

REVUE DE PROJETS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MAI 2024



www.epures.com



[@epures42](https://www.facebook.com/epures42)



[epures-agence-urba](https://www.linkedin.com/company/epures-agence-urba)



SOMMAIRE

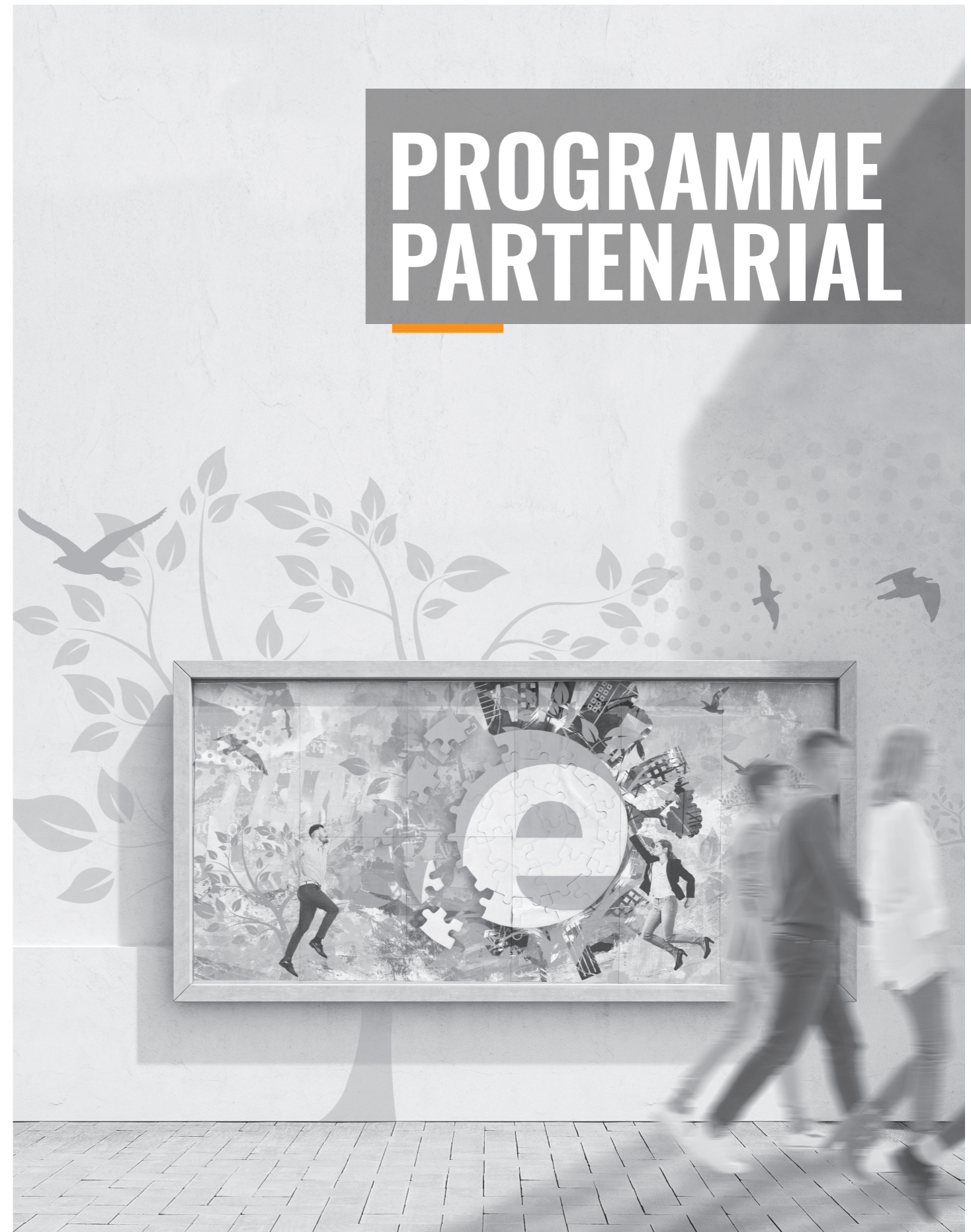
SOCLE PARTENARIAL

- 05** PROGRAMME PARTENARIAL
- 06** CAPITALISER, PARTAGER LA DONNÉE
- 09** OBSERVER, COMPRENDRE, DIFFUSER
- 17** ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR
- 22** AIDER, ACCOMPAGNER, INNOVER
- 28** DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET MÉTROPOLITAIN
- 44** PROJET TERRITORIAL
- 55** PLANIFICATION COMMUNALE
- 59** PROJETS URBAINS
- 66** HABITAT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL



78	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
90	MOBILITÉS
98	TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES
101	POLITIQUES FONCIÈRES
109	ÉQUIPEMENTS
112	PROGRAMME SECTORISÉ
114	PUBLICATIONS
188	SIGLES ET ACRONYMES
191	PROGRAMME PARTENARIAL MUTUALISÉ 2023
196	TABLE DES MATIÈRES

PROGRAMME PARTENARIAL





00/213
**URBA4 - MUTUALISATION
 DES DONNEES**

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le réseau Urba4 des 4 Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes a décidé de se doter d'outils afin de mutualiser ses ressources dans l'administration des données. La mutualisation Urba4 concerne en particulier les grosses bases de données, complexes à administrer. Il s'agit à la fois de mutualiser les moyens humains ("ne pas refaire plusieurs fois les mêmes choses") mais aussi de mutualiser compétences et expériences pour que chaque Agence d'urbanisme puisse bénéficier de l'expérience des autres.

Compte-rendu d'exécution :

- tenue des réunions thématiques (foncier, environnement, équipement, socle et périmètres)
- réunion de coordination générale (24/04/2023 à Clermont-Ferrand)
- écriture en cours d'une note "MOS"
- réunion de coordination générale (28/11/2023 à Grenoble)

01/006
MISSION OBSERVATION

**Pilotes epures : MEYER Ludovic,
 TRIOLLIER Guillaume, FRATTA Emilie**

Contexte et Objectifs :

L'observation est l'un des piliers de l'activité et de la richesse de l'Agence d'urbanisme, par son caractère permanent et sa capitalisation. Les observatoires partenariaux sont désormais réunis au sein de la mission observation. Elle a pour vocation de traiter des sujets éclairant les partenaires sur des thèmes à la fois thématiques et transversaux.

L'observation territoriale, cœur de chauffe des Agences d'urbanisme, leur permet de par l'ensemble des dimensions spatiales et thématiques, quantitatives et qualitatives, de suivre les tendances au long cours, mutualiser la connaissance, croiser et partager les analyses.

Compte-rendu d'exécution :

Le programme de la mission observation, validé au sein du programme de travail annuel, est mis en œuvre. En 2023, ce ne sont pas moins de 25 publications qui ont été mises en œuvre et diffusées au partenariat. Cette ligne du programme sert au management global de la démarche en interne à l'Agence, qui réunit les 3 animateurs (animation globale, référent édition et référent données) de la mission observation, avec les 10 pilotes d'observatoires thématiques.

01/158
**E-OBSERV ET FLUX DE DONNEES
 PARTENAIRES**

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Suite à la mise en place de la directive INSPIRE, de nombreuses structures et collectivités locales ont mis en place des outils pour diffuser leurs données. Au niveau local, le SIEL a lancé un SIG départemental (geoloire42), permettant à toutes les structures adhérentes d'accéder à un outil de cartographie tout comme à la donnée source. Les collectivités locales (Saint-Etienne Métropole, Loire Forez agglo...) s'orientent aussi vers des systèmes d'information géographique partagés avec leurs membres et interopérables entre eux. Dans ce contexte, epures, centre de ressources du territoire, par le biais de son Conseil d'administration de décembre 2015, a validé le principe de la mise en place d'un système interfacé avec les systèmes en place ou en devenir chez les partenaires et qui doit faciliter les échanges de données et mettre en valeur les observatoires portés par l'Agence d'urbanisme. Depuis, plusieurs applications ont vu le jour. Toutes ces applications doivent être maintenues à jour et en bon état de fonctionnement.

De plus, de nouveaux développements et de nouveaux outils sont mis en ligne chaque année.

Compte-rendu d'exécution :

- Maintien opérationnel des applications et des flux de données
- Mise à jour des applications, intégration de données mises à jour (en janvier et juin)
- Développement d'une application "observatoire du commerce" (mise en ligne à venir début 2024)
- Développement de flux de données (gisements fonciers...)
- Développement de l'application UoFS (urbanisme favorable à la santé)

01/192

MODELE D'OCCUPATION DES SOLS (MOS)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Outil indispensable pour suivre la consommation des espaces agricoles naturels et forestiers, le MOS 2010-2020, commandé par les 3 Agences d'urbanisme de l'ex Région Rhône-Alpes, a été livré et mis en service en mai 2021.

Compte-rendu d'exécution :

Coût d'amortissement annuel du MOS livré en mai 2021.

01/196

GESTION DES BASES DE DONNEES

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Au sein de la mission observation, une ligne spécifique a été créée pour administrer, mettre à jour, intégrer... l'ensemble des données des observatoires du socle partenarial.

Compte-rendu d'exécution :

- Mise à jour des données du socle

en particulier : référentiels géographiques IGN, données déplacements, données démographiques, données habitat, données environnement...

01/197

ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Au sein de la mission observation, une ligne spécifique a été créée pour gérer les achats de données liées au socle d'observation.

Compte-rendu d'exécution :

- achat TRENDEO
- achat INSEE transfert d'établissements
- achat PERVAL
- achat DIANE
- achat Adequation

07/150

E-MOB SOCLE EXTENSION ET GESTION

Pilotes epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

La plateforme e-mob est accessible depuis 2014 sur le site www.e-mob.fr et permet d'évaluer l'impact financier et environnemental du choix de localisation résidentielle des ménages. Pour fonctionner, cet outil s'appuie sur les informations disponibles via le socle d'observation de l'Agence. En 2020 et 2021, l'outil e-mob a connu deux évolutions majeures :

- la première est un élargissement du périmètre d'application de l'outil à l'ensemble du territoire du Scot Sud Loire, à la proche Haute-Loire et au Rhône
 - la seconde est la fusion dans un seul outil permettant de simuler les projets sur l'ensemble du périmètre de l'outil
- En 2023, epures souhaite faire évoluer l'interface de la plateforme e-mob.

Compte-rendu d'exécution :

La mise en oeuvre du nouveau graphisme du site www.e-mob.fr est finalisée et sera mise en ligne au premier trimestre 2024.



01/053

OBSERVATOIRE ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PLANIFICATION

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

Cet observatoire assure la gestion du recollement des documents d'urbanisme et le suivi de l'évolution de l'occupation des sols, afin d'alimenter l'élaboration des démarches de planification sur le territoire (PLU, PLUi, SCoT..).

Compte-rendu d'exécution :

Le recollement des PLU a été mis à jour.

01/106

OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO- DEMOGRAPHIQUES

**Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-
Marie**

Contexte et Objectifs :

L'objectif de cet observatoire est de :
- mettre en lumière les principales évolutions démographiques (RP 2020) dans l'aire d'observation de l'Agence en les replaçant dans le contexte régional ; et pour l'année 2023, mettre en lumière les projections démographiques issues du nouveau modèle Omphale, les interpréter
- investir le sujet des modes de vie : quels modes de vie, quelles évolutions sociétales traversent notre territoire aujourd'hui ? En quoi cela impacte-il l'aménagement du territoire et cela questionne-t-il les élus ? Comment (méthodes, types d'approches) travailler ce sujet, à la fois dans l'observatoire et au sein d'autres études confiées à epures ?

Compte-rendu d'exécution :

1. Données du recensement
En début d'année, une note Word a été produite sur les nouvelles données du recensement.

2. Publication thématique
La publication concernant les projections démographiques et les facteurs d'attractivité résidentielle a été rédigée et mise en page au premier semestre. Elle a été mise en ligne début juin.

3. Structuration de l'étude des modes de vie à epures :
Le travail sur les modes de vie a été amorcé en début d'année, avec une définition de la problématique, une proposition méthodologique et des échanges en interne. Ce travail a été relancé à l'été, ce qui a donné lieu à des compléments bibliographiques, l'écriture d'une note de synthèse et à la rédaction d'une note préfigurant une étude 2024 concernant les profils d'habitants.

04/003

OBSERVATOIRE HABITAT

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Dans son rôle d'observation, epures recueille et analyse annuellement des données sur les différents marchés de l'immobilier résidentiel des territoires Sud Loire et Roannais, élargis à la proche Haute-Loire, selon la disponibilité des données. Cet observatoire rassemble l'ensemble des partenaires de l'habitat, membres de l'Agence d'urbanisme.

Cet observatoire, animé par epures depuis 1997, comprend annuellement :
- des analyses des différents marchés immobiliers
- l'organisation de temps d'échanges entre professionnels du logement
- une rencontre annuelle "habitat"

Cet observatoire a pour objectifs :
- d'apporter des éléments de compréhension sur les évolutions et cerner les dysfonctionnements des marchés du logement à différentes échelles territoriales

- de développer les échanges entre institutions et entre acteurs privés intervenant dans le champ de l'habitat.

Compte-rendu d'exécution :

En 2023, quatre notes de conjonctures ont été produites :

- le bilan 2022 de l'activité de la promotion immobilière dans le Sud Loire proche Haute-Loire en juin
- le bilan 2022 de la construction de logements en juillet
- le bilan 2022 du marché de la seconde main en octobre
- le bilan 2022 du marché locatif à loyer modéré en novembre

L'année a été clôturée par l'organisation de la Rencontre annuelle de l'Habitat, organisée le 7 décembre à Saint-Chamond. Elle a réuni près de 90 participants.

Elle a donné lieu à une présentation des marchés locaux de l'immobilier et des échanges sous forme d'une table ronde, en partenariat avec des professionnels de l'immobilier. Une seconde partie a permis d'aborder le sujet de la seconde vie des bâtiments pour du logement à travers la présentation d'opérations ligériennes.

04/071

OBSERVATOIRE DE LA PROMOTION IMMOBILIERE

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Un dispositif d'observation de la promotion immobilière existe sur le territoire du Scot Sud Loire et de la proche Haute-Loire depuis 2009. A la demande de ses partenaires et sous l'impulsion historique de l'EPASE, epures gère ce dispositif d'observation depuis 2013.

Ce volet sur le marché de la promotion immobilière doit :

- suivre l'activité de la promotion immobilière privée ; avoir une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés
- évaluer les effets des politiques publiques des collectivités.

Pour ce volet spécifique d'observation du marché de la promotion immobilière, epures est accompagnée par le prestataire Adéquation, via une convention triennale. L'actuelle convention porte sur la période 2022-2024.

Compte-rendu d'exécution :

Quatre tableaux de bord trimestriels ont été publiés :

- TB du 4^e trimestre 2022 en mars
- TB du 1^{er} trimestre 2023 en juillet
- TB du 2^e trimestre 2023 en septembre
- TB du 3^e trimestre 2023 en janvier 2024

04/075

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS

Pilotes epures : DURANDO Cécile, MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

Le territoire du Sud Loire proche Haute-Loire a été l'un des dix-sept territoires retenus lors de l'appel à candidature lancé en 2012 par le Ministère du logement, pour l'expérimentation nationale sur la mise en place d'observatoires locaux des loyers (OLL).

Les premières années ont posé des jalons : méthodologie, partenariat...

En 2021, l'OLL du Sud Loire et de la proche Haute-Loire est sorti du statut expérimental après l'obtention de l'agrément délivré par le Ministère du logement (publication de l'arrêté en février 2021) et l'installation de la Commission consultative des loyers qui s'est réunie pour la 1^{re} fois en novembre 2022. Elle a élu son président pour une durée de 3 ans.

L'observation des loyers dans le parc privé doit permettre :

- d'améliorer la connaissance du parc locatif privé,
- de disposer de données fiables et comparables,
- d'ajuster certaines politiques publiques locales ou en faire l'évaluation.

Pour 2023, il s'agit :

- de finaliser la publication des résultats de l'enquête 2021
- de lancer l'enquête 2023 (collectes des données en gestion indirecte et directe, contrôle et enrichissement de ces données)
- d'animer la Commission consultative des loyers

Compte-rendu d'exécution :

Les résultats de l'enquête 2021 ont été publiés en février 2023.

Un comité technique a été organisé en février et une 2^e Commission consultative en avril pour lancer l'édition 2023 de l'enquête.

Pour rappel le Conseil d'administration de l'Agence d'urbanisme a validé la composition de la Commission consultative lors de sa séance du 08 juin 2022, conformément à ses statuts. La Commission consultative a élu au sein du collège des bailleurs, lors de sa séance du 30 novembre 2022. L'AURA HLM a informé le président de l'Agence d'urbanisme de l'évolution de sa représentation, en date du 16 mars 2023, pour donner suite au départ à la retraite de son représentant. Suite à ce changement, un nouvel appel à candidature et une élection ont été organisés lors de la 2^e séance de la Commission, le 26 avril 2023. Madame Vuittenez, représentant l'AURA HLM Loire-Haute-Loire-Drôme-Ardèche, au sein du collège des bailleurs, s'est portée candidate.

Après votes des membres de la Commission, elle a été élue à l'unanimité pour le temps restant du mandat, soit jusqu'au 30 novembre 2025.

Concernant l'enquête 2023, la collecte des données en gestion directe a été réalisée entre juin et juillet, par le prestataire d'enquête téléphonique Cohda.

La collecte des données en gestion indirecte, auprès des professionnels de la gestion locative, a démarré en juin et s'est poursuivie jusqu'en décembre. L'enrichissement et le traitement de la donnée seront lancés en janvier 2024.

Un travail de réflexion sur la révision du découpage du zonage observé est en cours, en lien avec l'ANIL. Une première proposition a été partagée lors d'une Commission consultative organisée en novembre.

06/004

OBSERVATOIRE DU COMMERCE

Pilotes epures : **BOUETTE Laetitia**

Contexte et Objectifs :

Reformaté en 2021, cet observatoire met en place, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers, un dispositif d'observation permettant d'éclairer la décision publique et de suivre l'effet des politiques publiques mises en œuvre.

Il s'agit d'anticiper, en partenariat, l'émergence des dispositifs de suivi-évaluation des politiques publiques des partenaires engagés dans l'élaboration de documents de planification (Scot et PLUi), voire de schéma de développement de l'urbanisme commercial et autres opérations de revitalisation du territoire (ORT).

L'observatoire du commerce comporte quatre objectifs :

- Acquérir des connaissances sur un territoire. L'enjeu est de produire des informations sur le territoire et d'apporter des connaissances sur le commerce,
- Développer une analyse partenariale. L'enjeu est d'associer les acteurs à la production et au partage des informations,

- Créer de nouvelles scènes de dialogue autour des questions de commerces,
- Apporter une aide à la décision politique locale.

L'objectif est de publier une note de conjoncture partenariale pour approfondir la connaissance de l'activité commerciale et appréhender son évolution. A terme, cette note de conjoncture fera l'objet d'une publication annuelle et l'observatoire du commerce se dotera d'autres produits pour accompagner les acteurs locaux dans leur réflexion (note d'étude en lien avec l'actualité, accès aux données vis e'observ...).

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a été l'occasion d'ajouter à e-observ' un module "commerce". Les partenaires locaux d'epures ont dorénavant accès au suivi :

- des autorisations commerciales de la CDAC et CNAC à l'échelle de l'inter-Scot,
- des établissements commerciaux ligériens de plus de 300m² (LSA Expert)

Le second semestre a été l'occasion de mettre à jour la base de données des CDAC et CNAC et de suivre les actualités sur les tendances de consommation et les stratégies d'acteurs.

06/011

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE

Pilotes epures : **THOLONIAT-FRACHISSE Angélique**

Contexte et Objectifs :

L'observatoire de l'économie s'articule autour de trois grands axes :

- 1- l'analyse des évolutions économiques de la Loire : analyse annuelle de la conjoncture locale, rédigée depuis vingt ans en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire (CMA), Emplois Loire Observatoire (ELO) et l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (URSSAF).
- 2 - la publication de tableaux de bords trimestriels dans le champ de l'économie.
- 3 - une publication sur les transferts d'établissements.

Compte-rendu d'exécution :

Tableaux de bords trimestriels

Quatre tableaux de bords ont été édités en 2023 : un en janvier, un en avril, un en juillet et un en octobre.

Transferts d'établissements

Suite à la commande des données auprès de l'INSEE en juin 2023, epures a réalisé les traitements et a procédé à l'analyse afin de mieux comprendre les mouvements d'établissements et d'alerter les collectivités sur la nécessité de privilégier la requalification de foncier économique existant.

Publication partenariale

Les partenaires ont commencé les traitements des données relatives au bilan économique de l'année 2022 dans la Loire à mi-année (effectifs salariés privés, projets de recrutement des entreprises, création d'établissements et commerce international). Les données relatives au premier semestre 2023 pour évoquer les tendances récentes sont arrivées en octobre 2023. La conférence s'est déroulée le 21 novembre 2023. Les partenaires ont pu présenter les grandes tendances économiques avant de laisser place à une table ronde sur l'économie circulaire.

07/006

OBSERVATOIRE DES MOBILITES

Pilotes epures : POULAIN Gabriel

Contexte et Objectifs :

L'observatoire des déplacements de la région stéphanoise a pour vocation de suivre :

- les évolutions en termes de déplacements
- les effets des politiques de déplacements

Chaque année, l'observatoire est enrichi en fonction de l'évolution des politiques et de la disponibilité des données afin de :

- suivre les évolutions des déplacements et de la mobilité dans la région stéphanoise
- suivre les effets des politiques de déplacements
- être un centre de ressources pour toutes les questions traitant de déplacements dans la région stéphanoise

Compte-rendu d'exécution :

Publication "service express métropolitain", réalisée au 1^{er} semestre et publiée en juin 2023.

Publication "mobilités décarbonées", réalisée au 2^e semestre et publiée en décembre 2023

07/007

MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET MISE A JOUR

Pilotes de l'étude : LIEUX Thibault (METROPOLE - ST-ETIENNE), ADAM Pierre (DDT - LOIRE), CHENAUD Benjamin (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE)

Pilotes epures : ZOBEL Daniel

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Saint-Etienne Métropole, un modèle multimodal des déplacements partenarial a été développé. Initialement conçu pour les études spécifiques au PDU, cet outil est aujourd'hui exploité pour nombre de problématiques de déplacements. Pour permettre la valorisation de l'outil et garantir sa pérennité, Saint-Etienne Métropole a souhaité confier la gestion technique du modèle au partenariat de l'Agence d'urbanisme et un groupe partenarial de gestion du modèle qui regroupe l'Etat, Saint-Etienne Métropole, le Département de la Loire, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la STAS a été mis en place.

Les partenaires (Saint-Etienne Métropole, l'Etat, la Région AuRA et le Département de la Loire) ont validé la mise à jour du modèle des déplacements, afin d'intégrer les résultats issus de l'enquête ménage certifiée Cerema (EMC2), en 2023 se poursuivront les travaux de mises à jour.

Compte-rendu d'exécution :

En s'appuyant sur son système d'observation epures a produit le zonage, consolidé les données socio-économiques du territoire et construit les réseaux routiers ainsi que les offres de transports collectifs, utilisés pour la mise à jour du modèle des déplacements de la région stéphanoise. Des réunions hebdomadaires (epures/SÉM/SYSTR) ont été instaurées, dès le mois de septembre, afin de suivre les avancées techniques de la mise à jour. Chaque étape du développement a été partagée avec les partenaires (SÉM, DDT42, Région AuRA, CD42) lors des trois réunions partenariales organisées en 2023. La mise à jour se poursuivra en 2024, la finalisation étant programmée en février.

08/025

OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme réalise un suivi des

thématiques environnementales sur le périmètre du département de la Loire.

Les thématiques prioritaires de traitement de données sont?: la ressource en eau, les sols et l'énergie. De manière complémentaire, l'observatoire est alimenté par des données sur : le patrimoine naturel et la biodiversité (trame verte bleue) ; les risques et nuisances ; la qualité de l'air ; les déchets ; la ressource en eau.

L'observatoire a pour objectifs de :

- répondre aux besoins des partenaires en termes de données environnementales, de méthodes d'analyses et de créations de connaissances
- mettre en place des moyens de communication visant à analyser, décrypter et sensibiliser aux enjeux environnementaux en créant une culture partagée sur le territoire (publication, évènementiels,...)
- participer aux démarches des partenaires et alimenter celles-ci en données de l'observatoire.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2023 a donné lieu à la rédaction d'une publication sur la nature en ville dont la diffusion a été réalisée en novembre 2023. Cette publication, illustrée par de nombreux témoignages et exemples, présente les différents et nombreux enjeux de la nature en ville, son appréhension sur Saint-Etienne Métropole, mais également les controverses qui existent entre nature en ville et densité, coûts de gestion ou équité sociale.

Par ailleurs, l'observatoire des transitions environnementales a été sollicité pour des contributions aux publications suivantes :

- Mobilité décarbonée
- Repérage et mobilisation des friches

Enfin, l'observatoire a été mis à jour avec de nouvelles données telles que le recensement agricole 2020.

09/022

OBSERVATOIRE DES MARCHES FONCIERS

Pilotes epures : GABION Cyril, MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

L'importance des enjeux de reconquête urbaine et de maîtrise du développement de l'urbanisation a conduit l'Etat, les collectivités locales et l'Epura à s'interroger sur les stratégies foncières à mettre en œuvre dans le cadre de différentes démarches de planification et de contractualisation.

L'observation foncière constitue un préalable nécessaire à la définition d'une stratégie. L'observatoire a vocation à améliorer et à capitaliser la connaissance des marchés fonciers locaux.

L'observatoire a pour objectif de suivre les évolutions, partager les analyses, proposer des méthodes et des indicateurs.

Compte-rendu d'exécution :

Pas de publication de cet observatoire prévue en 2023.

10/008

OBSERVATOIRE DES EQUIPEMENTS

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme a engagé la constitution d'un tableau de bord des équipements qui vise à mieux connaître l'offre existante dans les domaines : du sport, de la culture, de la santé, de l'éducation, de la petite enfance et de la gérontologie. La mission consiste à recueillir et traiter un ensemble de données qui sont ensuite mises à disposition des chargés d'études et des partenaires dans e-observ'.

Objectifs de l'étude :

- Connaître l'offre d'équipements et de services dans le département de la Loire

- Suivre ses évolutions
- Contribuer aux politiques publiques thématiques (petite enfance, santé, gérontologie, culture, déplacements...) et aux démarches de planification (PLUI, Scot...).

Compte-rendu d'exécution :

L'observatoire s'est concentré en 2023 sur l'intégration de données et la mise en place d'un service e-observ plus approfondi. Pas de publication en 2023.

11/013

**PUBLICATIONS
TRANSVERSALES**

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

L'observation cherche à comprendre, voire à révéler, analyser et organiser des faits mesurables et suivre leurs évolutions dans le temps et dans l'espace.

L'observation a pour but, à partir de constats, diagnostics et méthodes scientifiques, de dresser des analyses objectives et éclairantes.

Depuis 2020, l'Agence d'urbanisme a souhaité mettre en place une capacité de publication transversale de son système d'observation.

Ces contenus sont gérés au sein de la mission observation.

En 2023, le thème choisi est "les nouveaux modèles d'aménagement"

Compte-rendu d'exécution :

La publication transversale, mise en oeuvre par la mission observation, traitera des nouveaux modèles d'aménagement : enjeux, contexte et défis. Sa parution a été décalée au premier trimestre 2024.



11/001

ANIMATION DU PARTENARIAT

Pilotes epures : GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme est un lieu d'échanges, de mutualisation et de partage entre les différents acteurs impliqués dans le développement du territoire. Elle est un espace de dialogue qui facilite l'émergence et la mise en œuvre des projets territoriaux partagés et la cohérence des politiques publiques conduites par ses membres.

Epures entretient des relations avec ses partenaires, ainsi qu'avec le monde universitaire et professionnel (CEREMA, PUCA, Universités...) pour échanger et réfléchir aux nouvelles problématiques territoriales et locales et participer à différentes démarches nationales.

L'Agence participe activement à la FNAU à travers des participations à la rencontre nationale annuelle, à des réunions techniques, aux instances, ainsi qu'à différentes publications annuelles.

Compte-rendu d'exécution :

Dans un contexte d'ingénierie mouvant questionnant, sur certains aspects, le positionnement des Agences d'urbanisme et leur spectre d'intervention, il importe de rappeler l'importance partenariale de l'Agence d'urbanisme.

Un travail important a été réalisé afin de produire des documents cadres stratégiques sur lesquelles l'Agence et les partenaires doivent s'appuyer afin de construire les programmes partenariaux et envisager les futurs sujets à traiter? le projet d'Agence, une note d'enjeux identifiant les quatre valeurs de l'Agence, une stratégie de communication...

Faire partenariat se fait également au niveau technique. Des rencontres régulières se sont mises en place entre les responsables de pôles epures et les directeurs.trices des structures partenaires ainsi qu'entre le DG et les DGA des mêmes acteurs. Faire partenariat, c'est se connaître, connaître les enjeux de chaque territoire et les envies de travailler ensemble sur des sujets clés, innovants...

L'élaboration du programme partenarial a également évolué afin de laisser une place de réflexion plus collective autour du programme construit pour 2024.

11/005

INSTANCES AGENCE

Pilotes epures : GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme, outil d'ingénierie territoriale mutualisée, assure la gestion de son activité via différentes instances qui permettent l'administration de la structure, l'animation de la gouvernance et la légitimité de son positionnement.

Compte-rendu d'exécution :

Les instances (Bureau et CA) se sont réunies en mars, juin, septembre et novembre. Pour la première fois, afin de respecter les nouveaux statuts votés en mai 2023, et en vue de renforcer le poids de l'Assemblée générale (partenariat, possibilité d'accueillir des missions en in house), deux Assemblées générales se sont tenues en 2023.

L'Assemblée générale de mai a permis de tester l'intervention d'un penseur/spécialiste de l'urbanisme avec l'intervention de Sylvain Grisot. Celle de décembre a permis de présenter le projet d'Agence, la stratégie de communication et le projet de programme pour 2024.

11/006

CENTRE DE DOCUMENTATION

Pilotes epures : FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

Les ressources d'epures (dossiers, études, ouvrages, archives, photos) sont accessibles aux adhérents, partenaires et publics extérieurs au service Documentation. Des outils et actions ont été mis en place pour partager plus facilement ces ressources documentaires, notamment via un accès hiérarchisé à la base documentaire et à la carto-photothèque.

La documentation continue à veiller à la capitalisation et à la diffusion des études réalisées dans le cadre du programme partenarial.

Concernant la pédagogie, la documentation :

- continue à servir de support technique à l'équipe d'études dans ses recherches et travaux
- peut être sollicitée lors des différents ateliers et tables rondes organisés par epures
- produit une veille informationnelle interne et externe (veille sur l'actualité locale et professionnelle hebdomadaire).

Compte-rendu d'exécution :

65 études recensées
25 personnes extérieures renseignées
6 bibliographies thématiques établies
153 e-quotidiens réalisés et envoyés à 142 abonnés.

Participation à 15 revues de presse métropolitaines, en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de Lyon.

11/009

COMMUNICATION : STRATEGIE ET ANIMATION

Pilotes epures : FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

Le site internet de l'Agence

d'urbanisme est en ligne depuis avril 2018. Son rubriquage, ses différentes entrées, sa lisibilité permettent un accès rapide aux informations. Il est un véritable vivier sur les travaux passés et en cours de l'Agence.

L'objectif est de :

- communiquer sur la structure et les missions de l'Agence d'urbanisme
 - informer sur ses activités
 - informer sur l'actualité en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
 - informer sur l'état de la réflexion locale en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
 - être un portail sur d'autres sites et d'autres démarches partenaires autour de thématiques proches
 - hiérarchiser selon les supports, les données et informations en direction du grand public, des adhérents et partenaires et en interne.
- Un espace partenaire a été créé pour encore améliorer le service aux adhérents.

Pour compléter l'offre de services du site internet et augmenter la visibilité de l'Agence, elle est présente sur trois réseaux sociaux : Facebook, Twitter et LinkedIn.

En 2023, l'Agence s'engage dans la construction d'une stratégie de communication afin de répondre aux objectifs de la feuille de route 2021-2026 dont l'objectif est de définir l'offre de services de l'Agence correspondant aux besoins des membres et aux enjeux du territoire.

Compte-rendu d'exécution :

287922 utilisateurs du site web du 1er janvier au 31 décembre 2023, dont 287754 nouveaux utilisateurs.

467645 pages vues.

414 mentions j'aime (26 depuis le 1er janvier 2023) et 447 abonnés (-11 depuis le 1er janvier 2023) à la page Facebook de l'Agence

1163 abonnés au compte LinkedIn (260 depuis le 1er janvier 2023)

142 abonnés à l'Espace partenaires (19 depuis le 1er janvier 2023)

Dans le cadre de la stratégie de communication, les mois de janvier à juin ont été consacrés à l'analyse

du contexte dans lequel s'inscrit l'Agence d'urbanisme d'une part et à l'analyse de la communication d'autre part. Un travail a été effectué avec les membres du conseil d'administration le 28 juin afin de les faire réfléchir à l'image perçue en tant qu'utilisateurs de l'Agence et à l'image voulue en tant qu'administrateurs. Ce travail s'est poursuivi durant l'été et une partie de l'automne avec les membres du conseil d'administration qui n'étaient pas présents le 28 juin. La stratégie de communication a été validée en Assemblée générale du 15 décembre 2023.

11/010 **GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES**

Pilotes epures : GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

Chaque année, l'Agence d'urbanisme élabore un programme partenarial d'activités, voté par son Assemblée générale. Ce programme est un élément important dans la vie associative car il constitue le "contrat de confiance" entre les partenaires et l'Agence. Outre le temps de préparation de fin d'année et de présentation en comité technique, rassemblant tous les partenaires, différents temps de travail sont prévus durant l'année entre epures et chacune des collectivités afin de s'assurer que l'engagement et le déroulement du programme se font de façon conforme aux prévisions.

Compte-rendu d'exécution :

Le programme partenarial pour 2023 a été voté lors de l'Assemblée générale de mai.

Le programme prévisionnel pour 2024, conformément aux nouveaux statuts, a été voté par l'Assemblée générale en décembre 2023.

Cette préparation évolue vers une démarche plus partenariale en termes de méthode employée (Comité Technique Partenarial sur les enjeux de l'Agence, rédaction d'une note d'enjeux...).

11/011 **CLUBS DES OBSERVATOIRES**

Pilotes epures : MEYER Ludovic, THOLONIAT-FRACHISSE Angélique, MEON Adrien, DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

L'animation du partenariat constitue une mission permanente de l'Agence d'urbanisme. Ces missions visent à renforcer les liens entre l'Agence et ses partenaires, notamment par le biais de suivis réguliers du programme de travail et des échanges plus nombreux.

Aujourd'hui, l'effort doit être porté sur la valorisation des travaux pour leur donner une plus forte lisibilité et assurer un meilleur partage de l'information. A ce titre, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route, fixée par le Conseil d'administration, l'Agence a procédé à la refonte de son système d'observation via la création d'une mission transversale observation. Cette mission a proposé la mise en place de "clubs des observatoires" dont l'objectif est de partager les rendus et les connaissances du système d'observation.

Ces rencontres mobiliseront les partenariats technique et politique des partenaires de l'Agence.

En 2023, l'Agence mettra en œuvre des rencontres thématiques en direction de ses partenaires sous la forme de 3 séances d'échanges. Les thématiques concernées seront pour les problématiques de recrutement pour le Club Economie en juin 2023, les problématiques de la promotion immobilière pour le club Habitat (en octobre 2023).

Ce sera l'occasion de découvrir les données de référence pour chacune des problématiques territoriales abordées, d'échanger avec les autres participants, ainsi qu'avec les experts thématiques de l'Agence et de repartir avec des ressources sur les différents sujets.

Compte-rendu d'exécution :

En juin 2023 le Club Economie a réuni une vingtaine de partenaires et a accueilli des entreprises du territoire (Linamar), collectivités (Roannais Agglomération) et Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison pour aborder le questionnement des "problématiques de recrutement". Le club prévu sur les problématiques de la promotion immobilière prévu en octobre 2023 a été ajourné, l'Agence ayant privilégié le changement de format de la rencontre annuelle Habitat qui a pu aborder ces problématiques. Cette dernière s'est tenue à Saint-Chamond début décembre 2023.

11/077 **WEBINAIRES EPURES**

Pilotes epures : MEYER Ludovic, FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

L'animation du partenariat constitue le troisième chapitre du socle partenarial de l'Agence d'urbanisme.

Ces missions visent à renforcer les liens entre l'Agence et ses partenaires, notamment par le biais d'échanges plus nombreux. Aujourd'hui, l'objectif est de valoriser les travaux pour leur donner une plus forte lisibilité et assurer un meilleur partage de l'information.

Epures propose aux adhérents et non adhérents de l'Agence des webinaires exclusivement dématérialisés, en visioconférence, au format court et

permettant de valoriser les outils, les méthodes, les études et les publications de l'Agence.

En 2023 sont prévus : Exode Urbain (juin)/Urbanisme favorable à la santé (juin)/Enquête ménages-déplacements (septembre)/Fiscalité locale (octobre)/Droit de l'urbanisme et réformes (octobre)/Nouvelles formes d'habiter (novembre)

Compte-rendu d'exécution :

Le cycle de webinaires, prévu au programme 2023, a été mis en œuvre progressivement.

A fin 2023, 7 webinaires ont été réalisés, réunissant de 50 à 150 auditeurs chacun.

Les webinaires organisés en 2023 ont été : 19 décembre : Nouvelles façons d'habiter / 19 octobre : Anticiper le ZAN / 10 octobre : La fiscalité au service des politiques d'aménagement et d'urbanisme / 19 septembre : Enquête mobilité certifiée Cerema 2021 - principaux résultats Saint-Etienne /Loire/Pilat / 22 juin : Urbanisme Favorable à la Santé : démarches et outils / 6 juin : Exode urbain – un mythe, des réalités : valorisation de la démarche nationale et questionnements locaux.



01/800 PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES

Pilotes epures : MEYER Ludovic,
VERDIER Anne-Marie, MARSAUCHE
Maud, THOLONIAT-FRACHISSE
Angélique

Contexte et Objectifs :

Parce que l'Agence d'urbanisme, entreprise de matière grise, tire sa reconnaissance et sa légitimité de sa capacité d'anticipation et d'innovation, le socle partenarial assure aux partenaires la mise en œuvre d'initiatives méthodologiques et d'espaces d'expérimentation. Ces initiatives seront toujours orientées sur la valeur ajoutée pour le territoire, sa compréhension, son accompagnement.

Ainsi en 2023, seront poursuivis ou enclenchés les éléments suivants :

- la poursuite des appuis juridiques visant à maîtriser le contenu modernisé des PLU/PLUi et des Scot ; action engagée en 2017 qui vise à apporter de la connaissance et de l'expertise aux collectivités qui sont confrontées à la recodification du code de l'urbanisme
- l'Agence accompagnera également deux réflexions de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne sur la thématique de l'économie circulaire
- l'accompagnement d'une thèse sur la détermination des indicateurs de mesure de la participation des territoires à l'atteinte des limites planétaires, via une collaboration avec l'Ecole des Mines de Saint-Etienne.

Compte-rendu d'exécution :

Les appuis auprès de l'avocat conseil de l'Agence d'urbanisme ont été mis en œuvre au cours de l'année et un webinar - conférence sur les modalités d'application de la loi ZAN de juillet 2023 a été mis en œuvre en novembre 2023.

Les collaborations avec l'Ecole des Mines sont avancées sur les sujets de l'économie circulaire et des limites planétaires et permettent à l'Agence d'approfondir sa maîtrise des enjeux et méthodes tout en valorisant les démarches locales dans des scènes d'audience nationale (Ministère, FNAU, ...). L'Agence participe au financement d'une thèse sur le sujet, hébergé à l'Ecole Nationale des Mines de Saint-Etienne.

L'Agence a été retenue pour tester la méthodologie OTELO permettant d'estimer le besoin en logements et développée par le CEREMA, le rendu technique s'est mis en place fin 2023 et se poursuivra en 2024 avec un territoire d'expérimentation : le Roannais.

01/980 JOURS D'APPUI AUX MEMBRES DE DROIT

Pilotes epures : GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

Afin d'améliorer le dialogue Communauté-Communes et d'aider à l'exercice de l'action publique territoriale, epures propose aux membres du collège des membres de droit des journées d'appui. Cette ingénierie à disposition est à utiliser à discrétion, en fonction des actualités, priorités d'actions et besoins de la collectivité et peut être mobilisée sur l'ensemble des thématiques proposées par l'Agence d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

Les jours d'appui ont été fléchés en 2023 sur diverses missions/ sujets intéressants le partenariat ; il s'agit des enjeux de mutation du tissu pavillonnaire, de la rénovation énergétique des centres bourgs, de l'ATLAS régional et de l'évènement local de la 44ème rencontre de la FNAU concernant la culture.

03/283

ENJEUX DE MUTATION DU TISSU PAVILLONNAIRE

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

La loi climat et résilience nécessite d'enclencher la densification et la transformation des tissus bâtis existants. Or, l'analyse de la typo morphologie des espaces urbains montre que les quartiers pavillonnaires sont très majoritaires sur l'ensemble du territoire Sud Loire, en surface au sol, mais pas en nombre de logements.

Ces espaces font déjà l'objet d'opérations de densification conduites par des aménageurs et/ou des lotisseurs dans certaines communes ou quartiers.

Ces opérations sont parfois subies par les collectivités qui ne les ont pas anticipées et qui n'ont pas mis en place d'outils réglementaires ou autres pour les encadrer.

L'objectif de cette intervention est d'identifier les différents types de secteurs d'habitat pavillonnaire, d'analyser de quelle manière ils mutent et comment encadrer au mieux cette mutation.

Compte-rendu d'exécution :

Cette mission a débuté au mois de juin avec un travail d'identification des différents secteurs d'habitat pavillonnaire sur l'ensemble du périmètre du Sud-Loire, selon deux typologies distinctes :

- l'habitat pavillonnaire "structuré" répondant à une organisation spatiale maîtrisée

- l'habitat pavillonnaire réalisé au "coup par coup".

Un premier comité technique a eu lieu le mercredi 29 novembre 2023

avec les partenaires concernés, afin de valider la méthode et le planning d'intervention.

Suite à cette réunion, epures a mis au point un outil permettant d'analyser les caractéristiques de ces différents secteurs et d'identifier ceux à retenir pour une analyse plus détaillée. L'objectif est de réaliser une quinzaine de fiches de cas, pour préciser le type d'action à mettre en oeuvre pour encadrer au mieux la mutation de ces lieux de vie.

08/093

RENOVATION ENERGETIQUE CENTRES BOURGS

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud, DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Cette étude exploratoire vise à identifier la façon dont on peut atteindre l'objectif d'avoir en moyenne 100% des logements en BBC.

Pour cela, il s'agit de réfléchir au cheminement possible de portion de territoire pour atteindre cet objectif en intégrant les enjeux énergétiques et les enjeux urbains.

L'année 2023 a été consacrée au cadrage méthodologique de la mission. Pour cela, des échanges ont été organisés :

- avec l'ALEC42 concernant les données mobilisables et la façon dont il est possible de les mettre en perspective

- avec les élus membres d'epures pour mesurer leur intérêt

Ces éléments ont permis d'aboutir à une proposition méthodologique qui sera expérimentée en 2024. Il s'agira en 2024 d'expérimenter la méthodologie sur 2 quartiers. Un appel à territoire intéressé sera envoyé aux membres communs d'epures et de l'ALEC42, en 2024.

Compte-rendu d'exécution :

Le démarrage de l'étude est programmé pour 2024. Cependant pour permettre un démarrage efficace, plusieurs éléments ont été travaillés dès 2023.

Des premiers échanges avec l'ALEC42 ont eu lieu concernant leur intérêt et leur investissement possible dans ces travaux. L'ALEC42 a montré un réel intérêt et souhaite donc s'engager avec nous dans la démarche. Un travail s'est engagé entre epures et ALEC42 sur les données et la méthodologie pouvant être expérimentées. En parallèle, des échanges ont été initiés avec les élus membres d'epures pour mesurer leur intérêt à la démarche.

Deux territoires d'expérimentation sont programmés pour 2024, il s'agira de tester la méthodologie et d'en faire un bilan pour mesurer l'opportunité de généraliser ce type de travaux.

Pour trouver les deux territoires, un appel à territoire intéressé sera lancé en 2024.

11/012

TRAVAUX MUTUALISES RESEAUX (FNAU URBA4 - A2)

**Pilotes epures : MEYER Ludovic,
GABION Cyril, MARSAUCHE Maud,
ROUCHOUSE Claire-Marie**

Contexte et Objectifs :

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) sollicite régulièrement les Agences de son réseau dans le cadre de travaux ou de publications. A ce titre, epures contribue à certains travaux. Des contributions en 2024 au sein du réseau sont prévues sur la question des Passoires Thermiques en matière de logements (valorisation démarche Urba4-ADEME), préparation du Forum urbain mondial par le réseau national (limites planétaires), démarche d'évaluation nationale des politiques, portée par l'ANRU.

Dans la lignée de leurs productions antérieures, les 4 Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes

ambitionnent de mettre en oeuvre un atlas de transitions. En 2023, une première production sur la thématique de la transition alimentaire doit voir le jour et servira de cadres méthodologique et éditorial au reste de la publication. Le réseau sera également mobilisé par les acteurs régionaux du logement étudiants pour appréhender les enjeux à cette échelle (DREAL et rectorats).

Compte-rendu d'exécution :

Pour le réseau FNAU : l'ensemble des contributions ont été engagées et devraient être publiées entre la fin 2023 et le premier trimestre 2024 ; l'évaluation pour le compte de l'ANRU national est en cours (exemple stéphanois Crêt de Roc)

Pour le réseau Urba4 :

- sur l'atlas des transitions, le 1er semestre a donné lieu au calage de la mission sur la thématique de l'agriculture et sur le calage du contenu du livrable à réaliser. Par ailleurs, les Agences de Lyon et Clermont-Ferrand ont avancé leur diagnostic afin de proposer une trame commune pour l'ensemble de la démarche, qui se conclura au second semestre.

- sur la valorisation des OTLE régionaux, le réseau a animé une rencontre en juin 2023.

11/014

LABORATOIRE D'IDEES

Pilotes epures : MEYER Ludovic, GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme est un lieu de débat, de mise en perspective et l'organisation de cette ambition doit être en constante adaptation. Ces évolutions se calent au travers de la feuille de route stratégique, débattue et validée par le Conseil d'administration. Ainsi, en 2023 il est orienté de mettre en oeuvre une valorisation du cycle d'échanges, achevé en 2022 sur la ville productive et une nouvelle thématique sera enclenchée pour une valorisation en 2024. Cette valorisation devrait voir le jour sous un format nouveau, rejoignant ainsi les orientations en matière de communication en cours d'élaboration. Ces mises en débats et perspectives ont vocation, dans un format adapté d'échanges, à réunir collaborateurs de l'Agence, adhérents (techniques et politiques) et universitaires.

Pour encadrer cette activité et lui donner une profondeur pluriannuelle d'activités, la direction de l'Agence souhaite mettre en place un laboratoire d'idées - dénomination non encore aboutie -. En 2023, la préfiguration puis l'installation de ce conseil seront mis en œuvre (rôle, organisation, moyens humains et financiers, composition...)

Compte-rendu d'exécution :

Les travaux ont consisté, pour la Direction de l'Agence, à tracer les chemins possibles pour la mise en œuvre d'un "Laboratoire d'idées" réunissant partenaires et experts universitaires. L'ensemble sera présenté au conseil d'administration de l'Agence pour une mise en place en 2024.

11/015

PARTICIPATION COMITE SCIENTIFIQUE AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

L'Agence de l'eau a décidé en 2022 de créer un comité scientifique auprès du comité de bassin Loire-Bretagne et a sollicité le partenariat d'epures pour l'intégrer. Celui-ci a pour objet principal de donner au comité de bassin et au Forum des acteurs du plan Loire, des avis sur les enjeux et questionnements scientifiques relatifs aux orientations de long terme et aux grands projets envisagés dans le bassin dans le domaine de l'eau. Ces avis ont vocation à éclairer les prises de positions futures du comité de bassin et à ce titre doivent s'inscrire dans ses prérogatives.

Compte-rendu d'exécution :

En 2023, epures a participé à 5 séances du conseil scientifique et a participé à l'analyse d'une saisine portant sur le cahier des charges de l'étude « Analyses Hydrologie-Milieus-Usages-Climat » (HMUC) que l'agence de l'eau souhaitait lancer à l'échelle de son territoire. Epures a ainsi apporté des éléments pour améliorer la prise en compte des enjeux d'occupation des sols, de consommation d'espaces, d'artificialisation en précisant notamment les données disponibles ou en cours de réalisation, sur lesquelles le prestataire pourra s'appuyer pour son état des lieux. L'éclairage d'epures a également permis la reformulation de certaines parties du cahier des charges afin que les enjeux d'aménagement du territoire, d'équilibre ou de solidarité entre territoires soient davantage pris en compte.

Une seconde saisine sur la pertinence des bassines, pour la rétention de l'eau dans la partie angevine du bassin versant de la Loire, n'a pas donné lieu à une participation d'epures du fait du contexte géographique de cette dernière.

11/016

EVENEMENT LOCAL CULTURE 44^E RENCONTRE FNAU

Pilotes epures : GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

La 44^e rencontre des Agences d'urbanisme aura lieu à Clermont-Ferrand les 15/16/17 novembre. L'Agence d'urbanisme de Clermont Ferrand l'organisera dans le cadre de la candidature du chef-lieu du Puy de Dôme à la capitale européenne de la culture. Le sujet sera «no cultures no futures».

Au titre du réseau Urba4 et afin de soutenir la démarche, les 4 Agences d'urbanisme de la Région se mobiliseront tout particulièrement. Au-delà de l'animation des ateliers, lors de la rencontre en novembre, chacune des Agences est en charge d'organiser une journée spécifique sur le lien entre urbanisme et culture.

Epures organisera cette journée sur le thème «la culture dans l'élaboration des projets urbains» avec comme problématique, l'angle suivant : «Dans quelles mesures les démarches artistiques et culturelles peuvent être vues comme des moyens de transformation/amélioration de la décision collective et de l'efficacité d'un projet». La journée sera organisée le 13/06 à partir de 10 h à Chalmazel Jeansagnière. Le programme est en cours de calage mais pourrait mêler : visionnage du film réalisé dans le cadre du projet de centre bourg de Chalmazel-Jeansagnière, visite du village, ateliers interrogeant les deux aspects envisagés (impact sur la décision collective, efficacité du projet).

Compte-rendu d'exécution :

La journée a été organisée à Chalmazel le 13/06/2023, en présence d'une quarantaine de participants d'une grande diversité : élu.e.s./techniciens, acteurs de l'aménagement, de la culture, de l'urbanisme culturel... Ce travail a permis de préparer l'intervention d'élus de Loire Forez agglomération lors de la rencontre de la FNAU en novembre 2023.



URBA4

00/096

URBA4 - TRAME VERTE ET BLEUE DREAL

Pilotes de l'étude : EVELLIN-MONTAGNE Carole (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Le réseau des Agences d'urbanisme en Auvergne Rhône-Alpes (Urba4) accompagne depuis plusieurs années la DREAL et la Région dans l'élaboration, puis la mise en œuvre des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) dans les documents d'urbanisme.

Ces années ont permis de mettre en place une véritable politique de sensibilisation et de formation à la Trame Verte et Bleue (TVB) et de commencer l'évaluation de sa mise en œuvre localement.

Suite à l'adoption du SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes fin décembre 2019 et l'intégration des SRCE, en 2023, il a été décidé de travailler également sur les espaces non traités par la TVB du SRADDET, à savoir les espaces de nature à l'intérieur des espaces urbains. Ainsi, une analyse de la place et des enjeux de la nature dans les moyennes et petites villes de demain sera menée en 2023.

Compte-rendu d'exécution :

2023 a donné lieu à la réalisation de l'ensemble des éléments préparant la rédaction d'un guide sur la nature en ville dans les petites et moyennes villes. Ainsi, en lien avec la DREAL et ses 2 architectes conseils, le réseau Urba4 a réalisé :

- Une synthèse bibliographique visant à cerner, illustrer le concept de nature en ville et de trames / corridors écologiques (vertes, bleues, noires, brunes...) en mettant en valeur spécifiquement ses apports pour les petites et moyennes villes
- 12 entretiens auprès d'experts universitaires et de collectivités innovantes sur le thème de la nature en ville. Epures a dans ce cadre interviewé les communes de Riorgues et de Gannat (63), ainsi que Morgane Flégeau, Maître de conférences en Géographie et aménagement à l'université de Lorraine.
- la rédaction du plan détaillé du guide validée par la DREAL.

La rédaction complète du guide est prévue au 1^{er} semestre 2024.

00/153

URBA4 - RESEAU PLANIF TERRITOIRES

Pilotes de l'étude : GRIFFOUL Christel (AGENCE D URBANISME - CLERMONT-FERRAND)

Pilotes epures : CONTIN Anne-Gaëlle

Contexte et Objectifs :

Le Club PLUi de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été créé fin 2015. Ce club, destiné aux intercommunalités compétentes en matière de PLUi et de SCoT, doit permettre de créer un lieu d'échanges d'expériences autour des problématiques propres à l'élaboration de ces projets. Depuis 2016, les Agences font partie de l'équipe d'appui à l'organisation des séances du club, ainsi qu'à leur animation, aux côtés de la DREAL, des DDT, de l'ADEME, ainsi que du CEREMA.

En 2023, la DDT du Puy-de-Dôme a été désignée pilote du Club PLUi. Par ailleurs, le club a changé de nom pour inclure les SCoT, il s'agit désormais du Réseau Planif.

Deux évènements sont prévus :

- La tenue d'un séminaire sur le ZAN,
- La réalisation d'un webinaire sur un sujet d'actualité.

Compte-rendu d'exécution :

Deux évènements du Réseau Planif ont eu lieu en 2023 sur le thème du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) avec la participation active des partenariats des Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes :

- Un séminaire sur l'adaptabilité et l'acceptabilité des territoires aux enjeux du ZAN, a rassemblé 145 personnes (élu.es, technicien.nes, structures porteuses de SCoT, conseils départementaux et Région) le 25 avril à Gerzat, commune de Clermont Auvergne Métropole. Les vidéos ainsi que les différents supports de présentation sont disponibles sur le site du réseau régional.

- Un webinaire s'est tenu le 30 novembre 2023 sur la thématique "intégrer une trajectoire ZAN dans son projet de territoire", suivi par de nombreux EPCI et SCoT (158 connexions au total).

00/155

URBA4 - COMITE REGIONAL HABITAT HEBERGEMENT

Pilotes de l'étude : DUPLAIN Maxime (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Depuis 2016, le réseau des Agences d'urbanisme travaille avec la DREAL pour l'analyse de données et l'animation d'ateliers « Politiques locales de l'habitat » dans le cadre de l'ex-Observatoire régional de l'habitat construction ville durable (ORHL). En 2019, ces travaux se poursuivent dans le cadre du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH).

Les ateliers du CRHH ont pour objectif principal de diffuser et partager,

auprès des acteurs régionaux, la connaissance, les outils et les expériences menées dans la région ou sur d'autres territoires, pour accompagner les transformations dans le domaine de l'habitat, contribuer à la montée en compétence collective, enrichir le processus de décision publique, et favoriser la construction de solutions pertinentes et innovantes. Le réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes contribue à l'organisation des ateliers et d'apporter de la connaissance sur les sujets développés lors de ces ateliers.

En 2023, le premier sujet développé portera sur la connaissance des ménages : quelles données mobilisables, pour quelles utilisations ? Il sera organisé en juin.

Le second atelier sera organisé en octobre. Il constituera une forme de conclusion à la série des quatre ateliers sur les données thématiques susceptibles de contribuer aux Observatoires de l'Habitat et du Foncier (OHF), en s'intéressant à la façon dont, au-delà de la mobilisation des sources, ces observatoires peuvent être mis en œuvre pour permettre la connaissance et l'analyse des territoires.

Compte-rendu d'exécution :

Deux ateliers CRHH ont été organisés et animés par le réseau des Agences d'urbanisme en Auvergne Rhône-Alpes Urba4 en 2023. Ces 2 ateliers s'inscrivaient dans le cycle « connaissance des marchés locaux du logement » démarré fin 2021.

Le premier, organisé le 22 juin, portait sur la connaissance des ménages, le second organisé en octobre portait sur les Observatoires Habitat et Foncier (OHF). Ils se sont tenus en visioconférence et ont réuni entre 70 et 90 participants chacun.

00/177

URBA4 - PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT (PRSE) - SANTE ET URBANISME

Pilotes de l'étude : EVELLIN-MONTAGNE Carole (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES), PARRON Valérie (AGENCE REGIONALE DE SANTE)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

Le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) implique le réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes afin d'inciter les acteurs locaux, en premier lieu les EPCI et les collectivités, à prendre en compte l'ensemble des déterminants qui ont un impact sur la santé physique, mentale et sociale des individus. Il s'agit de faire de la santé environnementale un critère pleinement intégré dans les politiques locales d'aménagement, en privilégiant l'acculturation par l'action.

Le projet, défini dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3, a comme objectifs de :

- monter et animer un comité technique partenarial autour de la thématique urbanisme et santé,
- conduire des expérimentations sur l'intégration des enjeux santé-environnement dans les documents de planification et les projets urbains,
- produire et partager des outils d'aide aux démarches d'urbanisme favorables à la santé.

L'implication globale du réseau Urba4 s'organise en 5 missions?: valoriser, accompagner, sensibiliser, participer à l'élaboration du PRSE 4 et animer le partenariat régional.

Compte-rendu d'exécution :

- mission 1 : valorisation

Les premiers mois de l'année ont été consacrés à la finalisation des fiches pédagogiques et à leur mise en ligne. Suite à cela, le réseau Urba4 a réalisé plusieurs présentations des fiches et vidéos pédagogiques, auprès des agents des DDT et de la DREAL, auprès des agents de l'ARS ainsi qu'auprès des partenaires des Agences d'urbanisme.

- mission 2 : poursuite des démarches d'accompagnement des territoires partenaires

A l'échelle locale, epures a poursuivi la démarche "urbanisme opérationnel favorable à la santé (UoFS)" menée dans le projet partenarial d'aménagement Gier Ondaine Saint-Etienne sud (PPA GOSE).

Voici les temps forts de ces missions :

- la présentation de l'étude "UoFS Duralex" aux élus de Rive-de-Gier au 1er trimestre
- le lancement des travaux UoFS sur le secteur du Sardon et leur présentation en comité technique au 1er trimestre
- en juillet, le lancement des travaux UoFS sur le secteur de Béraudière (Saint-Etienne / La Ricamarie)
- à l'automne, l'organisation d'un atelier de travail participatif, rassemblant de nombreux partenaires, sur Béraudière, puis la production des éléments sur la fin de l'année.

- mission 3 : sensibilisation/formation des territoires à l'UFS

Le réseau Urba4 a échangé avec les acteurs régionaux impliqués dans la formation et la sensibilisation, dans le cadre d'une réunion organisée par l'ARS et la DREAL. Puis il a pris contact avec chacun de ses acteurs pour mieux cibler les possibilités de collaboration et d'organisation des formations, sur le fond comme sur la forme. La fin d'année a été consacrée :

- à l'élaboration des contours des modules selon les personnes ciblées dans les formations (élus, techniciens de la planification, techniciens des projets urbains)
- à de nombreuses rencontres avec des organismes de formation intervenant en AURA sur l'urbanisme
- à la rédaction d'un rapport synthétisant l'ensemble de ces éléments.

- mission 4 : participation à l'élaboration du PRSE4

Le réseau Urba4 a organisé et animé un Comité technique partenarial élargi en mars pour recueillir les contributions et avis des partenaires.

A partir de juillet, il a écrit la fiche action "UFS" pour le futur PRSE4, en partenariat avec l'ARS, la DREAL et l'AMO du PRSE4.

- mission 5 : animation du partenariat régional, participation aux instances régionales et coordination

Plusieurs réunions de point d'étape ont été organisées avec les référents de l'ARS et de la DREAL pour faire le point sur les avancées de l'étude.

00/236

URBA4 - ZERO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) ET SORTIE MARCHÉ LOCATIF PASSOIRE THERMIQUE

Pilotes de l'étude : BARDINAL Marc (ADEME)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

La loi Climat et Résilience prévoit que les propriétaires de logements mal isolés ne puissent plus les louer à partir de 2025.

Ces dispositions poussant à la rénovation énergétique des « passoires thermiques » constituent un puissant levier pour favoriser le renouvellement et l'optimisation du parc de logements existant, levier utile et nécessaire dans un contexte de trajectoire Zéro Artificialisation Nette (priorité donnée en renouvellement urbain ou en densification du tissu urbain existant).

Cependant, sans anticipation préalable de la part des collectivités locales et EPCI, ces dispositions sont susceptibles de soustraire, à court et moyen termes, une part de logements de l'offre locative privée et risquent ainsi d'accroître la tension immobilière sur les marchés locaux. Ce parc concerne principalement les secteurs clés. Les impacts sont aussi à anticiper sous l'angle d'enjeux sociaux et d'accès au logement.

Le travail proposé vise à :

- investiguer les conséquences de l'interdiction de la mise en location des passoires thermiques en matière

d'action publique pour les collectivités et EPCI afin de mieux comprendre les impacts :

- o sur l'offre locative, la vacance du parc et les besoins en logements,
- o sur l'optimisation à terme du parc et de l'offre de logements mais aussi du foncier, dans un contexte où les collectivités vont devoir actionner les différents leviers concourant à un développement plus sobre en espaces.

- accompagner les collectivités/EPCI et leurs partenaires à travers un outillage adapté pour réduire ces impacts et accroître la mobilisation de ce potentiel de logements (dans une perspective de prise en compte de l'objectif Zéro Artificialisation Nette).

Compte-rendu d'exécution :

La 1^{ère} année de l'étude, en 2022, a été consacrée à :

- la compréhension des enjeux des acteurs du logement concernant la sortie du marché locatif des passoires thermiques au travers de la réalisation d'une quinzaine d'entretiens d'acteurs et de territoire

- l'élaboration de la méthodologie de quantification des passoires thermiques et les 1^{ers} développements informatiques

L'année 2023 a été ponctuée par la réalisation :

- d'un atelier d'experts autour de l'outil de quantification des passoires thermiques réunissant des acteurs experts nationaux et locaux pour partager et consolider la méthodologie proposée, une quarantaine de participants

- de deux ateliers de territoires, le 1^{er} réunissant des petites villes et territoires ruraux et le second réunissant les 4 Métropoles d'Auvergne Rhône Alpes ; ces ateliers ont permis aux territoires de présenter les solutions de différentes natures qu'ils mettent en pratique pour répondre aux enjeux de résorption des passoires thermiques, une vingtaine de participants à chaque atelier

- d'un séminaire de clôture de la démarche qui a permis d'une part la présentation de l'ensemble des éléments de compréhension des enjeux, de solutions et le webSIG sur les passoires thermiques, et d'autre part l'animation d'une table ronde mêlant experts et territoires, autour de 200 personnes qui se sont connectées à la séance.

Le WebSIG sur les passoires thermiques est hébergé sur Urba4.org et disponible pour l'ensemble de la région AURA à l'échelle des communes et des EPCI. Il permet d'avoir des estimations des passoires thermiques globales mais aussi pour certains types de logements à enjeux (locatifs privés, petites maisons, etc...). Les synthèses des travaux, les supports de présentation des ateliers et les vidéos d'entretiens et du séminaire de clôture sont disponibles.

00/237

URBA4 - EPORA SYNTHESE DES ETUDES

**Pilotes de l'étude : CHUN-HUNG-KEE
Charlène (EPORA)**

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Depuis 2021, les 3 Agences d'urbanisme rhônalpines ont accompagné l'Epora dans de nouvelles réflexions et explorations liées à l'enjeu de sobriété foncière qui constitue un axe fort du nouveau PPI.

Quatre missions ont été engagées pour répondre aux attentes et aux besoins de l'Etablissement Public Foncier :

- Une démarche ZAN avec l'inter-Scot sur l'Aire Métropolitaine Lyon-Saint-Etienne.

- Une réflexion exploratoire sur la renaturation.

- Un benchmark auprès d'opérateurs en territoire détendu (cf. étude 00/230).

- Une mise de fonds sur l'urbanisme temporaire visant à partager et à diffuser les éléments de connaissance et de retours d'expériences (cf. étude 00/229).

C'est pourquoi en 2023, l'ingénierie mutualisée des Agences d'urbanisme a proposé de valoriser les réflexions déployées en 2021-2022 et de travailler au croisement et à la mise en perspective des enseignements et des enjeux issus de ces 4 réflexions conduites en parallèle.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a donné lieu à la tenue du séminaire Epora initialement prévu en fin d'année 2022.

00/240

URBA4 - OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT DES ETUDIANTS (OTLE)

**Pilotes de l'étude : DUPLAIN Maxime (DREAL
AUVERGNE - RHONE-ALPES)**

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

La DREAL a sollicité le partenariat des Agences d'urbanisme à travers le réseau Urba4 pour mettre en commun les travaux sur le logement étudiant ; epures, Urbalyon et l'AURG y ont travaillé, l'Agence de Clermont n'a pas été concernée car elle n'a pas d'observatoire du logement étudiant.

L'objectif est de donner à voir, à l'échelle régionale, les problématiques liées au logement étudiant dans les Métropoles et agglomérations étudiantes.

Compte-rendu d'exécution :

La DREAL, en lien avec les rectorats, a sollicité le réseau Urba4 dans le cadre de l'instance régionale du "Plan 60 000", organisée en juin 2023.

Les Agences de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble ont ainsi fourni des éléments et analyses concernant la situation du logement étudiant dans ces Métropoles.

Plusieurs réunions d'échange ont eu lieu en visioconférence autour du support proposé.

L'instance régionale s'est déroulée le 28 juin 2023.

00/241

URBA4 - ATLAS ALIMENTATION

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Les 4 Agences d'urbanisme de la Région Auvergne Rhône-Alpes, organisées au sein du réseau d'ingénierie Urba4, se sont engagées, avec l'appui de leurs partenaires régionaux, dans la production d'un atlas régional exploratoire, orienté vers une lecture renouvelée et prospective des dynamiques et des enjeux de transition.

Ce projet d'atlas anthropocène qui prendra la forme de cahiers thématiques a pour objectif d'aider les élus et les acteurs de la Région à s'emparer des enjeux de transition pour relever les défis majeurs à l'œuvre (sociaux, sanitaires, économiques et environnementaux) et changer ainsi la façon de penser et faire le territoire. Cette démarche a pour ambition de :

- explorer, interroger et déconstruire les représentations territoriales,
- mieux prendre en compte le vivant dans son ensemble et trouver des solutions en privilégiant notamment les échelles locales,
- renforcer le dialogue avec et entre les partenaires régionaux,
- contribuer à la construction d'une vision stratégique régionale.

Cette production innovante et fédératrice vise ainsi moins à apporter de nouvelles données (comme ce fut le cas pour les atlas produits avec l'INSEE entre 2015 et 2017 lors de la fusion des Régions Auvergne et Rhône-Alpes) qu'à apporter un éclairage original et décentré sur le territoire régional.

L'atlas AURA des transitions s'appuie sur une vision systémique et prospective des enjeux, notamment sociaux, économiques, environnementaux, ... mettant en évidence les transformations à l'œuvre, les tendances clivantes, les signaux faibles, les ruptures stratégiques, les controverses d'acteurs et explorant de nouvelles pistes d'action.

Ce projet d'atlas qui a vocation à être facilement appropriable par le plus grand nombre, notamment par les élus, se veut didactique, pédagogique et interpellant.

Pour esquisser le canevas méthodologique des cahiers thématiques, le système alimentaire a été choisi comme thématique test.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2023 a donné lieu à la préfiguration d'un atlas sur l'alimentation. Chaque Agence a travaillé sur une filière afin de mettre en exergue les controverses qui existent. Epures a été orientée et a travaillé sur la filière arboricole des coteaux du Jarez.

00/244

URBA4 - FONCIER ECONOMIQUE ZAE

Pilotes de l'étude : GUIRIMAND Véronique (EPORA)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte de vieillissement de nombreux espaces économiques, d'évolution des besoins et des attentes des entreprises, mais aussi de rareté du foncier et de réduction de plus en plus forte de l'artificialisation des sols, l'Epورا est régulièrement sollicité par les collectivités et les EPCI pour intervenir dans la requalification de leurs zones d'activités. En effet, les collectivités locales s'intéressent de plus en plus aux capacités foncières mobilisables que représentent ces espaces, ainsi qu'à leurs possibilités d'optimisation, de densification et d'intégration au tissu urbain existant.

Acteur majeur de la remobilisation du foncier, l'Epورا est engagé auprès des collectivités dans les réflexions sur le ZAN et la sobriété foncière. L'Etablissement Public Foncier souhaite ainsi pouvoir les accompagner dans leur projet de reconquête des zones d'activités en leur apportant des conseils, en leur proposant des stratégies, outils et pistes de réflexion adaptés et en les accompagnant dans les acquisitions et le montage opérationnel.

Cette mission d'étude à dimension opérationnelle, confiée aux trois Agences d'urbanisme de l'ex Région Rhône-Alpes, a ainsi pour objectif d'engager une réflexion sur ce sujet, de constituer et partager un référentiel local d'opérations réussies, d'apporter au partenariat des Agences d'urbanisme les clés pour conseiller les collectivités dans la requalification des zones d'activités comme levier d'action foncière et les aider à concrétiser leur projet.

Compte-rendu d'exécution :

En 2023, en continuité des travaux menés en 2022, les Agences d'urbanisme ont élaboré des fiches actions mettant en exergue les leviers et outils favorables à la réussite d'un projet d'optimisation en ZAE.

Les résultats ont été restitués en comité technique restreint puis élargi à l'ensemble des collaborateurs de l'Epورا.

Epures a diffusé les résultats de ce travail sur son site internet et au travers d'autres missions dans son partenariat local.

00/245

URBA4 - REQUALIFICATION ZAE WEBINAIRE

Pilotes de l'étude : GUIRIMAND Véronique (EPORA), TOURTIER Jérémie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE), DRILLON Laurent (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

En 2022-2023, les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne, Grenoble et Lyon ont réalisé une étude sur l'optimisation du foncier en zones d'activités économiques. En 2023, les acteurs de l'inter-Scot ont souhaité engager une réflexion sur le même sujet, accompagnés par les Agences de Saint-Etienne et de Lyon. De plus, dans le contexte de la mise en œuvre de la Loi Climat et Résilience, de ses orientations en matière de planification et des process opérationnels à l'œuvre dans la production de foncier économique, il est apparu important pour l'Epورا et l'inter-Scot de confier au réseau Urba4 une mission de préfiguration d'une scène d'échanges régionale sur le thème de la sobriété foncière économique.

L'Epورا et l'inter-Scot ont pour ambition commune de :

- Générer une dynamique partenariale sur le sujet de la sobriété foncière économique et, à terme, un réseau régional à travers l'engagement d'une démarche multi partenariale,
- Organiser une scène d'échanges ouverte aux élus, aux acteurs privés et au monde économique (entreprises, CCI...).

Les objectifs sont de :

- Valoriser les travaux conduits
- Ecouter et sentir les besoins des territoires autour de la question de la sobriété foncière économique,
- Impliquer et motiver les EPCI pour développer de véritables stratégies foncières,
- Partager les connaissances, les bonnes pratiques, les retours d'expériences réussis,

- Apporter des éléments de connaissance, de méthodologies, notamment sur les outils réglementaires de traduction dans les documents d'urbanisme, les outils fiscaux, les modèles juridiques...

Compte-rendu d'exécution :

Le 17 janvier 2024 aura lieu un webinaire ouvert aux élus et techniciens des structures publiques ou privées du territoire régional. Il est organisé par les Agences d'urbanisme de la région AURA, l'Etablissement Public Epora, l'EPF du Dauphiné, l'EPF Auvergne et les SCoT de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne.

Ce rendez-vous partenarial est le résultat d'une mise en perspective des études et des réflexions conduites sur le territoire régional. Il s'articulera autour du témoignage de trois territoires : la Communauté de communes du Bassin de Marennes et l'EPF Nouvelle Aquitaine, la Communauté de communes du Pays Mormantais et EM2c (aménageur), les CCI Maine et Loire et Nantes St Nazaire.

00/247

URBA4 - SUITES ETUDES RENATURATION URBANISME TEMPORAIRE ET AUTRES

**Pilotes de l'étude : CHUN-HUNG-KEE
Charlène (EPORA)**

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Suite aux travaux 2022 sur la renaturation, Epora a souhaité s'appuyer sur les compétences du partenariat des Agences d'urbanisme en Auvergne Rhône-Alpes pour conserver la possibilité de pouvoir répondre à des demandes de la part de territoires de son périmètre d'intervention sur ce sujet et

notamment sur l'analyse du potentiel de renaturation de sites.

Début 2023, la commune du Pouzin (07) a mobilisé l'Epora pour l'acquisition du site dit « Coco Boer » (friche industrielle d'une superficie d'environ 1000 m²) en vue de sa reconversion vers un nouveau projet qui pourrait prendre la forme d'une renaturation. Les échanges sur l'acquisition du bien entre l'Epora et le propriétaire sont en cours. Une étude de faisabilité pré-opérationnelle a été réalisée en 2022 (bureau d'études Urbasite) proposant de créer, sur ce petit site enchâssé dans des tissus urbains denses et peu végétalisés, une forêt urbaine (selon deux hypothèses d'aménagement : avec ou sans jardins partagés).

Cette proposition suscite à la fois l'intérêt mais aussi des questionnements sur son opportunité de la part de la commune :

- Quels sont les enjeux d'un projet de renaturation pour la requalification du site ?
- Quels en sont les écueils et les atouts ? Quels apports pour la commune ?
- Quelles sont les différentes façons concrètes de renaturer ?

Il s'agit alors pour la ville de construire une vision sur ce projet de réaménagement du site dans une perspective de renaturation.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2023 a donné lieu à la préparation et à la tenue le 2 octobre d'un séminaire sur la renaturation pour la commune du Pouzin (07). Les 3 Agences d'urbanisme de Grenoble, Lyon et Saint-Etienne ont assuré l'animation de la séance, en lien avec la chargée de projet Epora et la Cheffe de projet Petites Villes de Demain. Une présentation a notamment été réalisée afin de présenter la renaturation, ses enjeux et la potentialité sur le site pressenti de la commune, la friche industrielle Coco Boer.

00/248

URBA4 - CLUB AURA REVITALISATION

**Pilotes de l'étude : LOZIER Sabine (AGENCE
D'URBANISME - LYON)**

Pilotes epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Les 4 Agences d'urbanisme de la Région Auvergne Rhône-Alpes ont fait part, en mai 2020, de leur intérêt d'investir le sujet des petites villes et ont proposé d'accompagner la mise en œuvre du dispositif. Les Agences d'urbanisme du réseau Urba4 se positionnent ainsi du côté de l'ingénierie territoriale et s'inscrivent dans un processus partenarial en lien avec les quatre DDT de leurs territoires d'intervention.

Elles accompagnent depuis 2020 l'Etat et les « Petites villes de demain » sur deux aspects complémentaires :

- Un accompagnement en ingénierie auprès des communes /EPCI pour faciliter et accélérer l'engagement de la démarche « Petites villes de demain ».

- Un accompagnement méthodologique et un appui auprès des services de l'Etat pour favoriser l'animation et la mise en réseau locale. Fort de cette implication dans le dispositif « Petites villes de demain », l'Etat et les EPCI souhaitent poursuivre et prolonger la mission d'accompagnement par le réseau Urba4.

En 2023 sont prévus :

- la poursuite des animations locales et la capitalisation des enseignements issus des accompagnements auprès des collectivités.

- par ailleurs, l'accompagnement des Agences d'urbanisme aux animations locales du type club des centralités, ou club départemental, sera poursuivi.

- un appui à la préparation et l'animation d'une scène régionale ; A l'instar du Club PLUi « Auvergne Rhône-Alpes », et dans la continuité de l'animation des rencontres de la revitalisation initiées par la DREAL en 2019 et 2020, il est prévu de réactiver cette initiative en accompagnant

l'Etat (la DREAL et les DDT) dans l'animation d'une scène régionale réunissant les chefs de projet ACV, ORT, et « Petites Villes de demain » de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a été consacré à la préparation d'une rencontre régionale de revitalisation des centralités. L'évènement a eu lieu le 29 juin 2023 à Tarare. Au programme : des visites le matin et des stands l'après-midi, qui ont permis de nombreux échanges entre les EPCI, les chefs de projet PVD ou ACV, les élus, les Agences d'urbanisme et les DDT. Les projets représentant la Loire : Feurs PVD et Pélussin PVD.

Une valorisation de la journée a été réalisée au second semestre et est visible sur les sites des Agences d'urbanisme du réseau.

00/249

URBA4 - SOBRIETE FONCIERE ZERO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) AVEC LE CEREMA

**Pilotes de l'étude : LOZIER Sabine (AGENCE
D'URBANISME - LYON)**

Pilotes epures : CONTIN Anne-Gaëlle

Contexte et Objectifs :

En 2022, les Agences d'urbanisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Cerema ont accompagné la DREAL dans la réalisation de 2 publications (décryptage de la loi Climat et Résilience pour le réseau Urba4 ; constitution d'une typologie des EPCI de la région AuRA pour le Cerema). La DREAL souhaite que les Agences d'urbanisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Cerema poursuivent leur collaboration, approfondissent leurs travaux et continuent de l'accompagner dans le développement de supports de communication pédagogiques et percutants, autour de la sobriété foncière, à destination notamment des élus, des techniciens, et des bureaux d'études.

Les Agences d'urbanisme et le Cerema proposent ainsi d'accompagner la DREAL en 2023 à travers plusieurs approches itératives et complémentaires :

- Boîte à outils pour le ZAN : une présentation générique et synthétique des grands leviers favorables à la sobriété foncière (densification, intensification, réhabilitation, renaturation...) constituera un propos préliminaire introductif du volet qualitatif (UrbA4) ;

- Focus territoriaux pour valoriser les initiatives vertueuses de certains territoires et ainsi promouvoir une approche qualitative du ZAN (UrbA4), intégrant également une analyse des trajectoires passées et des marges de manœuvre des territoires (Cerema).

Compte-rendu d'exécution :

Les démarches du PLUi de SEM, du PPA GOSE et du PPA EPASE ont été proposées au titre des focus territoriaux à construire et ont retenu l'intérêt de la DREAL.

Pour recueillir les retours d'expérience des différentes parties-prenantes de ces démarches, une modalité d'entretien collectif ou focus group a été choisie, en raison de l'intérêt à illustrer l'articulation et la coordination entre les outils, les dispositifs et les acteurs sur les trois démarches visées.

Cet entretien collectif a eu lieu le 11 juillet en réunissant SEM, Epora, Cap Métropole et l'EPASE. Les échanges ont permis d'aborder successivement le contexte territorial de mise en œuvre de la sobriété foncière et son évolution, les outils mobilisés, puis les principaux enseignements des démarches et les perspectives de poursuite de l'action.

Ils ont été valorisés à travers la rédaction d'une fiche "focus territorial" en 8 pages, transmise à la DREAL en fin d'année.

A2

00/032

A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), POURTIER Philippe (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

En 2023, la démarche inter-Scot s'inscrit dans la continuité de la feuille de route, validée par les présidents des 12 Scot.

Cette ligne du programme de travail 2023 permet le suivi et l'organisation par epures du volet animation de la démarche.

Compte-rendu d'exécution :

En 2023, la communauté technique de l'inter-Scot a poursuivi ses travaux avec les deux Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint Etienne. Elle s'est ainsi réunie à onze reprises en comité technique et à de nombreuses autres occasions pour travailler en groupe projet.

Les comités techniques de la démarche se réunissent tous les mois et permettent de faire avancer le cadrage des différentes missions.

Ces comités techniques permettent également de mutualiser les approches des différents Scot (SRADDET, application du cadre légal, ...)

Une réunion des Présidents des 12 Scot, participants à la démarche, a été organisée le 3 mai sur le thème des nouveaux modèles d'aménagement et a permis aux élus d'amorcer l'engagement d'un chapitre commun pour leur Projet d'aménagement stratégique. Ce travail sera finalisé et validé en réunion des Présidents le 10 janvier 2024.

00/130

A2 - INTER-SCOT URBANISME COMMERCIAL

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), POURTIER Philippe (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Depuis 2013, dans le cadre du programme de travail de l'inter-Scot, les présidents des syndicats mixtes de Scot ont demandé aux Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon de mettre en place un système de veille et d'observation du commerce de l'aire métropolitaine Lyon / Saint-Etienne.

L'objectif est d'appréhender le développement de l'appareil commercial à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon/Saint-Etienne, suivre les évolutions et les logiques des opérateurs commerciaux notamment.

En 2022, le travail a principalement porté sur la question de la logistique commerciale et son intégration au Document d'Aménagement Artisanal et Commercial des Scot.

En 2023, l'objectif est de poursuivre le travail d'observation et de suivi des pratiques de l'urbanisme commercial de l'AMELYSE.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier trimestre 2023 a été l'occasion de finaliser et de publier le 11^e bulletin de veille de l'urbanisme commercial de l'AMELYSE, dédié à la logistique commerciale. Il fait le point sur les nouveautés juridiques

en la matière. Il comprend une analyse de la logistique, de ses impacts et de son lien avec la logistique commerciale. Il comporte un focus sur le volet logistique du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAACL) et un zoom sur les dark stores. Et enfin il recense les derniers projets commerciaux de juillet 2021 à septembre 2022.

La base de données des autorisations commerciales (CDAC-CNAC) a été mise à jour en juillet 2023. Elle permet de suivre, à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon / Saint-Etienne, les décisions d'autorisations commerciales des commissions départementale et nationale.

Comme chaque année, l'inter-Scot a travaillé sur un bulletin de veille (n°12) en matière d'urbanisme commercial. Publié fin 2023, il présente une analyse des dernières tendances de consommation et des stratégies des acteurs commerciaux et contient le recensement des derniers projets commerciaux.

00/160

A2 - INTER-SCOT ELABORATION CHAPITRE COMMUN P.A.S. 2024

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), POURTIER Philippe (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

La réunion des Présidents de l'inter-Scot de mai 2023 a acté la mise en œuvre d'un nouveau chapitre commun pour les Projets d'Aménagement Stratégique des différents Scot. Les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et Lyon œuvreront pour leurs partenaires à l'écriture de ce document. Ce nouveau chapitre commun illustrera la redirection à mettre en œuvre pour le développement des territoires à l'aune de l'atteinte des limites planétaires, des transitions écologiques, économiques et sociétales. Il pourrait s'agir de questionner les modèles dominants pour réinterroger la place des villes moyennes et des territoires ruraux dans le territoire de coopération métropolitaine.

Compte-rendu d'exécution :

Cette année a été marquée par la révision du Chapitre Commun de l'inter-Scot, élaboré en 2006 puis modifié à la marge en 2013, du fait de l'élargissement de la démarche à trois Scot plus ruraux. Datant de plus de 10 ans, ces orientations communes nécessitaient donc une actualisation pour tenir compte des enjeux démographiques, climatiques et écologiques, de sobriété foncière (ZAN) et d'une organisation multipolaire renouvelée, permettant notamment un développement économique moins concentré sur l'agglomération lyonnaise.

Les présidents des 12 Scot se sont ainsi réunis le 3 mai 2023 à Lyon pour échanger sur ces enjeux et défis, ce qui a permis aux Agences d'Urbanisme de Lyon et Saint Etienne de proposer une nouvelle rédaction de ce document, qui a été validé début 2024 en réunion des Présidents.

00/174

A2 - SUIVI T LIBR

Pilotes de l'étude : RUIILLERE Amaury (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Poursuivre la consolidation pluriannuelle des données relatives à la gamme tarifaire T-Libr (ventes, recettes, usages,...).

Compte-rendu d'exécution :

Livraison du tableau de bord mis à jour et du PowerPoint de synthèse le 20/12/2023

00/186

A2 - WEB SIG

Pilotes de l'étude : RUIILLERE Amaury (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Les capacités techniques développées par le réseau des Agences de Lyon et Saint-Etienne permettent la mise à jour d'un outil de type WebSIG, créé en 2019, permettant au SMT-AML d'accéder aux bases de données mobilité.

Compte-rendu d'exécution :

Maintien opérationnel durant toute l'année. Intégration des mises à jour (données de références, tracés TC,...)

00/199

A2 - SMT SUIVI PARTENARIAL

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

Temps de travail dédié au partage et à la réflexion de données et d'études en rapport avec le programme de travail du SMT-AML, ainsi qu'au suivi du programme de travail annuel entre le Syndicat et les 2 Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon.

Compte-rendu d'exécution :

4 séances de travail et d'échanges se sont déroulées en 2023 afin de partager les actualités du SMT AML, les réflexions en cours sur les territoires d'observation du réseau A2 des Agences d'urbanisme et échanger sur les thématiques à travailler en 2024

00/200

A2 - PLANS METROPOLITAINS

Pilotes de l'étude : RUIILLERE Amaury (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Disposer de plans à jour des offres de transport déployées dans le périmètre du SMT-AML (et ses franges), pour faire connaître les périmètres T-Libr et les intermodalités existantes.

Compte-rendu d'exécution :

Export des données de tracés des lignes TC de Multitud', au format "shape GTFS" et livraison du fichier le 04/12/2023.

Export des tracés de lignes au format ESRI shapefile et livraison le 18/12/2023

00/209

A2 - PLAN D'ACTION INTERMODALITES CAHIERS DE BASSIN

Pilotes de l'étude : DESCROUX Thibaut (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

Suite au partage dans les territoires des cahiers de bassins (2020), de nombreux partenaires du syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise souhaitent avoir des informations mises à jour.

Compte-rendu d'exécution :

Les productions réalisées ont permis de mettre à jour certains indicateurs disponibles dans les cahiers de bassin destinés à connaître, par exemple, l'offre intermodale dans les gares du périmètre du PAI, les flux de navetteurs, la fréquentation des gares du PAI.

00/221

A2 - AIRES DE CHALANDISES DES GARES

Pilotes de l'étude : RUIILLERE Amaury (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes réalise régulièrement des enquêtes photographiques auprès des usagers du TER. Ces enquêtes sont effectuées par rotation sur les différentes branches ferroviaires qui composent le réseau TER AuRA. Dans le cadre du Plan d'Actions Intermodalité du Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyon Saint-Etienne (SMT AML), les enquêtes régionales exploitées dataient de 2015 à 2018, suivant les branches ferroviaires.

Ces productions permettent de connaître les lieux de résidence, d'emplois et d'études des usagers des gares, leur mode d'accès/diffusion à la gare, tout en proposant une approche à l'échelle globale du territoire de Plans d'Actions Intermodalité du Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyon Saint-Etienne, à l'échelle des 8 corridors du PAI du SMT-AML et avec une approche détaillée pour chacune des gares concernées.

La campagne d'enquête 2022, réalisée dans la même temporalité sur l'ensemble des axes ferroviaires, sera disponible au printemps 2023 auprès de la Région AuRA ; le SMT AML a sollicité le partenariat des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne afin de mettre à jour les données et observations, en exploitant ces enquêtes plus récentes.

Compte-rendu d'exécution :

La Région AuRA a réalisé en 2022 une enquête TER sur l'ensemble des branches ferroviaires. L'exploitation des enquêtes a permis d'identifier les aires de chalandise des gares du PAI du SMT AML et de déterminer l'importance de chacun des modes de transport pour l'accès aux gares en rabattement et en diffusion (production

d'illustrations cartographiques sur l'ensemble du périmètre du PAI, par bassin et pour chacune des gares).

00/222

A2 - RESEAU EXPRESS REGIONAL (RER)

Pilotes de l'étude : DESCROUX Thibaut (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

Il s'agit de poursuivre la démarche partenariale (initiée en 2021-2022) de partage de connaissance, de mise en débat de propositions, pour aider à une convergence sur la définition, l'ampleur territoriale, les clés de réussite, les niveaux de desserte-cible d'un futur réseau express régional, adapté aux enjeux territoriaux de l'Aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne

Compte-rendu d'exécution :

La consolidation des données (état des lieux des offres de services TER) a été réalisée sur l'ensemble des axes ferroviaires et des gares concernés par le périmètre du plan d'actions intermodalité (PAI) du SMT AML. Des cartes de synthèse destinées à visualiser les contrastes de niveaux de services des axes ferroviaires (nombre de trains, fréquences, temps de parcours) ont été produites

00/226

A2 - INTER-SCOT - INVENTAIRE ZAE - OPTIMISATION ECONOMIQUE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), POURTIER Philippe (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

La loi Climat et Résilience prévoit un inventaire des zones d'activités économiques (ZAE) par les autorités compétentes en matière d'économie.

Dans ce contexte, l'inter-Scot s'est saisi en 2022 de la thématique du foncier économique. Au titre du partenariat avec les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon, il souhaite mener une réflexion méthodologique d'observation des ZAE permettant une consolidation des données et préfigurant une méthodologie commune et partagée.

Dans les suites de ce travail, l'inter-Scot souhaite, en 2023 :

- Assurer le suivi du guide méthodologique d'inventaire des ZAE produit en 2022,
- Travailler sur la question de l'optimisation des espaces économiques pour répondre à la question "quels outils, méthodes et bonnes pratiques pour s'engager dans la sobriété foncière ?" Ce travail pourrait à terme faire l'objet d'un axe du chapitre commun des Scot (mis à jour en 2023).

Cette mission s'inscrit dans un contexte plus large. Un lien doit être fait avec le travail de même nature engagé en accompagnement de l'Epora.

Compte-rendu d'exécution :

Suite à la réalisation en 2022 d'un socle méthodologique commun pour la réalisation des inventaires des zones d'activités économiques, l'inter-Scot s'est associé, en 2023, au réseau des 4 Agences d'Urbanisme et aux établissements publics fonciers de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour réfléchir aux moyens de sensibiliser les EPCI sur l'optimisation de leurs zones d'activités. Une série de webinaires sera ainsi programmée sur ce sujet en 2024.

Au premier semestre 2023, les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon ont été sollicitées par des structures externes à leur partenariat local pour échanger sur la méthodologie de l'inventaire des ZAE et partager les résultats. Les deux Agences :

- ont animé un atelier lors de la journée des Acteurs de l'observation organisée par l'Agence d'urbanisme de Perpignan (AURCA),
- sont intervenues au webinaire de la communauté des acteurs de l'aménagement économique en Ile-de-France,
- ont partagé les travaux avec les Agences d'urbanisme du réseau de la FNAU qui, en parallèle, a publié l'avis n°11 sur ce sujet.

Le second semestre a été l'occasion de présenter, aux chefs de projet des Scot de l'inter-Scot de l'AMELYSE, l'étude "Optimisation du foncier en ZAE", réalisée par les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne, Lyon et Grenoble.

Le 17 janvier 2024 aura lieu un webinaire ouvert aux élus et techniciens des structures publiques ou privées du territoire régional. Il sera question de sobriété foncière économique.

00/243

A2 - INTER-SCOT - PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES - INSEE

Pilotes de l'étude : TOURTIER Jérémie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

L'inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne souhaite analyser les projections Omphale qui ont été livrées en 2022 et en faire une publication en partenariat avec l'Insee. L'inter-Scot souhaite être accompagné dans ce travail par les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne.

Compte-rendu d'exécution :

L'inter-Scot et les 2 Agences se sont également fortement mobilisés en 2023 sur la problématique de la démographie. Ils ont ainsi organisé le 29 novembre 2023, au siège de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon Confluence, un séminaire qui a réuni une soixantaine d'élus et partenaires de l'aire métropolitaine (Scot, Métropoles, Agglomérations, Communautés de communes, Départements, Région, chambres consulaires, ...) autour de la question « Quels choix et avenir des territoires, face aux projections démographiques ? ». Les experts Stephan Challier, Jean-François Léger et Gérard-François Dumont ont apporté leurs éclairages sur les apports et les limites des projections démographiques de l'INSEE et leurs implications en matière d'aménagement du territoire.



SUD LOIRE

01/030

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DRILLON Laurent (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), POURTIER Philippe (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Lors de la séance en date du 29 mars 2018, le Syndicat mixte du Scot Sud Loire a promulgué la mise en révision du Scot approuvé en décembre 2013. Cette révision vise, notamment, à adapter les orientations du Scot à son nouveau périmètre mis en place, suite aux évolutions de périmètres des intercommunalités membres du Scot. Le Scot couvre désormais 199 communes (au lieu de 116 précédemment) et les communes nouvellement intégrées sont soumises aux principes d'urbanisation limitée. Il convient donc d'adapter le contenu du Scot à ce nouveau périmètre, tout en adaptant le document aux contextes légaux ayant évolué, ainsi qu'aux orientations politiques des exécutifs des intercommunalités membres. Le Syndicat mixte sera accompagné par epures pour mettre en œuvre cette révision.

En 2021, l'Agence d'urbanisme a poursuivi le travail technique de la phase de diagnostic engagée en 2019-2020, et a accompagné le

SM Scot dans une phase de sensibilisation des nouveaux élus aux contenus et enjeux du Scot (Forum des élus en juin 2021). Dans la phase prospective, l'Agence a mis au point, avec le SM Scot Sud Loire, une méthode de débat et d'animation en vue de la tenue des réunions de travail à partir de septembre 2021.

En 2022, l'essentiel des réflexions a porté sur la mise au point des orientations d'aménagement du Projet d'Aménagement Stratégique, la préparation et la participation aux réunions publiques et aux réunions de concertation sur le PAS.

Compte-rendu d'exécution :

Depuis janvier 2023, il s'est tenu :

- un séminaire thématique sur l'énergie, qui a été couplé à une approche paysagère.

- un comité technique et un comité de pilotage sur chacun des thèmes suivants : économie (filiales et tourisme), ressources et climat, espaces agri naturels et mobilités. L'objet de ces réunions était de préciser les contenus des rédactions du DOO sur ces thèmes. A partir de ces échanges, l'Agence d'urbanisme a rédigé les volets du DOO sur les mobilités, l'agriculture, la biodiversité et la trame verte et bleu (TVB).

Le PAS a été réexaminé avec les membres du Bureau afin de prendre en compte les observations exprimées lors des réunions publiques de concertation dans les EPCI, et par les PPA qui ont été destinataires de la première version. Epures a repris une partie de la rédaction du PAS en cohérence avec les choix des membres du Bureau sur ces observations.

Epures a animé les instances de débat entre les membres du Bureau pour définir le projet sur les sujets de l'ambition démographique, les besoins en logements et leur répartition. L'Agence a proposé des supports de discussions et amendés ceux-ci à partir des choix exprimés par les membres du Scot. Suivant la même méthode, epures a accompagné le SM du Scot sud Loire dans la définition des centralités.

Par ailleurs, epures suit et assiste le Scot dans la démarche paysage.

01/157

DIAGNOSTIC PARTAGE LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION PLUI 87 COMMUNES

**Pilotes de l'étude : LAURENT Béatrice
(COMMUNAUTE D AGGLOMERATION -
LOIRE FOREZ), CARRE Arnaud
(COMMUNAUTE D AGGLOMERATION -
LOIRE FOREZ)**

**Pilotes epures : SECHER Amélie,
GAMBLIN Audrey**

Contexte et Objectifs :

La construction d'un PLUi est une opportunité pour un territoire comme celui de Loire Forez agglomération. Il permet de répondre aux enjeux sociétaux (sobriété foncière, environnementale, transition sociale et politique...) pour lesquels Loire Forez agglomération se mobilise à travers des politiques variées inscrites au plan de mandat : politique de centres bourgs/villes, PLH, PCAET...

Loire Forez agglomération dispose d'un PLUi sur une partie de son territoire (45 communes), approuvé en décembre 2022. En parallèle, l'agglomération a acté le lancement d'un PLUi afin que l'intégralité des communes (87 communes) de son territoire dispose d'un document d'urbanisme à l'horizon 2027.

Le programme de travail sur l'année 2023 s'inscrit donc dans un calendrier de production contraint avec pour objectif une approbation avant l'été 2027.

Le PLUi est un document complexe mobilisant des sujets, des acteurs et des expertises variés, dans un contexte réglementaire qui a fortement évolué. C'est dans cet esprit que Loire Forez agglomération travaillera, dans le cadre du programme partenarial,

avec l'Agence d'urbanisme sous la forme d'une démarche plurielle, avec dans un premier temps un diagnostic partagé et partenarialisé. Cette démarche, qui mobilisera les différents partenaires, prendra une dimension d'expérimentation dans la mise en œuvre des objectifs définis par la loi.

Objectifs du travail partenarial 2023

L'année 2023 marque le lancement politique de la démarche PLUi, les principaux objectifs de Loire Forez agglomération sur cette année sont :

- De mettre en œuvre des instances de concertation, d'échanges et d'appropriation, à destination des élus du territoire, sur les enjeux du territoire et les orientations du PADD.
- De mettre en exergue les enjeux spatialisés du territoire à travers la réalisation d'un diagnostic multithématique synthétique et de scènes d'échanges et de co-construction avec les personnes publiques associées.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2023 a été consacrée à l'élaboration d'une synthèse des enjeux du territoire. La synthèse des enjeux du territoire a été construite sur la base des observatoires de l'Agence, des politiques communautaires de Loire Forez, des éléments issus des ateliers de travail avec les élus du territoire et des éléments fournis par la DDT42 (porté à connaissance et note d'enjeux). L'année 2023 a également été consacrée à la sensibilisation des élus du territoire sur différents sujets, en lien avec le PLUi. Plusieurs ateliers ont eu lieu :

- Des ateliers de secteurs sur l'armature territoriale, l'accessibilité et les enjeux du territoire,
- Des ateliers de secteurs sur la sobriété foncière, co-animés avec les services de la DDT 42,
- Un atelier thématique sur les ressources en eau et en énergie, avec la participation de M. Simone, vice-président du SIEL.
- Un atelier sur l'habitat de demain avec la participation de M. Provenchère (Maire d'Ollières), Mme Mondin (Adjointe au maire d'Ambert) et Mme Cousin (Adjointe au maire de Genilac).
- Un atelier thématique sur le paysage et la biodiversité avec la participation de M Fara et M Soutrenon (vice-présidents du SCOT Sud Loire).

L'ensemble de ces ateliers et la synthèse des enjeux du territoire ont pour objectif d'accompagner l'agglomération dans la définition de son projet de territoire d'ici la fin du premier trimestre 2024.

01/166

SAINT-ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

**Pilotes de l'étude : KHAMMAR Nadia
(CONSEIL DE DEVELOPPEMENT - SEM)**

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole, dans le cadre de ses saisines et auto-saisines, sollicite l'Agence d'urbanisme sur les thématiques de son choix.

Les travaux de l'Agence remis aux membres du Conseil de développement, sont intégrés à la finalisation des travaux de ce dernier soit sous forme d'apport méthodologique, soit sous forme d'un rendu annexé à l'avis.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2023 a été marquée par la participation à un atelier de travail avec les membres du Conseil en charge de la saisine "ville et métropole étudiantes". L'Agence a apporté aux membres l'ensemble des éléments contenus dans l'observatoire territorial de la vie étudiante et l'observatoire de la vie étudiante, managé par ses équipes, en lien avec les établissements d'enseignements supérieurs et Saint-Etienne Métropole. Des éléments ont été également apportés sur les projections de la démographie étudiante.

Le travail du Conseil de développement a été rendu en séance plénière du Conseil le 5 octobre 2023, l'Agence d'urbanisme a participé à cet événement.

L'Agence n'a pas été sollicitée sur un nouveau sujet par le Conseil de Développement de Saint-Etienne Métropole.

01/184

SAINT-ETIENNE METROPOLE ACCOMPAGNEMENT PLUI

**Pilotes de l'étude : SALEN Delphine (METROPOLE -
ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : DUCROCQ Laetitia, SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

Au 1^{er} janvier 2018, Saint-Etienne Métropole est passée du statut de Communauté urbaine à celui de Métropole. Saint-Etienne Métropole a demandé au partenariat de l'Agence d'urbanisme de se mobiliser pour formaliser un accompagnement dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui a débuté en 2018. La délibération de lancement a été approuvée en décembre 2018.

L'année 2023 doit permettre d'accompagner Saint-Etienne Métropole dans la consolidation de son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et de construire, avec les 53 communes, les outils réglementaires permettant de le mettre en œuvre : Orientations d'Aménagement et de Programmation, règlement écrit et graphique couvrant l'intégralité du territoire métropolitain.

Le calendrier reste le même pour Saint-Etienne Métropole sur ce mandat : un arrêt du projet de PLUi fin 2023, en Conseil métropolitain.

Compte-rendu d'exécution :

La territorialisation du PADD s'est poursuivie sur le 1^{er} trimestre 2023 : production 1^{ère} version d'une carte sur l'agriculture et sur la biodiversité, ainsi que des échanges sur la carte urbanisme et santé (Gtech 21.02.23). Au regard de la charge de travail générale sur le dossier, ces réflexions ont été mises en pause. Elles ne semblaient pas prioritaires, les débats politiques sur les orientations du PADD n'ayant pas eu lieu.

Comme convenu la collaboration avec les 53 communes en rendez-vous tripartites communes/SEM/epures, a redémarré en février.

Au 1^{er} semestre près d'une centaine de réunions ont eu lieu en communes. Elles ont permis de travailler, à partir d'une proposition technique d'OAP et de règles graphiques, la mise en œuvre du projet de PADD, ainsi que l'intégration des intentions d'aménagement, dont les communes nous ont fait part en 2022.

En mars, certaines communes des coteaux du Gier, ont remis en question la méthode de travail. Des temps d'échanges ont été nécessaires avec SEM et ces mêmes communes, suspendant ainsi les réunions de travail prévues.

Les réunions se reprogramment depuis juillet.

Fin juillet chacune des 53 communes a été rencontrée au moins une fois. Les villages sont le plus souvent les plus avancés et nécessitent des arbitrages métropolitains pour continuer.

Les communes plus grandes et urbaines nécessitent plus de rencontres pour consolider les projets et les règles associées. Ce travail a été conduit jusqu'à fin de l'année 2023 (au total 142 réunions de travail en communes) et se poursuit au 1^{er} semestre 2024 sur une vingtaine de communes nécessitant encore un accompagnement sur les pièces réglementaires.

01/187

SAINT-ETIENNE METROPOLE AMO PATRIMOINE

Pilotes de l'étude : DELORME Annick (METROPOLE - ST-ETIENNE), CHARBONNIER Grégory (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre à la fois, de l'extension du label Ville d'Art et d'Histoire en Pays d'Art et d'Histoire et de l'élaboration du PLUi, cela fait maintenant 4 ans que Saint-Etienne Métropole consolide un inventaire patrimonial sur l'ensemble des 53 communes de son territoire.

Cette base de données ou websig, est aujourd'hui exhaustive concernant le patrimoine édifié avant 1945.

Néanmoins, pour être définitivement complète, il conviendrait aujourd'hui de l'étayer avec le recensement du bâti réalisé après 1945.

En 2023, l'objet de la mission est donc de consolider le "websig" avec le recensement du patrimoine XX^{ème} - XXI^{ème} réalisé après 1945, et de poursuivre, le cas échéant, le toilettage "informatique" de cette base.

Compte-rendu d'exécution :

De mars à avril, la méthode d'identification des éléments de patrimoine, post 1945, a été affinée suite à la synthèse d'ouvrages spécialisés et à la compilation et l'analyse de diverses bases de données disponibles à l'Agence d'urbanisme. Ce travail a fait l'objet d'une présentation et d'un échange en comité technique fin avril.

Par la suite, la priorité a été donnée au recensement des équipements sportifs, en lien avec la coupe du monde de rugby à venir.

41 nouveaux périmètres ont ainsi été identifiés sur tout le territoire de Saint-Etienne Métropole et intégrés dans le websig patrimoine, selon les mêmes modalités que les périmètres déjà existants, avec pour chacun d'eux, la réalisation de fiches descriptives illustrées de photos, prises sur le terrain, permettant d'évaluer l'intérêt patrimonial de chaque périmètre.

La synthèse de ce travail a été présentée et a fait l'objet d'un échange avec les membres du comité de pilotage le 28 juin 2023.

Cette nouvelle campagne de repérage a mis en exergue la présence d'une piscine tournesol sur la commune de Sorbiers, la seule de ce type dans tout le sud Loire.

A cette occasion, une notice a été réalisée pour détailler les particularités de ces piscines partout en France, ainsi que la manière dont elles ont pu être réhabilitées.

01/191

PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT GIER ONDAINE SAINT-ETIENNE

Pilotes de l'étude : MIRMAND Anne-Sylvie (METROPOLE - ST-ETIENNE), SALEN Delphine (METROPOLE - ST-ETIENNE), JEANDRAU Romain (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Issu de la loi ELAN, le projet partenarial d'aménagement est un contrat signé entre l'État et les acteurs locaux afin d'accélérer la réalisation d'opérations d'aménagement complexes et de renforcer l'efficacité de l'intervention des acteurs privés et publics. Le Projet Partenarial d'Aménagement Gier-Ondaine sud Saint-Etienne (PPA GOSE) a été signé en avril 2020 entre l'État, Saint-Etienne Métropole, le pôle métropolitain, Epora et la banque des territoires. Ce PPA a pour objectif de repenser, réhabiliter et vivre autrement les territoires des vallées dans les 15 prochaines années. Concernant 13 communes et 202 000 habitants, le périmètre du PPA couvre un territoire de vallées marquées par l'histoire industrielle, abritant de nombreuses friches, disposant d'un potentiel de requalification important et souffrant d'un manque d'attractivité résidentielle. L'adhésion des 13 communes concernées au contrat a été conclue en 2022.

L'Agence d'urbanisme accompagne les signataires du contrat depuis son lancement.

En 2020 : epures a livré un diagnostic complet et une méthodologie pour le choix des sites à enjeux en 2020.

En 2021 : partage du diagnostic, consolidation de la méthodologie de caractérisation des sites à enjeux, suivi plan guide, préparation de la stratégie foncière du PPA, voiries bruyantes – formulation de préconisations

En 2022 : expérimentation Urbanisme Opérationnel Favorable à la Santé (UOFS), la finalisation de la stratégie foncière Etat et 2 ateliers "nouvelles façons d'habiter" (Le Chambon-Feugerolles en mars et Genilac en décembre)

Pour l'année 2023, l'Agence poursuit son accompagnement sur les volets suivants :

- Suite de l'étude d'approfondissements thématiques "Urbanisme Opérationnel Favorable à la Santé (UOFS)" : AMO auprès de SEM pour aider à la structuration interne en matière d'intégration de santé. Une restitution technique et politique de ces études, lors d'un atelier 'in situ', qui pourrait être réalisé dans une commune particulièrement concernée par la thématique. Accompagnement des projets PPA en matière de santé environnementale.

- La suite de l'étude d'approfondissements thématiques "Nouvelles façons d'Habiter" sur les formes urbaines corrélées aux marchés immobiliers. Une mise de fond, un atelier élus restreint, un document de valorisation. SEM attend une approche très concrète et opérationnelle de cette thématique en 2023 à la fois en termes de forme, de réponse aux différentes questions qui s'imposent à nous (ZAN, changements climatiques, crise énergétique...) d'implantation géographique, avec quelle équation financière.
- La poursuite des croisements PPA PLUi

Compte-rendu d'exécution :

Concernant les travaux UOFS :

Au premier semestre, l'analyse du quartier du Sardon a été réalisée et présentée auprès de Saint-Etienne Métropole et du prestataire plan guide (Notus/ville et paysage). Sur le site Duralex à Rive de Gier, l'analyse a été présentée auprès de la commune (Maire et Adjoint à l'urbanisme).

Un atelier ouvert aux élus du PPA et aux élus des communes, ayant des enjeux de voiries structurantes, a été organisé le 20 juin sur site.

Le second semestre a été consacré à la valorisation des travaux de début d'année, livré au second semestre sous forme de publication. Cet atelier a été valorisé sous forme de publication, et au démarrage des travaux concernant le quartier Béraudière ont débuté en juillet et qui ont permis d'alimenter les réflexions sur le plan guide mené conjointement par epures.

Concernant les travaux sur les Nouvelles Façons d'Habiter :

Un troisième atelier sur les nouvelles façons d'habiter a eu lieu le 5 décembre, quartier Crêt de Roc à Saint-Etienne. Une scène de partage et de retour d'expérience, basé sur la visite d'opérations dans l'écoquartier Desjoyaux et rue Neyron, et en présence des porteurs de projet (VSE, Epase, architectes...)

Un livrable de valorisation de l'ensemble de la démarche NFH et des ateliers de 2022 et 2023 a été livré aux partenaires en fin d'année.

Un webinaire de valorisation des travaux NFH a également eu lieu le 19 décembre.

Concernant le pilotage global :

Les pilotes et co-pilotes ont régulièrement participé aux comités de pilotage et aux groupes de travail du PPA. A noter également en 2023 l'implication d'epures dans l'étude d'évaluation conduite par Algoé. Epures a présenté l'outil EPASCOPE au groupe projet, comme référence d'outil d'évaluation comme base de la collaboration entre Algoé et epures qui aura lieu en 2024.

01/207

CC FOREZ-EST IMPACTS LOI CLIMAT RESILIENCE DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Pilotes de l'étude : BERNARD Christine (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures : GAMBLIN Audrey

Contexte et Objectifs :

La lutte contre l'artificialisation des sols concerne toutes les échelles de la planification territoriale, depuis la Région jusqu'à la commune. La loi Climat et Résilience, promulguée en août 2021, trace les contours d'une trajectoire qui se traduit par l'insertion dans les documents de planification et d'urbanisme (Sraddet, SCoT, PLU) d'un objectif de diminution de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Cet objectif de diminution doit s'effectuer par rapport à la consommation réelle de ces espaces, observée au cours des 10 années précédentes.

La Communauté de communes de Forez-Est souhaite disposer d'une vision des impacts de la loi Climat et Résilience sur les documents de planification des communes de l'EPCI, et également sur celles sans document de planification. Elle a sollicité l'expertise mutualisée du partenariat de l'Agence d'urbanisme, qui a développé des outils d'observation et des méthodes mutualisées pour répondre à ses interrogations.

Compte-rendu d'exécution :

1^{er} semestre 2023 :

L'analyse de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers sur la période 2010-2020 (via l'outil MOS u par les adhérents de l'Agence) a été menée et a permis de mettre en évidence les disparités de consommation entre les communes. A partir de cette analyse, une projection du rythme de consommation a permis d'interroger la capacité du territoire à atteindre les objectifs de -50% prévus par la loi Climat et Résilience. Cette première phase a été présentée en groupe technique puis en conférence des maires élargie.

A été ensuite analysé, le potentiel de consommation d'ENAF dans les documents d'urbanisme en vigueur (croisement de données MOS photo-interprétation) et il a été mis en évidence les conséquences pour les communes de ne pas "climatiser" leurs documents d'urbanisme (échéance 2026 et 2027). Cette étape a fait l'objet d'un groupe de travail technique et d'une présentation en conférence des maires élargie.

L'objectif du second semestre a été de mener une réflexion collective sur les enjeux de la climatisation des documents d'urbanisme.

Un atelier a été organisé afin :

- de mettre en évidence les conséquences de la non-climatisation des documents d'urbanisme pour le développement de projets inter-communaux, mais également communaux (activités / habitat / équipements...)

- de travailler par groupes sur les solutions qui pourraient être envisagées pour s'inscrire dans la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette (modèle de développement / réhabilitation / densification...)

01/212

POPSU (PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES) TRANSITION METROPOLE

Pilotes de l'étude : ARSAC Guillaume (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Tandis que l'urgence climatique oblige à la mise en œuvre de politiques ambitieuses, les territoires urbains sont engagés dans des trajectoires

de transition et de cohésion. Celles-ci se déploient non seulement dans les domaines environnementaux et énergétiques, mais aussi à travers des politiques sociales, économiques, numériques, culturelles. Dans ce contexte, le nouveau programme Transitions de la Plateforme d'Observations des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) s'appuiera sur des recherches localisées qui documenteront et expliqueront, à des fins d'actions, les contributions des territoires à la trajectoire nationale de transformation et de planification écologique au service de la cohésion sociale et territoriale.

Dans ce cadre Saint-Etienne Métropole souhaite l'accompagnement de l'Agence d'urbanisme pour sa démarche de recherche sur le thème : « Du corridor à la polarité multimodale : un pôle d'échanges multimodal comme point d'appui d'un projet de territoire local, mais sous double influence métropolitaine ? »

Compte-rendu d'exécution :

L'accompagnement de la démarche était prévu à partir de septembre 2023, la mobilisation d'une équipe scientifique ayant pris plus de temps à Saint-Etienne Métropole, l'Agence n'a pas enclenché la totalité de l'accompagnement prévu. Cet accompagnement se déroulera en 2024, à la suite de la validation du programme POPSU, porté par la Métropole de Saint-Etienne et les instances nationales de la plateforme de recherche (audition prévue la 22 janvier 2024).

AUTRES TERRITOIRES

01/204

SCOT DU ROANNAIS DEMARCHE D'INTERCONNAISSANCE

Pilotes de l'étude : DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Dans la suite du partenariat entre les Scot Syepar et Loire Centre, initiés depuis de nombreuses années, les élus du Syepar, en charge de la mise en place du futur Scot du Roannais élargi au 01 janvier 2022, ont sollicité l'Agence d'urbanisme

pour l'entame d'une première approche des dynamiques du territoire ainsi formé.

Cette mission conduite en 2022 trouve son aboutissement en 2023, préalablement à la mise en élaboration du Scot du Roannais.

Compte-rendu d'exécution :

L'Agence d'urbanisme a accompagné le Conseil Syndical du SCOT dans cette démarche au travers de deux séminaires tenus en 2022. En 2023, l'Agence d'urbanisme a formalisé et diffusé un document synthétique de la démarche.

01/205

SCOT DU ROANNAIS EVALUATION SYEPAR

Pilotes de l'étude : DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

En 2023, le Syndicat mixte du Scot du Roannais doit réaliser le bilan de mise en application à 6 ans du Scot Syepar. Il sollicite le partenariat de l'Agence d'urbanisme pour l'accompagner sur les aspects : données, analyse et animation.

Les Agences d'urbanisme, et particulièrement epures, intègrent dans leur offre de service, au bénéfice de leurs adhérents, une capacité à accompagner ces démarches d'évaluation et d'élaboration de Scot.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2023 a été l'occasion de :

- renseigner les indicateurs de l'évaluation et les analyser,
- partager les résultats avec le Syndicat Mixte du Scot en bureau (31/05) et comité syndical (4/07)

- rédiger l'évaluation.

Le comité syndical de délibération s'est réuni le 26 septembre 2023.

01/206

SCOT DU ROANNAIS EVALUATION SORNIN

Pilotes de l'étude : DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), FIORE Catherine (COMMUNAUTE DE COMMUNES - CHARLIEU BELMONT)

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

En 2023, le Syndicat mixte du Scot du Roannais doit réaliser le bilan de mise en application à 6 ans du Scot Sornin. Il sollicite le partenariat de l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise pour l'accompagner sur les aspects : données, analyse et animation.

Les Agences d'urbanisme, et particulièrement epures, intègrent dans leur offre de service, au bénéfice de leurs adhérents, une capacité à accompagner ces démarches d'évaluation et d'élaboration de Scot.

Compte-rendu d'exécution :

L'évaluation du SCOT du Sornin a fait l'objet d'une présentation en comité de pilotage du SCOT Roannais le 1er février 2023.

Suite à cette séance, la rédaction du document final a pu être achevée et rendue, afin que l'évaluation soit mise en délibération lors du comité syndical du 22 mars 2023

01/210

AMO MODIFICATION ET CLIMATISATION PLUI COPLER

Pilotes de l'étude : ROGER Vincent (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

La CoPLER a approuvé son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en Mars 2022. En 2023, elle souhaite mener en parallèle deux procédures d'évolution de son document, pour lesquelles elle sollicite un accompagnement technique et juridique d'epures :

- Une modification du PLUi.
- Une analyse de l'impact de la Loi Climat et Résilience promulguée en Août 2021 sur le PLUi.

Compte-rendu d'exécution :

AMO sur les modifications PLUi COPLER

En 2023, epures a mis au point une note de relecture et d'analyse sur le contenu et une approche juridique sur la modification simplifiée conduite en régie par l'EPCI. Après approbation de celle-ci, epures a modifié les pièces concernées et les a transmises sous format CNIG à l'EPCI.

Pour la modification de droit commun, de la même façon, epures a mis au point une note sur le contenu. L'EPCI n'a pas encore lancé cette procédure.

Réflexion sur la climatisation du PLUi
En 2023, epures a animé deux réunions avec le groupe de travail, composées d'élus et de techniciens de la COPLER. La première sur les éléments de la loi Climat et Résilience et les évolutions juridiques de 2023, la seconde sur l'analyse de la consommation foncière sur le période de référence de la loi, et le potentiel de consommation foncière dans le PLUi. La dernière réunion sur les pistes d'évolution du document pour son adéquation avec la loi a été reportée en 2024, afin de disposer des derniers décrets d'application de la loi concernée.

01/211

DIAGNOSTIC PARTAGE SCOT DU ROANNAIS

Pilotes de l'étude : DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS)

Pilotes epures : CONTIN Anne-Gaëlle, MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Depuis le 1er janvier 2022, l'extension du périmètre du Scot de 2 à 5 EPCI, soit de 51 à 104 communes, est effective. L'élaboration du nouveau Scot du Roannais à cette nouvelle échelle, correspondant environ à 1/3 du département de la Loire et abritant environ 149 000 habitants, démarre en 2023. Le syndicat mixte s'appuie sur les outils et les méthodes du partenariat de l'Agence d'urbanisme pour accompagner pour partie cette élaboration, et plus particulièrement pour l'élaboration du diagnostic.

S'agissant d'un diagnostic partagé, les partenaires de l'Agence d'urbanisme et les Personnes Publiques Associées à la démarche, sont parties prenantes des travaux conduits afin d'apporter leurs contributions aux réflexions tout au long de la démarche. La méthode proposée permet également l'acculturation des territoires membres et nouvellement membres du Scot aux nouveaux contextes spatiaux, démographiques, économiques et vécus sur le nouveau périmètre élargi. Il s'agit de s'appuyer sur une logique de prise en compte des besoins nécessaires à l'engagement des acteurs dans la démarche, plutôt que sur une logique de prérequis.

Cette démarche incrémentale est ainsi orientée vers le dégagement progressif des enjeux du diagnostic, préparant l'articulation avec le travail d'élaboration du PAS. Cette articulation sera initiée dès 2023 à travers l'amorce d'une phase de prospective participative autour des enjeux.

Un volet complémentaire d'analyse de la loi Climat et Résilience est compris, visant à déterminer les conséquences de la non-climatisation du Scot sur les territoires et grands projets.

Compte-rendu d'exécution :

Un premier séminaire de lancement des travaux sur le diagnostic a eu lieu le 23 mai à Saint-Symphorien-de-Lay, rassemblant 19 Vice-Présidents et membres du bureau du Scot. L'animation proposée a permis aux représentant.es présents des 5 EPCI de partager leurs "territoires vécus", de prendre connaissance de ceux des autres, et de se positionner sur les sujets dont le Scot doit et peut se saisir selon eux.

Alimentés par des analyses plus spécifiques, conduites par l'Agence d'urbanisme, et permettant de creuser davantage les sujets, deux forums d'élu.es se sont déroulés le 3 juillet à Roanne et le 21 septembre à Saint-Vincent-de-Boisset :

- Le premier, co-construit et co-animé par l'Agence et l'ALEC 42, autour des thématiques "Energie - climat", a réuni 38 élu.es, ainsi que 11 représentant.es des Personnes Publiques Associées ou PPA (Région, département, DDT, Chambre d'agriculture, Parc du Livradois Forez et EPCI voisines) ;

- Le second, dédié aux sujets " Sol - foncier ", a été suivi par 51 élus et 11 représentants des PPA, avec la participation des services de l'Etat qui ont présenté leur note d'enjeux.

Un troisième cycle de réflexion, en fin d'année, était consacré au croisement des points soulevés par les élu.es lors de ces différents temps de concertation et des grands enseignements issus des travaux diagnostic, menés par l'Agence d'urbanisme, avec le regard des technicien.nes des 5 EPCI. Un premier séminaire technique a ainsi permis de partager ces éléments aux DGA et DGS, et d'identifier les enjeux pour alimenter la phase prospective se poursuivant en 2024.



METROPOLE DE ST ETIENNE

02/100

LA GIMOND ACCOMPAGNEMENT PLU

**Pilotes de l'étude : GONON Pascal
(MAIRIE - GIMOND (LA))**

Pilotes epures : DALARY Lolita

Contexte et Objectifs :

La Gimond est une commune qui a intégré SEM en 2017. La commune a délibéré pour mettre en révision son PLU et a demandé, en lien avec Saint-Etienne Métropole, à epures de les accompagner techniquement dans cette révision.

Le travail a débuté au sein de la commission d'urbanisme de la commune en décembre 2017 avec une présentation du diagnostic urbain, paysager, fonctionnel, socio-démographique et foncier sur la commune. Les travaux sur le PADD se sont engagés en 2018, suivis de leur traduction réglementaire en 2019 et 2020.

L'année 2021 a vu la finalisation du PLU avec un arrêt en décembre 2021, ainsi qu'à la tenue de deux réunions de concertation (PPA, réunion publique).

En 2022, epures a réalisé un nouveau dossier de demande de dérogation à l'urbanisation limitée et a conduit l'analyse des avis des PPA en collaboration avec la commune.

L'année 2023 sera consacrée à l'accompagnement dans l'analyse de l'enquête publique, ainsi qu'à la préparation du dossier pour son approbation.

Compte-rendu d'exécution :

Le PLU de la Gimond a été approuvé en juin 2023 par les instances de Saint-Etienne Métropole.

Epures a mis au point toutes les

pièces nécessaires à l'approbation en prenant en compte les observations que Saint-Etienne Métropole et la commune ont choisi de retenir suite à la consultation des Personnes Publiques Associées et de l'enquête publique. L'Agence a également mis à disposition de Saint-Etienne Métropole l'ensemble des pièces du dossier approuvé au format CNIG pour que l'EPCI puisse le verser sur le portail national de l'urbanisme.

AUTRES TERRITOIRES

02/015

VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : DUBOIS Gérard (MAIRIE -
VEAUCHE)**

Pilotes epures : THIONOIS Nicolas, BERTHET Anaïs

Contexte et Objectifs :

En 2023, l'année est consacrée à l'accompagnement de la commune durant la phase administrative courant de l'arrêt du projet à l'approbation du PLU.

Le premier trimestre est consacré à la finalisation des pièces réglementaires, la rédaction finale du rapport de présentation et du dossier.

La phase d'arrêt projet du PLU est identifiée au cours du second semestre.

Des temps sont pris pour accompagner la commune dans les phases administratives : dossiers de dérogation, présentation des avis des Personnes Publiques Associées, enquête publique, préparation du dossier pour approbation.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2023 a été consacré au travail sur les pièces réglementaires du PLU ainsi que la finalisation du dossier arrêté.

1^{er} trimestre :

- échanges entre les représentants de la commune et epures afin de finaliser l'écriture des pièces réglementaires
- livraison d'une première version finalisée des pièces réglementaires à la commune le 08/03/2023

2^o trimestre :

- modification des pièces réglementaires et finalisation du dossier de PLU en vue de son arrêt par le conseil municipal en septembre 2023
- livraison d'une première version définitive du document

Automne :

A la suite de l'arrêt du projet en conseil municipal, les PPA ont été consultées afin de rendre leurs avis officiels sur le projet de PLU.

02/035

MONTROND-LES-BAINS ACCOMPAGNEMENT PROCEDURES

**Pilotes de l'étude : CREGNIOT
Guillaume (MAIRIE - MONTROND-LES-
BAINS)**

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

En 2023, la commune de Montrond-les-Bains envisage de modifier son document d'urbanisme sur quelques points (règlement et zonage). La commune a sollicité l'appui d'epures pour l'accompagner dans sa réflexion et le montage des dossiers de modification le cas échéant.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2023 a été consacré à l'accompagnement et au conseil auprès de la commune sur ses intentions de modification de son PLU.

Depuis, l'Agence a apporté ponctuellement des conseils par rapport aux règles d'urbanisme, à la commune qui était sollicitée par des porteurs de projets.

En 2023, la commune n'a finalement pas souhaité lancer de procédure de modification de son PLU.

02/054

SAINT-ANDRE-LE-PUY ACCOMPAGNEMENT REVISION PLU

**Pilotes de l'étude : ACHARD Jean (MAIRIE -
ST-ANDRE-LE-PUY)**

Pilotes epures : GAMBLIN Audrey

Contexte et Objectifs :

Saint-André-le-Puy dispose d'un PLU approuvé en 2005, réalisé par epures. Depuis, il a fait l'objet de 3 procédures de modification en 2008, 2010 et 2017. La commune souhaite aujourd'hui reconsidérer le contenu de son PLU et entamer une procédure de révision de son document. La mission d'accompagnement d'epures consiste à apporter les éléments nécessaires à la réflexion, à proposer et à conseiller les élus lors des différentes phases d'élaboration : diagnostic et précision des besoins, projet d'aménagement et de développement durables, projet de plan local d'urbanisme.

Outre l'élaboration du dossier de PLU décrite ci-dessus, la mission consiste à :

- animer les réunions et rédiger les comptes-rendus (visés et diffusés par la collectivité)
- conseiller la commune dans la définition de son projet et sa traduction réglementaire
- assister la commune dans le déroulement de la procédure.

Les années 2021 et 2022 ont été consacrées à la réalisation du diagnostic, de l'état initial de l'environnement, l'élaboration du PADD, et à l'avancement d'un premier projet de zonage.

L'année 2023 sera consacrée à la poursuite de l'élaboration des différentes pièces réglementaires (zonage, règlement, OAP).

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2022 a été consacrée à la définition des orientations du PADD (non débattues en conseil municipal pour l'instant) et à l'esquisse d'un projet de pré-zonage. Ce projet de pré-zonage a été retravaillé début 2023.

Fin mai, la commune a rencontré la DDT afin d'échanger sur ses différents projets pour lesquels la DDT a émis certaines alertes.

La mission est en suspens.

02/103

ST-MEDARD-EN-FOREZ ACCOMPAGNEMENT PLU

Pilotes de l'étude : DESHAYES Sébastien (MAIRIE - ST-MEDARD-EN-FOREZ)

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

Saint-Médard-en-Forez a lancé la révision générale de son PLU en 2021. La commune a souhaité bénéficier de l'accompagnement de l'Agence d'urbanisme afin de permettre :

- La prise en compte des dernières évolutions législatives et notamment concernant la loi Climat et Résilience, la dernière modification du PLU datant de 2012,
- D'étudier la possibilité d'autoriser le développement d'activités de loisirs,
- De prendre en compte l'ensemble des problématiques environnementales,
- D'encadrer le développement urbain futur de la commune,
- De questionner les secteurs de développement de l'habitat.

Compte-rendu d'exécution :

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été esquissé en 2022 et débattu en février 2023 au sein du conseil municipal de la commune. En parallèle, le travail sur les pièces réglementaires, initié en 2022, a repris à l'automne 2023, après quelques mois de stand by, le temps que la municipalité se fasse accompagner par un bureau d'études

en évaluation environnementale. Ces éléments ont fait l'objet de plusieurs réunions avec la commission d'urbanisme et se poursuivra en 2024.

02/104

SAINTE-SIGOLENE ACCOMPAGNEMENT MODIFICATION PLU

Pilotes de l'étude : CHABOT Isabelle (MAIRIE - STE-SIGOLENE), ROUCHOUSE Didier (MAIRIE - STE-SIGOLENE)

Pilotes epures : CONTIN Anne-Gaëlle, CABIRAN Jean

Contexte et Objectifs :

Le PLU de Sainte-Sigolène a été approuvé le 12 avril 2012. La commune souhaite y apporter des adaptations sans remettre en cause les orientations du PADD.

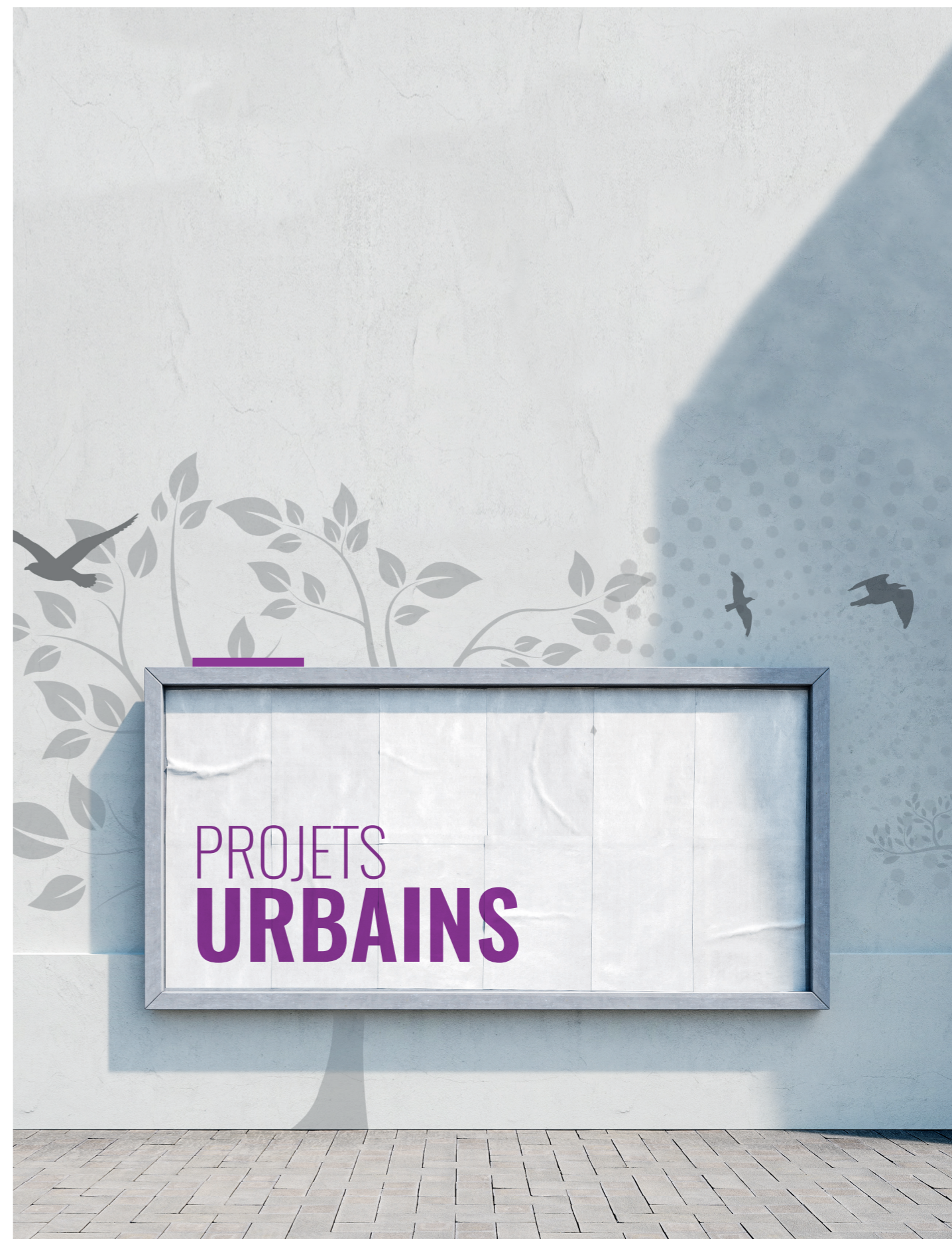
A ce titre, elle a souhaité qu'épures l'accompagne dans la démarche d'évolution de son PLU. Une procédure de modification simplifiée sera mise en œuvre.

Par ailleurs, le PLU actuel n'est pas conforme au format CNIG, qui est aujourd'hui le format de référence pour qu'il puisse être versé au géoportail de l'urbanisme. Afin d'y remédier, l'Agence saisira la totalité du PLU communal sous le format CNIG et y intégrera les éléments issus de la procédure de modification simplifiée.

Compte-rendu d'exécution :

L'accompagnement de la commune pour faire évoluer son PLU a été conduit à travers plusieurs étapes.

- mai : échanges sur les attentes concernant le contenu de la modification simplifiée
- septembre/octobre : deux réunions afin de présenter des solutions techniques proposées
- octobre : transmission à la commune de la notice de la modification simplifiée rédigée en tenant compte de ces ajustements



METROPOLE DE ST ETIENNE

03/264

EPASE ET SAINT-ETIENNE CONTRIBUTION AUX PROJETS URBAINS DES PARTENAIRES

Pilotes de l'étude : PAIRE Romain (EPASE), LANNOY Caroline (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, ZOBELE Daniel, DUCROCQ Laetitia

Contexte et Objectifs :

Accompagnement et contribution d'epures aux projets urbains des territoires opérationnels de l'EPASE et de la Ville de Saint-Etienne. Participation à divers ateliers et scènes de réflexions sur l'année.

Compte-rendu d'exécution :

Cette ligne d'étude permet de valoriser la construction partenariale du projet urbain métropolitain, dans la continuité des études déjà conduites par epures.

L'Agence a participé à plusieurs réunions de travail :

- travail de coordination entre les avancées opérationnelles de l'EPASE et la construction du PLUi.

- présentations des plans guides pour lesquels epures a accompagné la ville de Firminy et Saint-Etienne Métropole en 2022, puis le Chambon Feugerolles et SEM en 2022-23, à plusieurs acteurs des projets urbains à l'échelle du PPA : Saint-Etienne Métropole, Ville de Saint-Etienne, SEM (PLUi), Cap Métropole et l'EPORA.

Ont été finalisées sur cette ligne, deux études mobilité situées à Saint-Etienne : celle de Terrenoire et celle de Beaulieu/Marandinière.

03/274

SORBIERS SITE ISOCHROME

Pilotes de l'étude : THIVANT Marie-Christine (MAIRIE - SORBIERS)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

Un tènement d'environ 6 000 m² (friche ex Isochrome) est en cours de libération dans la zone d'activités de la Vaure à Sorbiers.

Le niveau de pollution y est particulièrement élevé et donc inadapté à un changement d'usage.

Il fait actuellement l'objet d'une convention opérationnelle avec l'EPORA, le terrain devant être libéré en mars/avril 2021 et revenir à la commune en septembre.

Par ailleurs, la commune est régulièrement sollicitée par des promoteurs pour son acquisition (beaucoup de demandes d'artisans), et, afin de répondre à leur demande sans transiger sur la qualité urbaine, elle souhaite mieux connaître le potentiel d'aménagement de cette friche.

Ainsi, Sorbiers a souhaité être accompagnée par l'Agence d'urbanisme afin d'avoir rapidement une visibilité sur le devenir du secteur. Il s'agit de réaliser un plan d'aménagement d'ensemble et d'éléments à la fois quantitatifs (capacité d'aménagement du site, pré-chiffrage d'aménagement) et qualitatifs (préconisations en termes d'implantation des bâtiments, d'intégration paysagère, d'enjeux environnementaux, de desserte/voirie, voire d'éclairage..) devant servir à alimenter un cahier des charges de cession de terrain dès l'automne 2021.

Il est à noter, par ailleurs, qu'une première partie de tènement devrait être cédée par l'EPORA à la commune avant l'été 2022 et le reste en 2023. Cette démarche intéresse également Saint-Etienne Métropole dans le cadre de l'élaboration de son PLUi et du déploiement de sa politique foncière économique.

Suite à l'élaboration d'un scénario d'aménagement préférentiel avec éléments de pré-chiffrage, la commune a souhaité prendre le temps d'échanger avec les entreprises intéressées avant de finaliser cette mission, par la rédaction d'éléments à verser dans un cahier des charges de cession de terrain.

Compte-rendu d'exécution :

Le note de synthèse finalisée a été transmise aux partenaires en début d'année 2024.

03/281

RIVE-DE-GIER SITE METOVER CADRAGE URBAIN

Pilotes de l'étude : BUGEAU Delphine (MAIRIE - RIVE-DE-GIER), JEANDRAU Romain (METROPOLE - ST-ETIENNE), LANNOY Caroline (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, THIONOIS Nicolas

Contexte et Objectifs :

Focus sur un foncier mutable situé rue Barthélemy Brunon à Rive de Gier, nommé Metover. Créée en 1974 à Saint-Martin-le-Plaine, la société Metover a déménagé en 1982 à Rive-de-Gier. Il s'agit de la première usine des frères Marrel (1853), un ensemble petit par sa taille mais dont l'ensemble formé par la tour de trempe et les bâtiments qui l'entourent mérite à plus d'un titre une protection et une réhabilitation attentive.

La commune se questionne sur son devenir. En effet, la ville de Rive de Gier souhaite voir ce site évoluer mais ne dispose pas des moyens pour avoir la maîtrise foncière. Une recherche de financement via les appels à projets a été recherchée sans succès pour l'instant. Si Saint-Etienne Métropole ne souhaite pas s'investir sur le site, l'intervention d'un porteur de projet privé sera privilégiée. L'idée est d'associer la commune, Saint-Etienne Métropole et l'EPORA pour lancer une réflexion collective.

Compte-rendu d'exécution :

Ce travail a permis la co-construction de 3 scénarios qu'epures a ensuite affinés. Les acteurs intégrés à la réflexion ont pris la mesure de l'enjeu patrimonial majeur, et de la fragilité du portage. La commune souhaite que soit rediscutée l'implication de Saint-Etienne Métropole sur ce genre de foncier. Les suites du travail seront reversées au PLUi de SEM.

03/282

CHAMBON-FEUGEROLLES PLAN GUIDE

Pilotes de l'étude : MARTIN-BLONDET Solène (MAIRIE - CHAMBON-FEUGEROLLES (LE)), JEANDRAU Romain (METROPOLE - ST-ETIENNE), FARA David, FARDOUX Philippe, VASSELON Gilbert

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Cinquième commune de Saint-Etienne Métropole, Le Chambon-Feugerolles compte 12 000 habitants et possède une histoire forte qui a forgé son identité sociale et culturelle. Ville productive de l'ère industrielle, une politique d'aménagement constante a permis de transformer le centre-ville ; les anciens grands tènements industriels ont petit à petit laissé place à de nombreux logements et à de nouveaux espaces publics qui rendent la ville agréable à vivre. Le quartier de La Romière Le Bouchet a également fait l'objet d'une transformation importante débutée dans les années 2000 avec le dispositif ANRU et qui s'est poursuivie depuis.

Le constat de certains dysfonctionnements questionne aujourd'hui les élus du Chambon-Feugerolles. Cela concerne les usages, les mobilités et le maillage de ses espaces publics, mais également le devenir de certains bâtiments comme la halle centrale, la salle Vachon...

La ville du Chambon-Feugerolles souhaite construire une vision partagée des enjeux d'aménagement qu'elle pourra conduire à court, moyen et long terme.

Soucieuse de fédérer toutes les idées et les énergies des acteurs locaux dans la mise en place de ce projet, la commune souhaite également ouvrir le dispositif à une large association des habitants, acteurs économiques,...

L'objectif de l'étude est d'accompagner la commune et la Métropole dans la construction d'un plan-guide du Chambon-Feugerolles co-élaboré avec les acteurs locaux, en phase avec les orientations métropolitaines. L'étude est prévue sur 18 mois en 2023 et 2024.

En 2023, il est prévu de réaliser les phases 1, 2 et 3. Une co-élaboration du projet aboutira à la réalisation du plan guide et de ses fiches actions.

- Phase 1 : Cadrage. Partage des connaissances. Diagnostic rapide. Janvier à avril 2023
- Phase 2 : Élaboration par les élus du projet communal. Mai à juin 2023
- Phase 3 : Déclinaison en plan guide et fiches action. Juillet à octobre 2023

2024 sera dédiée à la concertation citoyenne du projet :

- Phase 4 : Consolidation et partage auprès des habitants. Janvier à juin 2024

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a été dédié aux phases 1 et 2 du projet : cadrage, partage des connaissances, diagnostic rapide et élaboration par les élus du projet communal. L'outil de la balade urbaine a été utilisé en présence de l'ensemble du conseil municipal et des partenaires de SEM (plus d'une trentaine de participants). En parallèle, 12 entretiens d'acteurs ont été réalisés et synthétisés. Des liens forts existent entre l'étude urbaine, le PLUi et les réflexions du PPA : la co-construction avec les élus, les acteurs locaux et les techniciens est donc en marche.

Le second semestre 2023 a été consacré à la capitalisation des données et à la réalisation graphique du plan guide qui comprend dans sa boîte à outil méthodologique :

- un plan général qui territorialise les actions à conduire
- une mise en récit
- la déclinaison en 7 fiches secteurs qui détaillent les ambitions urbaines et les modalités pour passer à l'opérationnel.

La finalisation de l'étude est prévue pour 2024.

03/285 SAINT-ETIENNE METROPOLE MISSION LA BERAUDIÈRE

**Pilotes de l'étude : JEANDRAU Romain
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Un plan-guide a été réalisé dans le cadre du PPA sur les 13 communes concernées. Il s'agit désormais d'affiner le dessin de ce plan-guide secteur par secteur par le biais d'études urbaines plus précises. Objet : traduction réglementaire dans le PLUi, élaboration des stratégies foncières communales et métropolitaine, lancement d'opérations d'aménagement public, cadrage d'opérations privées (habitat, éco..).

Le secteur de la Béraudière cumule de nombreuses contraintes propres au secteur du PPA : proximité d'axes bruyants et polluants qui forment des fractures urbaines, organisation urbaine anarchique, présence de friches ou de tènements mutables.

Les élus des communes de La Ricamarie et de Saint-Etienne souhaitent qu'un focus soit fait sur ce secteur.

En lien avec Saint-Etienne Métropole, il est proposé de faire une étude urbaine type plan-guide, sur le secteur Béraudière/Croix de l'Orme et de bénéficier du savoir-faire partenarial de l'Agence d'urbanisme.

Objectifs :

- Traduction réglementaire dans le PLUi
- Cadrage des opérations privées, notamment d'habitat (Sore Investissement, Loire Habitat ...)
- Stratégies foncières communales et métropolitaine
- Identification potentielle d'opérations d'aménagement publiques à mettre en œuvre

Compte-rendu d'exécution :

Cette mission se déroule sur les années 2023 et 2024.

Pour permettre l'alimentation de la démarche de projet urbain, un atelier a été organisé le 5 octobre. Celui-ci a été organisé autour :

- d'une balade visant à réaliser un diagnostic collectif
 - d'un travail de carte sur table visant à partager les enjeux du territoire
- Il a réuni des élus des communes de La Ricamarie et de Saint-Etienne, des techniciens des communes et de la Métropole et des bailleurs sociaux. Suite à ce 1er temps de travail, une réflexion sur la réalisation de scénarios a été consolidée pour préparer un atelier de travail le 15 janvier 2024.

AUTRES TERRITOIRES

03/226 EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN

**Pilotes de l'étude : CHUN-HUNG-KEE
Charlène (EPORA)**

**Pilotes epures : PONSONNET Laurane,
CONSTANTIN Chantal**

Contexte et Objectifs :

Epura assiste certaines collectivités dans leur projet de requalification urbaine, mais la démarche de mise en œuvre n'est pas toujours clarifiée

et nécessite une coordination entre les différents acteurs. Pour cela, Epura a souhaité bénéficier de méthodologies partenariales de l'Agence d'urbanisme, de manière à préciser les attentes en termes de projets urbains à travers la réalisation d'études de cadrage sur des îlots de petites tailles et de différentes communes.

Compte-rendu d'exécution :

Pas de démarrage de cette ligne.

03/276 SAINTE-SIGOLENE PETITES VILLES DE DEMAIN

**Pilotes de l'étude : CHABOT Isabelle (MAIRIE -
STE-SIGOLENE), CHAMPAVERE Manon
(COMMUNAUTE DE COMMUNES - MARCHES DU
VELAY ROCHEBARON)**

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

Sainte Sigolène est une commune rurale, à forte tradition industrielle. Cette centralité structurante du territoire (SCoT de la Jeune Loire) est confrontée à une stagnation démographique et une vacance commerciale et d'habitat significative néfaste à son dynamisme. Pour conserver ce rôle qui apporte des équipements et services de proximité à sa population et aux communes alentours, il paraît nécessaire de redonner de l'attractivité au bourg et conserver, voire développer, des activités et services variés.

La commune, lauréate de l'appel à projet de l'Etat « Petites Villes de Demain » (PVD), a souhaité lancer un programme d'actions favorables au développement de ses fonctions de centralité à travers une feuille de route dénommée « Sainte-Sigolène demain ».

Soucieuse de fédérer toutes les idées et les énergies des acteurs locaux dans la mise en place de ce projet, la commune souhaite également ouvrir le dispositif à une large association des habitants, acteurs économiques, associations...

Pour répondre aux objectifs assignés à cette démarche et identifiés par la commune, epures propose un accompagnement qui soit intégré au plus juste des besoins de la collectivité et des

attendus du programme national PVD porté en Région Auvergne Rhône-Alpes par la DDT 43 et la DREAL. Cet accompagnement facilite l'élaboration de la stratégie, la prise de décision et la planification des actions.

Pour cela, l'accompagnement d'épures intègre les objectifs suivants :

- Être souple, itératif et adapté aux spécificités de la commune et de son contexte
- Faciliter la coordination avec le chef de projet
- Faire participer, dès le début de la démarche, les acteurs locaux, les habitants... que la commune souhaite associer au dispositif.
- Partager l'identification des opportunités et contraintes d'évolution et d'aménagement du bourg,
- Aider à la prise de décision par une analyse des avantages et inconvénients des différentes hypothèses d'action ou d'organisation de celles-ci.

Compte-rendu d'exécution :

À la suite du travail effectué en 2022 sur le diagnostic, les enjeux du territoire, la définition de scénarii et d'un scénario préférentiel d'aménagement, l'année 2023 a été consacrée à la rédaction de 30 fiches actions. L'ensemble des actions a fait l'objet d'un atelier de travail avec les élus afin de les prioriser et les planifier dans les 20 prochaines années. L'ensemble de ces éléments a été compilé dans un document unique et évolutif au fur et à mesure de l'avancée des projets.

03/278

PELUSSIN SITE SAINT-CHARLES

Pilotes de l'étude : COUDEYRAS Marie (MAIRIE - PELUSSIN), DEVRIEUX Michel (MAIRIE - PELUSSIN)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

La commune de Pélussin est engagée depuis plusieurs années dans une réflexion sur le devenir du site de l'ancien collège Saint-Charles. L'accompagnement d'épures est prévu au second semestre 2023 et s'appuiera sur les méthodologies mises en œuvre par le partenariat en matière de projets urbains.

Il s'agit d'un accompagnement léger qui cherche à s'adapter à l'actualité opérationnelle du projet Saint-Charles.

- La définition des stationnements à créer (nombre et qualité) et de leur emplacement sur le terrain Saint-Charles.
- Définition des accès futurs, de leurs natures (piétons, automobiles, ...) et de leur statut urbain (place, passage, venelle, rue...),
- Cahier sommaire de préconisations urbaines pour le site en prenant en compte le SPR.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a été transmise à l'ensemble des partenaires en octobre 2023, elle comportait un diagnostic, une analyse des études pré-existantes, un benchmark et proposait 3 scénarios contrastés concernant l'accessibilité, le stationnement et les aménagements extérieurs du site St Charles. Nous avons ensuite co-construit avec les bureaux d'études missionnés (Village vivants, coco architecture, fréquence commune), et en lien étroit avec les élus et les techniciens de Pélussin, un atelier participatif nommé "espace extérieur". À la suite de cette étude, la commune a consolidé les invariants de son projet concernant les espaces extérieurs et est en mesure de poursuivre avec plus d'arguments la concertation auprès des riverains et le lancement du projet opérationnel de tiers lieux Saint-Charles.

03/284

COPLER STRUCTURATION POLITIQUE CENTRE BOURGS

Pilotes de l'étude : GEINDRE Hélène (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE), ROGER Vincent (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE), MOLLEN Justine

Pilotes epures : CONTIN Anne-Gaëlle, CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

En 2022, l'Agence d'urbanisme a accompagné la CoPLER et les communes lauréates du programme "Petites Villes de Demain" - Saint-Symphorien-de-Lay, Saint-Just-la-Pendue, Régnay et Neulise - dans la construction de programmes d'actions. Ceux-ci donnent à chacune des communes PVD et à la CoPLER une feuille de route précise pour la mise en œuvre opérationnelle des aménagements à conduire dans les prochaines années.

La CoPLER a souhaité renouveler cet appui de l'Agence en l'élargissant aux 12 communes hors PVD, afin de répondre aux besoins de toutes les communes et de valoriser l'ensemble des centres bourgs. Elle souhaite que soient étudiées 4 communes par an entre 2023 et 2025, soit 12 communes en 3 ans.

En 2023, les communes concernées sont Fourneaux, Pradines, Saint-Victor-sur-Rhins et Saint-Cyr-de-Favières. Concernant la commune Saint-Cyr-de-Favières qui comporte deux bourgs, le choix a été fait de cibler le bourg de L'Hôpital-sur-Rhins, qui concentre davantage de difficultés. L'approche envisagée s'inscrit dans une complémentarité avec le PLUi et dans une perspective de mise en œuvre des premières intentions esquissées par celui-ci. L'enjeu est également d'inscrire les objectifs d'attractivité des centres bourgs dans les perspectives de sobriété foncière traduites dans la loi climat et résilience.

Compte-rendu d'exécution :

L'ensemble des réunions communales prévues a été réalisé : la première salve de réunions en avril a abouti à une synthèse des enjeux, socle de travail à partir duquel ont été bâtis les scénarios d'aménagement discutés lors d'un second atelier réalisé dans chaque commune en juillet.

Les versions finales du rapport de synthèse des enjeux ainsi que des plans des scénarios préférentiels bâtis par les élu.es ont été livrées en octobre.

L'EPORA a également été associé à la démarche en fin d'année lors d'un point préparatoire à la poursuite de ces travaux en 2024, afin d'échanger sur des secteurs de projets en centre-bourg présentant un intérêt potentiel pour une intervention de leur part.



HABITAT

04/005 SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL

Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice
(METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT
Catherine

Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole a adopté en mai 2019 son troisième Programme Local de l'Habitat, pour une période de 6 ans. La Métropole met en œuvre les actions de ce programme et des bilans annuels sont réalisés. L'objectif pour l'année 2023 est de réaliser le bilan de l'année 2022.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a été consacré à la réalisation du bilan sur la requalification du parc existant privé et public et aux logements des publics spécifiques. Les données nécessaires au bilan ont été traitées et analysées. Ces éléments ont été partagés lors d'un comité technique avec les partenaires fin juin. Une présentation de l'ensemble du bilan a été faite à la commission habitat de Saint-Etienne Métropole en novembre. Le bilan sera complété début d'année suivante avec les données sur la construction, qui sont en cours de vérification par les services de la Métropole.

04/054

SAINT-ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES

Pilotes de l'étude : POLIZZI Véronique
(METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Un observatoire des copropriétés a été mis en place dès 2006 afin de repérer les copropriétés de plus de 20 logements présentant des signes de fragilité et d'identifier des secteurs d'interventions. Cet observatoire est géré à la demande de Saint-Etienne Métropole par l'Agence d'urbanisme epures et présente un intérêt partenarial par son caractère reproductible et élargissable à d'autres territoires membres.

En 2012, l'observatoire a été révisé avec l'outil d'observation de l'Anah (Veille et Observation des Copropriétés - VOC) et croisé avec les outils de l'agence de l'énergie (Alec 42).

Depuis 2017, l'Anah a mis à disposition des collectivités ayant la compétence habitat, les données brutes du registre d'immatriculation des copropriétés (RNC). Ce registre permet de recueillir un ensemble d'informations administratives et techniques sur chaque copropriété. A mars 2022, près de 4 550 copropriétés sont immatriculées sur la Métropole dont 2 950 dans la ville de Saint-Étienne.

La poursuite de l'observation et de l'intervention sur les copropriétés est un enjeu majeur du PLH3.

Objectif de l'étude :

- Améliorer la connaissance du parc de logements dans les grandes copropriétés
- Alimenter le Programme Local de l'Habitat (PLH) et les observatoires de l'habitat, les dispositifs d'intervention sur le parc privé : OPAH, Plans de sauvegarde, POPAC, PIG...
- Identifier les copropriétés présentant des signes de fragilité afin de prioriser les secteurs d'interventions

- Prévenir les dégradations dès les premiers signes de fragilisation et sensibiliser les acteurs de la copropriété au fonctionnement correct de ces immeubles. Il s'agit d'éviter la dégradation de situations qui nécessiteraient des opérations spécifiques curatives très onéreuses.

Depuis 2021, est travaillée la formalisation d'un outil WebSig d'observation et de suivi des copropriétés dans la Métropole, à partir de trois principales sources de données (RNC, Fichiers Fonciers, DV3F). En 2022, cet outil a été développé et une première version a été présentée à la maîtrise d'ouvrage et ses partenaires, acteurs de l'habitat susceptibles d'y avoir accès (Cap Métropole, Epase, Adil, ALEC, ...).

Ce travail se poursuit en 2023. L'objectif est de finaliser l'outil et de le rendre opérationnel pour la fin du 1er semestre 2023. Les données seront également actualisées avec les millésimes les plus récents. L'actualisation est annuelle.

Compte-rendu d'exécution :

En 2023, l'analyse du parc de copropriété via les données du Registre national des Copropriétés (RNC) a été actualisée et transmise à la Maitrise d'ouvrage en janvier 2024. Cette analyse suivie depuis 3 ans a permis de mettre en avant une amélioration du renseignement des copropriétés dans ce Registre, notamment plus importante sur les petites copropriétés (peu de logements), les copropriétés anciennes et celles situées dans des périmètres de politiques publiques (QPV et OPAH RU).

En parallèle de cette observation macro, l'outil websig a été en partie mis à jour. L'Alec 42 a été rencontrée pour échanger sur le suivi et interventions sur les copropriétés afin d'évaluer la faisabilité ou non d'intégrer ces informations dans l'outil websig. Ce dernier devrait être totalement opérationnel à partir de 2024.

04/076

ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT

**Pilotes de l'étude : BONNEFONT RICHIER Sophie
(CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE), AVRIL
Aurélien (DDT - LOIRE)**

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Le Plan Départemental de l'Habitat 2021-2026 (PDH), co-piloté par le Département de la Loire et l'Etat, a été approuvé début 2021.

A ce plan est adossé un Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH) dont epures a en charge la mise en œuvre et le suivi. Il s'agit d'assister les pilotes du PDH dans l'animation de l'observatoire, au regard des enjeux et orientations identifiés pour cette nouvelle période de 6 ans.

Par rapport au PDH/ODH précédent, les EPCI du territoire sont associés et sont membres du Cotech de l'ODH.

L'année 2022 a été consacrée à la définition et construction méthodologique de 2 indicateurs composites : indice de renouvellement urbain et indice de vigilance du parc. Ils seront mis à jour tous les 5 ans, soit une mise à jour à prévoir en 2026. Les résultats seront présentés au Cotech le 1er février 2023.

Un sujet thématique fera également l'objet d'un travail d'analyse et d'échanges en 2023 : les enjeux communs du parc communal et du parc privé conventionné. Il aboutira à la publication d'une note.

Compte-rendu d'exécution :

Le travail sur les deux indicateurs composites (démarré en 2022) a été présenté aux membres du Cotech en février. Le résultat final est accessible sur le site internet de la DDT 42.

L'étude thématique sur les logements communaux a été lancée en mars avec pour objectif d'avoir une meilleure connaissance des logements communaux dans le département de la Loire (localisation, typologie, distinction urbain/rural) et mettre en avant l'usage de ces logements et les enjeux liés.

Une première phase d'exploration du sujet via les données des Fichiers Fonciers a été réalisée au 1er semestre. Une enquête complémentaire, plus qualitative, a été diffusée en juillet auprès de l'ensemble des communes de la Loire pour confirmer/corriger les données, les sensibiliser au sujet et mieux connaître l'usage de ce parc. Un peu plus de la moitié des communes ligériennes ont répondu à ce questionnaire. L'exploitation des résultats a permis de dégager des exemples intéressants qui illustreront la note d'analyse prochainement publiée (1^{er} trimestre 2024).

04/078

SAINT-ETIENNE METROPOLE OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE ET SCIENTIFIQUE

**Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : ROUCHOUSE
Claire-Marie**

Contexte et Objectifs :

La Métropole de Saint-Etienne accueille 28 500 étudiants. Avec une

progression de 31% au cours des dix dernières années, le contexte universitaire stéphanois est marqué par une forte augmentation de ses effectifs étudiants. Si elle renforce l'attractivité et le dynamisme de la ville, cette évolution impacte les établissements, les équipements et le parc de logements.

La démarche sur le logement des étudiants a commencé en 2014, suite à l'écriture du premier Schéma Campus. Elle repose sur le travail d'un groupe partenarial composé de personnes impliquées (AMOS, CROUS, DDT, UJM, VSE..) qui sont fidèles aux réunions et demandeuses d'études pour mieux comprendre le contexte stéphanois. Depuis, un deuxième Schéma Campus a confirmé l'intérêt de ce groupe partenarial.

En 2019, fort de cette expérience, le dispositif de suivi du logement étudiant conduit par le partenariat d'epures et Saint-Etienne Métropole a été labellisé, en tant qu'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) par la FNAU, l'AVUF, l'ADCF et France Urbaine. Cette démarche permet une mise en réseau des observatoires du logement étudiant et la constitution d'un observatoire national. Elle inclut la définition d'indicateurs communs, la mise en place de méthodes standards d'observation et une gouvernance permettant des échanges de bonnes pratiques entre territoires. En janvier 2021, la labellisation de l'OTLE a été renouvelée, cette fois-ci pour 3 ans.

En complément de ce travail d'observation et de prospective sur le logement étudiant, Saint-Etienne Métropole a souhaité en 2021 se doter d'un outil de suivi de l'ensemble de la vie étudiante et scientifique, à la fois pour mesurer son attractivité auprès des étudiants et des chercheurs et déterminer les marqueurs de cette attractivité comme les axes d'amélioration, mais aussi pour mieux connaître leurs conditions de vie et leurs besoins au-delà du logement, notamment en termes de déplacements, de budget, de loisirs, etc. L'observatoire territorial du logement étudiant a donc été élargi à la vie étudiante et scientifique. Ce travail s'est nourri de statistiques collectées au niveau national et

régional (données Ministère, Atlas régional, INSEE, CROUS, Université de Lyon...) ainsi que d'une enquête réalisée auprès des établissements eux-mêmes entre janvier et avril 2022 (sur la base des données 2018/19 et 2020/21) ayant abouti à la consolidation de premiers résultats au niveau formation, recherche, lien entreprise, mobilité, vie étudiante, etc.

Afin de pouvoir suivre les tendances et évolutions, cerner les atouts du territoire mais aussi ses besoins, et ainsi identifier des axes de travail communs au niveau du territoire comme des leviers de communication et d'action, il est nécessaire d'inscrire cet observatoire dans la durée. Ainsi, 2023 sera consacrée à un travail de cartographie/référencement des formations et des unités de recherche ainsi qu'à un travail de mise en perspective avec les besoins en compétences du territoire, en lien avec les acteurs concernés (ELO, les établissements et les chefs de projets filières d'excellence, pôles).

Compte-rendu d'exécution :

Partie analyse des formations : une lecture de la littérature a été menée, analysée et a permis un échange avec les principaux acteurs du sujet en fin d'année 2023 Saint-Etienne Métropole, Ville de Saint-Etienne ELO (Emplois Loire Observatoire), les établissements d'enseignements supérieurs, le CROUS...

Partie logement étudiant (Observatoire Territorial du Logement Etudiant - OTLE) :
- participation à l'observatoire national du logement étudiant (démarche FNAU) : séminaire des OTLE en juin ;
- organisation d'une réunion avec les techniciens de Saint-Etienne Métropole et de la Ville de Saint-

Etienne pour leur restituer les éléments du séminaire des OTLE et choisir la thématique du prochain groupe de travail : le choix s'est porté sur l'alternance ;

- enquête auprès des résidences étudiantes lancée au mois de novembre ;
- réécriture de la convention CAF avec SEM et la CAF

- en raison d'une indisponibilité des principaux partenaires, le groupe de travail sur le logement étudiant a été reporté en janvier 2024.

04/088

SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE

Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice (METROPOLE - ST-ETIENNE), ABED RELAM Mamar (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Les travaux sur le PLH de Saint-Etienne Métropole ont montré que le marché immobilier est peu dynamique et concurrentiel entre territoires (conditions attractives en périphérie/ renouvellement urbain des communes urbaines plus contraint) et avec les autres marchés du logement (marché de seconde main...). Une des orientations du PLH est de conforter le marché de la promotion immobilière par la mise en place d'outils de régulation, notamment à l'échelle intercommunale.

La Métropole a souhaité aborder cette orientation en s'appuyant sur les compétences du partenariat d'epures en matière d'observation territoriale.

L'objectif est :

- de permettre une connaissance et un suivi partagé des principaux projets immobiliers privés et publics ;
- d'optimiser la programmation des opérations et éviter les effets de concurrence entre les opérations immobilières à la vue des conditions de marché sur la Ville-Centre et à l'échelle de la Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

La base de données de recensement des projets auprès des communes a été mise en place par les services de Saint-Etienne Métropole au premier semestre. La démarche a été présentée en commission habitat début juillet. Des groupes techniques territoriaux, un sur le secteur du Gier et un sur le secteur Ondaine ont eu lieu en décembre ; ils ont permis de partager avec les communes concernées, des éléments de connaissance du marché immobilier et des projets envisagés sur chacun des secteurs et les difficultés rencontrées par les communes dans le contexte de crise immobilière que l'on vit actuellement. La réunion sur le secteur du Furan est prévue en janvier 2024.

04/089

SAINT-ETIENNE METROPOLE VACANCE PARC PRIVE

Pilotes de l'étude : POLIZZI Véronique (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Les partenaires de la Métropole (Saint-Etienne Métropole, communes, Etat) ont souhaité développer la connaissance et le suivi de l'évolution de la vacance (« observatoire » de la vacance), valoriser et renforcer les actions existantes, organiser un suivi et mobiliser les acteurs privés pour susciter l'investissement. Le partenariat de l'Agence d'urbanisme a donc mis en place un dispositif d'observation permettant d'optimiser le repérage, la connaissance et le

suivi de l'évolution de la vacance (communes article 55, communes avec un taux de vacance élevé, communes avec une forte progression de la vacance), identification de secteurs à concentration de vacance (lien études gisements fonciers), ajustements des dispositifs...

Une première phase d'étude quantitative a permis de quantifier l'importance de la vacance par type de communes (communes urbaines, communes de couronne, communes périurbaines, communes rurales) et en fonction des typo-morphologies du bâti.

Une seconde phase d'étude a permis de réaliser une analyse plus qualitative : étude de 6 secteurs (quartiers Crêt de Roc Ouest et Centre-Ville dans Saint-Etienne, Firminy, Saint-Galmier, Genilac, Rozier-Côtes-d'Aurec), se voulant représentatifs de la diversité des territoires de la Métropole.

En 2023, il s'agit pour le partenariat d'epures de mettre en œuvre et animer cet observatoire de la vacance longue durée pour en faire un outil d'aide à la décision sur les stratégies publiques et les interventions opérationnelles : définition des communes à enjeux.

Il s'agira de produire des éléments consolidés annuellement et d'animer un comité technique partenarial.

Ces travaux donneront lieu à différentes présentations (instances techniques et politiques).

Compte-rendu d'exécution :

Suite à deux réunions d'échanges afin de calibrer au mieux les attendus des partenaires et les travaux déjà engagés par SEM, il a été décidé de travailler à la définition de secteurs à enjeux (secteurs de concentration de logements vacants longue durée) qui feront l'objet d'une observation fine. Une réunion d'échange a également permis de dessiner les contours de l'observatoire des logements privés vacants sur le contenu (une observation macro et une observation micro) et la gouvernance. Ce travail se poursuit en 2024.

04/090

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANALYSE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Pilotes de l'étude : PANGAUD Robin (COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ), CORRADO Cédric (COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ), OURY Sandra (COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Le système d'observation de l'habitat, mis en place par Loire Forez agglomération en 2017, souhaite développer sa visée opérationnelle (en plus de sa dimension qualitative), afin d'ajuster au mieux les actions du nouveau PLH et en faire l'évaluation.

Dans ce contexte, l'agglomération et les partenaires de son PLH ont souhaité mener un travail de connaissance du marché immobilier de logements sur l'ensemble de son territoire et solliciter l'accompagnement d'epures. Une analyse des transactions issues de la base Perval (fichier des notaires) a été réalisée, mise à jour et complétée successivement chaque année entre 2018 et 2020, puis reprise en 2022.

En 2020, ce travail de connaissance a été affiné à travers l'organisation d'entretiens d'acteurs professionnels locaux (agences immobilières et notaires) et un travail d'analyse des données dans les centres bourgs et centres-villes.

En 2022, l'ensemble des données a été actualisé, dont le profil des acquéreurs.

Loire Forez agglomération souhaite poursuivre cette étude du marché immobilier en 2023, à travers l'actualisation des données principales, l'analyse des évolutions et mettre l'accent sur l'observation centre bourgs/hors centre bourg. Ce travail permettra notamment d'alimenter le forum de l'habitat organisé annuellement par Loire Forez agglomération.

Compte-rendu d'exécution :

L'analyse des dernières données Perval et DV3F afin de mettre à jour l'étude du marché immobilier dans Loire Forez agglomération a été finalisée en décembre. Elle prend la forme d'une note de synthèse montrant l'évolution en 10 et 5 ans des marchés de l'immobilier (maison, appartement et terrains à bâtir) dans l'agglomération et les différences entre secteurs de marché. L'étude 2023 comporte également un focus sur les centres-bourgs des principales centralités du territoire.

En parallèle, pour un apport plus qualitatif, trois professionnels de l'immobilier ont été rencontrés, un notaire à Saint-Just-Saint-Rambert, une agence immobilière travaillant sur les secteurs Rambertois et Montbrissonnais et une agence immobilière à Boën-sur-Lignon.

04/092

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COPROPRIETES

Pilotes de l'étude : OURY Sandra (COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ), PANGAUD Robin (COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Loire Forez agglomération manque de visibilité sur son parc de logements en copropriétés : combien et où se situent ces copropriétés ? Quelle part est renseignée dans le Registre National des Copropriétés (RNC) ?

Un travail de connaissance de ce parc a été initié en 2018, via une analyse des données quantitatives du fichier d'aide au repérage des copropriétés fragiles (ANAH, 2013).

Ce travail a été complété en 2019 par un volet plus qualitatif : construction d'une fiche type d'observation des copropriétés et réalisation de 19 fiches sur la base des 19 copropriétés de plus de 25 logements identifiées comme potentiellement fragiles à partir du fichier ANAH. L'écriture de ces fiches a donné lieu à du repérage terrain, à des échanges avec quelques syndicats professionnels et à l'exploitation des données issues du RNC (registre national des copropriétés).

En 2020, la base du RNC (extrait 2019) a été analysée. A partir de cette analyse, 10 copropriétés supplémentaires ont été ciblées et ont fait l'objet d'une fiche d'observation. Les villes de Montbrison et de Saint-Just-Saint-Rambert, communes concentrant le plus de copropriétés, ont été rencontrées.

Face au besoin de Loire Forez agglomération de mieux connaître le parc de copropriétés sur son territoire, epures, forte de son expérience et des méthodologies mutualisables mises en place sur le territoire de la Métropole, propose de réactiver cette étude en 2023 à travers la réalisation d'un état des lieux de ce parc via la mobilisation de plusieurs bases de données (RNC et Fichiers fonciers notamment). Cette étape constitue une base qui permettra d'affiner le travail les années suivantes.

Compte-rendu d'exécution :

Au 2^e semestre Loire Forez agglomération a transmis à epures un état de la base du Registre National des Copropriétés sur son territoire. Un travail de croisement de ces données avec celles des Fichiers Fonciers qui permettent d'identifier les copropriétés a permis de mettre en évidence la part des copropriétés

renseignées de celles qui ne sont pas connues à travers ce registre.

L'étude, via l'analyse des données foncières qui se veulent exhaustives a permis de réaliser un premier état des lieux de l'ensemble du parc en copropriété présent dans l'agglomération, en termes de volume, localisation et caractéristiques. Ce travail d'analyse a été abouti en janvier 2024.

04/102

EQUIPEMENT DES TERRITOIRES EN RESIDENCES SOCIALES

Pilotes de l'étude : BEYLOT Jean-Marc (DDT - LOIRE), AVRIL Aurélien (DDT - LOIRE)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Les résidences sociales ont été créées en 1995 dans le prolongement du droit au logement pour tous instauré par la loi Besson de 1990. Elles proposent des logements généralement de petites typologies, à des niveaux de redevance (loyer charges) modérés et encadrés par l'Etat. Elles constituent ainsi un maillon indispensable pour répondre au besoin de logement temporaire des personnes attendant d'accéder à un logement pérenne.

Les résidences sociales accueillent des personnes éprouvant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent et indépendant. Ces résidences sont de différents types : ex-foyer/FJT, pension de famille, accueil de public nécessitant un logement transitoire...

Selon l'Etat, le département de la Loire offre un nombre de résidences sociales insuffisant, en dessous de la moyenne régionale (en termes de ratio nombre de places par habitant) et inférieur aux autres départements urbains, alors que le nombre de ménages en situation de précarité est considérable.

Les objectifs de la mission sont de comprendre pourquoi la Loire est plus faiblement équipée que d'autres départements, de mieux appréhender les besoins et de comprendre et objectiver l'occupation actuelle des structures actuelles.

Compte-rendu d'exécution :

Une première réunion avec la DDT et la DDETS s'est tenue en juin pour affiner la problématique. Suite à cela, des échanges ont été faits sur les données existantes et sur la trame de questionnaire proposée pour les entretiens et la liste des structures et organismes à interroger.

Un benchmark a été mené pour repérer si des études similaires avaient été réalisées dans d'autres territoires. Quelques études et surtout des articles ont été identifiés. Ce benchmark a été partagé lors d'une réunion de point d'étape en décembre, ainsi que le retour de 3 entretiens menés (entretien auprès d'une résidence sociale, auprès du SIAO et auprès de la fondation Abbé Pierre).

La mission se poursuit en 2024.

04/104

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION SYNTHESE DES DONNEES COMMUNALES

Pilotes de l'étude : OURY Sandra (COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ), PANGAUD Robin (COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratienne

Contexte et Objectifs :

Loire Forez agglomération, dans le cadre de son précédent PLH, avait réalisé des fiches par commune. Ces fiches reprenaient un ensemble de données socio-démographiques et de données habitat. Loire Forez agglomération souhaite actualiser ces données et bénéficier d'un accompagnement des observatoires partenariaux gérés par epures.

Compte-rendu d'exécution :

La table de données a été remise au service concerné, en juin.

04/105

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION PLH CHIFFRES CLES BILAN TRIENNAL

Pilotes de l'étude : OURY Sandra (COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ), PANGAUD Robin (COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratienne

Contexte et Objectifs :

Loire Forez agglomération a adopté son PLH en 2020. Celui-ci s'applique sur la période 2020-2026. Un bilan triennal doit être réalisé (pour les années 2020 à 2022). Dans ce cadre, Loire Forez agglomération sollicite l'Agence pour l'accompagner dans la mise à jour des chiffres clefs.

Compte-rendu d'exécution :

Le document rassemblant les indicateurs d'évaluation du PLH a été transmis en juin.

DEVELOPPEMENT SOCIAL

05/008

SAINT-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)

Pilotes de l'étude : RABAT Michel (MAIRIE - ST-ETIENNE), FARROW Pascal (MAIRIE - ST-ETIENNE), LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Initialement conçu pour suivre, par des éléments actualisables, les phénomènes de valorisation/dévalorisation de l'ensemble des quartiers de la ville de Saint-Etienne et ainsi permettre à la ville de tirer les enseignements nécessaires à l'ajustement des politiques publiques, le Dispositif de Veille Sociale des Quartiers Stéphanois (DVQS) est apparu comme devant évoluer vers une

demande renouvelée, notamment de la part des élus.

Les nouveaux objectifs proposés par la ville sont les suivants :

- garder l'approche généraliste sur l'ensemble des quartiers avec un zoom particulier sur les quartiers en contrat de ville,
- suivre dans le temps les indicateurs et analyser leurs évolutions,
- comparer les indicateurs avec d'autres échelles de comparaison (agglomération, département, région, national),
- faire émerger des problématiques et avancer des hypothèses qui pourraient expliquer ces phénomènes,
- confronter ces hypothèses avec l'avis du groupe « experts de l'observation ».
- partager les résultats avec les partenaires du DVQS, techniciens, direction générale des services et élus de la ville de Saint-Etienne.

Précurseur de l'observation sociale à l'Agence, il a permis par son partenariat de développer un observatoire social pour l'ensemble des quartiers inscrits au contrat de ville de Saint-Etienne Métropole (OSQ). Dans ce cadre, il apporte une analyse fine de la situation sociale des quartiers stéphanois et permet d'ouvrir le débat pour l'évaluation de ceux-ci.

Pour l'année 2023, il est programmé la finalisation de la note sur le quartier de Côte Chaude et la réalisation d'une note, soit sur la mobilité résidentielle dans les quartiers, soit sur le croisement de l'indicateur de profil social des élèves en lien avec le taux d'encadrement scolaire et des résultats aux examens des établissements.

Compte-rendu d'exécution :

- Mise à jour des données exploitées dans le Dispositif de Veille des Quartiers. Ces données ont notamment permis

de répondre aux besoins des centres sociaux de la ville (Rivière-Valbenoite, quartiers sud-est) pour justifier leurs interventions dans les quartiers.

- Travaux sur l'indice de position sociale dans les établissements scolaires de la ville de Saint-Etienne : définition, recherche sur la construction de cet indicateur synthétique, élaboration d'un tableau de données pour tester la robustesse de celui-ci et de l'associer avec d'autres variables sociales.

05/016

SAINT-ETIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS

Pilotes de l'étude : MULLER Marie-Bénédicte (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Observer pour mieux agir est l'enjeu pour les partenaires et acteurs du Contrat de ville. Cet observatoire est un outil nécessaire pour réaliser les bilans du contrat de ville et mesurer les objectifs de réduction des écarts de précarité sur l'agglomération. S'appuyant sur l'expérience technique du Dispositif de Veille des Quartiers Stéphanois (DVQS), il apporte une expertise à l'échelle de l'ensemble des quartiers du contrat de ville, permettant d'alimenter les réflexions sur l'évaluation de ceux-ci et il apporte une assistance à la définition des nouvelles géographies prioritaires (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Contrat de ville 2015).

La centaine d'indicateurs de contexte recueillis, analysés et partagés chaque année, viendra appuyer les bilans-suivis des actions du contrat de ville et éclairer les choix d'ajustement des interventions annuelles du contrat de ville.

En 2023, il est prévu la poursuite de l'accompagnement des sujets amorcés dans le cadre de l'évaluation finale du contrat de ville prévue par la Loi LAMY et l'évaluation intermédiaire de la convention du NPNRU avec la préfiguration d'une nouvelle géographie prioritaire et contractualisation à compter de 2023.

Compte-rendu d'exécution :

- Mise à jour des données utilisées dans le cadre de l'observatoire social. Celles-ci permettent la mise à jour des fiches statistiques pour chaque quartier du contrat de ville ;
- Présentation du diagnostic social du territoire et des quartiers lors du comité de pilotage de début d'année ;
- Mise à jour de la détermination du nombre de jeunes ni en emploi ni en étude (étude jeunesse 2021) ;
- Appui technique dans la phase prospective pour l'identification de nouvelles poches de précarité et proposition des contours d'une nouvelle géographie prioritaire pour les QPV lors des négociations communales et avec l'Etat : visualisation à l'échelle des carreaux composant Saint-Etienne Métropole du taux de ménages pauvres ; réalisation d'indicateurs composites de précarité (revenus, chômage, logements sociaux) afin d'argumenter pour l'intégration des quartiers dans le prochain contrat de ville ;
- Aide à la définition des Territoires Vulnérables qui seront inscrits au prochain contrat de ville : choix des indicateurs de sélection, définition des seuils, détermination des périmètres et données statistiques de population et de précarité ;
- Travail technique spécifique pour alimenter le dossier de la commune de Firminy défendant l'intégration des quartiers de Firminy Vert et de Layat en tant que quartiers prioritaires du futur contrat de ville : estimations cartographiques du taux de précarité et du nombre d'habitants concernés ; assistance technique des élus en Préfecture.

- Assistance pour les Assises de la politique de la ville organisées par Saint-Etienne Métropole : définition des thèmes abordés, premiers choix d'indicateurs, réalisation de vidéos de présentation pour introduire les 4 ateliers des assises : mon quartier agit, mon quartier révèle, mon quartier respire, mon quartier émancipe.

05/054

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION OBSERVATOIRE EMPLOI

**Pilotes de l'étude : DUMAS Fanny (COMMUNAUTE
D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)**

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Le diagnostic élaboré lors du Contrat de Ville avait fait apparaître aux partenaires du contrat (Loire Forez agglomération et l'Etat notamment) le besoin de connaissance des populations en recherche d'emploi, notamment le public féminin en recherche d'emploi et/ou le public peu qualifié. A cet effet, l'observatoire de l'emploi s'est fixé comme objectif :

- Avoir une connaissance des personnes en recherche active ;
- Permettre de cibler les personnes qui ne sont pas dans un circuit connu de recherche d'emploi. Identifier leur profil et lever les freins à leur démarche de retour à l'emploi ;
- Connaître les besoins en formation et les mettre en lien avec les besoins des entreprises.

Compte-rendu d'exécution :

- Adressage des données de Pôle Emploi ;
- Recueil des données de la Mission Locale et du Département ;
- Fin du partenariat avec le PLIE car celui-ci a fermé ses portes ;
- Réalisation d'une note finale présentant les principaux indicateurs du PLIE (insertion) , du Département (précarité, handicap) et de Pôle Emploi (demandeurs d'emploi en fin de mois) utilisés dans l'observatoire de l'emploi, avec évolution depuis le début du contrat de ville de Loire Forez agglomération.

05/059

ETAT TAUX LOGEMENT SOCIAL QUARTIERS POLITIQUES DE LA VILLE

**Pilotes de l'étude : AVRIL Aurélien
(DDT - LOIRE), RAINERI Patrice
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Le taux de logement social est un indicateur important pour les politiques publiques de l'habitat. Il est utilisé dans le cadre de l'application de l'article 55 de la loi SRU, mais aussi dans le cadre de la politique de la ville, par exemple pour des demandes d'agrèments de logements locatifs sociaux en QPV...

Les services de l'Etat transmettent annuellement les taux à l'échelle communale, pour les communes concernées par la loi SRU. En revanche, il n'existe pas de calcul du taux à l'échelle des quartiers QPV. Plusieurs données ne sont pas en accès libre et/ou manquent à cette échelle. Or, pour respecter la législation et argumenter sur les possibilités ou non de faire de nouvelles opérations de logement social dans ces quartiers, il est nécessaire de connaître le taux à cette échelle.

L'objectif de la mission est d'élaborer une méthodologie, partagée avec les différents partenaires concernés, pour le calcul du taux de logement social à l'échelle d'un quartier et de l'appliquer aux quartiers QPV du territoire de Saint-Etienne Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

- Réunions de coordination pour définir le calcul du taux de logements sociaux dans les quartiers ;
- Recueil et géolocalisation de la base de la DDT pour déterminer les logements sociaux à suivre.
- Mise en place de la méthodologie de calcul d'un taux de logements sociaux selon la définition de la loi SRU pour l'ensemble des quartiers
- Démarrage de l'écriture du rapport



06/080

SAINT-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE ET VSE

Pilotes de l'étude : LHERMET Anne-
Sophie (EPASE), FARROW Pascal
(MAIRIE - ST-ETIENNE), GONON
Bertrand (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-
FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain qui comprennent le développement de grandes opérations d'urbanisme et de projets immobiliers. Les collectivités sont en attente de données d'observation sur l'impact économique de ces opérations. Sur ces périmètres existent par ailleurs des objectifs en termes de nombre d'habitants et de nombre d'emplois. C'est pourquoi, la variation de l'emploi constitue un indicateur de performance clé et participe ainsi à l'évaluation des actions menées par la Ville de Saint-Etienne et l'EPASE. Il est donc indispensable de suivre finement l'évolution des établissements et de l'emploi sur ces secteurs en mutation. Cette démarche est rendue possible grâce à un partenariat étroit entre epures et l'URSSAF. Ce travail partenarial permettra de doter l'EPASE et la ville de Saint-Etienne d'un outil de pilotage pour leurs politiques publiques.

Ce travail portera sur deux périodes d'analyse pour avoir une meilleure visibilité de l'impact des projets d'aménagement sur les effectifs salariés tout en ne perdant pas de vue les évolutions récentes (2020-2022 et 2012-2022).

Compte-rendu d'exécution :

Une publication synthétique de l'étude 2022 est sortie en mai 2023. Son objectif était de mettre en avant les éléments marquants des quartiers stéphanois en matière économique (spécificités économiques, mutations au cours des 10 dernières années ...). Elle est accompagnée de fiches détaillées sur 16 quartiers stéphanois.

Comme chaque année, epures a procédé en mai 2023 à une extraction des établissements de Saint-Etienne Métropole à partir de la base DIANE. Ces établissements ont été géolocalisés en interne afin d'envoyer un fichier à l'Acoss-URSSAF associant SIRET et quartiers.

A partir de là, l'Acoss-URSSAF a transmis en fin juillet 2023 à epures les données nécessaires à la réalisation de l'étude (nombre d'établissements et effectifs salariés privés par quartier et par secteur d'activité).

Une réunion de restitution avec les partenaires est prévue en février 2024. Une publication synthétique est également prévue pour début 2024.

06/096

SAINT-ETIENNE METROPOLE PERENNITE DES ENTREPRISES AVEC LA CCI

Pilotes de l'étude : CHIRAT Jérôme (METROPOLE -
ST-ETIENNE)

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratielle

Contexte et Objectifs :

À l'échelle du territoire de Saint-Etienne Métropole, la promotion de l'entrepreneuriat passe par le soutien aux structures d'accompagnement à la création d'entreprises. Au regard de l'intérêt stratégique d'une dynamique entrepreneuriale et de la pertinence de disposer d'une offre complète et structurée dans le domaine de l'accompagnement à la création d'entreprises, Saint Etienne Métropole coordonne, pour le compte de la Région, les acteurs de la création d'entreprises.

Epures, dans le cadre de son programme partenarial, et le Département Intelligence Économique de la CCI ont développé en 2013 une méthode de caractérisation des créateurs d'entreprises présents sur le territoire de Loire Sud depuis 2007 afin d'identifier les facteurs favorisant ou contraignant la pérennité des entreprises. Une première phase d'étude a été réalisée en 2014 dans le cadre du processus expérimental de suivi post création pour les entreprises créées en 2012 dans les filières stratégiques du territoire. Ce travail est depuis reproduit annuellement.

Cette étude s'est largement enrichie en 2021 ; l'objectif est de quantifier et qualifier les entreprises créées sur le territoire en adoptant une approche communale.

Compte-rendu d'exécution :

Un support de présentation a été remis à Saint-Étienne Métropole contenant les indicateurs de positionnement national de la Métropole en matière de création d'entreprise ainsi que le retour des entretiens qualitatifs réalisés auprès de 12 entreprises.

06/110

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION POLE FORMATION

**Pilotes de l'étude : DUMAS Fanny
(COMMUNAUTE D AGGLOMERATION -
LOIRE FOREZ)**

**Pilotes epures : THOLONIAT-
FRACHISSE Angélique**

Contexte et Objectifs :

Le Cnam est l'opérateur public de la formation professionnelle des adultes tout au long de leur vie. Il est dédié à l'enseignement à tous et partout.

Présent sur l'ensemble des régions françaises métropolitaines, le Cnam dispose d'une capacité à déployer ses activités et son offre de services dans une logique d'aménagement du territoire et d'accès à tous à la formation.

Afin d'amplifier la dynamique initiée au bénéfice des villes moyennes, le Cnam a mis en place un programme « Au Cœur des Territoires » qui permet de prendre en compte de manière concrète la diversité de ces territoires pour un accès équitable à une formation professionnelle adaptée, de proximité et de qualité.

Epures travaillant depuis 2019 sur la question de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriale (GPECT) au sein du territoire de Loire Forez agglomération et bénéficiant d'une bonne connaissance du développement économique des territoires de par son observatoire de l'économie, il est apparu pertinent de poursuivre cette collaboration dans le cadre de cette étude. Epures s'est associée avec son partenaire ELO, Emplois Loire Observatoire, fort de son expérience dans ce domaine (offre de service à destination des organismes de formation et travaux avec les branches professionnelles sur le lien emploi-formation).

En 2021, epures et ELO ont réalisé une étude sur l'emploi et la formation sur cinq filières industrielles prioritaires (mécanique, bois, textile, agroalimentaire et chimie). Elle s'est élargie en 2022 à d'autres filières pertinentes au regard des besoins de recrutement des entreprises du territoire et de la difficulté d'y répondre (le numérique et la santé/services à la personne). Les entretiens réalisés auprès d'entreprises et d'organismes de formation ont permis de compléter l'offre de formation proposée en 2021 et de justifier la mise en place d'une offre en présentiel. Ce travail par étape s'inscrit également dans un calendrier où l'ouverture des formations du Cnam pourrait se faire progressivement sur le territoire. L'étude 2022 a également consisté en la poursuite des investigations sur les besoins infra Bac des secteurs industriels dans la mesure où l'étude 2021 avait fait ressortir d'importants besoins des entreprises rencontrées.

En 2023, il s'agit de finaliser cette démarche en proposant la future offre de formation de Loire Forez agglomération dans les filières identifiées.

Compte-rendu d'exécution :

Un comité de pilotage a eu lieu le 18 février 2023 et a validé les scénarii proposés par epures et ELO. Plusieurs réunions multi-acteurs ont été organisées afin de présenter les résultats de l'étude, les faire travailler autour des enjeux ou encore réfléchir à une proposition de future offre de formation sur le territoire de Loire Forez agglomération ainsi que ses modalités (continue, initiale, présentielle, distancielle, apprentissage...). Un comité de pilotage a suivi le 17 mai 2023. Les membres du comité de pilotage ont montré leur fort intérêt pour l'ensemble des propositions qui s'appuient sur les besoins des entreprises du territoire tout en prenant en compte la complémentarité de l'offre avec les territoires de proximité.

Ce travail a abouti à l'officialisation d'un partenariat entre la ville de Montbrison et le CNAM. Une première formation a ouvert en septembre 2023 (licence BOIS en partenariat avec le CNAM et la MFR du Parc). D'autres formations suivront à la rentrée 2024.

06/117

SAINT-ETIENNE METROPOLE DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES

**Pilotes de l'étude : ARNOULD Nathalie
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : THOLONIAT-
FRACHISSE Angélique**

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du programme partenarial 2020, et forte de ses

capacités techniques et méthodologiques mutualisées, epures, en partenariat avec Saint-Étienne Métropole a inscrit la réalisation d'une étude de faisabilité d'un observatoire de l'impact économique de la pratique du design sur notre territoire. Il s'agit de mieux valoriser, médiatiser, évaluer et orienter la politique publique de développement et d'attractivité du territoire. L'objectif de cette première étude est de considérer l'opportunité d'un observatoire de l'impact économique de la pratique du design sur notre territoire, répondant à des propositions issues des assises du design (fin 2019) : proposition d'observatoire territorial et national du design. La région des Hauts-de-France et la région Auvergne Rhône-Alpes sont les territoires pilotes de cet observatoire national du design.

Cette étude est pilotée par la mission Design management Saint-Étienne Métropole, appuyée techniquement par epures. Elle est réalisée en mode collectif avec la Cité du design, Designers, Lille Design et l'ADULM (agence d'urbanisme de Lille).

En 2020, des réunions de cadrage et des ateliers avec la Cité du design et designers et Lille Design ont permis de partager et de mettre en place une méthode, les ressources et les outils nécessaires à la construction d'un observatoire.

L'année 2021 a été consacrée à la finalisation de l'étude de faisabilité de la mise en place d'un observatoire du design au sein de Saint-Étienne Métropole, étude qui a clairement démontré l'intérêt de cette ambition. L'année 2021 devait également être celle du déploiement de ce questionnaire aux designers de Saint-Étienne Métropole lors de la Biennale du design. Mais la crise sanitaire ayant nécessité un report de l'enquête, cette dernière n'a pas pu être lancée comme prévu. La valorisation du premier observatoire du design territorial de Saint-Étienne Métropole et le lancement de la première enquête « Offre en design » ont été faits par le biais d'une plateforme numérique à partir d'une page internet dédiée sur le site de Saint-Étienne Métropole. Une conférence de presse a officiellement lancé cette démarche en novembre 2021.

En 2022, l'enquête en ligne sur l' "offre en design" a été lancée via la plateforme numérique de Saint-Etienne Métropole. En parallèle, des séances de partage ont permis d'aboutir à une version finalisée de l'enquête "demande en design", le tout en concertation avec le territoire lillois. Une communication sur l'observatoire du design a été faite à l'occasion de la Biennale du design. Enfin, Saint-Etienne Métropole a lancé fin 2022 un appel à consultation afin de réaliser deux enquêtes téléphoniques : une enquête « demande en design » à destination des entreprises de plus de 3 personnes (cible de 400 réponses sur 5 900 établissements) pour fin du 1er trimestre 2023 ; une enquête « offre en design » à destination des designers (cible de 280) pour fin avril 2023.

Compte-rendu d'exécution :

Saint-Etienne Métropole a confié au Cabinet Prestance la réalisation de deux enquêtes téléphoniques : une auprès des designers de la Métropole, une auprès des entreprises utilisatrices ou non de design et ce, quel que soit leur secteur d'activité. Pour conduire à bien ce travail, epures a procédé au travail d'échantillonnage des entreprises. Epures et le groupe de travail design (Saint-Etienne Métropole, la Cité du design, Collectif designers) ont œuvré collectivement à la réalisation d'un fichier de designers.

Après transmission du travail du cabinet Prestance, epures a réalisé le traitement et l'analyse des enquêtes (70 designers et 600 entreprises utilisatrices et non utilisatrices de design).

Ce travail a donné lieu à deux présentations par epures en comité technique : le 16 juin 2023 pour la demande en design et le 29 juin 2023 pour l'offre.

Les partenaires de la démarche ont demandé à epures de peaufiner le travail sur l'offre en croisant les résultats des deux enquêtes. Ce travail, qui sera restitué le 21 septembre, permettra d'obtenir une analyse de l'offre en design à partir de 80 designers enquêtés.

Le 27 juin 2023, epures a été conviée à une réunion de l'Institut ARTS sur le "Projet Pôle territorial Industries culturelles et créatives", projet qui fait suite à la réponse par Saint-Etienne Métropole à l'AMI "France 2030". Le projet s'articule autour du design. L'objectif de la réunion était d'identifier tous les acteurs du territoire qui réfléchissent sur cette thématique afin de faire un tour de table des initiatives/études/projets et d'avoir une vision partagée.

L'étude conduite par epures a donné lieu à une restitution le 21 septembre 2023 devant la directrice générale adjointe de Saint-Etienne Métropole ; les équipes du Développement économique, de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat de Saint-Etienne Métropole ; les équipes de la Cité du design, Designer et l'université Jean Monnet pour faire le lien avec la thèse Cifre qui démarrera sur le sujet.

Epures et Saint-Etienne Métropole ont travaillé fin 2023 à la réalisation de deux supports communicants sur le design.

06/119

EPA SCOPE

Pilotes de l'étude : LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Le Projet Partenarial d'Aménagement de l'EPA Saint-Etienne doit intégrer les enjeux de l'aménagement urbain durable dans sa stratégie. A terme, la stratégie de suivi et d'évaluation doit prendre la forme d'un observatoire qui permettra à l'EPA de mesurer les effets de son action sur le territoire stéphanois d'une part, et de se comparer à ses principaux homologues d'autre part. Au regard des axes stratégiques de l'EPASE tels que définis dans son futur contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA), la démarche

EPA Scope permettra de répondre aux quatre grandes déclinaisons du développement urbain durable :

- Le pilier social : la ville accessible, servicielle et inclusive ;
- L'enjeu environnemental : la ville post-carbone, zéro artificialisation des sols et zéro déchet ;
- Le défi économique : la ville innovante, productive et attractive ;
- La gouvernance : la ville participative, collaborative et réflexive.

Le partenariat de l'Agence est directement intéressé par cette démarche au caractère reproductible et fait bénéficier l'EPA de la pertinence de ses observations mutualisées et de ses capacités techniques.

Compte-rendu d'exécution :

- Mise à jour des données issues de la Demande Infracommunale à Façon (DIAF) de l'Insee pour le tableau de bord alimentant l'observatoire ;
- Travail de définition des nouveaux indicateurs sur le développement durable demandés par l'Etat ;
- Redéfinition d'un allègement de la production du microscope ;
- Rédaction en cours du Microscope sur le pilier mobilité et environnement.

06/121

SAINT-ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE SANTE

Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

La Toile industrielle est un outil d'aide à la décision créé à Dunkerque en 2009 par l'Agence d'Urbanisme de la Région Flandre-Dunkerque. Plusieurs

territoires s'en sont saisis et les applications se sont diversifiées : ce qui était initialement un outil prospectif est aujourd'hui aussi un outil au service de la promotion du territoire. C'est dans ce cadre-là que le partenariat d'epures a incubé cette méthodologie dès 2019. Elle trouve désormais un premier territoire d'application à Saint-Etienne Métropole.

La Toile industrielle est un outil territorial d'aide à la décision. Elle consiste en une représentation des différents flux et relations entre les acteurs industriels d'un territoire. Elle s'adapte au contexte territorial et s'applique à une problématique particulière du territoire.

Après une phase d'incubation en 2019 et 2020 par l'Agence d'urbanisme, Saint Etienne Métropole a proposé au partenariat d'epures de mettre en place une démarche filière dédiée aux 2 grandes filières du territoire : Manufacturing et Santé.

En 2021, Saint-Etienne Métropole a souhaité améliorer sa connaissance de la filière Santé, filière structurante du territoire, en développant une Toile. Une première version de la Toile Industrie de la Santé a été élaborée. Les objectifs définis par Saint Etienne Métropole et Noveka étaient d'apporter une meilleure connaissance de l'écosystème et des partenariats, de faire le lien avec différentes actions conduites sur le territoire ou à l'échelle régionale en matière de santé, de mettre en place un sourcing de fournisseurs, de clients, l'identification de potentiels partenaires.

Toujours en lien avec les acteurs industriels de la filière et avec l'appui de NOVEKA, l'année 2022 a permis de poursuivre l'enrichissement de la Toile industrielle à partir de la 1ère version livrée fin 2021 notamment dans le cadre d'un atelier avec plusieurs acteurs majeurs de la filière qui s'est tenu le mercredi 11 mai 2022 dans les locaux d'epures. Cet atelier aura permis d'éprouver la première version de la toile et de lui apporter les correctifs et ajouts nécessaires ainsi que de recueillir les besoins des industriels. Sur ce dernier point, s'est faite jour la nécessité de disposer, au sein de la toile, de l'identification fine des savoir-faire des acteurs économiques de la filière et notamment des sous-traitants. Dans

cette logique, un rapprochement a été opéré, en juin 2022, avec la grappe d'entreprises Mécaloire et son outil Production France initialement destiné à la filière mécanicienne. Cet outil pourrait être transposé dans le secteur de la santé avec cependant des adaptations inhérentes au monde médical (norme ISO, certifications CE et/ou FDA, remboursement CPAM,...).

Pour 2023, toujours en lien avec les acteurs industriels de la filière et avec l'appui du comité stratégique et du comité d'experts, il s'agira de poursuivre l'enrichissement de la Toile industrielle à partir de la 1ère version livrée en fin d'année 2021 sur les marchés ciblés. Il s'agira d'amplifier l'implication des industriels locaux pour un usage de l'outil qui soit partagé et une bonne appropriation par l'écosystème de son intérêt. Ceci sera permis grâce à la proposition d'applications opérationnelles des Toiles. Une version graphique qui facilite l'appropriation de tous doit être envisagée.

Compte-rendu d'exécution :

Janvier-juillet 2023 : alimentation de la Toile industrielle

Poursuite de l'enrichissement des bases de données ; actualisation des informations entreprises suite aux alertes hebdomadaires ; poursuite de la conduite d'entretiens auprès des entreprises afin d'enrichir la Toile en direct sur les liens fournisseurs, clients, sous-traitants ; réalisation d'une veille entreprises pour alimenter la Toile avec des informations relatives aux entreprises non rencontrées ; retranscription des relations d'interdépendance sur le logiciel de représentation des Toiles. Il s'agit du travail de fonds nécessaire à la bonne réalisation des Toiles.

Janvier - juillet 2023 : développement des applications

Réflexion autour des applications de la Toile Industrie de la santé

- Réalisation de fiches "effets d'entraînement" suite à l'identification d'entreprises en difficulté ou en liquidation judiciaire ;

- Poursuite de la réflexion autour de la prospection "passive" : apporter, via la Toile, à Saint-Etienne Métropole et à l'agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises des éléments de réponse sur des cahiers des charges de prospects ;

- Création de schémas qui mettent en évidence les entreprises pivots (au cœur de liens) et leur rayonnement (liens locaux, nationaux, internationaux) ;

- Création de schémas qui mettent en évidence le positionnement des plus grands établissements (sont-ils au cœur de liens ou pas du tout ? si oui, les liens participent-ils beaucoup à l'écosystème local ?) ;

- Création de cartes Monde/Europe/France/zoom sur certains pays afin de voir avec qui les entreprises stéphanoises travaillent. Ce travail a notamment pour objectif d'apporter des éléments de connaissance supplémentaires à l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon afin de le guider dans l'ouverture de nouvelles lignes.

Sur ces éléments de fonds, plusieurs réunions de présentation de la démarche ont pu être réalisées auprès des cadres techniques du pôle attractivité de la Métropole ou auprès de l'équipe projet.

Juillet 2023 : rédaction d'un article pour l'Essor sur la démarche Toile industrielle. Le reportage numérique a été diffusé le 6 juillet.

Septembre-Décembre 2023 : poursuite de l'alimentation de la Toile à partir de la veille et d'entretiens. De plus, epures a rencontré les clubs d'entreprises ESTER, CLEO et ACCTIFS afin de leur présenter la démarche Toile industrielle et de les impliquer dans la démarche. Reste à voir le Club GIER. Un atelier inter-Club sera organisé en avril 2024 afin de faire travailler les entreprises intéressées autour des Toiles. D'ici là, les clubs ont donné leur accord de principe pour informer leurs adhérents de la démarche pour faciliter la prise de rendez-vous d'epures afin de compléter la Toile.

06/122

SAINT-ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE MANUFACTURING

**Pilotes de l'étude : LABROUSSE
Laurence (METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : THOLONIAT-
FRACHISSE Angélique**

Contexte et Objectifs :

La toile industrielle est un outil d'aide à la décision créé à Dunkerque en 2009 par l'Agence d'Urbanisme de la Région Flandre-Dunkerque. Plusieurs territoires s'en sont saisis et les applications se sont diversifiées : ce qui était initialement un outil prospectif est aujourd'hui aussi un outil au service de la promotion du territoire. C'est dans ce cadre-là que le partenariat d'epures a incubé cette méthodologie dès 2019. Elle trouve désormais un premier territoire d'application à Saint-Etienne Métropole.

La toile industrielle est un outil territorial d'aide à la décision. Elle consiste en une représentation des différents flux et relations entre les acteurs industriels d'un territoire. Elle permet de comprendre, en un seul coup d'œil, les relations tissées entre acteurs économiques. Elle s'adapte au contexte territorial et s'applique à une problématique particulière du territoire : elle ne peut être exhaustive puisqu'elle part nécessairement d'un angle, d'une problématique.

Après une phase d'incubation en 2019 et 2020 par l'Agence d'urbanisme, Saint-Etienne Métropole a proposé au partenariat d'epures de mettre en place une démarche filière dédiée aux 2 grandes filières du territoire : Manufacturing et Santé.

La toile industrielle constitue pour Saint-Etienne Métropole un outil d'aide à la décision macroéconomique. Sa mise en place se fera en lien et avec implication des acteurs du Manufacturing du territoire. Ainsi Saint Etienne Métropole, dans le cadre du travail réalisé par epures, associera ses partenaires à la définition des objectifs de la toile et la mise en œuvre de la toile. L'outil toile industrielle a notamment été retenu par la Métropole au regard de son intérêt dans le contexte de crise Covid actuel et de sa capacité à analyser les liens d'interdépendance entre entreprises et aussi au regard de sa capacité à être un outil de pilotage, d'anticipation des conséquences de situations de crise et un outil rebond permettant de mettre en avant les potentiels du territoire.

En 2021, les objectifs de la Toile industrielle Manufacturing ont été définis par un comité stratégique rassemblant les acteurs suivants : Pôle de compétitivité CIMES, Grappe industrielle Mécaloire, UIMM, epures et Saint Etienne Métropole. Ce comité stratégique a arrêté les éléments suivants. La toile industrielle Manufacturing porte sur deux marchés : l'automobile et les biens d'équipements industriels. Il y aura bien deux Toiles.

L'année 2022 a consisté, toujours en lien avec les acteurs industriels de la filière et avec l'appui du comité stratégique et du comité d'experts, à enrichir les Toiles avec de nouvelles entreprises et de nouveaux liens pour la rendre plus représentative de la filière et, d'autre part, à analyser les Toiles réalisées en 2021 afin d'aider à la décision publique (réflexion autour des applications).

Pour 2023, toujours en lien avec les acteurs industriels de la filière et avec l'appui du comité stratégique et du comité d'experts, il s'agira de poursuivre l'enrichissement de la toile industrielle à partir de la 1ère version livrée en fin d'année 2021 sur les marchés ciblés. Il s'agira d'amplifier l'implication des industriels locaux pour un usage de l'outil qui soit partagé et une bonne appropriation par l'écosystème de son intérêt. Ceci sera permis grâce à la proposition d'applications opérationnelles des Toiles. Une version graphique qui facilite l'appropriation de tous doit être envisagée.

Attention, si la réalisation d'une Toile Automobile est confirmée, la Toile Biens d'équipements industriels (BEI) gagnerait à être précisée. En effet, les travaux conduits en 2021 ont montré les limites de cette Toile, trop globale puisque les entreprises productrices de biens d'équipements industriels travaillent sur un nombre de marchés très diversifié, rendant le tout peu exploitable. Il s'agirait donc de décliner la Toile BEI en :

- Une Toile Aéronautique ;
- Une Toile Défense.

Compte-rendu d'exécution :

Janvier-juillet 2023 : alimentation de la Toile industrielle
Poursuite de l'enrichissement des bases de données ; actualisation des informations "entreprises" suite aux alertes hebdomadaires ; poursuite de la conduite d'entretiens auprès des entreprises afin d'enrichir la Toile en direct sur les liens fournisseurs, clients, sous-traitants ; réalisation d'une veille "entreprises" pour alimenter la Toile avec des informations relatives aux entreprises non rencontrées ; retranscription des relations d'interdépendance sur le logiciel de représentation des Toiles. Il s'agit du travail de fonds nécessaire à la bonne réalisation des Toiles.

Janvier - juillet 2023 : développement des applications
Réflexion autour des applications de la toile Industrie de la santé
- Réalisation de fiches "effets d'entraînement" suite à l'identification d'entreprises en difficulté ou en liquidation judiciaire ;
- Poursuite de la réflexion autour de la prospection "passive" : apporter, via la Toile, à Saint-Etienne Métropole et à l'agence régionale Auvergne Rhône-Alpes Entreprises des éléments de réponse sur des cahiers des charges de prospects ;

- Création de schémas qui mettent en évidence les entreprises pivots (au cœur de liens) et leur rayonnement (liens locaux, nationaux, internationaux) ;
- Création de schémas qui mettent en évidence le positionnement des plus grands établissements (sont-ils au cœur de liens ou pas du tout ? si oui, les liens participent-ils beaucoup à l'écosystème local ?) ;
- Création de cartes Monde/Europe/France/zoom sur certains pays afin de voir avec lesquels les entreprises stéphanoises travaillent. Ce travail a notamment pour objectif d'apporter des éléments de connaissance supplémentaires à l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon afin de le guider dans l'ouverture de nouvelles lignes.

Mai-juillet 2023 : Réalisation de deux prototypes de Toile industrielle, à savoir Défense et Aéronautique, selon la même méthodologie des Toiles Industrie de la santé et Automobile.

Sur ces éléments de fonds, plusieurs réunions de présentation de la démarche ont pu être réalisées auprès des cadres techniques du pôle attractivité de la Métropole ou auprès de l'équipe projet.

Septembre-Décembre 2023 : poursuite de l'alimentation des trois Toiles à partir de la veille et d'entretiens. De plus, epures a rencontré les clubs d'entreprises ESTER, CLEO et ACCTIFS afin de leur présenter la démarche Toile industrielle et de les impliquer dans la démarche. Reste à voir le Club GIER. Un atelier inter-Club sera organisé en avril 2024 afin de faire travailler les entreprises intéressées autour des Toiles. D'ici là, les clubs ont donné leur accord de principe pour informer leurs adhérents de la démarche pour faciliter la prise de rendez-vous d'epures afin de compléter les Toiles.

06/125

SAINT-ETIENNE METROPOLE SERVICES ET AMENITES ZAE

Pilotes de l'étude : COUDER Elie (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

L'observation de la vie et des dynamiques économiques sur le territoire métropolitain est nécessaire afin de répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés et d'aider à la prise de décision politique. L'étude sur les services et aménités des espaces d'activités métropolitains s'inscrit dans cette observation.

Au travers de ses observatoires des équipements, des mobilités, du commerce et de l'économie, l'Agence d'urbanisme apportera :

- une meilleure connaissance de la distribution, de l'implantation et de la variété des services et aménités à destination des salariés des ZAE de la Métropole afin d'identifier, pour les ZAE les plus stratégiques, celles qui sont plus ou moins dotées,
- des pistes de réflexions sur la promotion de son territoire et sur les préconisations d'aménagements futurs dans le PLUi en élaboration notamment.

Compte-rendu d'exécution :

En continuité des travaux amorcés fin 2022, le premier semestre 2023 a été l'occasion de consolider les résultats, d'affiner les analyses et de délivrer les messages clés au travers de fiches synthétiques. L'étude a été restituée en septembre.

06/126

SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE FILIERES D'EXCELLENCE

Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Les filières Santé et Manufacturing sont deux piliers de l'écosystème industriel, économique, scientifique et académique du territoire de Saint-Etienne Métropole. Alors que des feuilles de routes stratégiques d'animation, de structuration et de développement de ces filières sont en cours d'élaboration au sein de Saint-Etienne Métropole avec l'objectif principal d'accélérer le développement et la croissance des secteurs concernés en termes d'emplois, de chiffres d'affaires, de production scientifique et d'innovations, il importe de disposer de données macro-économiques fiables et à jour.

Tandis qu'aucun portrait économique des filières Manufacturing et Santé n'a été produit en 2022, l'objectif pour 2023 est d'affiner le travail de connaissance des deux filières, de mettre à jour les données (notamment avec les chiffres des années 2020 et 2021 marquées par la pandémie de COVID 19 avec des répercussions majeures sur le plan économique) et d'élargir la démarche aux filières Numérique et Agroalimentaire.

Epures, via son dispositif d'observation, dispose de nombreuses bases de données et d'une capacité d'analyse permettant d'identifier, pour chaque filière, ses forces et ses faiblesses et de positionner le territoire stéphanois dans un cadre régional et national. Cette expertise est nécessaire pour aider les services de la Métropole à construire des arguments pour défendre les dossiers stéphanois au meilleur niveau dans l'hypothèse d'appels à projets, appels à manifestation d'intérêt, travaux de prospection...

De plus, le travail conduit par epures sur la démarche Toile industrielle alimente les portraits économiques sur les filières Manufacturing et Santé en apportant une connaissance des interdépendances entre les entreprises du territoire. Le croisement des approches qui mêlent diagnostic et dynamique peuvent guider de façon plus ciblée les politiques de soutien à l'innovation de Saint-Etienne Métropole par l'affirmation d'atouts à consolider et la détection éventuelle de signaux faibles.

Compte-rendu d'exécution :

Les portraits économiques Manufacturing et Santé ont été présentés en mars 2023 à Saint-Etienne Métropole afin de contribuer à une meilleure connaissance de cette filière. Les échanges sur les différences de dynamique selon les segments, le positionnement de la métropole stéphanoise vis-à-vis de la métropole lyonnaise ou encore la santé financière des entreprises ont été nombreux.

Le 3 juillet 2023, une présentation a eu lieu devant les équipes du Développement économique, de l'Innovation et de l'Entreprenariat de Saint-Etienne Métropole. Ce fût l'occasion de procéder à une analyse collective de certaines données. Quelques affinements ont été réalisés par epures par la suite.

En juin 2023, un travail de définition des filières Agroalimentaire et Numérique (dont la particularité est d'être transversale) a été faite par epures et soumise à Saint-Etienne Métropole. Une fois les contours arrêtés, les portraits économiques de ces deux filières ont pu démarrer. Ils ont donné lieu à deux restituions : le Portrait Numérique le 28 septembre 2023 et le portrait agroalimentaire le 16 novembre 2023. Ils ont été présentés devant les équipes du Développement économique, de l'Innovation et de l'Entreprenariat de Saint-Etienne Métropole ; la cheffe de projet du PAT (projet alimentaire territorial) de Saint-Etienne Métropole ; plusieurs interlocuteurs d'Auvergne Rhône-Alpes Entreprises ainsi que les réseaux d'entreprises Numelink et le Pôle agroalimentaire Loire. Ces séances ont donné lieu à des échanges intéressants au profit d'une meilleure analyse

territoriale. Elles ont également conduit à des propositions méthodologiques qui pourront être intégrées au travail 2024 (différencier l'industrie agroalimentaire de la filière ...).

06/127

DEPARTEMENT OFFRE HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

**Pilotes de l'étude : LOUET Sophie (CONSEIL
DEPARTEMENTAL - LOIRE), DE GAIL Marie
(CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE)**

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

Le département de la Loire a prévu de réaliser un diagnostic à la fois quantitatif et qualitatif de l'offre d'hébergement touristique sur le territoire ligérien, pour analyser les freins et le potentiel de développement d'hébergements.

En effet, les bilans touristiques mettent en avant un déficit des hébergements dans l'optique d'une stratégie touristique.

Pour analyser et réfléchir à cette stratégie, le service Loire-Tourisme a sollicité un bureau d'études - le cabinet Alliances - et epures pour sa connaissance du territoire, sa capacité d'analyse des données touristiques et économiques et des enjeux liés aux documents d'urbanisme dont le développement touristique doit tenir compte.

Epures avait déjà eu l'opportunité de travailler sur certaines données touristiques notamment via le réseau Urba4.

Compte-rendu d'exécution :

Une première phase du diagnostic s'est déroulée durant le deuxième trimestre 2023, à travers la participation à des échanges techniques, la réalisation de productions statistiques et cartographiques.

Cette production a permis d'alimenter le diagnostic présenté par le cabinet Alliances lors du comité technique du 15 juin 2023 qui s'est tenu à l'antenne départementale de Montbrison.

La seconde phase orientée sur la création d'un plan d'actions était très majoritairement confiée au cabinet Alliances. Epures a assisté à 2 des 4 ateliers territoriaux organisés pour travailler et échanger sur la réalisation du plan d'actions. Epures a apporté des éléments de réflexions sur les enjeux/contraintes que fixent les documents de planification pour le développement de l'offre d'hébergements touristiques. Le plan d'actions a été présenté par le cabinet Alliances en comité technique et en comité de pilotage en décembre.

06/128

WEBSIG SCHEMA ACCUEIL ECONOMIQUE MONTS DU PILAT

**Pilotes de l'étude : DEGRAIX Emilie
(COMMUNAUTE DE COMMUNES -
MONTS DU PILAT), BADUEL Stéphanie
(COMMUNAUTE DE COMMUNES -
MONTS DU PILAT)**

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

L'article 220 de la loi Climat et Résilience instaure la tenue par les intercommunalités d'un inventaire de leurs zones d'activités économiques industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires.

Cet inventaire comprend :

- l'état parcellaire des unités foncières de la ZAE ainsi que leur surface,
- la liste des propriétaires et des occupants,
- l'information sur la vacance fiscale des unités foncières.

En 2022, les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon ont proposé, pour le compte de l'inter-Scot, un socle commun pour harmoniser les inventaires des intercommunalités de l'AMELYSE. Cette méthodologie est évolutive et adaptable selon les territoires.

C'est l'occasion pour la Communauté de communes des Monts du Pilat de mettre à jour son Schéma d'Accueil Economique.

En parallèle, epures accompagne également la collectivité dans la mise en place de sa stratégie habitat et foncier (étude inscrite au programme partenarial 2023, à consulter par ailleurs).

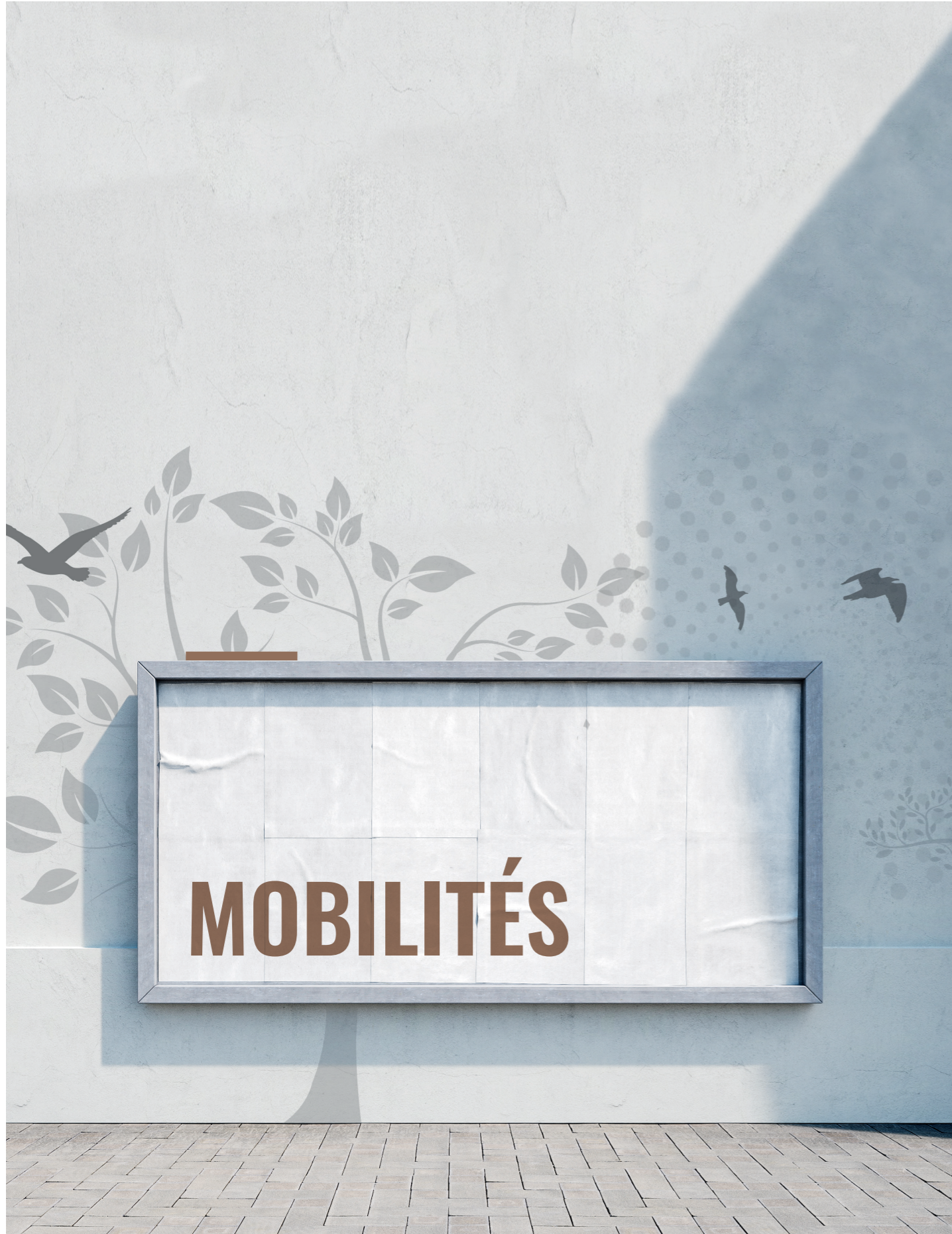
La collectivité n'est pas équipée d'un SIG.

Dans ce contexte de réponse à la loi Climat et Résilience et d'observation du foncier économique, la Communauté de communes souhaite se doter d'un module de type WebSig. Cette plateforme doit permettre un accès stabilisé, fiable et simple aux données géolocalisées des zones d'activités économiques du territoire. La collectivité sollicite le partenariat d'epures pour l'accompagner dans la construction et la mise en place de cette plateforme au caractère reproductible à terme pour d'autres membres. Cet outil sera également alimenté par les données collectées dans le cadre de l'étude habitat et foncier.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a été l'occasion de saisir et d'intégrer au système d'information géographique (SIG) les périmètres des zones d'activités économiques de la Communauté de communes des Monts du Pilat.

Epures a également établi les indicateurs et la structure du webSig en lien avec le modèle de données provisoire du CNIG. Ce travail a fait l'objet d'une présentation et d'une validation à la CCMP en décembre. L'outil a été mis à la disposition de la CCMP par la suite.



07/169
ENQUETE MENAGE
DEPLACEMENTS 2020
EMC2

Pilotes de l'étude : LIEUX Thibault
(METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Les principaux acteurs de la mobilité du bassin de vie stéphanois (EPCI, Région, Département de la Loire, Etat, SCoT) portent le projet de réalisation d'une nouvelle « Enquête Ménages-Déplacements » à l'horizon de l'hiver 2019-2020. L'objectif d'une telle enquête, dont la précédente édition date de 2010, est de réaliser une photographie des pratiques de déplacements des résidents du bassin de vie, permettant de dresser une vision globale du fonctionnement du territoire en matière de mobilité de ses habitants. Cette enquête constitue un élément essentiel pour que les politiques publiques de mobilité soient cohérentes avec la demande en déplacements des habitants du territoire. Ainsi, ses résultats alimenteront directement les travaux du PLUi.

L'Agence d'urbanisme a été missionnée dès 2018 pour animer les travaux préliminaires, concevoir le cahier des charges (sur la base du modèle national), établir les projections financières et la convention de partenariat entre la dizaine de structures qui seront impliquées dans ce projet, suivre la phase de collecte et mener des exploitations et analyses.

La phase de collecte (réalisation des enquêtes auprès des habitants) a commencé en décembre 2019 et devait s'achever en mai 2020. La crise du Coronavirus et le confinement ont imposé la suspension des enquêtes

le 13 mars 2020. La reprise des enquêtes, initialement programmée en mars-mai 2021, n'a finalement eu lieu qu'en septembre 2021. La collecte a été définitivement arrêtée le 11 décembre 2021.

Les objectifs assignés sont de :

- Poursuivre l'accompagnement de Saint-Etienne Métropole, qui porte la maîtrise d'ouvrage de ce projet partenarial ;
- Amener une expertise ;
- Assurer l'animation partenariale ;
- Garantir le respect du protocole national en matière d'Enquête Ménage ;

Compte-rendu d'exécution :

- Préparation et tenue du comité de pilotage final de l'enquête le 01/02/2023 ;
- Exploitation des données ;
- Ecriture et publication (le 26/06/2023) d'un document de 16 pages présentant les premiers résultats ;
- Rédaction d'un communiqué de presse ;
- Ecriture et publication d'un document, recueil de cartes et de graphiques, présentant les résultats de l'enquête (Septembre 2023) ;
- Ecriture et publication d'un document, recueil de cartes et de graphiques, présentant les résultats de l'enquête weekend (Décembre 2023) ;
- Réalisation d'un tableau de bord dynamique permettant l'extraction des données et les croisements sur des périmètres "à façon" (mis à disposition des partenaires le 20/12/2023).

07/185
INTERMODALITE ETOILE
FERROVIAIRE SEPHANOISE

Pilotes de l'étude : ARSAC Guillaume
(METROPOLE - ST-ETIENNE), LACARRERE Marlène
(COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

En 2022, les études Etoile Ferroviaire Stéphanoise ont été engagées. Elles comprennent un volet intermodalité et territoire structuré en 3 phases :
 1- l'analyse de l'intermodalité, le niveau de service et la fréquentation pour les 26 gares de l'EFS ;

2- le partage des projets et les dynamiques sociodémographiques du territoire ;
 3- l'animation partenariale pour la définition d'un schéma multimodal ;

En 2022, et en raison du décalage de lancement des études générales EFS, seules la phase 1 et la phase 2 (en partie) ont été réalisées par epures (production de fiches de synthèse par gare, cartographie, tableaux et analyses synthétiques).

En 2023, epures interviendra dans le cadre de la phase 2 (mise à jour OMPHALE et suivi modélisation) et de la phase 3, afin de proposer des scénarios de desserte TER cars TC urbains à l'échelle du périmètre d'étude globale EFS (Scot Sud Loire, Yssingelais), élaborés par itération avec chaque AOM concernée. Ces propositions seront partagées et discutées lors d'ateliers techniques partenariaux, dans l'objectif que les AOM s'entendent sur un scénario préférentiel. Ce dernier sera intégré dans les modélisations EFS.

Compte-rendu d'exécution :

Deux réunions techniques partenariales et quatre réunions bilatérales epures/Scot Sud Loire - Loire Forez agglomération - Région Auvergne Rhône-Alpes ont été organisées afin de partager les visions et programmes d'actions des différents acteurs pouvant orienter les réflexions de scénarios de desserte TER cars TC urbains.

**07/202
 ACCOMPAGNEMENT
 MUTUALISE DESSERTES
 CHU**

Pilotes de l'étude : (METROPOLE - ST-ETIENNE), BERNE Vincent (CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE - ST-ETIENNE), DENIS Benoit

Pilotes epures : POULAIN Gabriel

Contexte et Objectifs :

En 2022, le CHU a conduit avec le partenariat d'epures (Saint-Etienne Métropole, communes) une mise à jour de l'étude de circulation interne et d'organisation du stationnement sur le site de l'hôpital nord.

Parallèlement, sont engagées des études d'itinéraire du plan vélo métropolitain ainsi que celles d'élaboration du PDM et du PLUi de la Métropole stéphanoise.

En 2023, l'étude portera sur les conditions d'amélioration de l'accessibilité multimodale (tramway, échangeurs, itinéraires cyclables et piétons...) du site CHU et La Terrasse. Lancement au second semestre.

Compte-rendu d'exécution :

Démarche partenariale non démarrée en 2023 et reportée en 2024

**07/209
 SAINT-ETIENNE METROPOLE
 AMO PLAN DE MOBILITE**

Pilotes de l'étude : ARSAC Guillaume (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités sur son territoire, a engagé en 2022 l'élaboration de son plan de mobilité (PDM), dans l'objectif de l'approuver à l'horizon 2026.

La Métropole a souhaité bénéficier de l'expérience acquise par le partenariat de l'Agence d'urbanisme en la matière, au travers des observatoires partenariaux, du modèle multimodal de déplacements et des aptitudes techniques d'epures. L'implication de l'Agence d'urbanisme dans cette démarche est une participation au travail technique d'élaboration du futur PDM. L'année 2023 est consacrée à la finalisation du diagnostic, à l'étude partenariale de 9 ou 10 "chantiers stratégiques" du futur projet PDM.

Compte-rendu d'exécution :

Le diagnostic du plan de mobilité de Saint-Etienne Métropole a été réalisé (production du document et d'une note de synthèse). 42 réunions thématiques partenariales ont été organisées autour de 10 thématiques liées à la mobilité et aux transports (production des supports d'animation des séances, réalisation de verbatim et animation des réunions). Une synthèse des 10 GT a été partagée avec les partenaires mobilisés lors d'un séminaire programmé le 26 septembre. Au cours du dernier trimestre 2023 une équipe projet PDM SÉM a travaillé à la consolidation d'hypothèses de travail et l'élaboration de scénario de projet (4 réunions techniques). En fin d'année, epures a modélisé un pré-scénario de projet PDM afin d'évaluer les impacts de premières hypothèses de travail. La construction du scénario de projet va se poursuivre au 1^{er} semestre 2024.

**07/211
 SAINT-ETIENNE
 METROPOLE
 APPROFONDISSEMENT
 EMC2 SUR VILLE CENTRE**

Pilotes de l'étude : LIEUX Thibault (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

L'exploitation standard de l'EMC² Saint-Etienne/Loire Sud/Pilat est disponible depuis fin 2022. L'Agence d'urbanisme a été missionnée dès 2018 pour animer, suivre et analyser cette enquête. Elle va réaliser plusieurs publications partenariales traitant des principaux résultats et fournissant des chiffres clés aux partenaires de l'enquête. La ville de Saint-Etienne, compte

tenu de sa forte densité de population, est couverte par un nombre suffisant de secteurs de tirage et donc d'enquêtes pour permettre des exploitations spécifiques sur son territoire. Dans le contexte d'étude, de nombreux projets de mobilité concernant le cœur métropolitain stéphanois (parcs relais, chronobus M6, pôle d'échanges, plan vélo, PDM...) et d'urbanisme (PLUi et son volet stationnement, aménagement « cœur d'histoire... »), il apparaît très souhaitable de disposer d'une exploitation spécifique de l'EMC² portant sur la Ville de Saint-Etienne.

Les objectifs assignés sont :

- d'analyser spécifiquement les déplacements des habitants de la Ville de Saint-Etienne ;
- d'analyser les déplacements dans Saint-Etienne des non-résidents de la ville ;
- d'apporter des éléments sur la mobilité des étudiants ;
- d'apporter des éléments sur la demande de stationnement dans la ville centre.

Compte-rendu d'exécution :

- exploitation de données de l'EMC² spécifiques pour la ville de Saint-Etienne : mobilité des habitants de Saint-Etienne, mobilité de ceux qui se rendent à Saint-Etienne sans y habiter, mobilité des étudiants ;
- restitution en réunion technique le 12/12/2023
- complément et envoi d'un support définitif le 15/12/2023

**07/212
 SAINT-ETIENNE METROPOLE
 LIGNES FORTES TC STAS**

Pilotes de l'étude : ARSAC Guillaume (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

Une étude réalisée en 2020 avait permis d'identifier et hiérarchiser le potentiel de plusieurs axes de développement de lignes fortes TC dans le territoire de Saint-Etienne Métropole. Dans un contexte de réalisation d'une EMC², la mise à jour du modèle multimodal des déplacements, l'élaboration du PLUi de SÉM et le lancement

du PDM, Saint-Etienne Métropole sollicite le partenariat d'épures et les outils techniques mutualisés (observatoire, modèle multimodal) pour poursuivre ces réflexions :

- réévaluer les propositions de l'étude et approfondir la préfaisabilité de plusieurs axes identifiés (prolongement de T1 à La Ricamarie, réflexion autour de la ligne Stas 40) ;
- orienter les réflexions vers un prolongement de tramway T1 entre Solaure et le centre-ville de La Ricamarie, et renforcer l'attractivité de la ligne 40 (ligne principale de desserte interne de Saint-Chamond).

Compte-rendu d'exécution :

Le décalage du calendrier de la mise à jour du modèle des déplacements a conduit à reporter cette étude.

07/213

ACCOMPAGNEMENT DEMARCHES VELO DES MEMBRES

Pilotes de l'étude : LIEUX Thibault (METROPOLE - ST-ETIENNE), MOREIRA Loïs (METROPOLE - ST-ETIENNE), CHENAUD Benjamin (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE)

Pilotes epures : POULAIN Gabriel

Contexte et Objectifs :

1-Rabattement vélo sur gares

Le diagnostic du volet « intermodalité/territoire » des études étoile ferroviaire stéphanoise, réalisé en 2022, a notamment mis en exergue le très faible aménagement/jalonnement/sécurisation des itinéraires cyclables menant aux gares, dans un rayon de 5 km.

Des leviers de financement d'aménagements cyclables en rabattement sur les gares existent ou vont exister, pouvant constituer une opportunité intéressante pour Saint-Etienne Métropole pour accélérer des réalisations opérationnelles dans ce domaine, en bonne cohérence avec les objectifs de mobilité durable et de facilitation de l'intermodalité.

Dans un rayon de 5 km autour de chaque gare localisée dans la Métropole stéphanoise (Veauche/St Galmier), il s'agit d'analyser, hiérarchiser, proposer des itinéraires à aménager prioritairement pour y faciliter, sécuriser l'accès à vélo aux gares et à leur offre de stationnement cyclable, notamment depuis les axes cyclables structurants identifiés au plan vélo métropolitain. Les itinéraires ressortant de l'étude seront à étudier de manière approfondie (niveau préfaisabilité) : insertion, profils en coupe, estimation des coûts d'aménagement...

Pour chaque gare, un zoom sur le stationnement vélo en gare sera réalisé : diagnostic de l'existant, propositions (localisation, dimensionnement, sécurisation, services associés...).

2-déplacements domicile/travail en vélo

Le schéma vélo du département de la Loire est en cours de mise en oeuvre sous différents angles (véloroute/voie verte de la Loire, accès aux collèges...). En 2020, epures a travaillé avec les services du Département de la Loire pour élaborer et tester une méthodologie permettant d'identifier les axes de demandes dans les secteurs extra urbains (domaine de compétence du Département). Cette méthodologie permet d'identifier les lieux et polarités à relier entre eux par des aménagements cyclables (en fonction de la densité de population, d'emplois, de services, d'équipements, des distances, et des déplacements domicile-travail) et de confronter l'offre pour définir les besoins d'aménagement ainsi que leur priorisation.

Cette méthodologie a été redéployée en 2022 sur le secteur géographique du Pilat

Déploiement sur une nouvelle aire géographique à définir avec le Département.

Compte-rendu d'exécution :

Réunion réalisée avec le Département en juillet 2023 afin de définir les objectifs et le calendrier, la démarche d'identification des corridors cyclables dans le territoire de la COPLER a été engagée au 2^e semestre et sera finalisée en janvier 2024. En parallèle, les réflexions menées autour des aménagements cyclables autour des gares a démarré en fin d'année 2023 et seront finalisées en début d'année 2024.

07/214

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AIRE DE COVOITURAGE

Pilotes de l'étude : LACARRERE Marlène (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilotes epures : POULAIN Gabriel

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de sa stratégie de développement de l'offre de covoiturage destinée à réduire l'autosolisme notamment pour les déplacements quotidiens, Loire Forez agglomération souhaite évaluer l'opportunité d'aménagement d'un nouveau site de covoiturage. Le site envisagé est situé sur la commune de Saint-Just-Saint-Rambert et plus spécifiquement dans le secteur de Saint-Just (montée de Collonges).

Compte-rendu d'exécution :

Les réflexions concernant l'évolution de l'offre de covoiturage (site d'étude spécifique) dans la commune de Saint-Just-Saint-Rambert ont été restituées en décembre 2023.

07/217

COVOITURAGE SUD-LOIRE

Pilotes de l'étude : TOUZO-GAUTIER Armelle (METROPOLE - ST-ETIENNE), CARRE Arnaud (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

A l'échelle nationale, la pratique du covoiturage pour des trajets domicile-travail reste faible et représente 3 % des trajets. En décembre 2022, le gouvernement a annoncé le lancement d'un plan national du covoiturage destiné à agir sur les trajets quotidiens de courte distance (inférieur à 80 km). Ce plan national de covoiturage a pour objectif de multiplier par 3 le nombre de trajets covoiturés pour atteindre 3 millions de trajets quotidiens à horizon 2027 et ainsi économiser environ 4,5 tonnes de Co2/an (soit 1 % des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France).

Le covoiturage reste un des leviers pouvant contribuer au développement d'une mobilité plus durable répondant aux enjeux économiques (optimiser les budgets), sociaux (possibilité pour tous de se déplacer) et environnementaux (limiter les comportements autosolistes, optimiser le taux d'occupation des véhicules, réduire le nombre de véhicules en circulation...).

Cependant, la pratique de covoiturage reste complexe à appréhender et à catégoriser. Elle peut être appréciée en fonction de différents critères :

- les distances des trajets : courte/moyenne/longue distance
- le motif : domicile-travail, domicile-études, loisirs, vacances, événementiel, voyages...
- la fréquence de la pratique covoiturage : régulière ou occasionnelle
- ou encore, le mode de mise en relation : utilisation d'applications (blablacar, movici...).

L'ADEME considère que le covoiturage pour des trajets domicile-travail et domicile-études constitue le meilleur potentiel de développement. (Etude ADEME, développement du covoiturage régulier de courte et moyenne distances, guide méthodologique)

Les collectivités du Sud Loire mettent en œuvre une politique et une stratégie pour faciliter la pratique du covoiturage, de la planification jusqu'à la mise en œuvre d'actions. EN 2023, Loire Forez agglomération a adopté son nouveau schéma de développement des aires de covoiturage (2023-2027), Saint-Étienne Métropole révisé actuellement son Plan de Mobilité (2025-2035), la Communauté de communes de Forez Est a adopté son schéma de covoiturage en 2019 (repris dans son schéma de mobilité - 2022). En complément, le SMT AML a élaboré un SDAC (2022) qui propose par exemple une boîte à outils pour le développement des aires de covoiturage.

A l'échelle du Scot Sud Loire, territoire composé de 4 EPCI et 198 communes et qui compte plus de 599 000 habitants, sont recensés près de 227 000 actifs occupés dont près des 2/3 sont des navetteurs (c'est-à-dire des actifs qui résident et travaillent dans des communes différentes). Parmi ces navetteurs, près de 134 800 (soit 90 %) déclarent utiliser un véhicule motorisé (type voiture, camion, fourgonnette ; source : INSEE RP 2019 - mobilités professionnelles). L'EMC² - 2021 Saint-Étienne/Loire Sud/Pilat (périmètre plus large que le Scot Sud Loire) a permis d'estimer à plus 378 000 le nombre de trajets liés au travail réalisés en voiture (déclaré par le conducteur) parmi lesquels 2% des véhicules sont occupés par au moins 1 passager majeur et n'appartenant pas au même ménage que le conducteur (critères permettant de se rapprocher au mieux de la notion de covoiturage pour des trajets liés au travail), ce qui est inférieur à la moyenne nationale (sous réserve de comparaison possible).

Au regard des volumes estimés (navetteurs domicile-travail ou EMC²) et aux objectifs de l'Etat qui pourraient être traduits localement, l'offre de covoiturage semble relativement faible dans le périmètre du Scot Sud Loire, représentant à ce jour environ 1 400 places de stationnement réparties dans près de 50 aires de covoiturage (Observatoire des Mobilités - epures 2020).

Afin de s'inscrire dans la dynamique nationale du développement du covoiturage, les collectivités du Sud Loire s'interrogent sur le potentiel existant, les lignes de désir de la demande en transport pouvant être concernées, les axes structurants à cibler et les aménagements nécessaires pour renforcer cette pratique dans le territoire du Sud Loire. Saint-Etienne Métropole et Loire Forez agglomération souhaitent avoir une démarche partagée dont les conclusions et propositions permettront d'adapter leur stratégie d'offre.

Compte-rendu d'exécution :

1 réunion technique a permis de partager les grands objectifs de la démarche, de caler la proposition technique et de débiter le benchmark méthodologique. L'étude se poursuivra en 2024

07/218

SAINT-ETIENNE METROPOLE PLAN DE MARCHABILITE

Pilotes de l'étude : LIEUX Thibault (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

La Métropole ne dispose à l'heure actuelle d'aucun plan piéton même si ce sujet sera abordé lors de l'élaboration du PDM.

Pour la réalisation et la mise en œuvre d'un tel plan, plusieurs conditions de faisabilité et de réussite doivent être approfondies.

L'objectif est donc d'analyser les conditions de mise en œuvre d'un plan piéton métropolitain. Il s'agira notamment de réaliser un benchmark sur d'autres collectivités ayant conduit ces démarches et de mettre en évidence les conditions de mise en œuvre d'un tel plan sur le terrain. Différentes thématiques seront notamment abordées :

- Le portage de la compétence piétonne au sein des collectivités mais également des services
- Le portage financier
- Les étapes de mise en œuvre
- Le portage opérationnel (régie, marchés, projets)
- Les conditions de faisabilité et de réussite ; et d'articulation aux démarches en cours (plan cancer, plan vélo, schémas d'accessibilité SDAP...)

Dans un second temps, l'objectif est de produire des éléments constitutifs du futur plan piéton. L'étude démarre fin 2023 et se poursuivra en 2024

Compte-rendu d'exécution :

Réalisation d'un travail de benchmark des réflexions et/ou mises en œuvre de plan piéton ou schémas directeurs d'itinéraires piétons dans 10 villes (françaises et européennes), destiné à comprendre le niveau d'ambition possible ainsi que les différentes composantes de ce type de démarche.



08/080
SAINT-ETIENNE
METROPOLE
ACCOMPAGNEMENT
DEMARCHE TRAME
VERTE ET BLEUE

Pilotes de l'étude : MALHERBE Cécilia
(METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole a contractualisé avec la Région Rhône-Alpes la réalisation d'un Contrat Vert et Bleu (CVB) sur la période 2016-2020 (avenant d'une année 2021) qui vise à la protection et à la restauration des continuités écologiques, autour de 4 volets :

- un volet "études" dont l'objectif est d'approfondir la connaissance sur des espèces, des milieux naturels et de leur fonctionnement ;
- un volet "urbanisme" qui vise à intégrer la Trame verte et bleue (TVB) dans les documents de planification ;
- un volet "animation" qui vulgarise et communique sur les avancées du territoire, les connaissances existantes et les résultats des actions menées en termes de TVB ;
- un volet "travaux" qui réalise des travaux de gestion et de restauration des continuités écologiques.

Aujourd'hui, la contractualisation avec la Région est terminée. Toutefois, les actions du CVB se poursuivent avec des maîtres d'ouvrages qui produisent encore de la donnée et des travaux qui se réalisent.

Par ailleurs, il est temps qu'une évaluation du contrat soit mise en œuvre afin de montrer la valeur ajoutée de ce dispositif.

Aussi, il est important qu'epures poursuive cet accompagnement comme les années précédentes, Epures est un partenaire privilégié sur la thématique trame verte et bleue mais aussi en matière de planification/urbanisme.

En 2023, Saint-Etienne Métropole souhaite poursuivre les actions engagées en associant epures dans l'accompagnement et la réalisation d'un certain nombre d'actions s'inscrivant dans la continuité du contrat vert et bleu, ainsi que sur la définition de la stratégie biodiversité/TVB métropolitaine.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2023 a donné lieu à la reconfiguration et à la mise à jour de l'outil mutualisé SEMAP afin d'améliorer sa prise en main et son actualisation. De plus, epures a réalisé des cartographies dans le cadre de la justification des fonds FEDER.

08/091
DEPARTEMENT LOIRE PTGE
DEMANDE EAU URBAINE

Pilotes de l'étude : FAURE-LAURENT Julie (CONSEIL
DEPARTEMENTAL - LOIRE)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

La Commission Locale de l'Eau, lors de sa séance plénière du 9 mars 2022, a officiellement acté la révision du SAGE Loire en Rhône-Alpes, ainsi que dans ce cadre, le lancement de l'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE). Ce dernier est un plan d'actions contractuel visant à atteindre, dans la durée, un équilibre entre la satisfaction des usages de l'eau, les besoins des milieux, et en tenant compte du changement climatique.

C'est dans ce cadre que des études complémentaires à l'élaboration du plan d'action doivent être menées, dont une sur l'estimation des besoins en eau du territoire PTGE au regard des projets de développement démographiques et économiques programmés dans les documents d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2023 a donné lieu à l'actualisation des données sur les évolutions démographiques du territoire du SAGE Loire en Rhône-Alpes à partir des dernières données de l'INSEE (OMPHALE). Par ailleurs, epures a assisté le Département pour le cahier des charges d'une mission qui a été confiée à la CCI sur le champ prospectif économique.

Par ailleurs, epures participe aux Commissions Locales de l'Eau comme expert associé et a notamment présenté avec le Scot Sud Loire, lors de la Commission Locale de l'Eau de juillet 2023, les enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme.

Enfin, epures participe au groupe expert eau et urbanisme de l'étude Projet de Territoire de Gestion de l'Eau (PTGE) que mène le département.



09/153

EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI ET PPA

Pilotes de l'étude : CHUN-HUNG-KEE Charlene (EPORA)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

Epures accompagne techniquement les EPCI membres de l'Agence d'urbanisme dans l'élaboration de leurs PLUi, PLH, ou autres études de programmation ou d'aménagement. L'EPORA n'est pas Personne Publique Associée à ces procédures et n'est donc pas associée à ces élaborations. Cependant, ces documents ont des objectifs ambitieux en matière de renouvellement urbain, ou impactent directement des actions conduites par l'EPORA sur ses territoires.

Objectif :

Travailler à l'articulation des objectifs fixés en matière de renouvellement urbain dans les PLUi, dans les PLH ou autres études de programmation et les actions de l'EPORA sur ces territoires : avoir des échanges les plus en amont possibles pour inscrire des éléments réalistes et qui pourront être suivis par une phase plus opérationnelle ou pré-opérationnelle accompagnée par l'EPORA.

Compte-rendu d'exécution :

Cette intervention a été mise en œuvre en janvier 2024. Il s'est tenu les réunions d'information et d'échanges sur les sujets suivants :

- Les réflexions de la COPLER concernant les impacts de la loi Climat et résilience sur son PLUi.
- les travaux en cours sur le Scot Roannais, suivant son nouveau périmètre.

- Le lancement du PLUi à 87 communes de Loire Forez agglomération.

- Les travaux en cours sur le PLUi de SEM.

09/163

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION GISEMENTS FONCIERS ECONOMIQUES

Pilotes de l'étude : CHUN-HUNG-KEE Charlene (EPORA), NOTTIN Dorine (COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia, GAMBLIN Audrey

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte national de rationalisation de la consommation foncière et locale, de raréfaction de l'offre, Loire Forez agglomération a sollicité le partenariat de l'Agence d'urbanisme pour conduire une étude de qualification des gisements fonciers à vocation économique pour adapter sa politique et optimiser sa stratégie foncière d'accueil et de développement des activités économiques sur son territoire.

Fortes de ses méthodologies développées de manière partenariale, dans le cadre du programme partenarial 2022, l'Agence d'urbanisme a mis en place une mission de qualification des gisements fonciers économiques disponibles et des conditions de leur mutation et mobilisation au profit de l'accueil de nouvelles activités économiques.

Cette mission s'inscrit dans la continuité des réflexions des travaux conduits dans le cadre de l'élaboration du SAE en février 2020 et du PLUi à 45 communes, en déclinaison des orientations du Scot Sud Loire.

La mission doit permettre à Loire Forez agglomération de :

- Disposer d'un observatoire foncier actualisé (données actualisées par Loire Forez agglomération en janvier 2020) ;
- Contribuer à l'élaboration de son futur PLUi à 87 communes ;

- Adapter sa stratégie foncière en matière d'accueil et de développement des entreprises ;

- Anticiper la mobilisation des interventions foncières possibles.

La mission doit aboutir à une sélection de plusieurs gisements fonciers stratégiques susceptibles d'être densifiés, recyclés, mutés ou aménagés pour optimiser les ressources et les opportunités foncières du territoire en répondant aux objectifs de la politique communautaire de développement économique et plus généralement en confortant l'attractivité du territoire.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2023 a été l'occasion de :

- finaliser le deuxième volet de la mission ("Caractériser les gisements") en réalisant le bilan de la phase terrain (cartographie des données recueillies, alimentation de la base de données, analyse chiffrée globale...);
- présenter en comité de pilotage du SAE (03/05) l'état d'avancement de la mission, les premiers résultats et les suites envisagées ;
- réaliser le troisième volet de la mission ("Qualifier et sélectionner une dizaine de gisements") en établissant une méthode partagée par epures, Loire Forez agglomération et Epora. Cette étape a demandé plusieurs ajustements ;
- initier le dernier volet de la mission ("Approfondir et réaliser des fiches détaillées") en proposant 8 zones d'activités économiques à investiguer. Ce travail sera finalisé au premier trimestre 2024.

09/165

METHODOLOGIE OBSERVATOIRE FONCIER LOI CLIMAT RESILIENCE

Pilotes de l'étude : (METROPOLE - ST-ETIENNE), SALA Patricia (COMMUNAUTE DE COMMUNES - MONTS DU PILAT), BERNARD Christine (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST), ROGER Vincent (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

La loi Climat et Résilience a créée des observatoires de l'habitat et du foncier dans le cadre des PLH. Ils ont pour objectif de recenser les gisements fonciers afin de concilier les projets de développement des collectivités et la lutte contre l'artificialisation des sols.

Aux termes de la loi, les Agences d'urbanisme participent à la mise en place de ces observatoires en raison de leur maillage territorial et de leurs missions de réflexion, d'étude et d'accompagnement des collectivités territoriales.

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021, dite « Loi Climat et Résilience », met en place deux nouveaux outils :

- 1- l'observatoire de l'habitat et du foncier. Il est destiné à remplacer les dispositifs d'observation de l'habitat et du foncier qui existent déjà dans le cadre des programmes locaux de l'habitat ;
- 2- les inventaires des zones d'activité économique (industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire).

Ces deux outils sont considérés au regard de la loi comme deux nouvelles obligations pour les collectivités compétentes.

Cette mission est essentielle pour le programme partenarial car elle permet d'enrichir et entretenir les échanges techniques entre l'Agence et ses partenaires autour d'une mission d'observation. Echanger collectivement et de façon mutualisée sur ce champ d'observation offre la possibilité de mutualiser des méthodologies d'observation.

Une publication viendra synthétiser les éléments essentiels à retenir.

Compte-rendu d'exécution :

En début d'année, les différents éléments visant à constituer la publication ont été rédigés et synthétisés.

La publication de nouveaux décrets au printemps et à l'été 2023 a mis en stand-by la publication pour que celle-ci couvre bien l'ensemble des textes législatifs concernant la loi climat et résilience et le champ d'observation du foncier et de l'habitat.

Le décret concernant l'artificialisation a été publié le 27 novembre 2023, la rédaction a donc été reprise pour intégrer ces nouveaux éléments. La parution est prévue pour le premier trimestre 2024.

09/166

SAINT-ETIENNE METROPOLE STRATEGIE FONCIERE

Pilotes de l'étude : JEANDRAU Romain (METROPOLE - ST-ETIENNE), BREELLE Céline (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Epures a accompagné Saint-Etienne Métropole et l'Etat dans l'élaboration de la stratégie foncière dans le cadre du PPA.

La Métropole a engagé un travail en 2021 pour préciser la démarche à engager pour porter une stratégie foncière à l'échelle des 53 communes avec une déclinaison opérationnelle à l'échelle du PPA. Le PPA entrera en phase opérationnelle en 2023.

La loi Climat et Résilience apporte des éléments et obligations nouvelles pour les collectivités et le Syndicat

mixte du SCoT sur le suivi de l'artificialisation des sols notamment. Dans ce contexte, les apports des outils SIG et des données de la Métropole et d'epures sont à coordonner.

Il est proposé que l'Agence d'urbanisme poursuive son travail sur la stratégie foncière à l'échelle de Saint-Etienne Métropole sous la forme d'une AMO :

- Accompagnement de l'animation de la démarche ;
- Apport d'éléments méthodologiques pour la mise en œuvre de la stratégie foncière et benchmark ;
- Proposition d'outils fonciers pour la mise en œuvre des politiques publiques de Saint-Etienne Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

En 2023, 15 réunions ont eu lieu. L'objectif était de partager les projets d'OAP en construction pour le PLUi avec le groupe « stratégie foncière » de Saint-Etienne Métropole, et en priorité pour les communes urbaines concernées par le PPA GOSE.

En préambule de chaque réunion, ont été rappelés les ambitions du PADD et le rôle des OAP, la mobilisation des données diverses pour le PLUi, le listing des échanges avec les communes concernées, les documents issus du PPA GOSE et les analyses terrain epures.

Chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu et d'un support graphique transmis via un lien téléchargeable à l'ensemble des directions de Saint-Etienne Métropole associées.

Au premier semestre, 9 GT Foncier ont eu lieu : La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles, La Grand-Croix, Lorette, Firminy, Rive de Gier (Sardon), Andrézieux, Unieux.

En juin, un bilan intermédiaire sur la démarche a été réalisé : il montre que les GT foncier sont bien suivis par les services de Saint-Etienne Métropole, qui apportent des informations sur leurs thématiques ou sur l'actualité d'un dossier. Améliorer encore la coordination des messages entre les services de Saint-Etienne Métropole

(dont économie, planification et aménagement) est vu comme une piste d'amélioration de la démarche. La stratégie foncière de Saint-Etienne Métropole doit également affirmer les grands principes du PPA aux abords des rivières (épaisseur dédensifiée) et aux abords des voiries bruyantes (pas d'ERPS ou d'ERP (Etablissement recevant du public sensible/vulnérable) comme deux principes forts qui doivent guider l'action foncière. Une vision globale des budgets fonciers répartis dans les différents services de Saint-Etienne Métropole fait également partie des préconisations issues des échanges.

Au second semestre, 6 GT fonciers ont été programmés : Saint-Chamond, Villars-St-Priest - L'Etrat, La Talaudière Sorbiers, Saint-Etienne, Roche La Molière - Saint-Genest-Lerpt, Fraisses Gorges de la Loire

09/168

MONTS DU PILAT GISEMENTS FONCIERS

Pilotes de l'étude : SALA Patricia (COMMUNAUTE DE COMMUNES - MONTS DU PILAT), CHUN-HUNG-KEE Charliène (EPORA)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

A l'aune de la traduction au niveau local du cadre réglementaire imposé par le ZAN, des ambitions de revitalisation de bourg (convention d'Opération de Revitalisation Territoriale signée sur les communes de Saint-Genest-Malifaux et Bourg-Argental), et des objectifs de développement de l'habitat (PLH), la Communauté de communes des Monts du Pilat souhaite se doter d'une stratégie habitat :
- permettant de réaliser les actions du

PLH, visant la production de logements à hauteur de 30% minimum dans l'existant ;
- répondant aux exigences du PLH et du PVD, notamment avec les services et les activités économiques ;
- fixant un cap à suivre pour concrétiser celui-ci.

La Communauté de communes des Monts du Pilat et EPORA ont souhaité faire appel à epures pour accompagner le volet foncier et pré-opérationnel de cette démarche ainsi que la conduite globale de la mission, au regard des expériences acquises et mutualisées avec d'autres membres.

Elle s'appuie sur la fiche de définition des besoins transmise par la Communauté de communes des Monts du Pilat et EPORA, dont est tirée une vision réaliste des capacités de l'Agence à produire les éléments demandés.

Une fois validée par la CCMP et Epura, cette proposition d'étude fera l'objet d'un conventionnement dans le cadre du programme partenarial 2023 de l'Agence d'urbanisme.

Périmètre d'étude concerné :

Les centres bourgs zonés en «U» dans les PLU en vigueur des 8 communes concernées par la mission (bourgs centres et bourgs secondaires), comprenant notamment les périmètres ORT des 2 communes PVD.

Compte-rendu d'exécution :

Au 1er trimestre, l'agence a finalisé la phase 1 de la mission qui a consisté à échanger sur la méthode et le planning, puis :

- à partager les éléments de connaissance global sur le marché de l'immobilier au sein de la Communauté de Communes des Monts du Pilat
- à identifier les secteurs de projets et de fonciers stratégiques avec chacune des collectivités concernées.

Durant le second semestre, l'Agence d'urbanisme epures, a finalisé la phase 2 de la mission qui a consisté à affiner les périmètres de projet, et les évaluer à l'aide d'un scoring en 6 critères. Ce travail réalisé avec chacune des 8 communes concernées, a permis d'identifier un certain nombre de sites prioritaires, qui feront l'objet

de fiches actions en 2024. Plusieurs thématiques communes ont également été identifiées. Elles donneront lieu à la réalisation de fiches thématiques l'année prochaine.

09/170

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT GISEMENTS FONCIERS LOGEMENT SOCIAL

Pilotes de l'étude : JOLY Olivier (MAIRIE - ST-JUST-ST-RAMBERT), CHUN-HUNG-KEE Charlène (EPORA), NEFF Olivier (MAIRIE - ST-JUST-ST-RAMBERT)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal, SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

Saint-Just Saint-Rambert, commune adhérente d'epures est une commune dynamique de Loire Forez agglomération. Porteuse d'un tissu économique, commercial et résidentiel important et structurant à l'échelle du Sud Loire, elle est confortée par une croissance démographique positive, malgré un solde naturel négatif entre 2013 et 2018. De ce fait, et dans un contexte de raréfaction du foncier, le marché local fait l'objet de pression et d'une augmentation de prix importante.

La commune présente certaines caractéristiques :

- Une carence en logement social, (2022 : 13%) ;
- Une surface constructible faible au regard des objectifs de rattrapage en matière de logements sociaux ;
- Un marché de l'immobilier de plus en plus tendu du fait de l'attractivité de la commune ;
- Une homogénéité des formes d'habitat.

Malgré la production de logements sociaux sur les périodes antérieures, la commune est aujourd'hui carencée au titre de l'article 55 de la loi SRU. Les objectifs de production de logements sociaux sont donc importants et viennent percoler des enjeux nationaux de sobriété foncière et des enjeux locaux de développement cohérent de la commune.

Dans ce contexte, un arrêté de carence, en date du 17/12/2020, a attribué le droit de préemption urbain de la commune au Préfet qui pourra s'appuyer sur l'EPORA pour préempter les biens opportuns pour produire les logements sociaux. Depuis la délivrance de cet arrêté, la DDT assure l'analyse des DIA.

L'objectif de l'accompagnement d'epures est d'assister la commune, l'EPORA et l'État à se doter d'un outil partagé permettant de se saisir des opportunités foncières favorisant le logement social.

La commune et l'EPORA ont souhaité s'appuyer sur les expériences acquises par le partenariat d'epures pour conduire cette étude.

Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre, les 2 premières phases de cette mission ont été réalisées à savoir :

- Le partage de la méthode et des connaissances sur le logement social à Saint-Just Saint-Rambert et son secteur élargi. Cette phase a donné lieu à 2 réunions d'échanges et de validation avec la commune, l'EPORA, les techniciens habitat et planification de Loire Forez agglomération et la DDT de la Loire.
- L'identification des fonciers stratégiques.

Chaque site pré-identifié a été évalué pour déterminer sa pertinence en matière de logement social sur la base d'un scoring en 5 critères. Cette phase a donné lieu à 2 groupes de travail techniques avec la commune, l'EPORA, et les techniciens de Loire Forez agglomération.

Un atelier sur l'habitat social de demain à Saint-Just Saint-Rambert a été organisé le 27 juin.

A cette occasion, le travail de sélection des sites a été présenté et a fait l'objet d'échanges entre la commune, les partenaires concernés (l'EPORA, Etat, Loire Forez agglomération) et l'ensemble des bailleurs sociaux invités.

Ces échanges ont permis de faire émerger des pistes pour développer une stratégie foncière à mettre en œuvre par la suite.

Au second semestre, l'Agence a affiné la stratégie d'action avec les partenaires, et à finalisé la mission avec la rédaction :

- d'une partie diagnostic
 - d'une partie détaillant la stratégie d'action et présentant l'ensemble des sites hiérarchisés selon leur degré de pertinence à produire du logement social (recueil de sites).
- L'ensemble de ces éléments a été transmis à l'ensemble des partenaires concernés début janvier 2024.

09/171

SAINT-ETIENNE METROPOLE DENSIFICATION ZAE

Pilotes de l'étude : JEANDRAU Romain (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte de vieillissement de nombreux espaces économiques, d'évolution des besoins et des attentes des entreprises, mais aussi de rareté du foncier et de réduction de plus en plus forte de l'artificialisation des sols, Saint-Etienne Métropole s'intéresse de plus en plus aux capacités foncières

mobilisables que représentent ces espaces, ainsi qu'à leurs possibilités d'optimisation et d'intégration au tissu urbain existant. La Métropole est donc conduite à repenser la programmation et l'aménagement des zones économiques dans une logique de rationalisation foncière. L'optimisation et la mutualisation des espaces et des ressources entre entreprises, le travail sur les règles du PLUi sont autant de leviers qui peuvent enclencher cette dynamique.

Cette mission a pour objectif d'engager une réflexion sur le sujet, de constituer et partager un référentiel local d'opérations réussies, d'apporter à la Métropole de Saint-Etienne les clés de réussite dans l'optimisation des zones d'activités comme levier d'action foncière.

Ce travail s'inscrit dans un contexte local de mise en œuvre du PLUi et du PPA et dans un contexte plus large puisque depuis 2022, diverses missions sont menées par l'Agence d'urbanisme et ses partenaires sur le sujet de la sobriété économique :

- Une étude EPORA/Urba4 sur l'optimisation du foncier des ZAE,
- Une mission en 2023 inter-Scot/Agences de St Etienne et de Lyon : suivi des inventaires ZAE de la loi climat et résilience modalités d'optimisation des espaces économiques,
- Un évènement à l'automne 2023 sur la sobriété économique en partenariat avec l'EPORA et l'inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne,
- Des études sur les friches,
- Des études sur les gisements fonciers en ZAE.

Compte-rendu d'exécution :

En 2023, epures a :

- proposé une introduction aux concepts et au vocabulaire utilisé, et notamment à ce que l'on entend par zone d'activités économiques, requalification et optimisation,
- questionné Saint-Etienne Métropole sur ses pratiques et ses besoins en matière de requalification et d'optimisation,
- présenté une synthèse de l'étude "Optimisation du foncier économique des ZAE" menée par le réseau des 3 Agences d'urbanisme de St Etienne,

Lyon et Grenoble pour l'EPORA en 2022-2023,
- investigué et présenté en comité technique les enseignements de 6 outils pouvant être mobilisés dans une démarche d'optimisation du foncier économique.

09/172

MISE EN OEUVRE OBSERVATOIRE FONCIER LOI CLIMAT ET RESILIENCE

**Pilotes de l'étude : FARROW Pascal (METROPOLE - ST-ETIENNE),
OURY Sandra (COMMUNAUTE D
AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)**

**Pilotes epures : ARAUD-RUYANT
Catherine**

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de la Loi Climat et Résilience, des obligations sont instaurées en termes d'observation et de suivi des politiques publiques. Les EPCI doivent :

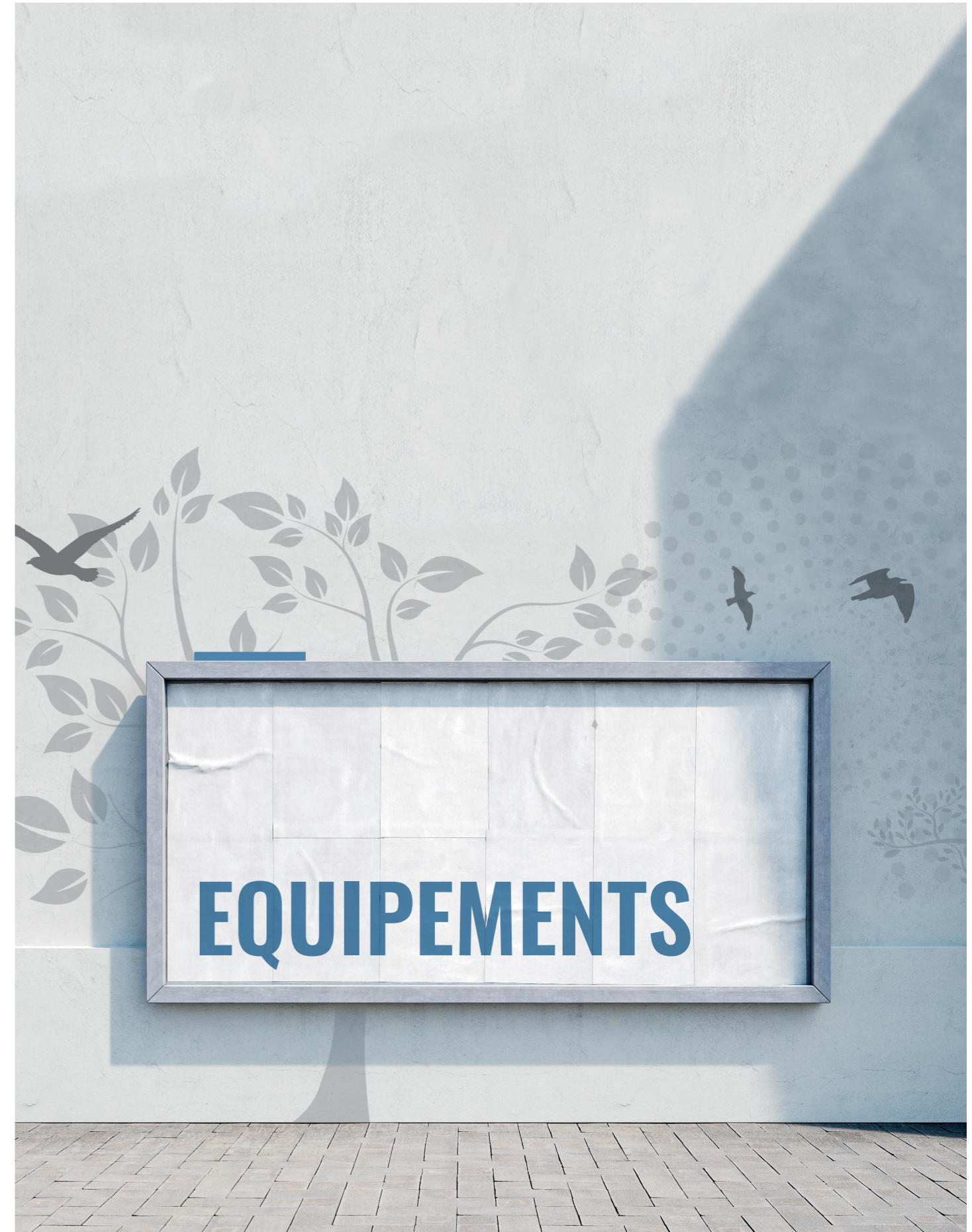
- mettre en place un observatoire de l'habitat et du foncier, en lien avec le PLH ;
- faire un inventaire des zones d'activités économiques ;
- réaliser un rapport triennal sur l'artificialisation des sols.

Certaines collectivités sollicitent epures pour les accompagner sur la mise en place de certains axes demandés en termes d'observation dans la loi Climat et Résilience.

Loire Forez agglomération et Saint-Etienne Métropole souhaitent un accompagnement sur la mise en place de l'observatoire habitat et du foncier, et particulièrement sur le recensement des espaces « densifiables », des surélévations possibles et de friches pour l'habitat.

Compte-rendu d'exécution :

Deux groupes de travail se sont tenus en octobre et en décembre. Lors de ces réunions, les échanges ont porté sur le suivi de la construction (les données nécessaires ou utiles pour la construction d'un observatoire de l'habitat et du foncier et dans quel objectif), sur le recensement des locaux vacants, et sur des exemples de méthodes recensées pour le repérage "des espaces en sous densité" demandé dans le cadre de la loi climat et résilience. A partir de ces méthodes, des tests seront réalisés sur des secteurs choisis. Le travail méthodologique sur les observatoires de l'habitat et du foncier se poursuivra en 2024.



10/033

SAINT-ETIENNE METROPOLE SCHEMA DES CARBURANTS ALTERNATIFS

Pilotes de l'étude : JOUVE Lionel
(METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

Epures a été mobilisée en 2015/2016 pour le lancement du Schéma Directeur d'Implantation de bornes de recharges pour véhicules électriques, et en 2022 pour sa mise à jour après le déploiement de plus de 100 bornes publiques de recharges pour véhicules électriques sur voirie. Le document a également été mis aux normes suite à la parution d'un décret sur le sujet.

En 2023, epures sera mobilisée pour terminer ce nouveau Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques, et élargir le document aux autres carburants alternatifs afin de proposer un Schéma Directeur des Carburants Alternatifs :

- Finalisation du nouveau Schéma Directeur de manière à répondre aux exigences du décret de 2021 concernant les Schémas Directeurs d'Installation de Recharges pour Véhicules Electriques (SDIRVE)
- Intégration des réflexions concernant les autres carburants alternatifs au diesel (GNV/BioGNV, Hydrogène) afin de proposer un document plus complet de type Schéma Directeur des Carburants Alternatifs. Ce document servira de base au PLUi pour spatialiser les besoins futurs en matière de ravitaillement en énergies propres.

Compte-rendu d'exécution :

En 2023, poursuite et fin des traitements à réaliser pour intégrer le SDIRVE : ils visent la recherche d'emplacements intéressants pour accueillir une borne, ainsi que la réalisation de calculs de taux de desserte et de couverture du parc actuel et du parc potentiel futur du réseau de bornes électriques.

Dans le même temps, le schéma a été complété par la réalisation de cartographies du réseau des stations hydrogènes.

Deux réunions techniques en mars et en juillet ont permis de travailler et valider ces travaux.

La rédaction finale du document a été réalisée par les services de Saint-Etienne Métropole durant le second semestre, l'Agence a apporté les modifications souhaitées aux cartographies et à certains traitements statistiques.

Le schéma sera présenté en comité de pilotage le 23 janvier 2024, epures assistera à cette séance afin de répondre aux éventuelles questions portant sur les choix de projection retenus.

10/034

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COMPOST LOCALISATION

Pilotes de l'étude : CALVI Jean-Baptiste
(COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

La loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte de 2015 est venue encore renforcer le cadre légal concernant la gestion des déchets. Elle fixe des objectifs ambitieux pour 2025, mais dès 2023, le tri à la source deviendra une obligation pour les biodéchets.

Ainsi, il est demandé d'augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation sous forme de matière, notamment organique, en orientant vers ces filières de valorisation 65 % des

déchets non dangereux, non inertes en 2025. Il est également demandé de généraliser le tri à la source des biodéchets en 2025 et d'aller vers une tarification incitative pour couvrir 25M d'habitants en 2025 au niveau national.

C'est dans ce cadre que Loire Forez agglomération a souhaité travailler sur la valorisation des déchets verts et sur l'offre de compostage sur son territoire.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2023 a donné lieu à la finalisation des travaux pour cette étude 2022 avec une restitution finale réalisée en mars 2023. Une note de synthèse présentant les résultats des estimations de tonnages et des diverses quantifications a été remise à Loire Forez agglomération, contenant notamment des cartographies spatialisant les résultats.

10/036

BENCHMARKING SPORT VILLE CENTRE

Pilotes de l'étude : DENIS Benoit (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

La direction des sports de la ville de Saint-Etienne a un besoin pour consolider son schéma directeur des équipements sportifs et souhaite savoir si la ville est suréquipée en gymnase, stade etc... L'étude comprendra :
- recensement des équipements ciblés (football, basket, rugby, handball, volleyball, sport de combat)
- comparaison de l'offre avec des villes comparables (ville-centre de métropoles ou d'agglomération comparable)

Compte-rendu d'exécution :

Etude non démarrée.

PROGRAMME SECTORISE



06/090
**PUBLICATION
EVOLUTIONS
ECONOMIQUES DE LA
LOIRE**

**Pilotes epures : THOLONIAT-
FRACHISSE Angélique**

Contexte et Objectifs :

Une des activités de l'observatoire de l'économie concerne l'analyse des évolutions économiques de la Loire. Il s'agit de mettre en page, pour le compte des l'ensemble des participants, la publication "les évolutions économiques de la Loire".

Compte-rendu d'exécution :

La mise en page a été réalisée par epures et refacturée auprès des partenaires de l'étude : ELO, CCI, CMA, URSSAF et IUT.

11/098
**INTERVENTIONS ENISE
ENSEIS INSP**

Pilotes epures : GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

Quelques organismes font appel à epures pour venir présenter les grands enjeux d'aménagement du territoire.

Compte-rendu d'exécution :

En 2023, l'Agence d'urbanisme est intervenue :

- le 9 mai, à l'ENISE (école nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne)
- le 23 novembre à l'INSP (Institut national du service public)
- le 8 décembre à l'ENSEIS (école nationale de solidarités de l'encadrement et de l'intervention sociale).

11/099
CONTRIBUTIONS FNAU

Pilotes epures : GAY Benoit

Contexte et Objectifs :

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) sollicite les Agences d'urbanisme pour contribuer à des publications ou des apports sur des études nationales.

Compte-rendu d'exécution :

En 2023, epures a continué de contribuer à l'étude "Limites planétaires", à une étude "rénovation énergétique" et a travaillé sur la valorisation des démarches engagées par l'ANRU sur le quartier Crêt de Roc.

PUBLICATIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Power point

CC Forez-Est - Analyse du potentiel de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les documents de planification : Conférence des maires

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 2023, 2 documents

Il s'agit ici :

- de la synthèse des précédentes phases de la mission : dispositions de la loi Climat et Résilience et conséquences sur les documents de planification, analyse de la consommation foncière entre 2010/2020, projection 2021/2031,
- de l'analyse du potentiel de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) dans les documents d'urbanisme : méthode et résultats,
- des conséquences de la non-climatisation des documents.

Numéro étude : 01-207

Cote : EPU 23 008

Accès : Confidentiel - interne

Power point

CC Forez-Est - Atelier sur table "Quelles solutions envisager pour s'inscrire dans la trajectoire ZAN ?" : conférence des Maires

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 2023, 27 p.

Dans ce support, on retrouve :

- un rappel des objectifs de la Loi Climat et Résilience et des chiffres-clés,
- des échanges/débats sur les conséquences sur les projets communaux et inter-communaux,
- l'atelier sur table : quelles solutions envisager pour s'inscrire dans la trajectoire ZAN ?

Numéro étude : 01-207

Cote : EPU 23 009

Accès : Partenarial

Power point

CC Forez-Est - Analyse de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers : conférence des Maires

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 08/03/2023, 21 p.

Ce document propose :

- un rappel du principe, des échéances et des conséquences de la Loi Climat et Résilience (mise en œuvre du ZAN),
- une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2010 et 2020,
- des projections des tendances de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers sur 2020/2030.

Numéro étude : 01-207

Cote : EPU 23 010

Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLU Veauche - Réunion de travail PPA : outils réglementaires, consommation des ENAF, densifications-mutations

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 09/12/2023, 107 p.

La réunion avait pour objectif de présenter :

- le zonage, les principes du règlement ainsi que les orientations contenues dans les OAP,
- un retour sur la consommation foncière du MOS,
- les densifications/mutations et objectif démographique.

Numéro étude : 02-015

Cote : EPU 23 016

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Scot Sud Loire - Démographie et besoin en logements : Copil 2

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 25/10/2023, 24 p.

Ordre du jour de la séance :

- Rappel des décisions prises lors du GTP1 : positionnement par rapport aux territoires voisins, projections démographiques Omphale sur le Sud Loire, proposition de scénarios.
- Compléments sur le scénario retenu : projection du scénario central sur VSE, répartition du scénario en 3 phases,.
- Proposition de principes de répartition : méthode proposée pour la répartition par niveau de centralité, par secteur géographique.

Numéro étude : 01-30

Cote : EPU 23 017

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot Sud Loire - Note pré-Projet d'Aménagement Stratégique

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/07/2023, 36 p.

Le Projet d'Aménagement Stratégique est une pièce essentielle du Scot. Il exprime le projet politique, stratégique et prospectif voulu par les élus du syndicat mixte, à l'horizon 20 ans.

Cette version provisoire du Projet d'Aménagement Stratégique est un document à amender, à consolider, à partir duquel les intercommunalités sont invitées à faire remonter leur contribution. Ce document sera partagé avec les personnes publiques associées et la population.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 23 018

Accès : Partenarial

Power point

Scot Sud Loire - Les centralités : bureau du 12/10/2023

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 10/2023, 18 p.

Dans ce document, on retrouve notamment les définitions et objectifs assignés aux différents niveaux de centralité : Sud Loire, intermédiaire et local.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 23 019

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Scot Sud Loire - Document d'orientations et d'objectifs : Copil Mobilités

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/07/2023, 24 p.

Cette présentation reprend les éléments suivants :

- calendrier de la révision,
- rappel des secteurs géographiques,
- synthèse du diagnostic : dynamiques territoriales favorables à l'automobile polarisées par SEM, problématiques sociales et environnementales, infrastructures et offres de mobilité en Sud-Loire,
- les orientations et objectifs en matière de mobilité,
- objectif 1 du DOO : maîtriser les besoins en mobilité,
- objectif 2 du DOO : transformation des offres et pratiques de mobilités
- objectif 3 du DOO : développer les mobilités comme composantes du cadre et de la qualité de vie du Sud Loire,
- objectif transversal : améliorer l'organisation et la coordination des mobilités à l'échelle du Sud Loire.

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 23 020

Accès : Partenarial

Power point

Scot Sud Loire - Document d'orientations et d'objectifs : cotech Mobilités

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 25/05/2023, 40 p.

Le diaporama présente :

- le calendrier de la révision du Scot Sud Loire,
- un rappel des secteurs géographiques,
- la synthèse du diagnostic : dynamiques territoriales favorables à l'automobile polarisées par SEM, les problématiques sociales et environnementales, infrastructures et offres de mobilité en Sud Loire,
- les orientations et objectifs en matière de mobilité,
- l'objectif 1 du DOO : maîtriser les besoins en mobilité (demandes issues du diagnostic, orientations du PAS...),
- l'objectif 2 du DOO : transformation des offres et pratiques de mobilités (demandes issues du diagnostic, orientations du PAS, mieux se déplacer...),
- l'objectif 3 du DOO : développer les mobilités comme composantes du cadre et de la qualité de vie du Sud Loire (demandes issues du diagnostic, orientations du PAS, diminuer la pollution, sortir du tout voiture...),
- l'objectif transversal : améliorer l'organisation et la coordination des mobilités à l'échelle du Sud Loire (demandes issues du diagnostic, orientations du PAS, accessibilité du Sud Loire, amélioration de la liaison Lyon/St-Etienne...).

Numéro étude : 01-030

Cote : EPU 23 021

Accès : Partenarial

Power point

Scot Sud Loire - Démographie et besoin en logements : groupe de travail politique 1

Auteurs : Epures ; Syndicat mixte du Scot Sud Loire

Référence : Epures - 27/09/2023, 24 p.

Dans ce document, on retrouve :

- un rappel de la démarche proposée et du contexte : proposition de méthode pour l'élaboration de scénario, ce que demande la loi...

- les projections démographiques de l'inter-Scot, la position du Sud Loire dans l'inter-Scot, les enseignements des Scot précédents,
- une proposition de scénarios : phase 1, projection globale à 2050 (Omphale - scénarios bas, central, haut) ; phase 2, principes pour les 3 périodes (2020-2030, 2030-2040, 2040-2050).

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 022
Accès : Confidentiel - interne

Power point

Scot Sud Loire - Démographie et besoin en logements : Cotech 3

Auteurs : Epures ; Syndicat mixte du Scot Sud Loire
Référence : Epures - 09/11/2023, 25 p.

Il s'agit ici de la présentation :

- du rappel de la méthode pour l'élaboration de scénarios,
- du retour des décisions des élus du Groupe de travail politique n°2,
- des propositions de principes de répartition par centralité et par secteur géographique.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 023
Accès : Confidentiel - interne

Power point

Scot Sud Loire - Démographie et besoin en logements (document de travail) : groupe de travail politique 3

Auteurs : Epures ; Syndicat mixte du Scot Sud Loire
Référence : Epures - 15/11/2023, 28 p.

Présentation :

- du rappel de la méthodologie pour l'élaboration de scénario,
- du retour des décisions des élus du Groupe de travail politique 2 (projection du scénario central sur VSE, répartition du scénario en 3 phases),
- de la proposition de principes de répartition par niveau de centralités, par secteur géographique.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 024
Accès : Confidentiel - interne

Power point

Scot Sud Loire - Démographie et besoin en logements (document de travail) : groupe de travail politique 4

Auteurs : Epures ; Syndicat mixte du Scot Sud Loire
Référence : Epures - 20/12/2023, 25 p.

Le diaporama présente :

- les échanges avec l'Etat sur l'armature territoriale (niveaux de centralité), les besoins en logement et la répartition par niveau de centralité,
- les échanges avec le groupe d'élus : retour sur les décisions des élus du groupe de travail politique 3, la proposition de croisement/répartition par niveau de centralité et par secteur, la déclinaison par EPCI.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 025
Accès : Confidentiel - interne

Power point

Scot Sud Loire - Document d'orientations et d'objectifs : Copil agriculture, biodiversité

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 30/05/2023, 23 p.

Au sommaire de cette présentation, on retrouve :

- Pour le thème de l'agriculture : un quizz sur la capacité nourricière du Sud Loire, axe 1 "protéger les espaces agricoles", axe 2 " encadrer les constructions agricoles", une présentation des propositions d'orientations.
- Pour le thème de la biodiversité : axe 3 "recréer la nature en ville" et une présentation des propositions d'orientations.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 026
Accès : Partenarial

Power point

Scot Sud Loire - Document d'orientations et d'objectifs : Copil "Economie", séance n°2

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 18/01/2024, 16 p.

L'objectif de ce comité de pilotage est de pouvoir proposer les éléments constitutifs du DOO sur la thématique économie-ZAE. Il s'agit de finaliser le travail sur l'organisation des ZAE et de leur développement.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 027
Accès : Partenarial

Power point

Scot Sud Loire - Document d'orientations et d'objectifs : Copil Ressources et Climat

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 20/06/2023, 32 p.

Au sommaire de la présentation :

- L'énergie et le climat : quizz sur l'énergie, propositions d'orientations pour l'énergie dans les bâtiments et pour la production d'énergie.
- Les ressources : quizz sur l'origine de nos prélèvements en eau, présentation des propositions d'orientations pour la protection de la ressource, question sur les prélèvements en eau, présentation des propositions d'orientations pour l'adéquation besoins/ressources en eau, propositions d'orientations complémentaires sur l'eau, propositions d'orientations pour les matériaux et déchets.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 028
Accès : Partenarial

Power point

Scot Sud Loire - Document d'orientations et d'objectifs : Cotech Agriculture, sylviculture, biodiversité

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/04/2023, 14 p.

Pour chacun des 3 thèmes (agriculture, sylviculture, biodiversité), le document propose :

- des éléments de constats sur l'ensemble du territoire,
- les demandes issues du diagnostic et les orientations du PAS
- les attentes : propositions de projets politiques pour lancer les échanges

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 029
Accès : Partenarial

Power point

Scot Sud Loire - Document d'orientations et d'objectifs : Cotech Ressources et Climat

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/05/2023, 54 p.

Cette présentation est consacrée au thème des ressources et à celui de l'énergie-climat :

- quelques éléments de constats sur l'ensemble du territoire,
- les demandes issues du diagnostic et les orientations du PAS,
- les attentes : propositions de projets politiques pour démarrer les échanges et propositions d'orientations et d'objectifs.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 030
Accès : Partenarial

Power point

Scot Sud Loire - Document d'orientations et d'objectifs : cotech Eco

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 23/03/2023, 49 p.

Au sommaire du document :

- quelques éléments de constats sur l'ensemble du territoire : dynamique de l'emploi, mouvements d'établissements, foncier économique,
- les orientations issues du PAS
- les projections d'emploi à horizon de 25 ans dans le Sud Loire, les implications en termes d'aménagement,
- l'accueil des activités économiques : localiser les activités économiques, organiser l'offre foncière et immobilière pour tout type d'entreprise,
- les ZAE métropolitaines,
- définir les principes de qualité des aménagements des ZAE et de la transition écologique.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 031
Accès : Partenarial

Power point

Scot Sud Loire - Document d'orientations et d'objectifs : préparation Cotech et temps fort habitat/formes urbaines

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 09/2023, 16 p.

Il s'agit d'une présentation des grands constats issus du diagnostic :

- quelques données clés sur le logement, la consommation d'espace, approche qualitative sur l'habitat en 2050,
- les orientations issues du PAS,
- des propositions d'objectifs et d'orientations,
- des exemples d'opérations d'habitat en densité qualitative.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 032
Accès : Partenarial

Rapport

Le Scot, un projet à construire - Orientations du PAS : forum des élus du Scot Sud Loire

Auteurs : Epures ; Syndicat mixte du Scot Sud Loire
Référence : Epures - 02/2023, 28 p.

Afin de poursuivre l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et conduire la concertation autour de celui-ci, les élus du Syndicat mixte du Scot Sud Loire ont choisi de réunir le 22 septembre 2022 un « Forum des élus » pour échanger sur les premières orientations proposées.

Trois ateliers ont été organisés :

- répondre à l'urgence climatique,
- promouvoir une armature territoriale garante de la proximité et affirmer l'attractivité du Sud Loire,
- améliorer la qualité de vie des habitants du Sud Loire.

Ce document présente la synthèse de ces échanges.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 033
Accès : Diffusable

Power point

Scot Sud Loire - Temps fort "Formes Urbaines"

Auteurs : Epures ; Syndicat mixte du Scot Sud Loire
Référence : Epures - 07/11/2023, 2 documents

Le premier document présente dans sa première partie quelques données clés sur le logement : répartition appartements/maisons, locataires/propriétaires, construction neuve...

Sa deuxième partie est consacrée aux orientations du PAS pour l'habitat : répondre à l'urgence climatique, améliorer la qualité de vie des habitants...

Le second document est consacré à des exemples d'opérations d'habitat avec densité qualitative.

Numéro étude : 01-030
Cote : EPU 23 034
Accès : Partenarial

Power point

PLUi SEM - Etat d'avancement de la démarche

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 18/12/2023, 19 p.

Ce document fait le point sur l'état d'avancement de la démarche du PLUi de Saint-Métropole :

- rétrospective depuis 2021,
- présentation de la structure du PLUi (les pièces) : les axes du projet de PADD, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement.

Numéro étude : 01-184
Cote : EPU 23 035
Accès : Partenarial

Power point

PLUi CoPLER - Analyse de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 10/11/2023, 51 p.

Ce document propose une synthèse de la consommation d'ENAF 2010-2020 sur le territoire de la CoPLER et sur chacune de ses communes : typologie, destination, répartition par activité...

Numéro étude : 01-210
Cote : EPU 23 036
Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi COPLER - Impacts sur le PLUi de la Loi Climat et Résilience : réunion n°1

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/11/2023, 28 p.

Ce support présente :

- les dispositions de la Loi Climat et Résilience : ses principes, définitions, calendrier de mise en œuvre du ZAN,
- la méthode et le calendrier d'intervention d'épures : présentation des outils d'observation de la consommation foncière.

Numéro étude : 01-210

Cote : EPU 23 037

Accès : Partenarial

Power point

PLUi COPLER - Analyse de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers : réunion n°2

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 05/12/2023, 29 p.

On trouve ici une synthèse sur le territoire de la CoPLER et par commune :

- de la consommation foncière 2010-2020 (période de référence),
- de la consommation entre 2020-2022,
- des projections de consommation ENAF,
- du potentiel de consommation ENAF du PLUi,
- des zones impactées par la Loi si non climatisation du PLUi.

Ce document propose également des pistes de réflexion pour la climatisation du PLUi de la CoPLER.

Numéro étude : 01-210

Cote : EPU 23 038

Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLU de Veauce : débat sur les orientations du PADD

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/03/2023, 28 p.

- Consommation foncière et la loi Climat.
- Travail sur table : l'étude densifications/mutations.

Numéro étude : 02-015

Cote : EPU 23 039

Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLU de Veauce - Réunion de travail PPA : présentation des outils réglementaires

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 22/05/2023, 77 p.

Il s'agit ici d'une présentation :

- des fondements du projet : constats et objectifs poursuivis dans le PADD, délimitation et limitation des capacités constructives,
- d'un point sur la consommation d'ENAF entre 2010/2020 : consommation foncière inscrite dans le PLU, objectifs de la réduction de la consommation foncière...,
- de l'élaboration du zonage,

- d'un point sur les zones du PLU : zones UA, UA1....,

- des OAP : thématiques et sectorielles.

Numéro étude : 02-015

Cote : EPU 23 040

Accès : Partenarial

Power point

PLU de Veauce - Réunion de travail PPA : outils réglementaires, consommation des ENAF, densifications-mutations

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 09/12/2022, 107 p.

Le support de cette réunion de travail contient :

- une présentation du zonage, des principes du règlement ainsi que les orientations contenues dans les OAP,
- un retour sur la consommation foncière du MOS,
- un point sur les densifications/mutations et sur l'objectif démographique.

Numéro étude : 02-015

Cote : EPU 23 041

Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLU de Veauce - Réunion publique : du PADD aux outils réglementaires

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 25/05/2023, 21 p.

Dans cette présentation, on retrouve :

- une définition du PLU : qu'est-ce que le PLU ? Les documents contenus dans un PLU et le déroulement de la démarche,
- les principaux enjeux soulevés par le diagnostic en matière de démographie, d'emploi, de mobilités...,
- les pièces réglementaires : OAP, les principes du règlement écrit, un rappel sur la concertation du public...

Numéro étude : 02-015

Cote : EPU 23 042

Accès : Diffusable

Rapport

PLU de Montrond-les-Bains : projet de modification du PLU et examen des points à modifier

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 12/04/2023, 4 p.

Suite à la réunion du 6 mars 2023 en Mairie, cette note reprend les différents points évoqués, les informations recueillies et les conclusions d'épures sur les procédures à conduire.

Numéro étude : 02-035

Cote : EPU 23 043

Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLU de La Gimond - révision : arbitrages avant approbation

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 25/04/2023, 12 p.

Ce diaporama présente la validation des modifications après l'avis des Personnes Publiques Associées et l'enquête publique. Une partie est également consacrée à l'impact de la Loi Climat et Résilience sur le PLU.

Numéro étude : 02-100

Cote : EPU 23 044

Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi de la CoPLER : échanges avec l'EPORA

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 08/01/2024, 25 p.

Il s'agit ici d'une présentation des impacts de la Loi Climat et Résilience sur le PLUi de la CoPLER :

- présentation des dispositions de la Loi Climat et Résilience : principes, définition, calendrier de mise en œuvre du ZAN,
- analyse de la consommation foncière : période de référence 2010/2020, projections de la consommation d'ENAF,
- analyses du potentiel de consommation d'ENAF du PLUi et des zones impactées par la loi si non climatisation du PLUi,
- pistes de réflexion pour la climatisation du PLUi de la CoPLER.

Numéro étude : 09-153

Cote : EPU 23 047

Accès : Confidentiel – interne

Power point

Echange avec EPORA sur le Scot du Roannais

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 18/12/2023, 13 p.

Au sommaire de ce document, on retrouve :

- le contexte de la révision du document, le calendrier prévisionnel global, les travaux menés depuis début 2023
- un focus sur les travaux foncier économique : friches
- le pré-programme 2024 : construction du PAS, préfiguration du DOO..

Numéro étude : 09-153

Cote : EPU 23 048

Accès : Partenarial

Power point

Echange avec l'EPORA sur le PLUi Loire Forez agglomération : point d'avancement de la démarche

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 08/01/2024, 38 p.

Ce document propose un point d'avancement concernant la démarche de PLUi de LFA :

- présentation des premières étapes,
- les travaux et les grandes étapes politiques réalisés en 2023,
- les travaux et les grandes étapes politiques à mener en 2024,
- le calendrier défini pour un arrêt début 2027.

Numéro étude : 09-153

Cote : EPU 23 049

Accès : Partenarial

Power point

Aménager demain : le défi de la préservation du sol

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 21/09/2023, 25 p.

Ce document a servi de support de présentation du ZAN lors d'une intervention auprès d'un acteur de l'immobilier :

- présentation du réseau national des agences d'urbanisme, et plus particulièrement d'epures,
- les enjeux du "sol", sa préservation à travers la Loi : quid de notre consommation "de sol" ? Conséquences de l'étalement de l'urbanisation,

- la Loi Climat et Résilience d'août 2021 : de quoi est constituée la trajectoire ZAN ?

- le territoire du Sud Loire : quelle migration résidentielle ? La consommation d'espaces agri-naturels. Où sont construits les logements et de quel type ?

- les solutions engendrées par l'application du ZAN.

Numéro étude : 11-001

Cote : EPU 23 050

Accès : Diffusable

Rapport

L'inscription de la loi Climat et Résilience dans les documents d'urbanisme : conférence de Maître Soler-Couteaux

Auteurs : Maître Soler-Couteaux

Référence : Maître Soler-Couteaux - 10/2023, 26 p.

La loi Climat et Résilience a tracé une perspective de moyen terme, pour atteindre, en une génération, l'absence de toute artificialisation nette des sols.

Elle est désormais complétée par une loi de juillet 2023 qui vise à en faciliter la mise en œuvre.

A travers un décryptage de ces textes, Maître Soler-Couteaux éclaire la nécessaire préparation de la trajectoire des territoires vers le ZAN, dès maintenant.

Numéro étude : 11-077

Cote : EPU 23 051

Accès : Diffusable

Power point

Comment concilier développement économique et sobriété foncière ?

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Epures - 17/01/2024, 42 p.

Il s'agit ici d'un document ayant servi de support lors du webinaire organisé le 17 janvier 2024 par les Agences d'urbanisme de la région AURA, l'Etablissement Public EPORA, l'EPF du Dauphiné, l'EPF Auvergne et les SCoT de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne.

Témoignages de différents acteurs et collectivités :

- De l'intention stratégique à la traduction réglementaire et opérationnelle : comment les collectivités peuvent accompagner et intervenir dans une action d'optimisation et de requalification de ZAE ? Intervention de la CC du bassin de Marennes et de l'EPF Nouvelle Aquitaine.

- De l'animation foncière au remembrement parcellaire : comment les collectivités et les aménageurs testent de nouvelles modalités d'intervention pour accompagner la requalification des tissus économiques des ZAE ? Interventions de CC du Pays Mornantais et de la société EM2C-Valoripolis.

- Le rapport d'étonnement du Directeur de l'EPF du Dauphiné.

Numéro étude : 00-245

Cote : EPU 23 062

Accès : Diffusable

Rapport

Scot Roannais - Rapport d'évaluation : bilan à 6 ans (2017-2023)

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 2023, 52 p.

En 2023, le Syndicat mixte du Scot du Roannais doit réaliser le bilan de mise en application à 6 ans du Scot Syepar. Il a sollicité le partenariat de l'Agence d'urbanisme pour l'accompagner sur les aspects : données, analyse et animation.

L'évaluation porte sur 8 thématiques : démographie, habitat, économie, commerce, consommation foncière, mobilité, environnement et énergie.

Numéro étude : 01-205

Cote : EPU 23 063

Accès : Diffusable

Power point

PLUI SEM - Point état avancement de la démarche

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 18/12/2023, 19 p.

Au sommaire du document :

- Rétrospective 2021-2023.
- Structure du PLUi : les 3 axes du projet de PADD, les OAP, le règlement.

Numéro étude : 01-184
Cote : EPU 23 069
Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi SEM - réunion capacités de densification

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 16/10/2023, 22 p.

Au sommaire du document :

- Faire un point sur les capacités de densification dans le diffus (hors secteurs de projets OAP).
- Replacer cette estimation dans l'ensemble du processus PLUi.

Numéro étude : 01-184
Cote : EPU 23 070
Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi SEM - élaboration du PLU intercommunal : point d'étape sur l'intégration de la politique tourisme

Auteurs : Epures ; Saint-Etienne Métropole
Référence : Epures - 04/09/2023, 17 p.

Présenté en Gtech, ce diaporama propose un point sur :

- Les outils du PLUi et un zoom sur l'interdiction des hôtels dans certains secteurs.
- L'actualité des projets : Fontanès (hébergement), Saint-Martin-la-Plaine (zoo), Fraisses-Unieux (hôtel friche Akers).
- Une articulation avec le plan vélos en cohérence avec le Scot.

Numéro étude : 01-184
Cote : EPU 23 071
Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi SEM - Traduction du PADD en outils : OAP et règlement (séances en communes)

Auteurs : Epures ; Saint-Etienne Métropole
Référence : Epures - 2023, 23 p.

Au sommaire de ce support :

- Une présentation des outils : l'OAP et le règlement.
- Les projets de bourg/ville : une typologie d'OAP unique pour traiter les intentions d'aménagement, de requalification, de valorisation du quotidien des habitants.
- Les plans graphiques : le règlement.

Numéro étude : 01-184
Cote : EPU 23 073
Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi SEM - Elaboration du PLU intercommunal : construction des outils réglementaires en ZAE

Auteurs : Epures ; Saint-Etienne Métropole
Référence : Epures - 31/01/2023, 21 p.

Au sommaire :

- Le rappel des pièces réglementaires du PLUi (PADD, OAP, règlement).
- Le règlement... un volet graphique bien plus conséquent que dans le PLU : des partis pris pour une refonte du règlement, d'un plan de zonage à des plans graphiques, c'est quoi le CBS ?
- Les orientations d'aménagement et de programmation : objectifs et contenu des OAP, les OAP : un plan graphique sur SIG, un volet rédigé, une mise en œuvre des objectifs du PADD.

Numéro étude : 01-184
Cote : EPU 23 074
Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi SEM - Elaboration du PLU intercommunal : construction des outils réglementaires en ZAE

Auteurs : Epures ; Saint-Etienne Métropole
Référence : Epures - 08/03/2023, 15 p.

- Echanges sur l'analyse de la consommation foncière et les capacités constructives : zoom sur la consommation des ENAF.
- Test OAP en zone économique : objectifs et contenus des OAP (zones d'activité de La Fouillouse, de La Talaudière).

Numéro étude : 01-184
Cote : EPU 23 075
Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Analyse de l'application du Scot du bassin de vie du Sornin

Auteurs : SCOT Roannais ; Epures
Référence : SCOT Roannais ; Epures - 03/2023, 52 p.

L'évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale est encadrée par le code de l'urbanisme. C'est un outil d'analyse de la mise en œuvre de la planification stratégique intercommunale, un bilan qui s'intéresse à toutes les composantes de l'aménagement. Ainsi, tous les 6 ans, la structure porteuse du SCOT doit procéder à ce bilan afin de décider du maintien en vigueur ou de la révision du SCOT.

Numéro étude : 01-206
Cote : EPU 23 089
Accès : Partenarial

Rapport

Action "Urbanisme favorable à la santé" Urba4 : stratégie de déploiement d'une offre de formation en UFS dans le cadre du PRSE4

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 12/2023, 36 p.

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 4 (PRSE4) Auvergne-Rhône-Alpes, les pilotes (DREAL et ARS) de l'action relative à la promotion et au déploiement des démarches en Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) dans l'ensemble des territoires de la région, ont confié à Urba4 un rôle de partenariat opérationnel. A ce titre, Urba4 est chargé d'animer la co-construction de l'action, en s'appuyant sur les propositions des partenaires techniques identifiés, et plus largement sur les membres du Comité Technique Partenarial (CTP).

Dans le cadre de la préparation du prochain PRSE4, il a été identifié le besoin de sensibiliser et former les acteurs de l'urbanisme, et en particulier les élus et techniciens des collectivités locales à l'UFS.

Le présent rapport détaille à l'intention du CTP une proposition de stratégie de déploiement d'une offre de formation régionale, fondée sur un récapitulatif de l'existant, tant en termes de formations que de réseaux et acteurs de la formation. L'objectif est de proposer une offre adaptée selon les cibles et s'appuyer sur les réseaux existants au sein desquels les acteurs se forment.

Numéro étude : 00-177
Cote : EPU 23 092
Accès : Partenarial

Rapport

Les habitants de demain : projections démographiques à l'horizon 2070

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Inter-Scot - 07/2023, 2 documents

Il s'agit ici d'une analyse des projections Omphale livrées en 2022.

- Omphale, l'outil de projections démographiques de l'INSEE : les projections Omphale, la méthode Omphale, ce qu'il faut retenir de la méthode, la compréhension de la méthode pour la planification des territoires.

- Les projections sur l'inter-Scot : regard dans le rétroviseur, projections du nombre d'habitants, évolution projetée de la structure par âge de la population, dynamiques naturelles et/ou attractivité ?

- Les défis de l'aménagement face aux projections démographiques : des politiques publiques à adapter aux évolutions générationnelles, des modèles d'aménagements à réinventer.

- Annexe méthodologique, en savoir plus sur Omphale : les limites opérationnelles, la robustesse.

Numéro étude : 00-243
Cote : EPU 23 094
Accès : Diffusable

Power point

Les habitants de demain : séminaire

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Inter-Scot - 29/11/2023, 129 p.

Au sommaire de ce diaporama :

- Le modèle Omphale et les tendances qu'il donne pour l'échelle régionale (intervention de M. Stephan CHALLIER).

- Les projections démographiques à l'horizon 2070 (intervention de M. Patrick BRUN et Mme Claire-Marie ROUCHOUSE).

- Les projections de l'aire métropolitaine lyonnaise en question (intervention de M. Jean-François LEGER).

- Approche intergénérationnelle et mode de vie ; approche territoriale et socio-démographique (intervention de M. Gérard-François DUMONT).

Numéro étude : 00-243
Cote : EPU 23 095
Accès : Diffusable

Rapport

La population dans le département de la Loire : 768 508 habitants en 2020

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/02/2023, 4 p.

Cette publication propose une analyse des données du recensement INSEE de 2020 (prise en compte des données de la population municipale).

Numéro étude : 01-106
Cote : EPU 23 096
Accès : Partenarial

Plaquette

Observatoire de la démographie : le département de la Loire à l'horizon 2070

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 06/2023, 16 p.

La Loire devrait connaître dans les prochaines décennies un ralentissement de sa croissance démographique et, au-delà de 2050, une baisse de la population accompagnée d'un vieillissement, comme dans le reste de la France.

Face à ces évolutions, les collectivités locales et les EPCI ont un rôle central à jouer à travers leurs projets de territoires et les orientations des politiques publiques qui en découlent. Les conditions de maintien des populations, voire d'attractivité auprès de nouveaux ménages, s'envisagent pour partie en fonction du profil de ces ménages. Les récents travaux de recherche sur l'exode urbain confirment le rôle structurant des Métropoles dans les mobilités résidentielles en France, mais aussi le rôle de polarités urbaines ou rurales de taille plus modeste mais pourvoyeuses d'équipements, de commerces, d'un espace de vie correspondant aux besoins des ménages. Les profils de ménages qui migrent vers ces différents espaces sont diversifiés. Pour ceux qui rejoignent un territoire moins dense que le précédent, l'aspiration à vivre dans un logement plus grand, plus tranquille et proche de la nature se trouve renforcée, de même que les préoccupations écologiques ou de protection vis-à-vis des effets du réchauffement climatique.

Numéro étude : 01-106
Cote : EPU 23 097
Accès : Diffusable

Power point

Rencontre régionale de la revitalisation des centralités : le temps du passage à l'acte !

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes ; Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône Alpes
Référence : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône Alpes - 29/06/2023, 72 p.

Support présenté lors de la rencontre régionale de revitalisation des centralités organisée le 29 juin 2023 à Tarare :

- Présentation des démarches engagées à Tarare : présentation du plan guide et du programme d'actions.

- Visites de sites sur le thème "programmation urbaine et montage opérationnel" - Tarare :

. réhabilitation de l'ancienne usine de moulage JB Martin : projet multipartite et ambitieux,

. tiers-lieu de la Bobine au sein des Teintureries : service vecteur de dynamisme et de liens en matière d'entrepreneuriat, de formation et de culture en plein cœur de ville,

. la transformation du cœur de ville à travers plusieurs dispositifs : OPAH, RU, appels à projet, charte façade ou encore la requalification de la RN7.

- Partage d'expériences sur des modalités de mise en œuvre :

. modalités de gouvernance et d'animation (participation citoyenne, implication des élus, les maisons de projets, animation de 3 projets PVD centre bourg par la COR, microfolies),

. modalités d'intégration de l'ORT dans la planification réglementaire (exemple de la CC Forez Est et de la commune de Feurs),

. modalités de portage de projet et de financement (speed dating des financeurs, mécénat, réhabilitation d'immeuble d'habitation...).

Numéro étude : 00-248
Cote : EPU 23 156
Accès : Diffusable

Power point

Gtech Stratégie foncière et PLUi : atterrissage du projet dans l'OAP et stratégie foncière globale (Roche la Molière et Saint-Genest-Lerpt)

Auteurs : Epures ; Saint-Etienne Métropole
Référence : Epures - 07/11/2023, 25 p.

Echanges sur les sites de renouvellement urbain de Roche-la-Molière et de Saint-Genest-Lerpt.

Numéro étude : 09-166
Cote : EPU 23 166
Accès : Partenarial

Power point

Gtech Stratégie foncière et PLUi : atterrissage du projet dans l'OAP et stratégie foncière globale (St-Chamond)

Auteurs : Epures ; Saint-Etienne Métropole
Référence : Epures - 05/09/2024, 23 p.

Au sommaire de la présentation :

- Partager les orientations concrètes du projet métropolitain.
- Valider leur atterrissage technique dans l'OAP du PLUi.

Numéro étude : 09-166
Cote : EPU 23 167
Accès : Partenarial

Power point

Planning for tomorrow : acting with tact in the way we do things

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 27/11/2023, 51 p.

Intervention de l'Agence lors d'un séminaire organisé par l'INSP à Paris. Présentation de l'Agence d'urbanisme et du réseau de la FNAU ainsi que des grands enjeux d'aménagements auprès de hauts fonctionnaires étrangers.

Numéro étude : 11-001
Cote : EPU 23 183
Accès : Diffusible

Rapport

Rencontre des présidents de l'inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne : relevé des échanges

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 03/05/2023, 8 p.

Il s'agit du relevé des échanges qui ont eu lieu lors de la rencontre des Présidents des 12 Scot organisée le 3 mai sur le thème des nouveaux modèles d'aménagement :

- S'engager dans de nouveaux modèles d'aménagement : intervention de Stella GASS, de la Fédération nationale des Scot.
- Echanges autour des dynamiques, des enjeux et des défis communs pour demain : intervention de Christophe Riocreux (epures), Sabine Lozier et Marie Bouchet (UrbaLyon).

Numéro étude : 00-032
Cote : EPU 23 185
Accès : Diffusible

Power point

Rencontre des Présidents de l'inter-Scot

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 03/05/2023, 35 p.

Au sommaire de la présentation :

- S'engager dans de nouveaux modèles d'aménagement.
- Echanges autour des dynamiques, des enjeux et défis communs pour demain - Agences et inter-Scot.
- Point d'actualité : courrier de L. Wauquiez - objectifs SRADDET.

Numéro étude : 00-032
Cote : EPU 23 186
Accès : Diffusible

Power point

Rencontre des Présidents de l'inter-Scot : vers un nouveau Chapitre commun

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 10/01/2024, 50 p.

1. Echanges sur les quelques points à débattre issus des relectures du Chapitre commun et focus sur les travaux réalisés, en cours ou à prévoir dans le programme inter-Scot :

- Points d'ordre général.
 - Desserrement économique, commerce et logistique.
 - Sobriété/Ressources : eau, agriculture et énergie.
 - Armature urbaine et mobilités.
2. Actualités : loi Climat et Résilience et SRADDET.

Numéro étude : 00-032
Cote : EPU 23 187
Accès : Diffusible

Rapport

Chapitre commun des Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 02/2024, 29 p.

Préambule :

- L'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, un espace métropolitain du quotidien.
 - La démarche inter-Scot, 20 ans de coopération.
 - Des changements de modèle à l'origine de la révision du Chapitre commun.
1. Pour une aire métropolitaine adaptée au changement climatique :
- Développer une nouvelle approche du sol,
 - Considérer la ressource en eau comme un bien commun vulnérable et rare à partager, gérer et préserver,
 - Préserver la biodiversité et donner un cadre favorable à son développement,
 - Atteindre une plus grande autonomie alimentaire,
 - Réduire la dépendance énergétique pour faire face aux crises.
2. Pour une aire métropolitaine multipolaire et accueillante :
- Conforter le modèle de développement multipolaire.
 - Développer des services à la mobilité ambitieux et adaptés à chaque territoire.
 - Agir pour une offre de logement accessible à tous, adaptée aux besoins et aux parcours résidentiels des ménages.
3. Pour une aire métropolitaine agile face aux mutations économiques :
- Organiser la résilience économique des territoires.
 - Anticiper et accompagner les mutations commerciales.

Numéro étude : 00-160
Cote : EPU 23 188
Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot du Roannais : faire connaissance avec le nouveau territoire du Scot

Auteurs : Epures ; SCOT Roannais
Référence : Epures - 2023, 32 p.

Le Syndicat Mixte du SCOT du Roannais a sollicité, en 2022, l'Agence d'urbanisme pour accompagner le nouvel exécutif désigné suite à l'extension du périmètre aux 5 EPCI du nord du département de la Loire au 1er janvier 2022.

L'Agence d'urbanisme a proposé un format original d'accompagnement de cette volonté au travers de 2 temps principaux :

- Premier semestre 2022 : la production d'un outil d'interconnaissance entre les territoires présenté lors d'une séance d'échanges a permis de mettre en dynamique les principales caractéristiques du territoire et de ses différentes composantes EPCI. L'objectif était de permettre au nouvel exécutif d'appréhender les projets territoriaux et de synthétiser les dynamiques du territoire.
- Second semestre 2022 : la préparation et l'animation d'un atelier d'échanges autour des orientations de la Loi Climat et Résilience et d'appréhension du ZAN au travers de la production des chiffres clefs relatifs à la consommation d'espaces 2010-2020 sur le nouveau périmètre du SCOT . La préparation/animation d'un atelier d'échanges organisé autour du volet juridique de la Loi et ses conséquences pour la procédure de SCOT à venir et les PLU/PLUi du territoire mais également d'une approche plus sensible des enjeux et des questionnements autour de l'atteinte du zéro artificialisation nette (ZAN).

Ce document synthétique met en valeur ce travail.

Numéro étude : 01-204
Cote : EPU 23 189
Accès : Partenarial

Atlas

PLUi Loire Forez aggro - atlas communaux des 87 communes : fonctionnement urbains et modes de vie

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 01/2023, 118 p.

Il s'agit de l'état des lieux, à l'échelle de chacun des 87 bourgs, des caractéristiques urbaines et paysagères.

Cote : EPU 23 190
Accès : Confidentiel - interne

Atlas

PLUi Loire Forez aggro - atlas communaux des 87 communes : Sensibilité environnementale et cadre de vie

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 01/2023, 94 p.

Il s'agit de l'état des lieux, à l'échelle de chacun des 87 bourgs, des sensibilités environnementales et du cadre de vie.

Cote : EPU 23 191
Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi Loire Forez agglomération - élaboration du PLUi à 87 communes : COPIL 27 mars 2023

Auteurs : Epures ; Communauté d'agglomération Loire Forez
Référence : Epures - 27/03/2023, 19 p.

Ordre du jour de la séance :

- Méthodologie proposée pour l'élaboration du PLUi jusqu'au débat sur les grandes orientations du PADD en conseil communautaire.

- L'armature territoriale.
- Questions diverses.

Numéro étude : 01-157
Cote : EPU 23 192
Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi Loire Forez agglomération - élaboration du PLUi à 87 communes : COPIL 26 mai 2023

Auteurs : Epures ; Communauté d'agglomération Loire Forez
Référence : Epures - 26/05/2023, 36 p.

Ordre du jour de la séance :

1. Retour sur les réunions de secteur "Armature territoriale et accessibilité".
2. Préparation des prochaines réunions : introduction sur les notions de "ressources" :
 - approche de la ressource en énergie,
 - approche de la ressource en eau,
 - approche de la ressource sol.
3. Questions diverses.

Numéro étude : 01-157
Cote : EPU 23 193
Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi Loire Forez agglomération - élaboration du PLUi à 87 communes : COPIL 12 septembre 2023

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 12/09/2023, 35 p.

Ordre du jour :

1. Point sur les deux marchés en cours de lancement : externalisation des études environnementales et du diagnostic agricole du PLUi.
2. Point sur les réunions de travail à venir : réunions de secteurs, réunion sur l'habitat de demain, réunion sur les paysages, la nature et la végétalisation.
3. Atelier de travail sur les enjeux du territoire.
4. Questions diverses.

Numéro étude : 01-157
Cote : EPU 23 194
Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi Loire Forez agglomération - élaboration du PLUi à 87 communes : COPIL 28 novembre 2023

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 28/11/2023, 27 p.

Ordre du jour :

1. Bilan 2023 et calendrier 2024.
2. Synthèse des enjeux du territoire issus du COPIL de septembre et des réunions de secteurs d'octobre.
3. Atelier de travail sur les ambitions pour le territoire.

Numéro étude : 01-157
Cote : EPU 23 195
Accès : Confidentiel - interne

Power point

PLUi Loire Forez agglomération - Réunion thématique : gestion des ressources et planification urbaine

Auteurs : Epures ; Communauté d'agglomération Loire Forez
Référence : Epures - 08/06/2023, 36 p.

Objectifs de la séance : aborder la question des ressources naturelles, en particulier l'énergie et l'eau, et le rôle des documents de planification urbaine dans la bonne gestion de ces ressources.

1. Introduction : la gestion économe des ressources.
2. L'énergie.
3. La ressource en eau.
4. Conclusion.

Numéro étude : 01-157
Cote : EPU 23 196
Accès : Partenarial

Power point

PLUi Loire Forez agglomération - Réunion thématique : l'habitat de demain

Auteurs : Epures ; Communauté d'agglomération Loire Forez
Référence : Epures - 28/09/2023, 42 p.

Déroulé de la réunion :

Objectifs : aborder la question de l'habitat et de ses évolutions.

1. Habiter demain ?
 - . Qu'est-ce que recouvre la notion « habiter » ? Quelles sont les évolutions en la matière ? Quels sont les nouvelles attentes, les nouveaux besoins des ménages ?
 - . Présentation d'opérations répondant aux enjeux de l'habitat de demain, en milieu rural, périurbain et urbain.
 - . Temps d'échanges.
2. Témoignages : Monsieur Arnaud PROVENCHERE, maire d'Olliergues (Puy-de-Dôme), Madame Corinne MONDIN, adjointe au maire d'Ambert (Puy-de-Dôme), Madame Joëlle COUSIN, adjointe au maire de Genilac (Loire).
3. Conclusion et échanges.

Numéro étude : 01-157
Cote : EPU 23 197
Accès : Partenarial

Power point

PLUi Loire Forez agglomération - Réunion thématique : paysage, biodiversité et planification urbaine

Auteurs : Epures ; Communauté d'agglomération Loire Forez
Référence : Epures - 09/11/2023, 27 p.

Objectif de la séance : aborder la question du paysage (au sens large) et de la biodiversité qui occupe une place essentielle dans les documents de planification.

Déroulé :

- La biodiversité : qu'est-ce que la biodiversité ? La lutte contre l'érosion de la biodiversité. La trame verte et bleue pour protéger la biodiversité. La TVB dans le Scot Sud Loire. La nature en ville.
- Le paysage : qu'est-ce que le paysage ? Eau et biodiversité. Terroirs et savoir-faire : l'agriculture, la sylviculture, l'héritage industriel. Architecture et matériaux locaux. Energie/climat...
- Travail en groupe sur 4 thématiques (paysage naturel, paysage construit, paysage économique, paysage ressource).

Numéro étude : 01-157
Cote : EPU 23 198
Accès : Partenarial

Rapport

PLUi Loire Forez agglomération à 87 : synthèse des enjeux du territoire

Auteurs : Epures ; Communauté d'agglomération Loire Forez
Référence : Communauté d'Agglomération Loire Forez - 16/02/2024, 48 p.

La synthèse des enjeux du territoire, élaborée dans le cadre de l'accompagnement de Loire Forez agglomération pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal portant sur les 87 communes du territoire, a été constituée sur la base :

- de données issues des observatoires pérennes entretenus par le partenariat d'Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise,
- de données fournies par Loire Forez agglomération,
- d'analyses territoriales,
- des éléments techniques travaillés et enrichis par l'ensemble des réunions de travail organisées en 2023 (réunions de secteurs, ateliers thématiques et ateliers transversaux).

Ces différentes sources de données, analyses et réflexions ont été croisées afin de dresser un portrait du territoire, présentant les principaux chiffres clés sur l'ensemble des thématiques pouvant être traitées dans un PLUi et les principaux enjeux.

Ce document de synthèse est composé de 37 fiches synthétiques qui permettent de traiter l'ensemble des thématiques et de 3 fiches présentant de façon spatialisée des enjeux structurants suivants :

- les dynamiques démographiques et résidentielles,
- les dynamiques économiques et l'emploi,
- les mobilités.

Numéro étude : 01-157
Cote : EPU 23 199
Accès : Partenarial

Rapport

ZAN, quel aménagement possible ?

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 25/04/2023, 1 p.

Carte mentale "Aménagement durable résilient" : incitations financières, aides financières, ingénierie, programmes nationaux. Document présenté lors du séminaire sur l'adaptabilité et l'acceptabilité des territoires aux enjeux du ZAN, le 25 avril à Gerzat.

Numéro étude : 00-153
Cote : EPU 23 213
Accès : Diffusable

Power point

Club Planification et Territoires : intégrer une trajectoire ZAN dans son projet de territoire

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 30/11/2023, 35 p.

Document présenté lors du webinaire qui s'est tenu le 30 novembre 2023 sur la thématique "Intégrer une trajectoire ZAN dans son projet de territoire".

1. Les actualités ZAN : sobriété foncière et ZAN, un cadre législatif en évolution.
2. La mise en œuvre du ZAN : retours d'expérience de territoires :
 - Intégrer une trajectoire ZAN dans son projet de territoire : Grand Bourg Agglomération,
 - Méthode de territorialisation, consommation d'ENAF : Scot de Gascogne.
3. Présentation par l'ADEME de l'appel à projet "Territoires engagés sur le ZAN" : vers des territoires "zéro artificialisation nette".

Numéro étude : 00-153
Cote : EPU 23 214
Accès : Diffusable

Power point

PLU Sainte-Sigolène - modification simplifiée : réunion de lancement et définition des attentes

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 25/05/2023, 8 p.

Objectifs de la réunion :

- Faire le point sur la démarche, préciser la répartition des rôles et valider le calendrier global.
- Faire le point sur la procédure de modification simplifiée et échanger sur les besoins de la commune et attentes sur son contenu.

Numéro étude : 03-276
Cote : EPU 23 215
Accès : Partenarial

Power point

PLU Sainte-Sigolène - modification simplifiée : présentation des modifications engagées

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 21/09/2023, 42 p.

L'objectif de la réunion est d'échanger sur les modifications proposées en réponse aux besoins de la commune.

Détail des modifications : occupation du sol et destination des constructions, équipements et réseaux, implantation des constructions, aspect extérieur des constructions, annexes du PLU.

Numéro étude : 03-276
Cote : EPU 23 216
Accès : Partenarial

Rapport

Scot du Roannais : synthèse du diagnostic (version 1)

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 12/2023, 25 p.

Le présent document est une version provisoire de la synthèse du diagnostic du SCoT du Roannais en cours d'élaboration. Il rassemble les principaux éléments de description du territoire et les principaux enseignements des analyses conduites sur les différents thèmes étudiés en 2023. Certains sujets seront complétés en 2024.

Numéro étude : 01-211
Cote : EPU 23 217
Accès : Confidentiel - interne

Rapport

PLU Saint-Médard-en-Forez

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 16 p.

Il s'agit ici de l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables de la commune de St-Médard.

Numéro étude : 02-103
Cote : EPU 23 218
Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot du Roannais : diagnostic (version 1)

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 12/2023, 150 p.

Le présent document est une version provisoire du diagnostic du SCoT du Roannais en cours d'élaboration.

Il rassemble les rédactions de travail des différents thèmes étudiés en 2023.

Numéro étude : 01-211
Cote : EPU 23 219
Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot du Roannais - diagnostic partagé : séminaire des élus "espaces vécus"

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/2023, 32 p.

Un premier séminaire s'est tenu le 23 mai sur la thématique des espaces vécus. Il a rassemblé 19 élu.e.s parmi les vice-présidents et les membres du bureau du SCoT du Roannais, afin de lancer la démarche d'élaboration du SCoT et plus particulièrement la construction de son diagnostic partagé en 2023.

Deux temps participatifs ont été proposés, qui ont permis aux représentants présents des 5 EPCI de partager leurs contextes vécus, de prendre connaissance de ceux des autres, et de se positionner sur les sujets dont le SCoT doit et peut se saisir. Les productions, synthétisées dans le présent document, constituent un premier socle de réflexion à approfondir dans le cadre des prochains séminaires associant plus largement les communes et les PPA.

Numéro étude : 01-211
Cote : EPU 23 220
Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Scot du Roannais - diagnostic partagé : séminaire des élus "sol-foncier"

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 11/2023, 32 p.

Un forum des élus sur la thématique « Sol-Foncier » s'est tenu le 21 septembre dans le cadre de l'élaboration du diagnostic partagé du SCoT du Roannais. Ouvert à tous les représentants des EPCI et des communes, il a rassemblé 51 élus des 5 EPCI du territoire, ainsi que 11 représentants des PPA (Personnes Publiques Associées). Ce séminaire a permis d'évoquer la finalité de la loi Climat et Résilience et ses modalités appliquées au SCoT, puis de présenter la note d'enjeux de l'Etat avec un temps de questions des élus. Enfin, après un quizz donnant quelques informations sur le contexte du territoire et les efforts passés en matière de consommation d'espaces, un atelier s'est tenu pour échanger sur les formes d'aménagement. Le présent document synthétise les échanges et les éléments produits.

Numéro étude : 01-211
Cote : EPU 23 221
Accès : Confidentiel - interne

Power point

Appropriation des enjeux de renaturation par l'EPORA au travers d'une démarche d'expérimentation

Auteurs : EPORA
Référence : EPORA - 2023, 15 p.

Au sommaire de la présentation :

- Quel rôle doit jouer un EPF comme l'EPORA ?
- La renaturation, le maquis sémantique.
- Un premier travail de définition avec les agences d'urbanisme.
- Expérimenter pour mieux intégrer ce nouveau paradigme : éviter, réduire et compenser l'artificialisation.

Numéro étude : 00-153
Cote : EPU 23 238
Accès : Diffusible

Power point

Club Planification et Territoires : réinventons nos cœurs de ville, requalification du site GÉGÉ

Auteurs : Epures

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 25/04/2023, 16 p.

- Présentation du territoire.
- Localisation du site GÉGÉ.
- Historique du site et du projet.
- Le projet.
- Les défis rencontrés : gérer la complexité du site, faire émerger une vision et construire un projet, construire la viabilité économique.

Numéro étude : 00-153

Cote : EPU 23 239

Accès : Diffusable

Rapport

Scot du Roannais - diagnostic partagé : séminaire d'élus "énergie-climat"

Référence : Epures - Numéro étude : 01-211

Cote : EPU 23 240

Accès : Confidentiel - interne

Power point

L'urbanisme, l'affaire de toutes et tous ?

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 09/05/2023, 48 p.

Au sommaire du document :

- la définition de ce qu'est une agence d'urbanisme,
- la présentation d'epures et de sa gouvernance,
- la définition et l'histoire de l'urbanisme,
- aujourd'hui, comment fait-on de l'urbanisme ? : les 3 grands enjeux qui tournent autour de la décision collective, l'urbanisme des modes de vie,
- l'urbanisme du lien : animation de la décision collective.

Numéro étude : 11-001

Cote : EPU 23 184

Accès : Diffusable

AMÉNAGEMENT URBAIN

Power point

Etude urbaine Sorbiers, site Isochrome : note de synthèse

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/2024, 68 p.

Cette note de synthèse présente les éléments suivants :

- état des lieux du site Isochrome (évolution dans le temps, périmètres de projets institutionnels, maillage piéton, environnement paysager...),
- synthèse et enjeux d'aménagement,
- scénarii d'aménagement,
- éléments de pré-chiffrage et phasage,

- références de projets (reconversion d'anciennes halles industrielles, cité artisanale, voies de circulation majeures restructurées en boulevard urbain...),
- recommandations pour la qualité des constructions à l'échelle de la parcelle).

Numéro étude : 03-274

Cote : EPU 23 002

Accès : Diffusable

Power point

Etude du site "Marrel en ville" Rive-de-Gier : comité de pilotage

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/07/2023, 67 p.

Il s'agit ici d'un focus sur un foncier mutable situé à Rive de Gier, nommé Metover. La commune se questionne sur son devenir et souhaite voir ce site évoluer. Le document reprend :

- la présentation de la démarche,
- les retours sur l'atelier du 4 mai 2023,
- des pistes de réflexions (exemples de transformation réalisées sur d'autres communes),
- la proposition de 3 scénarios : réinvestir le site pour le développement d'activités économiques, affirmer la vocation économique du secteur et requalifier ses abords, développer un quartier mixte au contact du centre-ville.

Numéro étude : 03-281

Cote : EPU 23 045

Accès : Partenarial

Power point

Etude du site "Marrel en ville" Rive-de-Gier : balade urbaine et atelier technique

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/05/2023, 40 p.

Ce document reprend le déroulé de l'atelier qui s'est tenu le 4 mai 2023 :

- visite du site (intérieur des bâtiments), balade urbaine,
- atelier collaboratif (atelier carte sur table) afin d'ébaucher les premières pistes programmatiques du site.

Numéro étude : 03-281

Cote : EPU 23 046

Accès : Partenarial

Plaquette

Portraits de quartiers rénovés : diversité des projets et de leurs impacts

Auteurs : Fédération nationale des agences d'urbanisme

Référence : Dossiers FNAU (Les) - 02/2024, 44 p.

La politique de rénovation urbaine a 20 ans.

À l'occasion de la démarche d'évaluation du PNRU, l'ANRU, la FNAU et le réseau des agences d'urbanisme ont travaillé de concert pour analyser les impacts du premier programme de rénovation urbaine (2004-2021) et donner à voir de façon tangible les transformations opérées dans les quartiers et pour les habitants.

Numéro étude : 11-012

Cote : EPU 23 082

Accès : Diffusable

Power point

Urbanisme opérationnel favorable à la santé: atelier Duralex

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 20/06/2023, 53 p.

Ce support reprend le déroulé de la séance :

- un quizz en 9 questions (+réponses) sur la santé et l'urbanisme : c'est quoi ? C'est où ?
- la visite du site Duralex,
- l'atelier-visite Challenge santé : 4 groupes sur 4 sites (4 challenges individuels, 1 challenge d'équipe),
- l'atelier carte sur table. Quels sont les éléments positifs et négatifs de chaque site d'un point de vue de l'urbanisme favorable à la santé ? Comment conforter les éléments positifs ? Comment améliorer les éléments négatifs ?

Numéro étude : 01-191

Cote : EPU 23 083

Accès : Partenarial

Power point

Urbanisme opérationnel favorable à la santé : atelier Duralex

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 20/06/2023, 53 p.

Ce support reprend le déroulé de la séance :

- un quizz en 9 questions (+réponses) sur la santé et l'urbanisme : c'est quoi ? C'est où ?
- la visite du site Duralex,
- l'atelier-visite Challenge santé : 4 groupes sur 4 sites (4 challenges individuels, 1 challenge d'équipe),
- l'atelier carte sur table. Quels sont les éléments positifs et négatifs de chaque site d'un point de vue de l'urbanisme favorable à la santé ? Comment conforter les éléments positifs ? Comment améliorer les éléments négatifs ?

Numéro étude : 01-191

Cote : EPU 23 083

Accès : Partenarial

Power point

Urbanisme opérationnel favorable à la santé : opération Duralex

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 27/02/2023, 21 p.

Au sommaire de la présentation :

- quels sont les liens entre santé et urbanisme ?
- la démarche santé engagée ; un projet dans son quartier,
- les habitants et leur état de santé,
- l'analyse des éléments de l'environnement influençant l'état de santé,
- le schéma d'intégration de la santé environnementale.

Numéro étude : 01-191

Cote : EPU 23 084

Accès : Diffusable

Power point

Urbanisme opérationnel favorable à la santé : opération Duralex

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 27/02/2023, 21 p.

Au sommaire de la présentation :

- quels sont les liens entre santé et urbanisme ?
- la démarche santé engagée ; un projet dans son quartier,

- les habitants et leur état de santé,
- l'analyse des éléments de l'environnement influençant l'état de santé,
- le schéma d'intégration de la santé environnementale.

Numéro étude : 01-191

Cote : EPU 23 084

Accès : Diffusable

Power point

Urbanisme opérationnel favorable à la santé - secteur Sardon : communes de Genilac, Rive-de-Gier et Lorette

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/2023, 18 p.

Cartographies présentant le périmètre de travail, la répartition des habitants aux revenus modestes, les nuisances sonores, la qualité de l'air, les températures de surface et la végétation, les accessibilités aux équipements et commerces, le projet DIR sur l'échangeur autoroutier, le patrimoine, la carte d'intégration des enjeux de santé...

Numéro étude : 01-191

Cote : EPU 23 085

Accès : Diffusable

Power point

Etude urbaine La Béraudière - visite de site : livret du participant

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 05/10/2023, 26 p.

- Itinéraire de la visite.
- Plan guide PPA GOSE.
- Plan guide centre-ville de La Ricamarie.
- Plan guide quartier Solaure.
- Densité de population.
- Niveau de revenus des habitants.
- Typo-morphologie urbaine.
- Accessibilité aux équipements...

Numéro étude : 03-285

Cote : EPU 23 086

Accès : Diffusable

Power point

Etude rénovation énergétique Centres Bourgs : proposition de contenu

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 13/03/2023, 9 p.

Cette étude exploratoire vise à identifier la façon dont on peut atteindre l'objectif d'avoir en moyenne 100% des logements en BBC.

Il s'agit de réfléchir au cheminement possible de portion de territoire pour atteindre cet objectif en intégrant les enjeux énergétiques et les enjeux urbains.

Numéro étude : 08-093

Cote : EPU 23 088

Accès : Diffusable

Power point

Rencontre régionale de la revitalisation des centralités : le temps du passage à l'acte !

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes ; Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône Alpes

Référence : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône Alpes - 29/06/2023, 72 p.

Support présenté lors de la rencontre régionale de revitalisation des centralités organisée le 29 juin 2023 à Tarare :

- Présentation des démarches engagées à Tarare : présentation du plan guide et du programme d'actions.
- Visites de sites sur le thème "programmation urbaine et montage opérationnel" - Tarare :
 - . réhabilitation de l'ancienne usine de moulage JB Martin : projet multipartite et ambitieux,
 - . tiers-lieu de la Bobine au sein des Teintureries : service vecteur de dynamisme et de liens en matière d'entrepreneuriat, de formation et de culture en plein cœur de ville,
 - . la transformation du cœur de ville à travers plusieurs dispositifs : OPAH, RU, appels à projet, charte façade ou encore la requalification de la RN7.
- Partage d'expériences sur des modalités de mise en œuvre :
 - . modalités de gouvernance et d'animation (participation citoyenne, implication des élus, les maisons de projets, animation de 3 projets PVD centre bourg par la COR, microfolies),
 - . modalités d'intégration de l'ORT dans la planification réglementaire (exemple de la CC Forez Est et de la commune de Feurs),
 - . modalités de portage de projet et de financement (speed dating des financeurs, mécénat, réhabilitation d'immeuble d'habitation...).

Numéro étude : 00-248
Cote : EPU 23 156
Accès : Diffusible

Plaquette

Atelier NFH "Nouvelles Façons d'habiter le territoire" : retour sur les ateliers

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023, 36 p.

Nouvelles façons d'habiter et de vivre son territoire : des ateliers in-situ pour réfléchir à comment nous habiterons demain.

La finalité de ces ateliers, tant par les apports théoriques que par l'expérimentation réelle du terrain, est de mettre en avant les évolutions sociétales et leurs impacts sur nos façons d'habiter. De façon plus globale, il s'agit d'observer et d'anticiper les manières dont les hommes "habitent" leurs lieux de vie. Plus précisément, le but est de produire des préconisations pour favoriser la qualité de vie des habitants, afin d'enrichir la construction des grands dossiers métropolitains en cours (PLUi, PPA GOSE, plan paysage...).

Ce carnet présente la méthode proposée par l'agence d'urbanisme epures aux partenaires du PPA Gier Ondaine Saint-Etienne et du PLUi de SEM. Il rassemble quelques éléments de connaissance sur les nouvelles façons d'habiter. Il présente également la méthodologie adoptée pour l'animation des ateliers et restitue les temps forts et les échanges de ces rencontres.

Numéro étude : 01-191
Cote : EPU 23 157
Accès : Diffusible

Plaquette

Atelier NFH "Nouvelles façons d'habiter le territoire" : fiches quizz, (questions et réponses)

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023, 19 p.

Les sociétés humaines ont produit les villes et les territoires pour répondre à la fois aux besoins individuels et collectifs de la population : habiter, se nourrir, travailler et produire, se déplacer, se rencontrer, se divertir, se ressourcer... Quelles sont aujourd'hui les évolutions sociétales qui amènent à repenser le territoire ?

Comment concevoir des lieux de vie désirables qui répondent aux enjeux sociaux, économiques, écologiques, démographiques, sanitaires ?

Ce document propose d'entrer dans le sujet par un quizz en 12 questions. Ce livret contient les réponses.

Numéro étude : 01-191
Cote : EPU 23 158
Accès : Partenarial

Power point

Atelier NFH "Nouvelles Façons d'habiter le territoire" : Saint-Etienne, Crêt-de-Roc

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023, 60 p.

Atelier et visites d'opérations sur le quartier Crêt-de-Roc à St-Etienne :

- Présentation du parcours.
- Objectifs des ateliers NFH.
- Quizz en 12 questions.
- Opérations visitées : écoquartier Desjoyaux, rue Neyron (maison de ville, immeuble réhabilité), auberge de jeunesse...
- Ressenti partagé de la demi-journée.

Numéro étude : 01-191
Cote : EPU 23 159
Accès : Partenarial

Power point

Atelier NFH "Nouvelles façons d'habiter le territoire" : Genilac

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/12/2022, 40 p.

Atelier et visites d'opérations sur Genilac :

- présentation et objectif de l'atelier,
- quizz en 12 questions,
- cinq profils et des règles du jeu : les participants à l'atelier s'approprient un des 5 "profils personnages fictifs" afin de se projeter dans un futur possible ou souhaitable pour le territoire mais surtout pour ses habitants.

Numéro étude : 01-191
Cote : EPU 23 160
Accès : Partenarial

Power point

Accessibilité site St-Charles à Pélussin : préconisations urbaines St-Charles et scénarios d'accessibilité du site

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 09/2023, 53 p.

- Présentation de la démarche.
- Accessibilité au nouveau site St-Charles.
- Proposition de 3 scénarios.
- Fiches techniques.
- Retours de l'atelier "espaces extérieurs" : consensus/dissensus.

Numéro étude : 03-278
Cote : EPU 23 161
Accès : Diffusible

Power point

Plan guide Le Chambon-Feugerolles : Copil 2

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 19/09/2023, 54 p.

Support d'animation de la séance :

- retours sur les 2 ateliers (4 avril et 14 juin),
- présentation de la mise en récit du projet urbain (esquisse),
- point agenda : planifier les réunions de fin d'année.

Numéro étude : 03-282

Cote : EPU 23 162

Accès : Partenarial

Power point

Plan guide Le Chambon-Feugerolles : Copil 1

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 27/04/2023, 51 p.

- Retour des premiers entretiens d'acteurs.
- Retour et enseignement du 1er atelier.
- Premières orientations/plan d'actions (préparation du plan guide et de ses fiches actions).
- Point organisation planning.

Numéro étude : 03-282

Cote : EPU 23 163

Accès : Partenarial

Rapport

Plan-Guide Le Chambon-Feugerolles : compilations des comptes-rendus d'entretiens

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 2023, 49 p.

Onze entretiens ont été conduits auprès d'acteurs du territoire aux compétences diverses afin d'apporter une vision et une expertise complémentaires au diagnostic. Les constats et les enjeux prioritaires qu'ils ont identifiés sur le territoire ont été intégrés dans le diagnostic. Ce document présente une compilation des données brutes issues de ces entretiens.

Numéro étude : 03-282

Cote : EPU 23 164

Accès : Partenarial

Rapport

Etude de redynamisation du centre-ville de la commune de Sainte-Sigolène : plan guide

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 03/2023, 74 p.

Sainte-Sigolène, commune lauréate de l'appel à projet de l'Etat « Petites Villes de Demain » (PVD), a souhaité lancer un programme d'actions favorables au développement de ses fonctions de centralité à travers une feuille de route dénommée « Sainte-Sigolène demain ». Ce document présente les 30 fiches actions.

Numéro étude : 03-276

Cote : EPU 23 200

Accès : Diffusable

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Fourneaux : atelier 1, définition des enjeux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 20/04/2023, 14 p.

Document de présentation de la démarche d'aménagement du centre bourg et de l'accompagnement de l'Agence.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 23 222

Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Saint-Cyr-de-Favières : atelier 1, définition des enjeux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 12/05/2023, 15 p.

Document de présentation de la démarche d'aménagement du centre bourg et de l'accompagnement de l'Agence.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 23 224

Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Saint-Victor-sur-Rhins : atelier 1, définition des enjeux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 12/05/2023, 14 p.

Document de présentation de la démarche d'aménagement du centre bourg et de l'accompagnement de l'Agence.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 23 225

Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Fourneaux : atelier 2, scénario préférentiel

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 18/07/2023, 23 p.

Temps de présentation :

- retour sur l'atelier précédent : état des lieux et synthèse des enjeux pour le centre bourg,
 - description des deux scénarios d'aménagement.
- Atelier de construction du scénario préférentiel :
- appréciation des avantages/inconvénients/pistes d'amélioration de chaque option proposée,
 - détermination des options à préférer et amendement des cartes en fonction.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 23 226

Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Pradines : atelier 2, scénario préférentiel

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 17/07/2023, 23 p.

Temps de présentation :

- retour sur l'atelier précédent : état des lieux et synthèse des enjeux pour le centre bourg,
- description des deux scénarios d'aménagement.

Atelier de construction du scénario préférentiel :

- appréciation des avantages/inconvénients/pistes d'amélioration de chaque option proposée,
- détermination des options à préférer et amendement des cartes en fonction.

Numéro étude : 03-274
Cote : EPU 23 227
Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Saint-Cyr-de-Favières : atelier 2, scénario préférentiel

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/07/2023, 21 p.

Temps de présentation :

- retour sur l'atelier précédent : état des lieux et synthèse des enjeux pour le centre bourg,
- description des deux scénarios d'aménagement.

Atelier de construction du scénario préférentiel :

- appréciation des avantages/inconvénients/pistes d'amélioration de chaque option proposée,
- détermination des options à préférer et amendement des cartes en fonction.

Numéro étude : 03-284
Cote : EPU 23 228
Accès : Partenarial

Power point

Etude Centres Bourgs CoPLER - Saint-Victor-sur-Rhins : atelier 2, scénario préférentiel

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/07/2023, 23 p.

Temps de présentation :

- retour sur l'atelier précédent : état des lieux et synthèse des enjeux pour le centre bourg,
- description des deux scénarios d'aménagement.

Atelier de construction du scénario préférentiel :

- appréciation des avantages/inconvénients/pistes d'amélioration de chaque option proposée,
- détermination des options à préférer et amendement des cartes en fonction.

Numéro étude : 03-284
Cote : EPU 23 229
Accès : Partenarial

Rapport

Etude Centres Bourgs CoPLER - Fourneaux : scénario préférentiel

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 1 p.

Poster illustrant le scénario préférentiel suite aux ateliers : actions spatialisées sur la carte du centre bourg.

Numéro étude : 03-284
Cote : EPU 23 230
Accès : Partenarial

Rapport

Etude Centres Bourgs CoPLER - Pradines : scénario préférentiel

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 1 p.

Poster illustrant le scénario préférentiel suite aux ateliers : actions spatialisées sur la carte du centre bourg.

Numéro étude : 03-284
Cote : EPU 23 231
Accès : Partenarial

Rapport

Etude Centres Bourgs CoPLER - Saint-Cyr-de-Favières : scénario préférentiel

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 1 p.

Poster illustrant le scénario préférentiel suite aux ateliers : actions spatialisées sur la carte du centre bourg.

Numéro étude : 03-284
Cote : EPU 23 232
Accès : Partenarial

Rapport

Etude Centres Bourgs CoPLER - Saint-Victor-sur-Rhins : scénario préférentiel

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 1 p.

Poster illustrant le scénario préférentiel suite aux ateliers : actions spatialisées sur la carte du centre bourg.

Numéro étude : 03-284
Cote : EPU 23 233
Accès : Partenarial

Rapport

Etude Centres Bourgs CoPLER - Fourneaux : synthèse des ateliers sur le projet urbain et synthèse des enjeux

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 09/2023, 28 p.

En 2022, l'Agence d'urbanisme a accompagné la CoPLER et les communes lauréates du programme "Petites Villes de Demain" - Saint-Symphorien-de-Lay, Saint-Just-la-Pendue, Régny et Neulise - dans la construction de programmes d'actions. Ceux-ci donnent à chacune des communes PVD et à la CoPLER une feuille de route précise pour la mise en œuvre opérationnelle des aménagements à conduire dans les prochaines années.

La CoPLER a souhaité renouveler cet appui de l'Agence en l'élargissant aux communes hors PVD, afin de répondre aux besoins de toutes les communes et de valoriser l'ensemble des centres bourgs. Elle souhaite que soient étudiées 4 communes par an entre 2023 et 2025, soit 12 communes en 3 ans.

Ce présent rapport synthétise l'état des lieux et les enjeux issus de la première salve d'ateliers pour la commune de Fourneaux.

Numéro étude : 03-284
Cote : EPU 23 234
Accès : Diffusible

Rapport

Etude Centres Bourgs CoPLER - Pradines : synthèse des ateliers sur le projet urbain et synthèse des enjeux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 09/2023, 28 p.

En 2022, l'Agence d'urbanisme a accompagné la CoPLER et les communes lauréates du programme "Petites Villes de Demain" - Saint-Symphorien-de-Lay, Saint-Just-la-Pendue, Régny et Neulise - dans la construction de programmes d'actions. Ceux-ci donnent à chacune des communes PVD et à la CoPLER une feuille de route précise pour la mise en œuvre opérationnelle des aménagements à conduire dans les prochaines années.

La CoPLER a souhaité renouveler cet appui de l'Agence en l'élargissant aux communes hors PVD, afin de répondre aux besoins de toutes les communes et de valoriser l'ensemble des centres bourgs. Elle souhaite que soient étudiées 4 communes par an entre 2023 et 2025, soit 12 communes en 3 ans.

Ce présent rapport synthétise l'état des lieux et les enjeux issus de la première salve d'ateliers pour la commune de Pradines

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 23 235

Accès : Diffusible

Rapport

Etude Centres Bourgs CoPLER - Saint-Cyr-de-Favières : synthèse des ateliers sur le projet urbain et synthèse des enjeux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 09/2023, 28 p.

En 2022, l'Agence d'urbanisme a accompagné la CoPLER et les communes lauréates du programme "Petites Villes de Demain" - Saint-Symphorien-de-Lay, Saint-Just-la-Pendue, Régny et Neulise - dans la construction de programmes d'actions. Ceux-ci donnent à chacune des communes PVD et à la CoPLER une feuille de route précise pour la mise en œuvre opérationnelle des aménagements à conduire dans les prochaines années.

La CoPLER a souhaité renouveler cet appui de l'Agence en l'élargissant aux communes hors PVD, afin de répondre aux besoins de toutes les communes et de valoriser l'ensemble des centres bourgs. Elle souhaite que soient étudiées 4 communes par an entre 2023 et 2025, soit 12 communes en 3 ans.

Ce présent rapport synthétise l'état des lieux et les enjeux issus de la première salve d'ateliers pour la commune de Saint-Cyr-de-Favières.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 23 236

Accès : Diffusible

Rapport

Etude Centres Bourgs CoPLER - Saint-Victor-sur-Rhins : synthèse des ateliers sur le projet urbain

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 09/2023, 26 p.

En 2022, l'Agence d'urbanisme a accompagné la CoPLER et les communes lauréates du programme "Petites Villes de Demain" - Saint-Symphorien-de-Lay, Saint-Just-la-Pendue, Régny et Neulise - dans la construction de programmes d'actions. Ceux-ci donnent à chacune des communes PVD et à la CoPLER une feuille de route précise pour la mise en œuvre opérationnelle des aménagements à conduire dans les prochaines années.

La CoPLER a souhaité renouveler cet appui de l'Agence en l'élargissant aux communes hors PVD, afin de répondre aux besoins de toutes les communes et de valoriser l'ensemble des centres bourgs. Elle souhaite que soient étudiées 4 communes par an entre 2023 et 2025, soit 12 communes en 3 ans.

Ce présent rapport synthétise l'état des lieux et les enjeux issus de la première salve d'ateliers pour la commune de Saint-Victor-sur-Rhins.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 23 237

Accès : Partenarial

Power point

Centres Bourgs CoPLER - Pradines : atelier 1, définition des enjeux

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 20/04/2023, 14 p.

Document de présentation de la démarche d'aménagement du centre bourg et de l'accompagnement de l'Agence.

Numéro étude : 03-284

Cote : EPU 23 223

Accès : Partenarial

Plaquette

Portraits de quartiers rénovés : diversité des projets et de leurs impacts

Auteurs : Fédération nationale des agences d'urbanisme

Référence : Dossiers FNAU (Les) - 02/2024, 44 p.

La politique de rénovation urbaine a 20 ans.

À l'occasion de la démarche d'évaluation du PNRU, l'ANRU, la FNAU et le réseau des agences d'urbanisme ont travaillé de concert pour analyser les impacts du premier programme de rénovation urbaine (2004-2021) et donner à voir de façon tangible les transformations opérées dans les quartiers et pour les habitants.

Numéro étude : 11-012

Cote : EPU 23 082

Accès : Diffusible

Power point

Assises de la politique de la ville "Ambition quartiers 2030" : mon quartier agit

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07-08/11/2023, 10 p.

Au sommaire :

- pour qui ?
- la coopération,
- la participation citoyenne,
- les centres sociaux et les EVS,
- la sécurité publique.

Numéro étude : 05-016

Cote : EPU 23 076

Accès : Diffusible

Power point

Assises de la politique de la ville "Ambition quartiers 2030" : mon quartier émancipe

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07-08/11/2023, 10 p.

Au sommaire :

- pour qui ?
- la scolarisation,
- le déterminisme social,
- les centres sociaux et les EVS,
- le non-recours,
- l'accès à la culture,
- l'accès aux sports.

Numéro étude : 05-016

Cote : EPU 23 077

Accès : Diffusible

Power point

Assises de la politique de la ville "Ambition quartiers 2030" : mon quartier respire

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07-08/11/2023, 13 p.

Au sommaire :

- une santé fragilisée,
- les déterminants de santé,
- une offre de soins de qualité,
- le cadre de vie,
- le coût de l'énergie,
- la chaleur estivale,
- l'exposition au bruit.

Numéro étude : 05-016

Cote : EPU 23 078

Accès : Diffusable

Power point

Assises de la politique de la ville "Ambition quartiers 2030" : mon quartier révèle

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07-08/11/2023, 11 p.

Au sommaire :

- le chômage,
- le recul du chômage,
- l'activité des jeunes,
- la population active,
- la création d'entreprises,
- l'économie sociale et solidaire,
- l'accessibilité,
- le taux de pauvreté.

Numéro étude : 05-016

Cote : EPU 23 079

Accès : Diffusable

ARCHITECTURE - PATRIMOINE

Power point

Base de données patrimoine - SÉM : compléments concernant les équipements sportifs post 45

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 06/2023, 30 p.

La base patrimoine SEM/epures est exhaustive concernant le patrimoine édifié avant 1945. Il s'agit en 2023 d'étayer cette base avec le recensement du bâti réalisé après 1945, en priorisant sur les équipements sportifs.

Ce document présente :

- les objectifs de la mission de 2023,
- des repères historiques concernant le patrimoine post 45,
- les éléments du patrimoine post 45 à recenser,
- la méthode retenue : pré-repérage, critères d'évaluation, datation,

- les équipements présents dans la base patrimoine avant les compléments de 2023,
- les compléments 2023 : équipements sportifs recensés et les équipements sportifs non retenus,
- une recherche documentaire sur les piscines tournesol.

Numéro étude : 01-187

Cote : EPU 23 001

Accès : Diffusable

ECONOMIE

Power point

Pérennité des entreprises de Saint-Etienne Métropole

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/2024, 16 p.

Présentation des indicateurs de positionnement national des filières de la Métropole (manufacturing, numérique, santé) en matière de création d'entreprises ainsi que le retour des entretiens qualitatifs réalisés auprès de 12 entreprises.

Numéro étude : 06-096

Cote : EPU 23 007

Accès : Partenarial

Rapport

Fiches synthétiques des services et aménités des ZAE de la Métropole stéphanoise

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 28/03/2023, 16 documents

Issues de l'étude sur les services et aménités des espaces d'activités métropolitains, des fiches de synthèse communicantes ont été réalisées sur les 8 ZAE de la Métropole stéphanoise : Châteaueux, Manufacture, Métrotech, Molina La Chazotte, Novaciéries, Stélytech, le Technopole et ZAIN. On y trouve les éléments suivants pour chacune des ZAE :

- une description : surface, nombres d'entreprises et d'emplois à l'hectare,
- le taux de couverture : part surfacique de la ZAE,
- le temps de trajet depuis la ZAE vers le centre-ville le plus proche (en voiture, en tc),
- l'accès au type d'aménités et services (catégorie de services accessibles).

Numéro étude : 06-125

Cote : EPU 23 052

Accès : Partenarial

Power point

Les services et aménités de 8 ZAE de Saint-Etienne Métropole

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 21/09/2023, 26 p.

Ce document présente les services et aménités de 8 ZAE de Saint-Etienne Métropole :

- services et aménités, de quoi parle-t-on ?
- accessibilité en TC : constats,
- les services et aménités des ZAE de la Métropole stéphanoise : densité des services et aménités observés, un éclairage à l'échelle des 8 ZAE étudiées (Châteaueux, Manufacture, Métrotech, Molina la Chazotte, Novaciéries, Stélytech, Technopole, ZAIN).

Numéro étude : 06-125

Cote : EPU 23 053

Accès : Partenarial

Rapport

Bulletin de veille inter-Scot n° 11 - Edition spéciale sur la logistique commerciale : l'urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine Lyon/St-Etienne

Auteurs : Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Epures
Référence : Inter-Scot - 04/2023, 40 p.

Ce numéro présente une analyse détaillée de la logistique commerciale, désormais introduite dans les Documents d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique (DAACL) des Scot.

En complément, ce numéro présente également :

- des actualités juridiques en urbanisme commercial,
- un état des lieux des grands projets commerciaux de l'AMELYSE pour la période de juillet 2021 à septembre 2022.

Numéro étude : 00-130
Cote : EPU 23 054
Accès : Diffusible

Rapport

Bulletin de veille inter-Scot n° 12 - L'urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine Lyon/St-Etienne

Auteurs : Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Epures
Référence : Inter-Scot - 12/2023, 32 p.

Ce douzième numéro se compose de trois parties :

- les actualités en matière d'urbanisme commercial : lancement du plan de transformation des zones commerciales de périphérie,
- une analyse des tendances de consommation et des stratégies d'acteurs en 2023,
- un état des lieux des grands projets commerciaux de l'AMELYSE pour la période de septembre 2022 à septembre 2023.

Numéro étude : 00-130
Cote : EPU 23 055
Accès : Diffusible

Power point

Power point

WebSig Eco - réunion technique de lancement epures/CC Monts du Pilat : support mis à jour

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/09/2023, 12 p.

Ce document présente les deux étapes abordées lors de la séance de travail :

- recenser et dessiner les ZAE : croisement de 3 sources de données (Qgis, recollement des PLU, MOS),
- structurer la base de données : 3 classes d'objets (parcelle, unité foncière, ZAE).

Numéro étude : 06-128
Cote : EPU 23 064
Accès : Partenarial

Rapport

Interface du WebSig ZAE de la CC Monts du Pilat

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 2 documents

Il s'agit du tutoriel d'utilisation de l'outil WebSig.

Numéro étude : 06-128
Cote : EPU 23 065
Accès : Partenarial

Power point

Observatoire de la vie étudiante et scientifique : groupe de travail

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 14/11/2023, 23 p.

Adéquation entre l'offre de formation et le marché local du travail :

- présentation de la structure du tissu économique ligérien,
- projets d'embauche dans le département de la Loire.

Numéro étude : 04-078
Cote : EPU 23 099
Accès : Partenarial

Plaquette

Observatoire de l'Economie : les transferts d'établissements, un mercato ligérien ?

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 12/2023, 16 p.

70 % des transferts d'établissements s'effectuent au sein même du département de la Loire. Les 30 % restants concernent principalement la région et, plus particulièrement, la métropole de Lyon et la proche Haute-Loire.

Dans la Loire, 84 % des transferts ont lieu au sein même d'une intercommunalité, les transferts d'établissements d'au moins 10 salariés sont les plus concernés. C'est Saint-Étienne Métropole qui est l'EPCI le plus attractif en matière de déménagements internes.

Les établissements de services sont ceux qui privilégient les transferts entre deux intercommunalités ligériennes distinctes. Quel que soit le secteur d'activité, c'est Loire Forez agglomération qui a « gagné » le plus d'établissements venus d'autres EPCI.

Le desserrement des activités économiques se poursuit, notamment pour les activités industrielles, le BTP, ainsi que les activités de services de soutien à l'activité industrielle. Les services aux particuliers, les services aux entreprises à haute valeur ajoutée ainsi que le commerce de détail privilégient encore les territoires urbains même si ceux-ci sont de plus en plus dilatés.

Numéro étude : 06-011
Cote : EPU 23 102
Accès : Diffusible

Plaquette

Les évolutions économiques dans la Loire 2022-2023

Auteurs : Epures ; CCI de Saint-Etienne Montbrison ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire ; ELO ; Université Jean Monnet ; urssaf
Référence : Epures - 2023, 28 p.

La Loire a connu une année 2022 positive en termes d'emplois avec une hausse des effectifs salariés privés de près de 0,9 % bien qu'en retrait comparativement aux hausses constatées en

région et en France. Le nombre d'établissements employeurs a également progressé en 2022. Sur le plan de l'activité, si le montant des exportations a augmenté, le montant des importations a progressé encore plus rapidement. Le déséquilibre à l'international s'est ainsi creusé pour le département. Au niveau national, cette baisse relative des demandes adressées à la France est une des raisons qui limitent la croissance du PIB pour 2024.

L'année 2023 apparaît plus contrastée avec une baisse importante du nombre d'offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi même si, dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois baisse légèrement. Ces chiffres sont corroborés par la légère baisse du nombre de déclarations préalables à l'embauche sur les huit premiers mois de l'année et par la forte baisse des effectifs intérimaires au 30 juin 2023. Pour autant, les difficultés des entreprises à recruter persistent. Les huit premiers mois de l'année sont marqués par une hausse des créations d'entreprises alors que les radiations apparaissent dans la moyenne des années précédentes à l'exception d'un pic enregistré en mars 2023.

Focus sur la décarbonation : l'urgence climatique requiert de décarboner l'économie. Et si cette décarbonation était un levier de compétitivité, de réindustrialisation et de changements technologiques majeurs ?

Numéro étude : 06-011
Cote : EPU 23 104
Accès : Diffusible

Plaquette

Les évolutions économiques dans la Loire 2022-2023 : poster

Auteurs : Epures ; CCI de Saint-Etienne Montbrison ; urssaf ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire ; ELO ; Université Jean Monnet
Référence : Epures - 2023, 1

Affiche récapitulative des évolutions économiques dans la Loire 2022-2023.

Numéro étude : 06-011
Cote : EPU 23 105
Accès : Diffusible

Power point

Les évolutions économiques dans la Loire 2022-2023

Auteurs : Epures ; CCI de Saint-Etienne Montbrison ; urssaf ; ELO ; Université Jean Monnet ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire
Référence : Epures - 11/2023, 21 p.

- Présentation des évolutions économiques dans la Loire : évolution des effectifs salariés privés, les dynamiques d'emploi sur le territoire ligérien, les effectifs salariés privés par secteur d'activité, l'évolution de l'offre et de la demande d'emploi, les projets de recrutement, la balance commerciale de la Loire.
- La décarbonation, un enjeu pour l'économie : état des lieux de la décarbonation en France, la décarbonation comme vecteur de compétitivité ?

Numéro étude : 06-011
Cote : EPU 23 106
Accès : Diffusible

Plaquette

Observatoire de l'économie : tableau de bord trimestriel n° 25 (3e trimestre 2022)

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 02/2023, 8 p.

Les tendances dans la Loire :

- Une amélioration de la santé financière des entreprises.
- La croissance du salaire moyen par personne se poursuit.
- Une très légère progression des effectifs salariés privés. Alors que les effectifs progressent dans la construction, l'industrie et le commerce, ils se stabilisent dans les services et diminuent dans l'intérim.
- Une stabilisation du taux de chômage.
- Une nouvelle rubrique : les dernières actualités des entreprises ligériennes.

Numéro étude : 06-011
Cote : EPU 23 107
Accès : Diffusible

Plaquette

Observatoire de l'économie : tableau de bord trimestriel n° 26 (4e trimestre 2022)

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 8 p.

Les tendances dans la Loire au 4e trimestre 2022 :

- Une amélioration de la santé financière des entreprises.
- La croissance du salaire moyen par personne se poursuit.
- Une stabilisation des effectifs salariés privés. Alors que les effectifs poursuivent leur progression dans les services et l'industrie, ils diminuent dans la construction, le commerce et l'intérim.
- Une légère diminution du taux de chômage.
- Une nouvelle rubrique : les dernières actualités des entreprises ligériennes.

Numéro étude : 06-011
Cote : EPU 23 108
Accès : Diffusible

Plaquette

Observatoire de l'économie : tableau de bord trimestriel n° 27 (1er trimestre 2023)

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/2023, 8 p.

Les tendances dans la Loire au 1er trimestre 2023 :

- Une légère détérioration de la santé financière des entreprises.
- La croissance du salaire moyen par personne s'accroît.
- Une stabilisation des effectifs salariés privés. Alors que les effectifs poursuivent leur progression dans les services, le commerce et l'industrie, ils diminuent dans la construction et l'intérim.
- Une stabilisation du taux de chômage.
- Les dernières actualités des entreprises ligériennes.

Numéro étude : 06-011
Cote : EPU 23 109
Accès : Diffusible

Plaquette

Observatoire de l'économie : tableau de bord trimestriel n° 28 (2e trimestre 2023)

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 10/2023, 8 p.

Les tendances dans la Loire au 2e trimestre 2023 :

- Une légère amélioration de la santé financière des entreprises.
- La croissance du salaire moyen par personne se poursuit.
- Une diminution des effectifs salariés privés expliquée par celle des services.
- Une augmentation du taux de chômage.
- Les dernières actualités des entreprises ligériennes.

Numéro étude : 06-011
Cote : EPU 23 110
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 05/2023, 20 p.

Les seize quartiers analysés concentrent 68 % des effectifs salariés privés de la commune de Saint-Etienne. Ils font preuve d'un réel dynamisme puisque leurs effectifs ont augmenté de 21 % entre 2012 et 2021 alors qu'ils ont diminué de 10 % dans l'ensemble de la ville de Saint-Etienne et crû de seulement 8 % en France sur la même période.

Tous les quartiers n'ont toutefois pas connu la même dynamique. L'analyse de la répartition sectorielle des effectifs salariés privés a permis d'identifier deux types de quartiers : ceux à dominante tertiaire (services et/ou commerce) principalement polarisés dans le centre de Saint-Etienne ; ceux à dominante industrielle davantage localisés en périphérie, qu'il s'agisse du nord de Saint-Etienne ou de l'ouest. Cette analyse montre que les opérations d'aménagement semblent avoir impacté le dynamisme des quartiers ainsi que leur vocation économique (spécialisation pour certains, diversification pour d'autres). Elles contribuent également à des redistributions internes.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 111
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de centre 2 entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier proche de l'hypercentre, Centre 2 est à la fois résidentiel, commercial tout en accueillant des activités tertiaires ou de service.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 112
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Chappe-Ferdinand entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier proche de Châteaureux et du Crêt de Roc, Chappe-Ferdinand est à la fois résidentiel et économique.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 113
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers : quartier de Châteaureux entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier proche de l'hypercentre, Châteaureux est à la fois résidentiel, commercial tout en accueillant des activités tertiaires ou de service.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 114
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : Manufacture Plaine Achille quartier cœur de ZAC entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Le quartier Manufacture-Plaine Achille est géographiquement étendu et revêt plusieurs réalités économiques. Afin de faire ressortir les spécificités territoriales, il a été décidé de le découper en deux zones : le cœur de ZAC et le Nord de ZAC. Le cœur de ZAC est essentiellement un quartier d'activités économiques. L'habitat est peu présent et surtout concentré à Carnot.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 115
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Crêt de Roc entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier de centre-ville, le Crêt de Roc est à la fois résidentiel et accueillant des activités tertiaires. Il s'agit principalement d'un secteur d'habitat en renouvellement.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 116
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : l'entrée nord-est de Saint-Etienne entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier où l'économie est fortement représentée, l'entrée nord-est de la ville de Saint-Etienne, située le long de l'A72, est proche de Montreynaud et de Molina.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 117
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : l'entrée ouest de Saint-Etienne entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier où l'économie est fortement représentée, l'entrée ouest de la ville de Saint-Etienne est proche de Centre deux et de Bellevue.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 118
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : l'entrée sud de Saint-Etienne entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier où l'économie est fortement représentée, l'entrée sud de la ville de Saint-Etienne est proche de la Rivière et de Valbenoîte.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 119
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Fauriel entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier proche de l'hypercentre, Fauriel est à la fois résidentiel, commercial tout en accueillant des activités tertiaires ou de service.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 120
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de l'hypercentre entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

L'hypercentre est à la fois résidentiel et accueillant des activités tertiaires.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 121
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Jacquard entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier de centre-ville, Jacquard est à la fois résidentiel et accueillant des activités tertiaires.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 122
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : Manufacture Plaine Achille du Nord de ZAC entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Le quartier Manufacture-Plaine Achille est géographiquement étendu et revêt plusieurs réalités économiques. Afin de faire ressortir les spécificités territoriales, il a été décidé de le décomposer en deux zones : le cœur de ZAC et le nord de ZAC. Le nord de ZAC est essentiellement un quartier d'activités économiques.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 123
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Monthieu Pont-de-l'Ane entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Monthieu Pont-de-l'Ane est essentiellement un quartier d'activités économiques.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 124
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier de Saint-Roch 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier de centre-ville, Saint-Roch est à la fois résidentiel et accueillant des activités tertiaires. Il s'agit principalement d'un secteur d'habitat en renouvellement.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 125
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier du Soleil entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Quartier proche du centre-ville, Le Soleil est à la fois résidentiel et accueillant des activités tertiaires. Il s'agit principalement d'un secteur d'habitat en renouvellement.

Numéro étude : 06-080
Cote : EPU 23 126
Accès : Diffusible

Rapport

Suivi économique des quartiers stéphanois : quartier du Technopole entre 2012 et 2021

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/2023, 10 p.

Le suivi économique des quartiers stéphanois s'inscrit dans un dispositif d'observation permettant d'apporter un éclairage sur la mutation des différents quartiers.

Le quartier du Technopole est essentiellement tourné vers une activité économique et plus particulièrement vers les activités tertiaires. L'habitat est peu présent.

Numéro étude : 06-080

Cote : EPU 23 127

Accès : Diffusible

Power point

Projet d'implantation d'une antenne CNAM à Montbrison : 3e comité de pilotage

Auteurs : Communauté d'agglomération Loire Forez ; Epures ; ELO

Référence : Communauté d'Agglomération Loire Forez - 18/01/2023, 31 p.

Au sommaire de la présentation :

- Genèse et étapes du projet : enjeux et objectifs du projet, identification des besoins en formation du territoire, définition de l'offre de formation à développer...
- Analyse statistique et qualitative des filières numérique et santé/service à la personne : principaux résultats du 1^{er} volet de l'étude, état des lieux du secteur du numérique et du secteur santé-action sociale.
- Synthèse des entretiens avec les organismes de formation locaux : détail des organismes rencontrés...
- Quelle future offre de formation pour LFa ? Offre de formation du CNAM (nouvelle et transfert), formation hors Cnam.
- Vers une première ouverture de formation en septembre 2023 Cnam-MFR du Parc.

Numéro étude : 06-110

Cote : EPU 23 129

Accès : Diffusible

Power point

Observatoire du design de Saint-Etienne Métropole : résultats de l'enquête menée auprès des entreprises utilisatrices/non utilisatrices de design

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 16/06/2023, 56 p.

- Présentation des 610 entreprises enquêtées
- Le design, quel est le niveau de connaissance des entreprises ?
- La pratique du design : premier état des lieux, en interne, en externe, comparaisons
- Les impacts du design
- Les entreprises qui ne pratiquent pas le design

Numéro étude : 06-117

Cote : EPU 23 130

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Observatoire du Design de Saint-Etienne-Métropole : résultats de l'enquête menée auprès de designers

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 20/09/2023, 44 p.

Au sommaire de cette présentation :

- La structure des établissements

- L'organisation de l'activité
- La formation des designers
- Les clients des Designers
- L'évolution du métier

Numéro étude : 06-117

Cote : EPU 23 131

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

La toile industrielle : un nouvel outil pour décrypter l'économie

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/06/2023, 3 p.

Note réalisée pour le journal de L'Essor.

La méthodologie de la toile industrielle a été incubée entre 2018 et 2020 au sein du socle partenarial de l'Agence avant de trouver une territorialisation sur le territoire de Saint-Etienne Métropole depuis 2021.

La toile industrielle :

- de quoi parle-t-on ?
- pour quoi ? Pour qui ?
- la toile industrielle et le territoire stéphanois.

Numéro étude : 06-121

Cote : EPU 23 132

Accès : Diffusible

Power point

La toile industrielle

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 31/03/2023, 17 p.

- La toile industrielle : définition.
- Naissance de la toile industrielle à Dunkerque.
- Les toiles industrielles de Saint-Etienne Métropole.

Numéro étude : 06-122

Cote : EPU 23 133

Accès : Partenarial

Power point

Portrait économique de la filière agroalimentaire

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 16/12/2023, 41 p.

Au sommaire :

- la filière agroalimentaire : définition,
- dynamique des effectifs salariés privés,
- localisation des emplois et des établissements,
- caractéristiques des établissements.

Numéro étude : 06-126

Cote : EPU 23 134

Accès : Diffusible

Power point

Portrait économique de la filière manufacturing

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 28/03/2023, 42 p.

- La filière manufacturing : définition.
- Dynamique des effectifs salariés privés.
- Localisation des emplois et des établissements.
- Caractéristiques des établissements.

Numéro étude : 06-126

Cote : EPU 23 135

Accès : Diffusible

Power point

Portrait économique de la filière numérique

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 03/10/2023, 44 p.

- La filière numérique : définition.
- Dynamique des effectifs salariés privés.
- Une filière transversale.
- Localisation des emplois et des établissements.
- Caractéristiques des établissements.

Numéro étude : 06-126

Cote : EPU 23 136

Accès : Diffusible

Power point

Portrait économique de la filière santé

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 28/03/2023, 49 p.

- La filière santé : définition.
- La filière santé : emploi et dynamique.
- Focus sur l'industrie de la santé.
- Focus sur les technologies médicales.
- Localisation des emplois et des établissements.
- Caractéristiques des établissements.

Numéro étude : 06-126

Cote : EPU 23 137

Accès : Diffusible

Power point

La métallurgie dans la Loire : Chiffres clés

Auteurs : UIMM

Référence : UIMM - 06/2023, 14 p.

Présentation réalisée par l'UIMM Loire lors du Club éco "Difficultés de recrutement et solutions" organisé par epures le 14 juin 2023 :

- l'emploi dans la métallurgie dans la Loire,
- les caractéristiques des emplois,
- la métallurgie ligérienne,
- les résultats de l'enquête sur les recrutements dans la métallurgie.

Numéro étude : 11-011

Cote : EPU 23 138

Accès : Diffusible

Power point

Linamar : le développement de l'entreprise et de sa politique de recrutement

Auteurs : Linamar

Référence : Linamar - 06/2023, 19 p.

Intervention de l'entreprise Linamar lors du club éco "Les difficultés de recrutement dans la Loire" organisé par epures le 14 juin 2023.

- Présentation de l'entreprise
- Enjeux de développement et recrutements
- Actions mises en place : formation, recrutement, intégration nouveaux salariés...

Numéro étude : 11-011

Cote : EPU 23 140

Accès : Diffusible

Power point

Roanne simplement irrésistible, la marque de territoire au service de l'emploi

Auteurs : Roannais agglomération

Référence : Roannais agglomération - 06/2023, 15 p.

Présentation faite par Roannais Agglomération lors du Club éco "Difficultés de recrutement et solutions" organisé par epures le 14 juin 2023. Il s'agit de la présentation de la démarche d'attractivité mise en place par Roannais Agglomération et zoom sur un exemple concret : l'implantation de MRM.

Numéro étude : 11-011

Cote : EPU 23 141

Accès : Diffusible

Plaquette

Toile industrielle de la santé de Saint-Etienne Métropole : les entreprises pivots

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/2023, 1 p.

Schéma mettant en évidence les entreprises pivots (au cœur de liens) et leur rayonnement (liens locaux, nationaux, internationaux).

Numéro étude : 06-121

Cote : EPU 23 201

Accès : Partenarial

Plaquette

Toile industrielle de la santé de Saint-Etienne Métropole : les plus grands établissements

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 06/2023, 1 p.

Schéma mettant en évidence le positionnement des plus grands établissements.

Numéro étude : 06-121

Cote : EPU 23 202

Accès : Partenarial

Plaquette

Toile industrielle de la santé : les échanges des entreprises de Saint-Etienne Métropole avec l'Allemagne et avec la Suisse

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 2023, 1 p.

Carte "zoom sur certains pays européens" afin de voir avec qui les entreprises stéphanoises travaillent. Ce travail a notamment pour objectif d'apporter des éléments de connaissance supplémentaires à l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon afin de le guider dans l'ouverture de nouvelles lignes.

Numéro étude : 06-121

Cote : EPU 23 203

Accès : Partenarial

Plaquette

Toile industrielle de la santé : les échanges des entreprises de Saint-Etienne Métropole avec l'Europe

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 1 p.

Carte "Europe" afin de voir avec qui les entreprises stéphanoises travaillent. Ce schéma a notamment pour objectif d'apporter des éléments de connaissance supplémentaires à l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon afin de le guider dans l'ouverture de nouvelles lignes.

Numéro étude : 06-121
Cote : EPU 23 204
Accès : Partenarial

Plaquette

Toile industrielle de la santé : les échanges des entreprises de Saint-Etienne Métropole avec l'international

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 1 p.

Carte "Monde" afin de voir avec qui les entreprises stéphanoises travaillent. Ce schéma a notamment pour objectif d'apporter des éléments de connaissance supplémentaires à l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon afin de le guider dans l'ouverture de nouvelles lignes.

Numéro étude : 06-121
Cote : EPU 23 205
Accès : Partenarial

Plaquette

Toile industrielle de la santé : les échanges des entreprises de Saint-Etienne Métropole avec la France

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 1 p.

Carte "France" afin de voir avec qui les entreprises stéphanoises travaillent. Ce schéma a notamment pour objectif d'apporter des éléments de connaissance supplémentaires à l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon afin de le guider dans l'ouverture de nouvelles lignes.

Numéro étude : 06-121
Cote : EPU 23 206
Accès : Partenarial

Plaquette

Toile industrie automobile de Saint-Etienne Métropole : les entreprises pivots

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 04/2023, 1 p.

Schéma mettant en évidence les entreprises pivots (au cœur de liens) et leur rayonnement (liens locaux, nationaux, internationaux).

Numéro étude : 06-122
Cote : EPU 23 207
Accès : Partenarial

Plaquette

Toile industrie automobile de Saint-Etienne Métropole : les grands établissements

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 06/2023, 1 p.

Schéma mettant en évidence le positionnement des plus grands établissements.

Numéro étude : 06-122
Cote : EPU 23 208
Accès : Partenarial

Plaquette

Toile industrie Manufacturing : les échanges des entreprises de Saint-Etienne Métropole avec l'Allemagne, le Royaume Uni, la Suisse et l'Italie

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 1 p.

Carte "zoom sur certains pays européens" afin de voir avec qui les entreprises stéphanoises travaillent. Ce schéma a notamment pour objectif d'apporter des éléments de connaissance supplémentaires à l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon afin de le guider dans l'ouverture de nouvelles lignes.

Numéro étude : 06-122
Cote : EPU 23 209
Accès : Partenarial

Plaquette

Toile industrie Manufacturing : les échanges des entreprises de Saint-Etienne Métropole avec l'Europe

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 1 p.

Carte "Europe" afin de voir avec qui les entreprises stéphanoises travaillent. Ce schéma a notamment pour objectif d'apporter des éléments de connaissance supplémentaires à l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon afin de le guider dans l'ouverture de nouvelles lignes.

Numéro étude : 06-122
Cote : EPU 23 210
Accès : Partenarial

Plaquette

Toile industrie Manufacturing : les échanges des entreprises de Saint-Etienne Métropole avec la France

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 1 p.

Carte "France" afin de voir avec qui les entreprises stéphanoises travaillent. Ce schéma a notamment pour objectif d'apporter des éléments de connaissance supplémentaires à l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon afin de le guider dans l'ouverture de nouvelles lignes.

Numéro étude : 06-122
Cote : EPU 23 211
Accès : Partenarial

Plaquette

Toile industrie Manufacturing : les échanges des entreprises de Saint-Etienne Métropole avec l'international

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 1 p.

Carte "Monde" afin de voir avec qui les entreprises stéphanoises travaillent. Ce schéma a notamment pour objectif d'apporter des éléments de connaissance supplémentaires à l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon afin de le guider dans l'ouverture de nouvelles lignes.

Numéro étude : 06-122
Cote : EPU 23 212
Accès : Partenarial

EMPLOI - FORMATION

Rapport

L'Observatoire de l'emploi de Loire Forez agglomération : rapport final

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/2024, 28 p.

Le contrat de ville 2015-2023 avait fait apparaître un besoin de connaissances partagées des populations en recherche d'emploi et d'estimer le poids des personnes qui ne sont pas dans le circuit pour un retour à une activité professionnelle.

Cette note finale présente les principaux indicateurs du PLIE (insertion), du Département (précarité, handicap) et de Pôle Emploi (demandeurs d'emploi en fin de mois) utilisés dans l'observatoire de l'emploi, avec évolution depuis le début du contrat de ville de Loire Forez agglomération.

Numéro étude : 05-054

Cote : EPU 23 081

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Implantation d'une antenne Cnam : 5^e comité de projet

Auteurs : Communauté d'agglomération Loire Forez ; Epures ; ELO

Référence : Communauté d'agglomération Loire Forez - 02/05/2023, 21 p.

- Rappel des étapes de l'étude de faisabilité : identification des besoins en formation du territoire, définition de l'offre de formation à développer, modalité opérationnelle de l'implantation de l'antenne du CNAM.
- Présentation des résultats de l'étude et propositions pour la future offre de formation (epures et ELO) : l'offre de formation du CNAM sur le territoire de Loire Forez agglomération, l'offre de formation à construire hors CNAM, les 3 scénarii pour l'école de production (bois, IAA, mécanique-métallurgie).
- Etapes à venir : modalité opérationnelle de l'implantation de l'antenne CNAM (2023-2024).

Numéro étude : 06-110

Cote : EPU 23 128

Accès : Diffusible

Power point

Projet d'implantation d'une antenne CNAM à Montbrison : 3^e comité de pilotage

Auteurs : Communauté d'agglomération Loire Forez ; Epures ; ELO

Référence : Communauté d'agglomération Loire Forez - 18/01/2023, 31 p.

Au sommaire de la présentation :

- Genèse et étapes du projet : enjeux et objectifs du projet, identification des besoins en formation du territoire, définition de l'offre de formation à développer...
- Analyse statistique et qualitative des filières numérique et santé/service à la personne : principaux résultats du 1^{er} volet de l'étude, état des lieux du secteur du numérique et du secteur santé-action sociale.
- Synthèse des entretiens avec les organismes de formation locaux : détail des organismes rencontrés...
- Quelle future offre de formation pour LFa ? Offre de formation du CNAM (nouvelle et transfert), formation hors Cnam.
- Vers une première ouverture de formation en septembre 2023 Cnam-MFR du Parc.

Numéro étude : 06-110

Cote : EPU 23 129

Accès : Diffusible

Power point

Projet d'implantation d'une antenne CNAM à Loire Forez agglomération

Auteurs : Epures ; Communauté d'agglomération Loire Forez ; ELO

Référence : Epures - 05/2023, 12 p.

Présentation faite par Loire Forez agglomération lors du Club éco "Difficultés de recrutement et solutions" organisé par epures le 14 juin 2023 :

- état des lieux : un diagnostic quantitatif... couplé à une analyse qualitative,
- quelle future offre de formation pour Loire Forez agglomération ?
- poursuite de la démarche.

Numéro étude : 11-011

Cote : EPU 23 139

Accès : Diffusible

ENVIRONNEMENT

Plaquette

Observatoire des transitions environnementales : nature en ville et ville contre nature

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023, 16 p.

Support de notions humaines et environnementales, créatrice de vie et de valeur, la nature en ville apporte des bienfaits multiples (bien-être des habitants, mais aussi image et attractivité de la ville, maintien de la biodiversité...). L'enjeu est donc primordial de préserver des éléments de végétation et de recréer des espaces de nature en ville facilement accessibles.

Le "Donnez-nous des squares quotidiens" d'Emmanuel Bourdieu du CERTU prend ainsi tout son sens. Ces enjeux et bienfaits de la nature en ville poussent les acteurs publics à se questionner sur la nécessité de prendre en charge les contraintes (techniques, financières, d'usages...) liées à la végétalisation en ville. Entre pressions d'habitants, enjeux de biodiversité, de réponse au réchauffement climatique, d'attractivité de zones existantes voire denses, l'accompagnement d'élu.e.s et technicien.ne.s est au cœur des enjeux de la ville aimable, attractive et inclusive.

Numéro étude : 08-025

Cote : EPU 23 091

Accès : Diffusible

FONCIER

Power point

Etude de gisements fonciers pour du logement social - St-Just St-Rambert : stratégie d'action

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/2024, 223 p.

Le document propose :

- les éléments à retenir pour guider la stratégie d'action,
- la méthode pour la définition d'une stratégie d'action (identification de périmètres pertinents, tri croisé pour faire émerger la stratégie d'action),
- l'évaluation du potentiel de logements et projections,
- le détail de la stratégie d'action et du scoring par site.

Numéro étude : 09-170

Cote : EPU 23 004

Accès : Diffusible

Power point

Etude de gisements fonciers pour du logement social - St-Just St-Rambert : diagnostic

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/2024, 39 p.

Dans ce document, sont abordés les sujets suivants :

- présentation du contexte,
- principales dynamiques à l'œuvre dans le champ du logement social sur le territoire,
- points de vue de professionnels de l'immobilier,
- quelques références d'opérations d'habitat qualitatives.

Numéro étude : 09-170

Cote : EPU 23 005

Accès : Diffusible

Power point

Mise en œuvre des Observatoires Habitat et Foncier : groupe technique 1

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 10/2023, 21 p.

Ce document présente :

- les objectifs, le contenu de la mission et le calendrier,
- un rappel de la loi Climat et Résilience : ce que dit la loi sur les OHF, le benchmark...,
- un suivi de la construction de logements : données utilisées/utilisables dans le suivi des PLH, comment répondre à la Loi ?
- un recensement des locaux vacants.

Numéro étude : 09-172

Cote : EPU 23 014

Accès : Partenarial

Power point

Mise en œuvre des Observatoires Habitat et Foncier : groupe technique 2

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 12/2023, 26 p.

Ce document propose :

- une synthèse du GT 1 sur le suivi de la construction de logement,
- un recensement des locaux vacants : pourquoi observer la vacance et quelle vacance ? L'observation des logements vacants,
- un repérage des espaces en sous-densité : retour du benchmark sur les méthodes utilisées, calcul des capacités constructibles, repérage des gisements fonciers-habitat (ex. de territoires),
- des propositions pour les OHF.

Numéro étude : 09-172

Cote : EPU 23 015

Accès : Partenarial

Power point

Les inventaires des ZAE : de l'exercice codifié à une démarche d'observation au service de la sobriété foncière

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise - 22/06/2023, 63 p.

Il s'agit du support de présentation ayant permis aux Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon d'animer un atelier lors de la journée des Acteurs de l'observation organisée par l'Agence d'urbanisme de Perpignan (AURCA).

Ce document présente :

- la démarche inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon St-Etienne,
- l'inventaire des zones d'activités économiques (procédure) :
 - . comment définir une ZAE ?
 - . produire l'état parcellaire et la liste des propriétaires,
 - . produire la liste des occupants,
 - . produire l'information sur la vacance fiscale,
- aller plus loin pour accompagner une trajectoire de sobriété économique,
- le retour d'expérience de Valence Romans agglomération et de la CC du Bassin de Marennes sur l'optimisation du foncier économique.

Numéro étude : 00-226

Cote : EPU 23 057

Accès : Diffusible

Power point

Requalification et optimisation des ZAE : restitution de l'étude aux collaborateurs de l'EPORA

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 11/05/2023, 31 p.

Dans ce document, vous trouverez :

- le cadre d'intervention : contexte et déroulé du travail (3 phases),
- les facteurs de réussite d'une opération selon l'EPORA,
- une analyse de 6 ZAE "optimisées" (Parc d'activités de Courtaboeuf, ZAE de l'Arsenal de Rochefort, ZAE des Grossines de Marennes, ZAE des Allobroges de Romans-sur-Isère, ZAE Cenord de Bourg-en-Bresse, parc Axe 7 de la CC Porte de DrômArdèche,) et les enseignements tirés de ces retours d'expériences,
- des fiches actions et outils indispensables à la réussite d'un projet : observatoire économique et fiscal, plan guide, baux à construction,
- le bilan de l'étude et les perspectives : les acteurs mobilisés, quel atterrissage opérationnel pour l'EPORA?

Numéro étude : 00-244

Cote : EPU 23 061

Accès : Diffusible

Power point

Gisements fonciers économiques en ZAE de Loire Forez agglomération : comité de pilotage du SAE

Auteurs : Epures ; Communauté d'agglomération Loire Forez

Référence : Epures - 03/05/2023, 18 p.

Il s'agit de la présentation ;

- de la mission : objectifs, périmètre et calendrier,
- des différentes phases de l'étude et de l'état d'avancement.

Numéro étude : 09-163

Cote : EPU 23 066

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Gisements fonciers économiques en ZAE de Loire Forez agglomération : GTech de restitution de la phase de qualification + compléments post-GTech

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 04/07/2023, 58 p.

Il s'agit dans ce document :

- d'une présentation du bilan de la phase terrain,
- de la présentation de la taille des tènements,
- de la qualification du potentiel foncier théorique intéressant selon son occupation actuelle et selon la propriété,
- de la qualification du potentiel foncier théorique global selon le document d'urbanisme,
- du bilan et des perspectives (suites à donner).

Numéro étude : 09-163

Cote : EPU 23 067

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Optimisation du foncier économique des ZAE : exemples d'outils à mobiliser, réunion n° 2

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 08/11/2023, 60 p.

Ce support reprend les éléments suivants :

- présentation de retours d'expériences : présentation et enseignements de 6 outils/actions mobilisés par 5 collectivités dans une démarche d'optimisation en ZAE. Quel atterrissage opérationnel pour SEM ?
- piste des outils/actions développés : le bail à construction, le principe de réméré, la mutualisation des équipements, le cahier des charges de cession de terrain, le plan guide et l'OAP sectorielle.

Numéro étude : 09-171

Cote : EPU 23 068

Accès : Partenarial

Power point

Démarche Stratégie foncière : Gtech Fraisses

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 16/11/2023, 15 p.

- Ilot principal à renouveler.
- Lien entre centre-ville et site Akers/gorges de la Loire.
- Cité de la rue Holtzer.
- Ilots pavillonnaires à densifier.
- Site Akers.
- ZAE du Parc.
- Ancien triage ferroviaire.

Numéro étude : 09-166

Cote : EPU 23 165

Accès : Partenarial

Power point

Aménager demain : le défi de la préservation du sol

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 21/09/2023, 25 p.

Ce document a servi de support de présentation du ZAN lors d'une intervention auprès d'un acteur de l'immobilier :

- présentation du réseau national des agences d'urbanisme, et plus particulièrement d'epures,
- les enjeux du "sol", sa préservation à travers la Loi : quid de notre consommation "de sol" ? Conséquences de l'étalement de l'urbanisation,
- la Loi Climat et Résilience d'août 2021 : de quoi est constituée la trajectoire ZAN ?
- le territoire du Sud Loire : quelle migration résidentielle ? La consommation d'espaces agri-naturels. Où sont construits les logements et de quel type ?
- les solutions engendrées par l'application du ZAN.

Numéro étude : 11-001

Cote : EPU 23 050

Accès : Diffusible

HABITAT - LOGEMENT

Power point

Mission stratégie Habitat et Foncier - CC Monts du Pilat : restitution des phases 1 et 2

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 02/2024, 28 p.

Dans ce document, on retrouve :

- la restitution du travail réalisé en 2023,
- une synthèse des résultats à l'échelle de la communauté de communes et dans chacune des communes concernées,
- une synthèse des entretiens menés auprès des bailleurs par la CCMP,
- un rappel des objectifs du PLH,
- les suites à donner à la mission en 2024.

Numéro étude : 09-168

Cote : EPU 23 003

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

PLH Loire Forez agglomération : contribution à l'évaluation triennale

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 06/2023, 29 p.

Loire Forez agglomération a adopté son PLH en 2020. Celui-ci s'applique sur la période 2020-2026. Un bilan triennal doit être réalisé (pour les années 2020 à 2022). Dans ce cadre, Loire Forez agglomération sollicite l'Agence pour l'accompagner dans la mise à jour des chiffres clefs.

Numéro étude : 04-105

Cote : EPU 23 006

Accès : Partenarial

Power point

Présentation prospective de la programmation immobilière : réunion territoriale secteur Gier

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 12/2023, 22 p.

- Contexte et objectif de la démarche.
- Connaissance du marché immobilier : la promotion immobilière dans la Métropole, les transactions dans le secteur du Gier, l'origine des acquéreurs, la promotion immobilière dans le secteur du Gier, la construction neuve dans le secteur du Gier.
- Les projets recensés et les évolutions réglementaires récentes (PTZ...).

Numéro étude : 04-088

Cote : EPU 23 011

Accès : Partenarial

Power point

Présentation prospective de la programmation immobilière : réunion territoriale secteur Furan

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 01/2024, 22 p.

- Contexte et objectif de la démarche.
- Connaissance du marché immobilier : la promotion immobilière dans la Métropole, les transactions dans le secteur du Furan, l'origine des acquéreurs, la promotion immobilière dans le secteur du Furan, la construction neuve dans le secteur du Furan.
- Les projets recensés et les évolutions réglementaires récentes (PTZ...).

Numéro étude : 04-088
Cote : EPU 23 012
Accès : Partenarial

Power point

Présentation prospective de la programmation immobilière : réunion territoriale secteur Ondaine

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 12/2023, 22 p.

- Contexte et objectif de la démarche.
- Connaissance du marché immobilier : la promotion immobilière dans la Métropole, les transactions dans le secteur de l'Ondaine, l'origine des acquéreurs, la promotion immobilière dans le secteur de l'Ondaine, la construction neuve dans le secteur de l'Ondaine.
- Les projets recensés et les évolutions réglementaires récentes (PTZ...).

Numéro étude : 04-088
Cote : EPU 23 013
Accès : Partenarial

Power point

Mise en œuvre des Observatoires Habitat et Foncier : groupe technique 1

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 10/2023, 21 p.

- Ce document présente :
- les objectifs, le contenu de la mission et le calendrier,
 - un rappel de la loi Climat et Résilience : ce que dit la loi sur les OHF, le benchmark...,
 - un suivi de la construction de logements : données utilisées/utilisables dans le suivi des PLH, comment répondre à la Loi ?
 - un recensement des locaux vacants.

Numéro étude : 09-172
Cote : EPU 23 014
Accès : Partenarial

Power point

Mise en œuvre des Observatoires Habitat et Foncier : groupe technique 2

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 12/2023, 26 p.

- Ce document propose :
- une synthèse du GT 1 sur le suivi de la construction de logement,
 - un recensement des locaux vacants : pourquoi observer la vacance et quelle vacance ? L'observation des logements vacants,

- un repérage des espaces en sous-densité : retour du benchmark sur les méthodes utilisées, calcul des capacités constructibles, repérage des gisements fonciers-habitat (ex. de territoires),
- des propositions pour les OHF.

Numéro étude : 09-172
Cote : EPU 23 015
Accès : Partenarial

Power point

Les Observatoires territoriaux du Logement Etudiant en chiffres-clés : instance régionale de coordination du logement étudiant en Auvergne-Rhône-Alpes

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 06/2023, 14 p.

Présentation des indicateurs et des données à l'échelle des 3 OTLE : évolution des effectifs étudiants, parc de logements dédié aux étudiants, loyer médian...

Numéro étude : 00-240
Cote : EPU 23 093
Accès : Diffusable

Power point

Observatoire territorial du logement étudiant : groupe de travail

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 18/01/2024, 27 p.

- Au sommaire de ce diaporama :
- un rappel de l'organisation de l'OTLE de St-Etienne-Métropole,
 - les données actualisées sur l'offre et la demande de logements,
 - quels logements pour les apprentis stéphanois ?

Numéro étude : 04-078
Cote : EPU 23 098
Accès : Partenarial

Rapport

Les ateliers du CRHH - Connaissance des marchés du logement : les données relatives aux ménages

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 22/06/2023, 6 p.

Les ateliers du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) sont des lieux d'échange, d'information, de veille, de partage d'expériences, organisés pour contribuer à la montée en compétence des acteurs locaux de l'habitat.

Depuis 2021, l'atelier sur la thématique des politiques locales de l'habitat s'intéresse plus particulièrement à la question de la connaissance des marchés locaux du logement, en lien étroit avec la mise en œuvre des dispositions de la loi n°2021-1104 du 24 août 2021 dite « Climat & Résilience ». Cette loi prévoit en effet la mise en œuvre, par les EPCI dotés d'un Programme local de l'habitat (PLH), d'observatoires de l'habitat et du foncier. Afin d'accompagner leur mise en place, plusieurs ateliers sont ainsi organisés et animés par la DREAL et les quatre agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes autour des données susceptibles d'alimenter ces observatoires, selon des entrées thématiques. Les trois précédents ateliers ont ainsi été consacrés à la connaissance des loyers (25 janvier 2022), des prix de l'immobilier (28 juin 2022) et des caractéristiques du parc de logements (15 novembre 2022).

Cet atelier s'est intéressé cette fois-ci aux données permettant de caractériser les ménages.

Numéro étude : 05-155
Cote : EPU 23 168
Accès : Diffusable

Power point

Les ateliers du CRHH - Connaissance des marchés du logement : les données relatives aux ménages

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 22/06/2023, 50 p.

Cet atelier s'est intéressé aux données permettant de caractériser les ménages :

- introduction,
- état de la connaissance des ménages : les enquêtes nationales (données de cadrage), les principales données de la statistique publique, les données spécifiques au logement social, les autres données des territoires,
- illustrations et retours d'expérience : les « outils » multithématiques, l'appréhension des publics âgés et jeunes dans deux territoires auvergnats, l'observation sociale des quartiers de la Métropole stéphanoise,
- Conclusion.

Numéro étude : 00-155

Cote : EPU 23 169

Accès : Diffusible

Rapport

Les ateliers du CRHH - Connaissance des marchés du logement : liste des bases de données

Auteurs : Epures ; Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 22/06/2023, 1 p.

Tableau récapitulatif des bases de données présentées lors de l'atelier du 22 juin 2023 :

- enquête logement,
- statistiques sur les ressources et conditions de vie,
- recensement de la population,
- fichier démographique sur les logements et les individus,
- fichier sur les revenus localisés sociaux et fiscaux.

Numéro étude : 00-155

Cote : EPU 23 170

Accès : Diffusible

Rapport

Les ateliers du CRHH - Connaissance des marchés du logement : la mise en œuvre des observatoires de l'habitat et du foncier, synthèse

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 19/10/2023, 8 p.

Les ateliers du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) sont des lieux d'échange, d'information, de veille, de partage d'expériences, organisés pour contribuer à la montée en compétence des acteurs locaux de l'habitat.

À la suite de la promulgation de la loi dite « Climat & Résilience » du 22 août 2021, un nouveau cycle d'ateliers a été initié sur le thème de la connaissance des marchés du logement pour échanger notamment sur les données mobilisables dans les observatoires de l'habitat et du foncier (OHF).

Cet atelier, qui s'est tenu le 19 octobre 2023, a donc été conçu à la fois comme un complément et une synthèse des précédents ateliers, mais aussi comme une ouverture vers de nouveaux temps d'échanges.

La première partie de la rencontre a permis de présenter l'évolution du cadre législatif et les obligations réglementaires autour de ces observatoires.

La deuxième partie était axée sur les bases de données qui n'ont pas déjà fait l'objet d'une présentation lors des précédents ateliers, et qui peuvent également contribuer à l'observation, avec leurs intérêts et leurs limites.

La troisième partie était, quant à elle, consacrée aux retours d'expériences de deux territoires qui s'organisent pour la mise en place d'un ou plusieurs OHF.

Numéro étude : 00-155

Cote : EPU 23 171

Accès : Diffusible

Power point

Les ateliers du CRHH - Connaissance des marchés du logement : les Observatoires de l'Habitat et du Foncier

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 19/10/2023, 81 p.

À la suite de la promulgation de la loi Climat et Résilience, un nouveau cycle d'ateliers CRHH a été initié en 2022 sur le thème de la "Connaissance des marchés du logement" pour échanger sur les données mobilisables dans les observatoires de l'habitat et du foncier. Le programme de ce 5e atelier a été conçu à la fois comme un complément et une synthèse des précédents, mais aussi comme une ouverture vers de nouveaux temps d'échanges.

Au sommaire :

- Présentation du contexte législatif et réglementaire.
- Les données à mobiliser dans le cadre de l'OHF : habitat (construction de logements, suivi du parc privé, financement du parc social, logement locatif intermédiaire, accession sociale), foncier (recensement des friches constructibles, secteurs d'optimisation potentielle de la densité, surfaces potentiellement réalisables par surélévation des constructions existantes).
- Des retours d'expériences : OHF du territoire de Brest Bretagne, OHF du Vaucluse.

Numéro étude : 00-155

Cote : EPU 23 172

Accès : Diffusible

Plaquette

Observatoire de l'Habitat : tableau de bord annuel Les dynamiques du marché immobilier, bilan 2022

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 10/2023, 16 p.

Il s'agit ici du bilan 2022 du marché de la seconde main aux niveaux national, ligérien et par EPCI/ville (SEM, Saint-Etienne, Loire Forez agglo, Forez-Est, Pilat Rhodanien, Monts du Pilat, Roannais Agglomération, Charlieu-Belmont, CoPLER, Proche Haute-Loire).

Numéro étude : 04-003

Cote : EPU 23 173

Accès : Diffusible

Plaquette

Observatoire de l'Habitat : tableau de bord annuel La production de logements locatifs sociaux, bilan 2022

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 11/2023, 8 p.

Il s'agit ici du bilan 2022 de la production de logements locatifs sociaux aux niveaux national, ligérien et par EPCI/ville (SEM, Saint-Etienne, Loire Forez agglo, Forez-Est, Pilat Rhodanien, Monts du Pilat, Roannais Agglomération, Charlieu-Belmont, CoPLER).

Numéro étude : 004-003

Cote : EPU 23 174

Accès : Diffusible

Power point

Rencontre 2023 de l'Observatoire de l'Habitat

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/12/2023, 39 p.

Il s'agit du support de présentation de la rencontre de l'Observatoire de l'habitat organisée par epures le 7 décembre 2023.

Dans un premier temps, cette rencontre a été l'occasion de présenter les marchés locaux de l'immobilier et d'échanger sous la forme d'une table ronde, en partenariat avec des professionnels de l'immobilier. La seconde partie a permis d'aborder le sujet de la seconde vie des bâtiments pour du logement à travers la présentation d'opérations ligériennes.

Numéro étude : 04-003
Cote : EPU 23 175
Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire de l'Habitat : tableau de bord annuel Les logements neufs commencés, bilan 2022

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/2023, 12 p.

Il s'agit ici du bilan 2022 de la construction de logements aux niveaux national, ligérien et par EPCI/ville (SEM, Saint-Etienne, Loire Forez agglo, Forez-Est, Pilat Rhodanien, Monts du Pilat, Roannais Agglomération, Charlieu-Belmont, CoPLER et proche Haute-Loire).

Numéro étude : 04-003
Cote : EPU 23 176
Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire de l'Habitat : tableau de bord annuel de la promotion immobilière, bilan 2022

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 06/2023, Il s'agit ici du bilan 2022 de la promotion immobilière aux niveaux national, ligérien et par EPCI/ville (SEM, Saint-Etienne, Loire Forez agglo, Forez-Est, Monts du Pilat et proche Haute-Loire).

Numéro étude : 04-003
Cote : EPU 23 177
Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire de la promotion immobilière : tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n° 16

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 03/2023, 8 p.

Ce tableau de bord propose un suivi de l'activité de la promotion immobilière privée, une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés. Secteurs étudiés : SEM, Saint-Etienne, Loire Forez agglo, Forez-Est, Monts du Pilat et de la proche Haute-Loire). Période : 4^e trimestre 2022.

Numéro étude : 04-71
Cote : EPU 23 178
Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire de la promotion immobilière : tableau de bord trimestriel de la promotion n° 17

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/2023, 8 p.

Ce tableau de bord propose un suivi de l'activité de la promotion immobilière privée, une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés. Secteurs étudiés : SEM, Saint-Etienne, Loire Forez agglo, Forez-Est, Monts du Pilat et proche Haute-Loire. Période : 1^{er} trimestre 2023.

Numéro étude : 04-071
Cote : EPU 23 179
Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire de la promotion immobilière : tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n° 18

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 09/2023, 8 p.

Ce tableau de bord propose un suivi de l'activité de la promotion immobilière privée, une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés. Secteurs étudiés : SEM, Saint-Etienne, Loire Forez agglo, Forez-Est, Monts du Pilat et proche Haute-Loire. Période : 2^e trimestre 2023.

Numéro étude : 04-071
Cote : EPU 23 180
Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire de la promotion immobilière : tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n° 19

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 12/2023, 8 p.

Ce tableau de bord propose un suivi de l'activité de la promotion immobilière privée, une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés. Secteurs étudiés : SEM, Saint-Etienne, Loire Forez agglo, Forez-Est, Monts du Pilat et proche Haute-Loire. Période : 3^e trimestre 2023.

Numéro étude : 04-071
Cote : EPU 23 181
Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire de la promotion immobilière : tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n° 20

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 03/2024, 8 p.

Ce tableau de bord propose un suivi de l'activité de la promotion immobilière privée, une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés. Secteurs étudiés : SEM, Saint-Etienne, Loire Forez agglo, Forez-Est, Monts du Pilat et proche Haute-Loire. Période : 4^e trimestre 2023

Numéro étude : 04-071
Cote : EPU 23 182
Accès : Diffusable

MOBILITÉS

Power point

EMC2 : premiers résultats Saint-Etienne/Loire Sud/Pilat (enquête mobilité certifiée Cerema)

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/2023, 135 p.

Il s'agit de la présentation des résultats de l'enquête mobilité certifiée Cerema :

- périmètre de l'EMC2,
- composition des ménages du territoire,
- typologie de l'habitat,
- équipement des ménages et des personnes (parc de véhicules...),
- caractéristiques de la population,
- mobilité,
- budgets temps et distance des déplacements,
- déplacements (quotidiens, mode de déplacement...),
- émissions de GES et consommation énergétique des déplacements,
- les flux de déplacements,
- flux des habitants de St-Etienne Métropole, Loire Forez agglo, Forez Est, Monts du Pilat, Jeune Loire, Copler/Val d'Aix,
- position de St-Etienne/Loire Sud/Pilat par rapport à d'autres enquêtes ?
- quels facteurs expliquent la baisse de la mobilité durant la dernière décennie ?

Numéro étude : 07-169

Cote : EPU 23 143

Accès : Diffusable

Plaquette

EMC2 : premiers résultats St Etienne/Loire-Sud/Pilat (enquête mobilité certifiée Cerema)

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 2023, 16 p.

Cette enquête standardisée, réalisée en deux phases, a obtenu la certification nationale EMC2 du Cerema.

Ce document présente les premiers résultats de l'enquête. 10 partenaires ont été associés pour mener à bien ce travail sur un territoire de 313 communes peuplées de 737 000 habitants.

Numéro étude : 07-169

Cote : EPU 23 144

Accès : Diffusable

Power point

EMC2 : premiers résultats EMC2 Saint-Etienne/Loire Sud/Pilat (enquête mobilité certifiée Cerema), weekend 2021

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 07/2023, 30 p.

Résultats de l'enquête EMC2 réalisée sur les déplacements effectués le weekend par les personnes.

Numéro étude : 07-169

Cote : EPU 23 145

Accès : Diffusable

Power point

EMC2 2021 : approfondissement Saint-Etienne ville centre

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 12/2023, 92 p.

Exploitation des données de l'EMC² spécifiques pour la ville de Saint-Etienne : mobilité des habitants de Saint-Etienne, mobilité des personnes qui se rendent à Saint-Etienne sans y habiter, mobilité des étudiants.

Numéro étude : 07-211

Cote : EPU 23 146

Accès : Diffusable

Power point

Vers un système RER : analyse des offres actuelles sur l'axe Nord Isère/St André le Gaz/Lyon

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 15/03/2023, 79 p.

La consolidation des données (état des lieux des offres de services TER) a été réalisée sur l'ensemble des axes ferroviaires et des gares concernés par le périmètre du plan d'actions intermodalité (PAI) du SMT AML.

Numéro étude : 00-222

Cote : EPU 23 147

Accès : Confidentiel - interne

Plaquette

Observatoire des Mobilités : Mobilités, en route vers le décarboné ?

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 12/2023, 16 p.

Dans cette publication, l'Agence d'urbanisme a souhaité se questionner sur la traduction locale des objectifs nationaux en matière de décarbonation des mobilités, de la capacité de son territoire d'observation à y répondre, des conséquences pour le tissu économique local et enfin des leviers d'action mobilisables pour les collectivités.

Il n'existe pas de solution unique à la question des « transports propres » ou des mobilités décarbonées. La technologie, seule, ne permettra sans nul doute pas d'atteindre les objectifs de décarbonation dans les délais nécessaires. Elle joue pourtant un rôle crucial dans la diminution des émissions liées aux transports. La contrainte sur les déplacements automobiles (ZFE, taxation carbone...) a un coût social et politique très élevé, mais elle semble incontournable et doit s'accompagner d'un choix d'offres alternatives : transports collectifs, infrastructure pour modes actifs, etc. L'aménagement du territoire doit participer à la diminution du besoin en déplacements automobiles.

Numéro étude : 07-006

Cote : EPU 23 148

Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire des Mobilités : développement de services express métropolitains, une opportunité pour les territoires ligériens

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 06/2023, 20 p.

Dans un contexte national où le gouvernement a annoncé vouloir développer des Services Express Métropolitains dans dix métropoles, epures propose deux schémas cibles de développement sur l'étoile ferroviaire du Sud Loire et appréhende les enjeux spécifiques pour le bassin Roannais.

Ces propositions : consolidation /augmentation du nombre de trains, évolution des points de desserte et origines/destinations des services, accord tarifaire TGV/TER... permettraient d'améliorer l'offre ferroviaire tout en préservant la diversité des typologies des dessertes notamment nécessaires aux relations Lyon/Saint-Etienne et Lyon/Roanne (intervilles, semi-directes). Réfléchir à un Service Express Métropolitain Sud Ligérien intégré qui respecte les spécificités locales en complémentarité d'un Service Express Lyonnais qui pourrait profiter également au bassin de vie de Roanne.

Numéro étude : 07-006

Cote : EPU 23 149

Accès : Diffusable

Power point

Démarche d'étude partenariale de l'Etoile ferroviaire stéphanoise : volet "intermodalités/territoire", Cotech n°5

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 13/10/2023, 26 p.

- Intermodalité TC/TER, réalité d'usage et de service : rappel de la situation actuelle, niveaux de fréquentation des gares, rabattement TC, réalité de l'intermodalité TER/TC...
- Questionnements autour de la complémentarité de l'offre TC sur l'étoile ferroviaire stéphanoise : réflexions en cours concernant le développement/renfort de l'offre TER sur l'EFS, les impératifs du système ferroviaire pour affirmer son rôle "armature" du système de transport multimodal du Sud Loire, objectifs à court terme, questionner les terminus de certains services...
- L'accès cyclable limité par l'absence d'aménagements : intermodalité vélo, intermodalité piéton/vélo, la question du rabattement à moyenne distance...

Numéro étude : 07-185

Cote : EPU 23 150

Accès : Diffusible

Power point

Etude sur les déplacements quartiers sud-est : Beaulieu La Marandinière

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 20/01/2023, 29 p.

Cette démarche a permis, dans le quartier de Beaulieu et La Marandinière, de qualifier les conflits d'usage potentiels de l'espace public (stationnement, modes actifs), les besoins de cheminements piétons et d'apprécier la qualité des aménagements existants ainsi que leur maillage. L'exploitation des comptages a permis de déterminer l'intensité du trafic routier et les principaux itinéraires des usagers.

Numéro étude : 07-207

Cote : EPU 23 151

Accès : Partenarial

Power point

Plan de mobilité de Saint-Etienne Métropole : synthèse des groupes de travail spécifiques

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 26/09/2023, 36 p.

Ce support a été présenté, lors du séminaire organisé le 26 septembre 2023, aux partenaires mobilisés sur les 10 groupes de travail.

- Organisation et planning du PDM.
- Constats et synthèse des enjeux partagés : réseau armature de transports urbains, développement des modes doux, politiques de stationnement, développements ferroviaires, info multimodale, conseils et services de mobilité, hiérarchisation et stratégie voiries principales, offres tarifaires des mobilités quotidiennes.

Numéro étude : 07-209

Cote : EPU 23 152

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Identification de corridors cyclables sur le territoire de la CoPLER

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 02/2024, 51 p.

Il s'agit ici de la présentation de la démarche d'identification des corridors cyclables dans le territoire de la CoPLER :

- contexte territorial,

- diagnostic Mobilités,
- résultats de l'EMC2 2021 St-Etienne/Loire Sud/Pilat,
- état des lieux des aménagements et politiques cyclables,
- analyses par corridor,
- corridors "prioritaires",
- corridors "secondaires".

Numéro étude : 07-213

Cote : EPU 23 153

Accès : Partenarial

Power point

Etude d'opportunité pour l'aménagement d'un nouveau site de covoiturage à St-Just St-Rambert, secteur Collonges

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 09/2023, 40 p.

Ce document présente les réflexions sur l'évolution de l'offre de covoiturage (site d'étude spécifique) dans la commune de Saint-Just Saint-Rambert :

- contexte, objectifs et méthodologie de l'étude,
- diagnostic,
- prospective,
- opportunité d'un projet d'aire "de mobilités",
- synthèse/conclusion.

Numéro étude : 07-214

Cote : EPU 23 154

Accès : Partenarial

Power point

Tour d'horizon des politiques stratégiques en faveur de la marche à pied

Auteurs : Epures

Référence : Epures - 01/2024, 32 p.

Ce document présente le travail de benchmark des réflexions et/ou mise en œuvre de plans piétons ou schémas directeurs d'itinéraires piétons dans 10 villes (françaises et européennes) :

- accessibilité et marche à pied : des démarches diverses et complémentaires,
- émergence des plans piétons et des schémas directeurs d'itinéraires piétons,
- état des lieux sur le territoire,
- périmètre du tour d'horizon,
- mobilisations du réseau d'acteurs et des données,
- agir en dehors des cœurs d'agglomération,
- objectifs politiques et quantitatifs,
- portages à géographie variable...

Numéro étude : 07-218

Cote : EPU 23 155

Accès : Confidentiel - interne

Power point

Tableau de bord T-Libr 2023 (données de 2022 et 2023 partiellement)

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 19/12/2023, 14 p.

Après une année 2021/2022 qui avait permis de quasiment retrouver un niveau pré-Covid-19, l'année 2022/2023 est marquée par une augmentation générale des ventes pour chacun des réseaux.

Depuis le Covid-19, les T-Libr S se vendent davantage qu'avant, alors que les T-Libr M se vendent moins. Ce décrochage du T-Libr M par rapport au T-Libr S se poursuit pour la deuxième année consécutive. La bonne dynamique des titres S est symbolisée par le produit T-Libr le plus vendu. Le titre S TER+TCL réalise en effet sa meilleure année depuis le début de l'exploitation avec près de 40.000 ventes.

Les validations reviennent petit à petit à leur niveau d'avant-crise, avec un bémol pour les titres TCL qui sont moins utilisés. C'est le cas également pour les titres TER : le nombre moyen de validations par abonnement a fortement baissé.

Numéro étude : 00-174
Cote : EPU 23 142
Accès : Confidentiel - interne

Power point

EMC2 : premiers résultats Saint-Etienne/Loire Sud/Pilat (enquête mobilité certifiée Cerema)

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/2023, 135 p.

Il s'agit de la présentation des résultats de l'enquête mobilité certifiée Cerema :

- périmètre de l'EMC2,
- composition des ménages du territoire,
- typologie de l'habitat,
- équipement des ménages et des personnes (parc de véhicules...),
- caractéristiques de la population,
- mobilité,
- budgets temps et distance des déplacements,
- déplacements (quotidiens, mode de déplacement...),
- émissions de GES et consommation énergétique des déplacements,
- les flux de déplacements,
- flux des habitants de St-Etienne Métropole, Loire Forez agglo, Forez Est, Monts du Pilat, Jeune Loire, Coper/Val d'Aix,
- position de St-Etienne/Loire Sud/Pilat par rapport à d'autres enquêtes ?
- quels facteurs expliquent la baisse de la mobilité durant la dernière décennie ?

Numéro étude : 07-169
Cote : EPU 23 143
Accès : Diffusable

Plaquette

EMC2 : premiers résultats St Etienne/Loire-Sud/Pilat (enquête mobilité certifiée Cerema)

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 16 p.

Cette enquête standardisée, réalisée en deux phases, a obtenu la certification nationale EMC2 du Cerema. Ce document présente les premiers résultats de l'enquête. 10 partenaires ont été associés pour mener à bien ce travail sur un territoire de 313 communes peuplées de 737 000 habitants.

Numéro étude : 07-169
Cote : EPU 23 144
Accès : Diffusable

Power point

EMC2 : premiers résultats EMC2 Saint-Etienne/Loire Sud/Pilat (enquête mobilité certifiée Cerema), weekend 2021

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 07/2023, 30 p.

Résultats de l'enquête EMC2 réalisée sur les déplacements effectués le weekend par les personnes.

Numéro étude : 07-169
Cote : EPU 23 145
Accès : Diffusable

Power point

EMC2 2021 : approfondissement Saint-Etienne ville centre

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 12/2023, 92 p.

Exploitation des données de l'EMC² spécifiques pour la ville de Saint-Etienne : mobilité des habitants de Saint-Etienne, mobilité des personnes qui se rendent à Saint-Etienne sans y habiter, mobilité des étudiants.

Numéro étude : 07-211
Cote : EPU 23 146
Accès : Diffusable

Power point

Vers un système RER : analyse des offres actuelles sur l'axe Nord Isère/St André le Gaz/Lyon

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 15/03/2023, 79 p.

La consolidation des données (état des lieux des offres de services TER) a été réalisée sur l'ensemble des axes ferroviaires et des gares concernés par le périmètre du plan d'actions intermodalité (PAI) du SMT AML.

Numéro étude : 00-222
Cote : EPU 23 147
Accès : Confidentiel - interne

Plaquette

Observatoire des Mobilités : Mobilités, en route vers le décarboné ?

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 12/2023, 16 p.

Dans cette publication, l'Agence d'urbanisme a souhaité se questionner sur la traduction locale des objectifs nationaux en matière de décarbonation des mobilités, de la capacité de son territoire d'observation à y répondre, des conséquences pour le tissu économique local et enfin des leviers d'action mobilisables pour les collectivités.

Il n'existe pas de solution unique à la question des « transports propres » ou des mobilités décarbonées. La technologie, seule, ne permettra sans nul doute pas d'atteindre les objectifs de décarbonation dans les délais nécessaires. Elle joue pourtant un rôle crucial dans la diminution des émissions liées aux transports. La contrainte sur les déplacements automobiles (ZFE, taxation carbone...) a un coût social et politique très élevé, mais elle semble incontournable et doit s'accompagner d'un choix d'offres alternatives : transports collectifs, infrastructure pour modes actifs, etc. L'aménagement du territoire doit participer à la diminution du besoin en déplacements automobiles.

Numéro étude : 07-006
Cote : EPU 23 148
Accès : Diffusable

Plaquette

Observatoire des Mobilités : développement de services express métropolitains, une opportunité pour les territoires ligériens

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 06/2023, 20 p.

Dans un contexte national où le gouvernement a annoncé vouloir développer des Services Express Métropolitains dans dix métropoles, epures propose deux schémas cibles de développement sur l'étoile ferroviaire du Sud Loire et appréhende les enjeux spécifiques pour le bassin Roannais.

Ces propositions : consolidation /augmentation du nombre de trains, évolution des points de desserte et origines/destinations des services, accord tarifaire TGV/TER... permettraient d'améliorer l'offre ferroviaire tout en préservant la diversité des typologies des dessertes notamment nécessaires aux relations Lyon/Saint-Étienne et Lyon/Roanne (intervilles, semi-directes). Réfléchir à un Service Express Métropolitain Sud Ligérien intégré qui respecte les spécificités locales en complémentarité d'un Service Express Lyonnais qui pourrait profiter également au bassin de vie de Roanne.

Numéro étude : 07-006
Cote : EPU 23 149
Accès : Diffusable

Power point

Démarche d'étude partenariale de l'Etoile ferroviaire stéphanoise : volet "intermodalités/territoire", Cotech n°5

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 13/10/2023, 26 p.

- Intermodalité TC/TER, réalité d'usage et de service : rappel de la situation actuelle, niveaux de fréquentation des gares, rabattement TC, réalité de l'intermodalité TER/TC...

- Questionnements autour de la complémentarité de l'offre TC sur l'étoile ferroviaire stéphanoise : réflexions en cours concernant le développement/renfort de l'offre TER sur l'EFS, les impératifs du système ferroviaire pour affirmer son rôle "armature" du système de transport multimodal du Sud Loire, objectifs à court terme, requestionner les terminus de certains services...

- L'accès cyclable limité par l'absence d'aménagements : intermodalité vélo, intermodalité piéton/vélo, la question du rabattement à moyenne distance...

Numéro étude : 07-185
Cote : EPU 23 150
Accès : Diffusable

Power point

Etude sur les déplacements quartiers sud-est : Beaulieu La Marandinière

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 20/01/2023, 29 p.

Cette démarche a permis, dans le quartier de Beaulieu et La Marandinière, de qualifier les conflits d'usage potentiels de l'espace public (stationnement, modes actifs), les besoins de cheminements piétons et d'apprécier la qualité des aménagements existants ainsi que leur maillage. L'exploitation des comptages a permis de déterminer l'intensité du trafic routier et les principaux itinéraires des usagers.

Numéro étude : 07-207
Cote : EPU 23 151
Accès : Partenarial

Power point

Plan de mobilité de Saint-Etienne Métropole : synthèse des groupes de travail spécifiques

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 26/09/2023, 36 p.

Ce support a été présenté, lors du séminaire organisé le 26 septembre 2023, aux partenaires mobilisés sur les 10 groupes de travail.

- Organisation et planning du PDM.

- Constats et synthèse des enjeux partagés : réseau armature de transports urbains, développement des modes doux, politiques de stationnement, développements ferroviaires, info multimodale, conseils et services de mobilité, hiérarchisation et stratégie voiries principales, offres tarifaires des mobilités quotidiennes.

Numéro étude : 07-209
Cote : EPU 23 152
Accès : Confidentiel - interne

Power point

Identification de corridors cyclables sur le territoire de la CoPLER

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 02/2024, 51 p.

Il s'agit ici de la présentation de la démarche d'identification des corridors cyclables dans le territoire de la CoPLER :

- contexte territorial,
- diagnostic Mobilités,
- résultats de l'EMC2 2021 St-Etienne/Loire Sud/Pilat,
- état des lieux des aménagements et politiques cyclables,
- analyses par corridor,
- corridors "prioritaires",
- corridors "secondaires".

Numéro étude : 07-213
Cote : EPU 23 153
Accès : Partenarial

Power point

Etude d'opportunité pour l'aménagement d'un nouveau site de covoiturage à St-Just St-Rambert, secteur Collonges

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 09/2023, 40 p.

Ce document présente les réflexions sur l'évolution de l'offre de covoiturage (site d'étude spécifique) dans la commune de Saint-Just Saint-Rambert :

- contexte, objectifs et méthodologie de l'étude,
- diagnostic,
- prospective,
- opportunité d'un projet d'aire "de mobilités",
- synthèse/conclusion.

Numéro étude : 07-214
Cote : EPU 23 154
Accès : Partenarial

SANTÉ

Rapport

Action "Urbanisme favorable à la santé" Urba4 : stratégie de déploiement d'une offre de formation en UFS dans le cadre du PRSE4

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 12/2023, 36 p.

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 4 (PRSE4) Auvergne-Rhône-Alpes, les pilotes (DREAL et ARS) de l'action relative à la promotion et au déploiement des démarches en Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) dans l'ensemble des territoires de la région, ont confié à Urba4 un rôle de partenariat opérationnel. A ce titre, Urba4 est chargé d'animer la co-construction de l'action, en s'appuyant sur les propositions des partenaires techniques identifiés, et plus largement sur les membres du Comité Technique Partenarial (CTP).

Dans le cadre de la préparation du prochain PRSE4, il a été identifié le besoin de sensibiliser et former les acteurs de l'urbanisme, et en particulier les élus et techniciens des collectivités locales à l'UFS.

Le présent rapport détaille à l'intention du CTP une proposition de stratégie de déploiement d'une offre de formation régionale, fondée sur un récapitulatif de l'existant, tant en termes de formations que de réseaux et acteurs de la formation. L'objectif est de proposer une offre adaptée selon les cibles et s'appuyer sur les réseaux existants au sein desquels les acteurs se forment.

Numéro étude : 00-177
Cote : EPU 23 092
Accès : Partenarial

Power point

Webinaire Urbanisme favorable à la santé

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 22/06/2023, 27 p.

- La santé au cœur des politiques publiques des territoires.
- La santé dans les politiques urbaines, retours d'expériences : PPA GOSE, incubateur de réflexion en matière de santé, les abords des voiries, des cumuls d'enjeux, des pistes de solutions hétérogènes, des réflexions exploratoires pour améliorer l'intégration des enjeux de santé.
- L'exemple du quartier Duralex à Rive de Gier.
- Des outils partenariaux pour accompagner les territoires : outils pédagogiques développés par Urba4 pour accompagner les territoires, outil d'epures de visualisation des déterminants de santé dans le territoire du Sud Loire.

Numéro étude : 11-077
Cote : EPU 23 101
Accès : Diffusible

SCIENCES HUMAINES - SOCIOLOGIE

Power point

Observatoire social des quartiers : comité technique

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 16/01/2023, 29 p.

- Présentation des productions de l'année dans le cadre de l'OSQ : retour sur les productions antérieures (accessibilité et situation de la jeunesse), exemple d'une fiche quartier, analyse sociale du territoire
- Point sur l'évaluation du contrat de ville 2015-2022 et informations sur le prochain contrat de ville

Numéro étude : 05-016
Cote : EPU 23 080
Accès : Diffusible

TOURISME - LOISIRS

Power point

Stratégie départementale de l'offre en hébergement touristique

Auteurs : Epures
Référence : Epures - 2023, 38 p.

Le document présente :

- les enjeux de la planification : éclairage apporté au diagnostic de l'offre d'hébergement touristique dans la Loire,
- les résultats exprimés : distribution des hébergements par typologie et EPCI.

Numéro étude : 06-127
Cote : EPU 23 090
Accès : Partenarial

SIGLES ET ACRONYMES

ADS : Autorisation du Droit des Sol
ADEF : Association des Etudes Foncières
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement
AEU : Approche Environnementale de l'Urbanisme
ALUR : Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
AMELYSE : Aire Métropolitaine Lyon Saint-Étienne
AMI TEPOS : Appel à Manifestation d'Intérêt Territoires à énergie Positive
ANAH : Agence Nationale de l'Habitat
AOT : Autorité Organisatrice des Transports
AVAP : Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
A2 : réseau des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et Lyon
BBC : Bâtiment Basse Consommation
CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère
CCIR : Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale
CCFE : Communauté de communes de Forez-Est
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CD : Conseil départemental
CERF : Centre d'Echanges et de Ressources Foncières
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CERTU : Centre d'études sur les réseaux, les Transports et l'Urbanisme
CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CNIG : Conseil national de l'information géolocalisée
CPER : Contrat de plan Etat-Région
CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CRTE : Contrats territoriaux de relance et de transition écologique
CTCM : Convention Territoriale de Coopération Métropolitaine
CUCS : Contrats Urbains de Cohésion Sociale
DAC : Document d'Aménagement Commercial
DDT : Direction Départementale des Territoires
DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ELO : Emplois Loire Observatoire
EMC² : Enquête Ménage Déplacement
E-MOB : outil permettant de calculer l'impact budgétaire et environnemental d'un futur lieu de résidence
E-OBSERV' : outil de consultation des bases de données d'épures
EPASE : Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne
EPORA : Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes
ERPS : Etablissement recevant des publics sensibles
ERPV : Etablissement recevant des publics vulnérables
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
FNAU : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
GES : Gaz à Effet de Serre

GOSE : Gier - Ondaine - Saint-Etienne
IMOPE : Inventaire Multi échelle Open Data du Potentiel Energétique
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
LFa : Loire Forez agglomération
Majic : Mise à jour des informations cadastrales
NFH : Nouvelles façons d'habiter
OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation
ODH : Observatoire Départemental de l'Habitat
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PAEM : Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains
PCAET : Plan Climat-Air-Energie Territorial
PDH : Plan Départemental de l'Habitat
PDU : Plan de Déplacements Urbains
PPA : Projet Partenarial d'Aménagement
PPA (les) : Personnes Publiques Associées
PTGE : Projet territorial de gestion de l'eau
QPV : Quartier Politique de la Ville
RGA : Recensement Général Agricole
SAE : Schéma d'Accueil Economique
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
Sd'AP : Schéma d'Accessibilité Programmée
SDEE : Schéma de Développement Economique et de l'Emploi
SDIRVE : Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques
SDUC : Schéma Directeur D'Urbanisme Commercial
SÉM : Saint-Étienne Métropole
SIEL : Syndicat Intercommunal d'énergies de la Loire
SIET 42 : Système d'Intelligence Economique Territorial
SIG : Système d'Information Géographique
SMD : Schéma de Mobilité Durable
SMT : Syndicat des Mobilités des Territoires de l'aire metropolitaine lyonnaise
SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRCAE : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie
SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique
TC : Transports Collectifs
TEPOS : Territoire à énergie positive
TVB : Trame verte et bleue
TVBN : Trame verte, bleue et noire
UFS : Urbanisme favorable à la santé
UNPI : Union Nationale de la Propriété Immobilière
UOFS : Urbanisme opérationnel favorable à la santé
URBA 4 : Réseau des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand
VRD : Voiries et réseaux divers
ZAN : Zéro artificialisation nette

PROGRAMME PARTENARIAL MUTUALISE 2023



TABLE DES MATIERES

	CAPITALISER, PARTAGER LA DONNÉE	6
	00/213 URBA4 - MUTUALISATION DES DONNEES	7
	01/006 MISSION OBSERVATION	7
	01/158 E-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES	7
	01/192 MODELE D'OCCUPATION DES SOLS (MOS)	8
	01/196 GESTION DES BASES DE DONNEES	8
	01/197 ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES	8
	07/150 E-MOB SOCLE EXTENSION ET GESTION	8
	OBSERVER, COMPRENDRE, DIFFUSER	9
	01/053 OBSERVATOIRE ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PLANIFICATION	10
	01/106 OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES	10
	04/003 OBSERVATOIRE HABITAT	10
	04/071 OBSERVATOIRE DE LA PROMOTION IMMOBILIERE	11
	04/075 OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS	11
	06/004 OBSERVATOIRE COMMERCE	12
	06/011 OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE	13
	07/006 OBSERVATOIRE DES MOBILITES	14
	07/007 MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET MISE A JOUR	14
	08/025 OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES	14
	09/022 OBSERVATOIRE DES MARCHES FONCIERS	15
	10/008 OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE	15
	11/013 PUBLICATIONS TRANSVERSALES	16



**ANIMER,
DIFFUSER,
FAIRE SAVOIR**

11/001		
ANIMATION DU PARTENARIAT	17	
11/005		
INSTANCES AGENCE	18	
11/006		
CENTRE DE DOCUMENTATION	18	
11/009		
COMMUNICATION : STRATEGIE ET ANIMATION	19	
11/010		
GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES	20	
11/011		
CLUBS DES OBSERVATOIRES	20	
11/077		
WEBINAIRES EPURES	21	



**AIDER, ACCOMPAGNER,
INNOVER**

01/800		
PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES	22	
01/980		
JOURS D'APPUI AUX MEMBRES DE DROIT	23	
03/283		
ENJEUX DE MUTATION DU TISSU PAVILLONNAIRE	23	
08/093		
RENOVATION ENERGETIQUE CENTRES BOURGS	24	
11/012		
TRAVAUX MUTUALISES RESEAUX (FNAU URBA4 - A2)	24	
11/014		
LABORATOIRE D'IDEES	25	
11/015		
PARTICIPATION COMITE SCIENTIFIQUE AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE	25	
11/016		
EVENEMENT LOCAL CULTURE 44 ^E RENCONTRE FNAU	26	



**DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL
ET MÉTROPOLITAIN**

URBA4		
00/096		
URBA4 - TRAME VERTE ET BLEUE DREAL	28	
00/153		
URBA4 - RESEAU PLANIF TERRITOIRES	29	
00/155		
URBA4 - COMITE REGIONAL HABITAT HEBERGEMENT	29	
00/177		
URBA4 - PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT (PRSE) - SANTE ET URBANISME	30	
00/236		
URBA4 - ZERO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) ET SORTIE MARCHE LOCATIF PASSOIRE THERMIQUE	30	
00/237		
URBA4 - EPORA SYNTHESE DES ETUDES	32	
00/240		
URBA4 - OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT DES ETUDIANTS (OTLE)	32	
00/241		
URBA4 - ATLAS ALIMENTATION	33	
00/244		
URBA4 - FONCIER ECONOMIQUE ZAE	33	
00/245		
URBA4 - REQUALIFICATION ZAE WEBINAIRE	34	
00/247		
URBA4 - SUITES ETUDES RENATURATION URBA TEMPORAIRE ET AUTRES	34	
00/248		
URBA4 - CLUB AURA REVITALISATION	35	
00/249		
URBA4 - SOBRIETE FONCIERE ZERO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) AVEC LE CEREMA	35	
00/032		
A2		
A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION	37	
00/130		
A2 - INTER-SCOT URBANISME COMMERCIAL	38	
00/160		
A2 - INTER-SCOT ELABORATION CHAPITRE COMMUN P.A.S. 2024	39	
00/174		
A2 - SUIVI T LIBR	39	
00/186		
A2 - WEB SIG	40	
00/199		
A2 - SMT SUIVI PARTENARIAL	40	
00/200		
A2 - PLANS METROPOLITAINS	40	
00/209		
A2 - PLAN D'ACTION INTERMODALITES CAHIERS DE BASSIN	41	

00/221		
A2 - AIRES DE CHALANDISES DES GARES		41
00/222		
A2 - RESEAU EXPRESS REGIONAL (RER)		42
00/226		
A2 - INTER-SCOT- INVENTAIRE ZAE - OPTIMISATION ECONOMIQUE		42
00/243		
A2 - INTER-SCOT -PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES-INSEE		43



PROJET TERRITORIAL

44

SUD LOIRE		45
01/030		
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION		45
01/157		
DIAGNOSTIC PARTAGE LOIRE FOREZ AGGLO PLUI 87 COMMUNES		46
01/166		
SAINT-ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT		47
01/184		
SAINT-ETIENNE METROPOLE ACCOMPAGNEMENT PLUI		47
01/187		
SAINT-ETIENNE-METROPOLE AMO PATRIMOINE		48
01/191		
PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT GIER ONDAINE SAINT-ETIENNE		49
01/207		
CC FOREZ EST IMPACTS LOI CLIMAT RESILIENCE DOCUMENTS PLANIFICATION		50
01/212		
POPSU (PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES) TRANSITION METROPOLE		51
AUTRES TERRITOIRES		51
01/204		
SCOT DU ROANNAIS DEMARCHE D'INTERCONNAISSANCE		51
01/205		
SCOT DU ROANNAIS EVALUATION SYEPAR		52
01/206		
SCOT DU ROANNAIS EVALUATION SORNIN		52
01/210		
AMO MODIFICATION ET CLIMATISATION PLUI COPLER		52
01/211		
DIAGNOSTIC PARTAGE SCOT DU ROANNAIS		53



PLANIFICATION COMMUNALE

55

METROPOLE DE SAINT-ETIENNE		56
02/100		
LA GIMOND ACCOMPAGNEMENT PLU		56
AUTRES TERRITOIRES		56
02/015		
VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		56
02/035		
MONTROND-LES-BAINS ACCOMPAGNEMENT PROCEDURES		57
02/054		
ST-ANDRE-LE-PUY ACCOMPAGNEMENT REVISION PLU		57
02/103		
ST-MEDARD-EN-FOREZ ACCOMPAGNEMENT PLU		58
02/104		
STE-SIGOLENE ACCOMPAGNEMENT MODIFICATION PLU		58



PROJETS URBAINS

59

METROPOLE DE SAINT-ETIENNE		60
03/264		
EPASE ET ST-ETIENNE CONTRIBUTION AUX PROJETS URBAINS DES PARTENAIRES		60
03/274		
SORBIERS SITE ISOCHROME		60
03/281		
RIVE-DE-GIER SITE METOVER CADRAGE URBAIN		61
03/282		
CHAMBON FEUGEROLLES PLAN GUIDE		61
03/285		
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE MISSION LA BERAUDIÈRE		62
AUTRES TERRITOIRES		63
03/226		
EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN		63
03/276		
SAINTE-SIGOLENE PETITES VILLES DE DEMAIN		63
03/278		
PELUSSIN SITE SAINT-CHARLES		64
03/284		
COPLER STRUCTURATION POLITIQUE CENTRE BOURGS		64



HABITAT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

HABITAT	66
04/005	67
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL	67
04/054	67
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES	67
04/076	68
ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT	68
04/078	69
ST-ETIENNE MÉTROPOLÉ OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE ET SCIENTIFIQUE	69
04/088	70
ST-ETIENNE MÉTROPOLÉ ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE	70
04/089	71
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ VACANCE PARC PRIVE	71
04/090	72
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANALYSE TRANSACTIONS IMMOBILIERES	72
04/092	72
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COPROPRIETES	72
04/102	73
EQUIPEMENT DES TERRITOIRES EN RESIDENCES SOCIALES	73
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION SYNTHESE DES DONNEES COMMUNALES	74
04/105	74
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION PLH CHIFFRES CLES BILAN TRIENNAL	74
DEVELOPPEMENT SOCIAL	74
05/008	74
SAINT-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)	74
05/016	75
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS	75
05/054	76
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION OBSERVATOIRE EMPLOI	76
05/059	77
ETAT TAUX LOGEMENT SOCIAL QUARTIERS POLITIQUES DE LA VILLE	77



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	78
06/080	79
SAINT-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE ET VSE	79
06/096	79
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ PERENNITE DES ENTREPRISES AVEC LA CCI	79
06/110	80
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION POLE FORMATION	80
06/117	81
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES	81

06/119	82
EPA SCOPE	82
06/121	83
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ TOILE INDUSTRIELLE SANTE	83
06/122	85
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ TOILE INDUSTRIELLE MANUFACTURING	85
06/125	86
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ SERVICES ET AMENITES ZAE	86
06/126	87
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ ANALYSE FILIERES D'EXCELLENCE	87
06/127	88
DEPARTEMENT OFFRE HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	88
06/128	89
WEBSIG SCHEMA ACCUEIL ECONOMIQUE MONTS DU PILAT	89



MOBILITÉS


MOBILITÉS	90
07/169	91
ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2	91
07/185	91
INTERMODALITE ETOILE FERROVIAIRE SEPHANOISE	91
07/202	92
ACCOMPAGNEMENT MUTUALISE DESSERTES CHU	92
07/209	92
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ AMO PLAN DE MOBILITE	92
07/211	93
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ APPROFONDISSEMENT EMC2 SUR VILLE CENTRE	93
07/212	93
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ LIGNES FORTES TC STAS	93
07/213	94
ACCOMPAGNEMENT DEMARCHES VELO DES MEMBRES	94
07/214	95
LOIRE FOREZ AGLOMERATION AIRE DE COVOITURAGE	95
07/217	95
COVOITURAGE SUD-LOIRE	95
07/218	96
SAINT-ETIENNE MÉTROPOLÉ PLAN DE MARCHABILITE	96








TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES

TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES	98
08/080	99
ST-ETIENNE MÉTROPOLÉ ACCOMPAGNEMENT DEMARCHE TRAME VERTE ET BLEUE	99
08/091	99
DEPARTEMENT LOIRE PTGE DEMANDE EAU URBAINE	99

	POLITIQUES FONCIÈRES	101
	09/153	
	EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI ET PPA	102
	09/163	
	LOIRE FOREZ AGGLO GISEMENTS FONCIERS ECONOMIQUES	102
	09/165	
	METHODOLOGIE OBSERVATOIRE FONCIER LOI CLIMAT RESILIENCE	103
	09/166	
	SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE STRATEGIE FONCIERE	104
	09/168	
	MONTS DU PILAT GISEMENTS FONCIERS	105
	09/170	
	ST-JUST-ST-RAMBERT GISEMENTS FONCIERS LOGEMENT SOCIAL	106
	09/171	
	SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE DENSIFICATION ZAE	107
	09/172	
	MISE EN ŒUVRE OBSERVATOIRE FONCIER LOI CLIMAT ET RESILIENCE	108

	ÉQUIPEMENTS	109
	10/033	
	SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE SCHEMA DES CARBURANTS ALTERNATIFS	110
	10/034	
	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COMPOST LOCALISATION	110
	10/036	
	BENCHMARKING SPORT VILLE CENTRE	111

	PROGRAMME SECTORISÉ	112
	06/090	
	PUBLICATION EVOLUTIONS ECONOMIQUES DE LA LOIRE	113
	11/098	
	INTERVENTIONS ENISE ENSEIS	113
	CONTRIBUTIONS FNAU	113

	PUBLICATIONS	114
	SIGLES ET ACRONYMES	188
	PROGRAMME PARTENARIAL MUTUALISÉ 2023	191
	TABLE DES MATIÈRES	196



epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MAI 2024

